



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

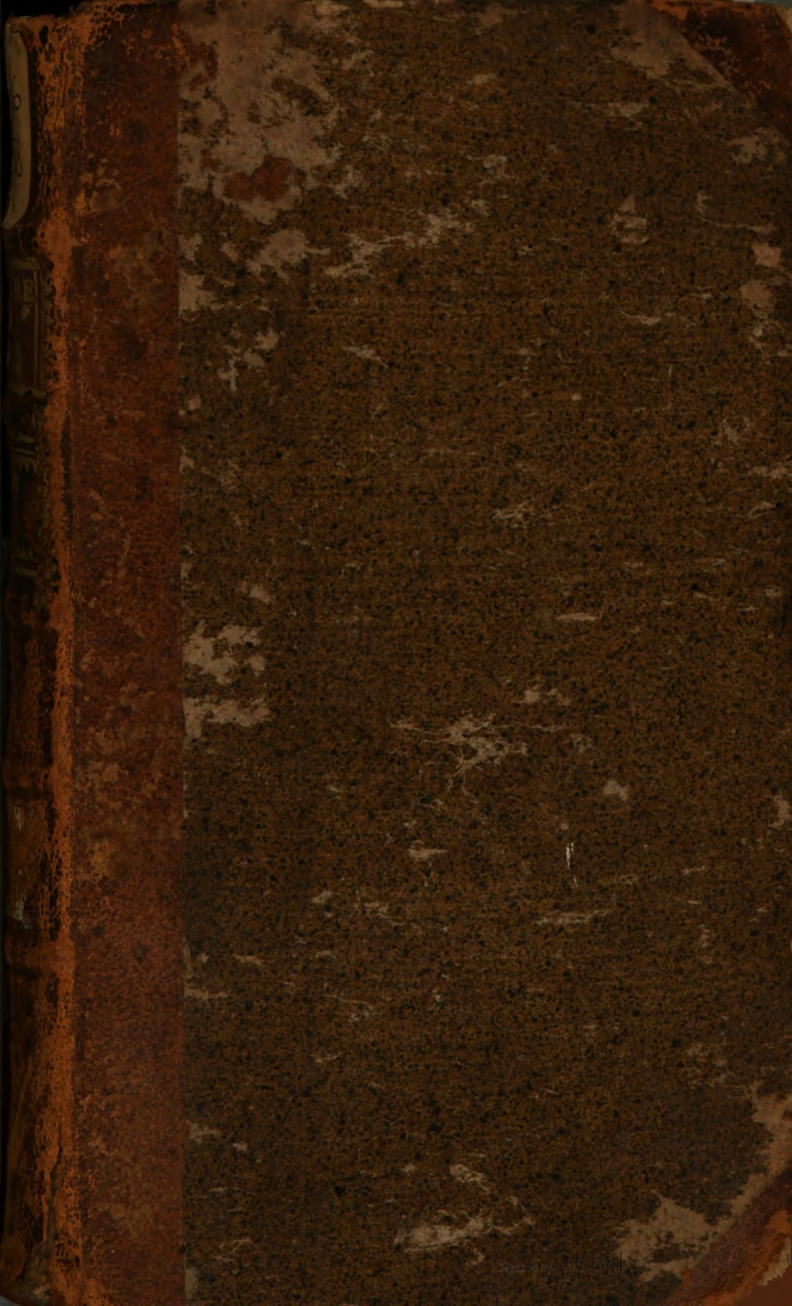
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

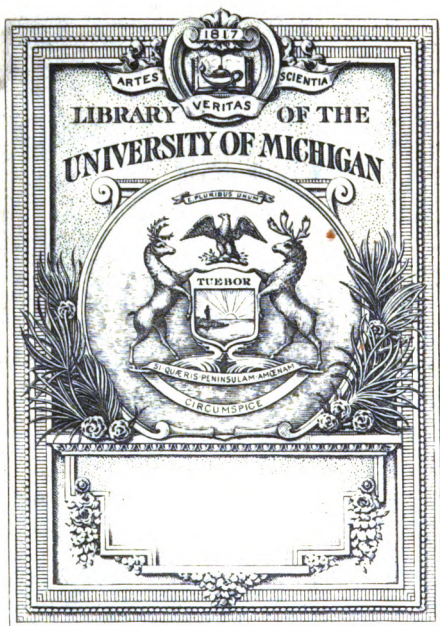
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





840.6
M558

MERCURE DE FRANCE,

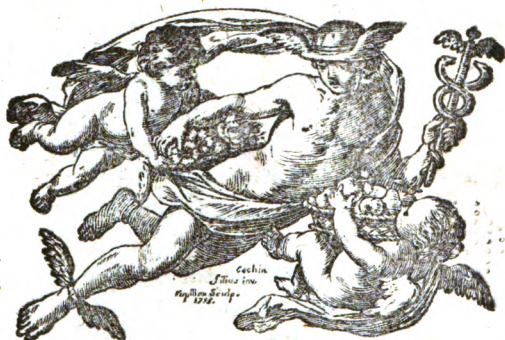
DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JUILLET 1768.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, quai
de Conti.

Avec approbation & privilège du roi.

44

A V E R T I S S E M E N T.

M. DE LA PLACE, dont le nom & les ouvrages sont si avantageusement connus, ayant désiré de quitter les occupations assujettissantes du *Mercur*, à cause de la santé qui exige du repos, elles viennent d'être transportées *par Brevet* au sieur LACOMBE, Libraire à Paris, quai de Conti.

Le *Bureau du Mercur* est donc, à commencer du premier juillet 1768, chez le sieur LACOMBE; & c'est à lui seul que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qui peut instruire ou amuser le lecteur.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage en général des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, sans être l'ouvrage d'aucun en particulier, ils sont tous invités à y concourir : on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre : & leurs travaux, utiles au succès & à la réputation du Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur les produits du *Mercur*, réservés à cet effet.

A ij

comme le porte expressément le brevet accordé au sieur LACOMBE.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne paiera d'avance, en s'abonnant, que 24 liv. pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, paieront, pour seize volumes, 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne paieront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les personnes & les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus chez le sieur Lacombe.

On supplie les habitans des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, & d'ordonner que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des livres, estampes & musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau choix des pieces tirées des Mercures & autres Journaux, se trouvent aussi au Bureau du Mercure.



MERCURE DE FRANCE.

JUILLET 1768.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LE génie d'un grand poëte s'amuse quelquefois à faire des peintures légères & riantes d'objets même qui sembloient demander une composition grave, majestueuse. C'est ainsi qu'il se délasse des travaux hardis qui ravissent l'admiration, par un badinage qui excite la gaieté; c'est ainsi qu'Homere a chanté le combat des grenouilles après avoir célé-

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

bré les actions héroïques des Grecs & des Troyens. C'est aussi ce que l'on remarque dans un poëme nouveau, dont nous allons rapporter quelques fragmens choisis.

FRAGMENS D'UN POEME NOUVEAU.

Invocation.

AUTEUR sublime, inégal & bavard, (a)
Toi, qui chantas le rat & la grenouille,
Daigneras-tu m'instruire dans ton art ?
Poliras-tu les vers que je barbouille ?
O Tassoni ! (b) plus long dans tes discours ;
De vers prodigue, & d'esprit fort avare,
Me faudra-t-il, dans mon dessein bizarre,
De tes langueurs implorer le secours ?
Grand Nicolas, (c) de Juvenal émule,
Peintre des mœurs, sur-tout du ridicule,
Ton style pur auroit pu me tenter ;
Il est trop beau ; je ne puis l'imiter.
A son génie il faut qu'on s'abandonne :
Suivons le nôtre, & n'invoquons personne.

(a) Homere.

(b) L'auteur de la Secchia rapita, ou de la terrible guerre entre Bologne & Modene, pour un sceau d'eau.

(c) Nicolas Boileau.

Peinture d'un Sénat populaire.

Ces Sénateurs, de leur place ennuyés ;
 Vivent d'honneur, & sont fort mal payés.
 On ne voit point une pompe orgueilleuse
 Environner leur marche fastueuse ;
 Ils vont à pied comme les Manlius,
 Les Curius & les Cincinnatus.
 Pour tout éclat une énorme perruque ;
 D'un long boudin cache leur vieille nuque ;
 Couvre l'épaule & retombe en anneaux.
 Cette crinière a deux pendans égaux,
 De la justice emblème respectable.
 Leur col est roide ; & leur front vénérable
 N'a jamais sçu pencher d'aucun côté ;
 Signe d'esprit, & preuve d'équité.

Effets de la division dans un Etat.

QUAND deux partis divisent un empire,
 Plus de plaisirs, plus de tranquillité,
 Plus de tendresse & plus d'honnêteté.
 Chaque cerveau, dans sa moëlle infecté,
 Prend pour raison les vapeurs du délire.
 Tous les esprits, l'un par l'autre agités,
 Vont redoublant le feu qui les inspire :
 Ainsi qu'à table un cercle de buveurs

A iv

2 MERCURE DE FRANCE.

Faisant au vin succéder les liqueurs ,
Tout en buvant demande encor à boire ;
Verse à la ronde , & se fait une gloire ,
En s'enivrant , d'enivrer son voisin.

Incertitude de la cause des orages.

QUAND le soleil sur la fin d'un beau jour
De ses rayons dore encor nos rivages ,
Que Philomèle enchante nos bocages ,
Que tout respire & la paix & l'amour ,
Nul ne prévoit qu'il viendra des orages.
D'où partent-ils ? Dans quels antres profonds
Étoient cachés les fougueux aquilons ?
Où dormoient-ils ? Quelle main sur nos têtes
Dans le repos retenoit les tempêtes ?
Quel noir démon soudain trouble les airs ?
Quel bras terrible a soulevé les mers ?
On n'en fait rien : les savans ont beau dire ,
Et beau rêver ; leurs systèmes font rire.

L'Inconstance.

SUR un vieux mur est un vieux monument ,
Reste maudit d'une déesse antique ,
Du paganisme ouvrage fantastique ,
Dont les enfers animoient les accens ,
Lorsque la terre étoit sans prédicans.
Dieu quelquefois permet qu'à cette idole
L'esprit malin prête encor sa parole.

Les *habitans* consultent ce démon
 Quand, par malheur, ils n'ont point de sermon.
 Ce diable antique est nommé *l'Inconstance*.
 Elle a toujours confondu la prudence.
 Une girouette exposée à tout vent,
 Est à la fois son trône & son emblème ;
 Cent papillons forment son diadème.
 Par son pouvoir magique & décevant,
 Elle envoya Charles-Quint au couvent ;
 Jules second aux travaux de la guerre ;
 Fit Amédée & moine, & pape, & rien ;
 Bonneval Turc, & M***. chrétien.
 Elle est fêtée en France, en Angleterre.
 Contre l'ennui son charme est un secours.
 Elle a, dit-on, gouverné les amours.
 S'il est ainsi, c'est gouverner la terre.

Portrait d'un ingrat.

Il se connoît finement en amis ;
 Il les embrasse & pour jamais les quitte.
 L'ingratitude est son premier mérite.
 Par grandeur d'âme il hait ses bienfaiteurs.
 Versez sur lui les plus nobles faveurs ;
 Il frémit qu'un homme ait la puissance,
 La volonté, la coupable impudence
 De l'avilir en lui faisant du bien.
 Il tient beaucoup du naturel du chien ;
 Il jappe & fuit, & mord qui le caresse.

A v

Tempête sur mer.

L'AFFREUX borée a chassé le zéphire ;
Un aiglon prend en flanc le navire ,
Brise la voile & casse les deux mats ;
Le timon cede & s'envole en éclats ;
La quille saute & la barque s'entrouvre ;
L'onde écumante en un moment la couvre.

Nouveau portrait de la Renommée.

ELLE portoit trois corners à bouquin , (a)
L'un pour le faux , l'autre pour l'incertain ;
Et le dernier , que l'on entend à peine ,
Est , pour le vrai , que la nature humaine
Chercha toujours & ne connut jamais.
La belle aussi se servoit de sifflets.
Son écuyer , l'astrologue de Liège ,
De son chapitre obtint le privilège
D'accompagner l'errante déité ;
Et le mensonge étoit à son côté.

(a) Observez combien notre siècle se perfectionne. On n'avoit donné qu'une trompette à la Renommée dans la Henriade. On lui en a donné deux dans le la Pucelle ; & aujourd'hui on lui en donne trois dans ce poëme. Pour moi , j'ai envie d'en prendre une quatrième pour célébrer l'auteur , qui est sans doute un jeune homme qu'il faut encourager.

Entré eux marchoit le Vieux à tête chauve,
 Avec son sable & sa fatale faulx.
 Après de lui-la vérité se sauve.
 L'âge & la peine avoient courbé son dos;
 Il étendoit ses deux pesantes aîles;
 La vérité qu'on néglige ou qu'on fuit,
 Qu'on aime en vain, qu'on masque & qu'on
 poursuit,
 En gémissant, se blotissoit sous elles.
 La renommée à peine la voyoit,
 Et tout courant devant elle avançoit.

De la plupart des livres.

Tout ce fatras fut du chanvre en son temps;
 Linge il devint par l'art des tisserans;
 Puis en lambeaux des pilons le pressèrent:
 Il fut papier. Cent cerveaux à l'envers
 De visions à l'envi le chargerent;
 Puis on le brûle : il vole dans les airs;
 Il est fumée aussi bien que la gloire.
 De nos travaux voilà quelle est l'histoire.
 Tout est fumée : & tout nous fait sentir
 Ce grand néant qui doit nous engloutir.

Le Public.

Qui du public s'est fait le serviteur,
 Peut se vanter d'avoir un méchant maître.

A vj

*LETTRE à M. de Voltaire , par Mde la
Marquise d'Antremont , en lui envoyant
quelques ouvrages en vers.*

M O N S I E U R ,

UNE femme , qui n'est pas Mde Des-
forges - Maillard , une femme vraiment
femme , & femme dans toute la force du
terme , vous prie de lire les pieces renfer-
mées sous cette enveloppe ; elle fait des
vers parce qu'il faut faire quelque chose ,
parce qu'il est aussi amusant d'assembler
des mots que des nœuds , & qu'il en coûte
moins de symétriser des pensées que des
pompons : vous ne vous appercevrez que
trop , Monsieur , que ces vers lui ont peu
coûté , & vous lui direz que
Des vers faits aisément sont rarement aisés.

sur une montagne de l'Apennin , entre Urbin &
Rimini , conquit autrefois un moulin ; mais ,
craignant le sort de la République Romaine ,
elle rendit le moulin , & demeura tranquille &
heureuse ; elle a mérité de garder sa liberté. C'est
une grande leçon qu'elle a donnée à tous les
états.

J U I L L E T 1768. 15

Elle se rappelle vos préceptes sur ce sujet, & ceux de Boileau, qui partage avec vous l'art de graver ses écrits dans la mémoire de ses lecteurs, & d'instruire l'esprit sans lui demander des efforts. Vos principes & les siens sont admirables, mais ils ne s'accordent pas avec la légèreté d'une personne de vingt-un ans, qui a beaucoup d'antipathie pour tout ce qui est pénible ; heureusement je rime sans prétention, & mes ouvrages restent dans mon porte-feuille : s'ils en sortent aujourd'hui, c'est parce qu'il y a long-temps que je desirois d'écrire à l'homme de France que je lis avec le plus de plaisir, & que je me suis imaginée que quelques pièces de vers serviroient de passeport à ma lettre ; je n'ai point eu d'autres motifs, Monsieur :

Il est des femmes beaux esprits ;
A Pindare autrefois, dans les jeux olympiques,
Corinne, des succès lyriques
Très-souvent disputa le prix.
Pindare assurément ne valoit pas Voltaire ;
Corinne valoit mieux que moi :
Qu'il faudroit être téméraire
Pour entrer en lice avec toi !
Mais je le suis assez pour desirer de plaire
A l'écrivain dont le goût est ma loi.

*LETTRE à M. de Voltaire, par Mde la
Marquise d'Antremont, en lui envoyant
quelques ouvrages en vers.*

MONSIEUR,

UNE femme, qui n'est pas Mde Des-
forges - Maillard, une femme vraiment
femme, & femme dans toute la force du
terme, vous prie de lire les pieces renfer-
mées sous cette enveloppe ; elle fait des
vers parce qu'il faut faire quelque chose,
parce qu'il est aussi amusant d'assembler
des mots que des nœuds, & qu'il en coûte
moins de symétriser des pensées que des
pompons : vous ne vous appercevrez que
trop, Monsieur, que ces vers lui ont peu
coûté, & vous lui direz que

Des vers faits aisément sont rarement aisés.

Sur une montagne de l'Apennin, entre Urbin &
Rimini, conquit autrefois un moulin ; mais,
craignant le sort de la République Romaine,
elle rendit le moulin, & demeura tranquille &
heureuse ; elle a mérité de garder sa liberté. C'est
une grande leçon qu'elle a donnée à tous les
états.

J U I L L E T 1768. 15

Elle se rappelle vos préceptes sur ce sujet, & ceux de Boileau, qui partage avec vous l'art de graver ses écrits dans la mémoire de ses lecteurs, & d'instruire l'esprit sans lui demander des efforts. Vos principes & les siens sont admirables, mais ils ne s'accordent pas avec la légèreté d'une personne de vingt-un ans, qui a beaucoup d'antipathie pour tout ce qui est pénible ; heureusement je rime sans prétention, & mes ouvrages restent dans mon porte-feuille : s'ils en sortent aujourd'hui, c'est parce qu'il y a long-temps que je desirois d'écrire à l'homme de France que je lis avec le plus de plaisir, & que je me suis imaginée que quelques pièces de vers serviroient de passeport à ma lettre ; je n'ai point eu d'autres motifs, Monsieur :

Il est des femmes beaux esprits ;
A Pindare autrefois, dans les jeux olympiques,
Corinne, des succès lyriques
Très-souvent disputa le prix.
Pindare assurément ne valoit pas Voltaire ;
Corinne valoit mieux que moi :
Qu'il faudroit être réméraire
Pour entrer en lice avec toi !
Mais je le suis assez pour desirer de plaire
A l'écrivain dont le goût est ma loi.

16 MERCURE DE FRANCE.

Si tu daignois sourire à mes ouvrages ;
Quel sort égaleroit le mien !
Tu réunis tous les suffrages ,
Et moi , je n'aspire qu'au tien.

Il seroit bien glorieux pour moi , Monsieur , de l'obtenir ; n'allez pourtant pas croire que j'ose me flatter de le mériter , mais croyez que rien ne peut égaler les sentimens d'estime & d'admiration avec lesquels j'ai l'honneur d'être , &c.

D'ANTREMONT.

A Aubenas , le 4 février 1768.

RÉPONSE de M. de Voltaire.

Vous n'êtes point la Desforges-Maillard :
De l'Hélicon ce triste hermaphrodite
Passa pour femme , & ce fut son seul art ;
Dès qu'il fut homme il perdit son mérite :
Vous n'êtes point , ~~soi~~ je m'y connois bien ,
Cette Corinne & jalouse & bisarre
Qui par ses vers , où l'on n'entendoit rien ;
En déraison l'emportoit sur Pindare.
Sapho plus sage , en vers doux & charmans
Chanta l'amour ; elle est votre modele ,
Vous possédez son esprit , ses talens ;
Chantez , aimez ; Phaon sera fidele.

J U I L L E T 1768. 17

Voilà, Madame, ce que je dirois si j'avois l'âge de vingt-un ans, mais j'en ai soixante-quatorze passés ; vous avez des beaux yeux sans doute ; cela ne peut être autrement, & j'ai presque perdu la vue ; vous avez le feu brillant de la jeunesse, & le mien n'est plus que de la cendre froide ; vous me ressuscitez, mais ce n'est que pour un moment, & le fait est que je suis mort.

C'est du fond de mon tombeau que je vous souhaite des jours aussi beaux que vos talens.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE VOLTAIRE.

A Ferney, pays de Gex, le 20 février.



COUPLETS chantés à Chantilli par le petit Moreau, âgé de treize ans, & qui n'a que trente pouces de haut.

A la suite de ces magnifiques fêtes que S. A. S. Mgr le Prince de Condé a données l'année dernière à Chantilli, on servit, pour le souper, au milieu d'une table de quarante couverts, un ananas factice qui tenoit lieu de dormant. Dès que le dessert fut disposé, cet ananas s'ouvrit & laissa voir le petit Moreau, vêtu en Amour, qui étoit assis au milieu ; l'enfant se leva & vint, en se promenant sur la table, chanter aux Dames, qui en faisoient l'ornement, les trois couplets suivans.

Sur l'air : *Il faut, quand on aime une fois*

Sous différens traits tour à tour
J'ai paru pour vous plaire ;
Mais à vos regards en ce jour
Je m'offre sans mystère ,
Reconnoissez en moi l'Amour
Qui cherche ici sa mere.

J U I L L E T 1768. 19

Mais dans mon cœur en ce moment
Je sens un trouble naître ,
Ici chaque objet est charmant :
Ah , que le tour est traître !
Maman ? (a) maman ? maman ? maman ?
Comment vous reconnoître.

Vous refusez de m'éclaircir ,
De me tracer mes routes ;
On se plaît à me voir souffrir ,
Chacun rit de mes doutes ;
Eh bien je vais vous en punir ,
En vous adoptant toutes.

Ces couplets sont de M. Poinfinet.

(a) En regardant successivement les Dames
qui étoient à table.



DIALOGUE entre Helene & Lucrece.

LUCRECE. **V**ous êtes donc cette Helene si fameuse par sa beauté ?

HELENE. Vous êtes donc cette Lucrece si renommée par sa vertu ?

LUCR. On dit que vous n'étiez pas moins galante que belle.

HEL. On dit que vous redoutiez moins de paroître laide que galante.

LUCR. Vous voyez que notre caractère différoit autant que notre destinée ?

HEL. Il me semble que notre destinée ne differe que de très-peu.

LUCR. Mais, si l'on m'a dit vrai, vous finîtes votre brillante carrière par être pendue.

HEL. Un poignard termina la vôtre.

LUCR. D'accord ; mais je me poignardai moi-même.

HEL. Je fus pendue par des femmes.

LUCR. Elles vengeoient sur vous l'honneur du sexe, flétri par toutes vos aventures.

HEL. Elles satisfaisoient encore plus leur jalousie. Mais vous, sage Lucrece,

n'aviez-vous pas aussi votre sexe à venger ?

LUCR. Non ; je n'écoutai que ma délicatesse : je me punis du crime de Tarquin.

HEL. C'étoit lui qu'il eût fallu punir.

LUCR. Devois-je survivre à cet outrage ? Il y a plus , je voulois me garantir même du soupçon.

HEL. C'est ce que vous n'avez pas fait.

LUCR. Que dites-vous ? Rome conserve pour moi la plus extrême vénération. Par-tout on me cite comme un exemple de fidélité conjugale.

HEL. Et cet exemple fut-il souvent imité ?

LUCR. Que m'importe ? Voudriez-vous que toutes les Romaines fussent des Lucreces ?

HEL. Je doute que vous le souhaitiez vous-même. Votre mort seroit perdue pour vous , si beaucoup de femmes se tuoient en pareil cas.

LUCR. Je n'ai point appris qu'on m'ait souvent imitée ; mais je sais que Rome me respecte.

HEL. J'ai pourtant vu quelques ombres romaines déroger à ce profond respect. Elles m'ont appris qu'on y dérogeoit encore plus à Rome. Peu de femmes y font votre éloge , & les hommes trouvent que vous vous êtes tuée un peu tard,

22 MERCURE DE FRANCE.

LUCR. Seroit-il possible ?

HEL. Rien de plus certain.

LUCR. Peuple ingrat ! . . . Je ne me suis cependant tuée que pour mériter son estime.

HEL. Ce moyen n'est pas toujours efficace. De deux choses l'une : ou vous étiez d'accord avec Tarquin , ou Tarquin usa de violence envers vous. Dans le premier cas , votre mort n'empêcha rien. Dans le second , il falloit braver celle dont on vous menaçoit ; elle vous eût épargné l'embaras de vous la donner vous-même , & Collatin , votre époux , n'auroit eu qu'un motif d'affliction au lieu de deux que vous lui laissâtes.

LUCR. C'est exiger beaucoup de présence d'esprit . . . Je vous croyois moins sévère dans vos décisions.

HEL. Je vous juge en Lucrece.

LUCR. Ce n'est pas ainsi , du moins , qu'il faut vous juger. Comment justifieriez-vous tant de coupables aventures ? elles remontent jusqu'à votre enfance. A peine vous en sortiez quand Thésée vous enleva.

HEL. Eh ! c'est ce qui doit faire mon excuse. Pouvois-je , à treize ans , résister à Thésée ? D'ailleurs , vous savez qu'aucune femme ne lui résistoit ,

LUCR. Résistâtes-vous mieux à Pâris ?

HEL. Ah ! Lucrece ! si Tarquin lui eût ressemblé !

LUCR. Tarquin pouvoit en valoir d'autres. . . . Mais revenons à vous. Que de malheurs votre coquetterie n'a-t-elle pas causés aux Troyens, & même aux Grecs ?

HEL. Votre vertu fut-elle moins funeste aux Romains & à l'univers entier ?

LUCR. Ma mort fut le signal de la liberté pour la ville qui m'avoit vu naître. Votre enlèvement causa la ruine de celle qui vous avoit reçue.

HEL. Ecoutez, ma chère Lucrece : la politique ne fut jamais mon fort ; jamais ni Thésée, ni Pâris ne m'en donnerent de leçons. J'étois belle, j'eus l'âme tendre, je fus vivement sollicitée ; voilà ce qui détermine presque toujours en pareil cas. Pourquoi attribuer à une femme qui cède, un autre motif que l'attrait de céder ? Celui-là me semble plus naturel que tout autre.

LUCR. Il n'en est pas moins vrai que si vous eussiez résisté au fils de Priam, cent mille Grecs n'eussent pas péri, & que Troie existeroit encore.

HEL. Il est encore plus vrai que si vous eussiez dissimulé l'entreprise de Tarquin,

24 MERCURE DE FRANCE.

Rome n'eût pas été en proie aux guerres civiles, & le monde n'eût pas été ravagé. Votre mort fastueuse fit naître aux Romains la dangereuse fantaisie d'être libres, & ensuite celle de mettre aux fers toutes les autres nations. Vous me parlez de Troie : Sophonisbe vous parlera de Carthage. Mes défenseurs périrent presque tous : vos vengeurs eurent à peu près le même sort. En un mot, le coup de poignard que vous vous donnâtes, avec tant d'appareil, a couvert de sang l'Europe, l'Asie & l'Afrique.

LUCR. J'en ai plus d'une fois gémi. Cependant je ne croirai jamais que la vertu soit aussi dangereuse que le vice.

LUCR. Il est fâcheux pour Lucrece d'être ainsi moralisée par Helene.

HEL. Je vous parle raison. C'est un privilège dont jouissent toutes les ombres. Elles n'ont plus ni préjugés qui les trompent, ni passions qui les égarent. Elles n'ont plus rien à se disputer sur les faits ; il leur est facile de s'accorder sur les opinions.

LUCR. Au moins avouerez-vous qu'il y eut trop d'éclat dans vos foiblesses ?

HEL. Oui ; mais convenez vous-même qu'il y eut trop de faste dans votre vertu.

Par M. de la Dixmerie.

LE

LE Dervis voyageur. Fable orientale.

CERTAIN Dervis voyageoit en Asie,
 Et voyageoit avec peu d'attirail.
 Sur sa route, il découvre un superbe sérail
 Qu'il prend pour une hôtellerie.
 Il s'y glisse, & déjà le modeste reclus,
 Sur un tapis superbe étendant sa besace,
 Nonchalamment à son aise s'y place.
 On murmure, on s'écrie, on veut lui courir sus.
 Il paroît sourd à la menace.
 Le Prince vient lui-même, attiré par le bruit,
 Et du Dervis tranquille admire l'attitude.
 Quel sujet, lui dit-il, en ces lieux vous conduit ?
 L'autre répond : ma lassitude.
 Ce *caravanserai* * m'offre fort à propos
 Les moyens de goûter un sommeil nécessaire,
 Bon soir. Le Roi sourit à ce naïf propos.
 Vous vous trompez, révérend père,
 Reprit-il ; ce séjour n'est point un hôpital,
 Voyez cette magnificence ;
 La trouve-t-on dans un réduit bannal ?
 Eh ! de grace, repart notre humble Révérence,

* Nom d'une espèce d'hôtellerie asiatique où les voyageurs peuvent séjourner gratuitement.

Vol. I.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Répondez-moi : d'un si riche séjour

Quels ont été les premiers maîtres ?

— Il fut bâti par mes ancêtres ,

Qui l'ont habité tour à tour.

— Après eux ? — Il fut à mon pere.

— Et ce pere vous l'a transmis ?

— Sans doute ; & je prétends le transmettre à mon
fils.

— Et lui , sans doute , aux siens ? — C'est comme
je l'espère ;

Et que son petit-fils , au gré de mes souhaits ,

A ses descendans satisfaits.

J'entends , dit le Dervis , vos projets sont fort
sages.

Mais , seigneur , un séjour condamné pour jamais

A loger tous ces personnages

Est une hôtellerie , & non point un palais.

Par le même.

*A M. Saurin , sur le rôle de Mde Boverlei
dans sa tragédie du même nom.*

SAURIN , cette femme si belle ,

Ce cœur si pur , si vertueux ,

A-tous ses devoirs si fidelle ,

De ton esprit n'est point l'enfant heureux :

Tu l'as bien peint ; mais le modele

Vit dans ton âme & sous tes yeux.

C O N T E (1).

LE vieux Bélus , roi de Babylone, se croyoit le premier homme de la terre, car tous ses courtisans le lui disoient & ses historiographes le lui prouvoient. Ce qui pouvoit excuser en lui ce ridicule, c'est qu'en effet ses prédécesseurs avoient bâti Babylone plus de trente mille ans avant lui, & qu'il l'avoit embellie. Mais, ce qu'il y avoit de plus admirable à Babylone, ce qui éclipsoit tout le reste, étoit la fille unique du roi, nommée *Formosante*. Aussi Bélus étoit plus fier de sa fille que de son royaume. Elle avoit dix-huit ans ; il lui falloit un époux digne d'elle : mais où le trouver ? Un ancien oracle avoit ordonné que *Formosante* ne pourroit appartenir qu'à celui qui tendroit l'arc de Nembrod.

(1) Ce conte , très-moderne , est réduit. On a fait une miniature d'un grand tableau ; en conservant néanmoins les touches précieuses du maître, & en employant, autant qu'il est possible, les traits d'imagination, les saillies d'esprit, les pensées philosophiques, & l'art par lequel l'auteur fait à-la fois amuser, instruire & intéresser.

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Il devoit sur-tout avoir beaucoup d'esprit ; être le plus vertueux des hommes , & posséder la chose la plus rare qui fût dans l'univers.

Il se présenta trois rois , le Pharaon d'Egypte , le Shac des Indes , & le grand Kan des Scytes. Bélus assigna le jour & le lieu du combat à l'extrémité de son parc. On dressa autour de la lice un amphithéâtre de marbre ; vis-à-vis de l'amphithéâtre étoit le trône du roi , qui devoit paroître avec Formosante accompagné de toute sa cour.

Bélus fit conduire les trois monarques sur des trônes qui leur étoient préparés , & tirer au sort à qui essaieroit le premier l'arc de Nembrod. On mit dans un casque d'or les noms des trois prétendants. Celui du roi d'Egypte sortit le premier ; ensuite parut le nom du roi des Indes. Le roi Scythe , en regardant l'arc & ses rivaux , ne se plaignit point d'être le troisième.

Comme on alloit commencer ces essais , qui devoient décider de la destinée de Formosante , un jeune inconnu , monté sur une licorne , accompagné de son valet monté de même , & portant sur le poing un gros oiseau , se présenta à la barrière.

Les gardes furent surpris de voir en cet équipage une figure qui avoit l'air de la divinité ; c'étoit , comme on a dit depuis , le visage d'Adonis sur le corps d'Hercule ; c'étoit la majesté avec les grâces. Toutes les femmes de la cour fixerent sur lui des regards étonnés. Formosante elle-même , qui baissoit toujours les yeux , les releva & rougit : les trois rois pâlirent : tous les spectateurs , en comparant Formosante avec l'inconnu , s'écrioient : il n'y a dans le monde que ce jeune homme qui soit aussi beau que la princesse. On l'introduisit dans le premier rang de l'amphithéâtre , lui , son valet , ses deux licornes & son oiseau.

Les épreuves commencerent ; on tira de son étui d'or l'arc de Nembrod. Le grand maître des cérémonies le présenta au roi d'Egypte. Ce prince descend au milieu de l'arene ; il essaie , il épuise ses forces ; il fait des contorsions qui excitent le rire de l'amphithéâtre , & qui font même sourire Formosante. Son grand aumônier s'approcha de lui : « que Votre
» Majesté , lui dit-il , renonce à ce vain
» honneur , qui n'est que celui des mus-
» cles & des nerfs. Vous triompherez dans
» tout le reste. La princesse de Babylone

30 MERCURE DE FRANCE.

» doit appartenir au Prince qui a le plus
» d'esprit , & vous avez deviné des
» énigmes : elle doit épouser le plus ver-
» tueux ; vous l'êtes , puisque vous avez
» été élevé par les prêtres ». Vous avez rai-
son , dit le roi ; & il se remit sur son
trône.

On alla mettre l'arc entre les mains du
roi des Indes. Il eut des ampoules pour
quinze jours , & se consola en présumant
que le roi des Scythes ne feroit pas plus
heureux. Le Scythe mania l'arc à son tour ;
& ne put venir à bout de le tendre. Alors
le jeune homme descendit dans l'arene ;
il prit une fleche , l'ajusta sur la corde ,
rendit l'arc de Nembrod , & fit voler la
fleche bien au delà des barrières. Il tira
ensuite de sa poche une petite lame d'y-
voire , écrivit sur cette lame , avec une
aiguille d'or , attacha la tablette d'yvoire
à l'arc , & présenta le tout à la princesse
avec une grace qui ravissoit tous les assis-
tans. Puis il alla modestement se remettre
à sa place , entre son oiseau & son valet.
Babylone entiere étoit dans la surprise.
Les trois rois étoient confondus ; & l'in-
connu ne paroissoit pas s'en appercevoir.
Formosante fut encore plus étonnée , en
lisant sur la tablette d'yvoire , attachée à

l'arc, ces petits vers en beau langage
chaldéen.

- « L'arc de Nembrod est celui de la guerre ;
- » L'arc de l'amour est celui du bonheur ;
- » Vous le portez. Par vous ce dieu vainqueur
- » Est devenu le maître de la terre.
- » Trois rois puissans, trois rivaux aujourd'hui,
- » Osent prétendre à l'honneur de vous plaire ;
- » Je ne sais pas qui votre cœur préfère ;
- » Mais l'univers sera jaloux de lui. »

Bélus envoya son grand écuyer complimenter l'inconnu, & lui demander s'il étoit souverain ou fils de souverain. Tandis qu'il avançoit vers l'amphithéâtre pour s'acquitter de sa commission, arriva sur une licorne un valet qui, adressant la parole au jeune homme, lui dit : Ormar, votre pere, touche à l'extrémité de sa vie, & je suis venu vous en avertir. L'inconnu leva les yeux au ciel, versa des larmes, & ne répondit que par ce mot *partons*.

Le grand écuyer demanda au valet de quel royaume étoit souverain le pere de ce jeune héros. Le valet répondit : « son » pere est un vieux berger qui est fort » aimé dans le canton ». Pendant ce court entretien l'inconnu étoit déjà monté sur sa licorne : il dit au grand écuyer, sei-

B iv

gneur, daignez me mettre aux pieds de Bélus & de sa fille. Je lui laisse cet oiseau, & j'ose la supplier d'en avoir grand soin, il est unique comme elle. En achevant ces mots il partit comme un éclair : ses deux valets le suivirent, & on les perdit de vue.

Bélus assembla son conseil sur le mariage de la belle Formosante ; & voici comme il parla en grand politique. Je suis vieux, je ne fais plus que faire, ni à qui donner ma fille. Celui qui la méritoit n'est qu'un vil berger. Je vais encore consulter l'oracle ; en attendant délibérez, & nous concluons suivant ce que l'oracle aura dit. Alors il va dans sa chapelle ; l'oracle lui répond en peu de mots : *ta fille ne sera mariée que quand elle aura couru le monde.*

Tous les ministres avoient un profond respect pour les oracles ; mais ils trouvèrent que rien n'étoit plus indécent pour une fille, & sur-tout pour celle du grand roi de Babylone, que d'aller courir sans savoir où ; que c'étoit le vrai moyen de n'être point mariée, ou de faire un mariage clandestin, honteux & ridicule.

Formosante avoit fait placer à côté de son lit un petit oranger dans une caisse d'argent pour y faire reposer son oiseau. Ses rideaux étoient fermés, mais elle

n'avoit nulle envie de dormir ; son cœur & son imagination étoient trop éveillés. Le charmant inconnu étoit devant ses yeux ; elle le voyoit tirant une fleche avec l'arc de Nembrod ; elle récitait son madrigal ; enfin elle le voyoit s'échapper de la foule monté sur sa licorne ; alors elle éclatoit en sanglots ; elle s'écrioit avec larmes, je ne le reverrai donc plus, il ne reviendra pas. Il reviendra , Madame , lui répondit l'oiseau , du haut de son oranger ; peut-on vous avoir vue & ne pas vous revoir ? O ciel ! ô puissances éternelles ! mon oiseau parle le pur chaldéen ! En disant ces mots elle tira ses rideaux , lui tend les bras , se met à genoux sur son lit : — êtes-vous un dieu descendu sur la terre ? si vous êtes un dieu rendez-moi ce beau jeune homme. Je ne suis qu'une volatile , lui répliqua l'autre , mais je naquis dans le temps que toutes les bêtes parloient encore. Je n'ai pas voulu parler devant le monde de peur que vos dames d'honneur ne me prissent pour un sorcier : je ne veux me découvrir qu'à vous.

— Et où est le pays de mon cher inconnu ? quel est le nom de ce héros ? comment se nomme son empire ?

— Son pays , Madame , est celui des Gan.

34 MERCURE DE FRANCE.

garides, peuple vertueux & invincible qui habite la rive orientale du Gange. Le nom de mon ami est *Amazan*. Il n'est pas roi, & je ne fais même s'il voudroit l'être. Il est berger, mais n'allez pas vous imaginer que ces bergers ressemblent aux vôtres, qui, couverts à peine de lambeaux déchirés, gardent des moutons infiniment mieux habillés qu'eux; qui gémissent sous le fardeau de la pauvreté, & qui paient à un exacteur la moitié des gages chétifs qu'ils reçoivent de leurs maîtres. Les bergers Gangarides, nés tous égaux, sont les maîtres des troupeaux innombrables qui couvrent leurs prés éternellement fleuris. Telle est la patrie de mon cher *Amazan*; c'est-là que je demeure; j'ai autant d'amitié pour lui, qu'il vous a inspiré d'amour. Si vous m'en croyez, nous partirons ensemble, & vous irez lui rendre sa visite.

Vraiment, mon oiseau, vous faites-là un joli métier; répondit en souriant la princesse, qui brûloit d'envie de faire le voyage, & qui n'osoit le dire. Je fers mon ami, dit l'oiseau; &, après le bonheur de vous aimer, le plus grand est celui de servir vos amours.

Formosante ne savoit plus où elle en étoit. Elle passa toute la nuit à parler

d'Amazan. Elle ne l'appelloit plus que son berger ; & c'est depuis ce temps-là que les noms de berger & d'amant sont toujours employés l'un pour l'autre chez quelques nations.

Enfin le sommeil ferma leurs yeux , & livra Formosante à la douce illusion des songes envoyés par les dieux , qui surpassent quelquefois la réalité même. Elle ne s'éveilla que très-tard. Il étoit petit jout chez elle , quand le roi son pere entra dans sa chambre.

Ma chere fille, vous n'avez pu trouver hier un mari comme je l'espérois ; il vous en faut un pourtant ; le salut de mon empire l'exige. J'ai consulté l'oracle , qui , comme vous savez , ne ment jamais , & qui dirige toute ma conduite. Il m'a ordonné de vous faire courir le monde. Il faut que vous voyagiez. Ah ! chez les Gangarides sans doute , dit la princesse ; & en prononçant ces mots qui lui échappoient , elle sentit bien qu'elle disoit une sottise. Le Roi , qui ne favoit pas un mot de géographie , lui demanda ce qu'elle entendoit par des Gangarides. Elle trouva aisément une défaite. Le roi lui apprit qu'il falloit faire un pèlerinage ; qu'il avoit nommé les personnes de sa suite , le doyen des

36 MERCURE DE FRANCE.

conseillers d'état, le grand aumônier, une dame d'honneur, un médecin, un apothicaire & son oiseau, avec tous les domestiques convenables.

Formosante, qui n'étoit jamais sortie du palais du roi son pere, fut ravie d'avoir un pèlerinage à faire. Qui sait, disoit-elle tout bas à son cœur, si les dieux n'inspireront pas à mon cher Gangaride le même desir d'aller à la même chapelle, & si je n'aurai pas le bonheur de revoir le pèlerin ? Elle remercia tendrement son pere, en lui disant qu'elle avoit eu toujours une secrète dévotion pour le saint chez lequel on l'envoyoit. Elle alla ensuite se promener dans les jardins avec son cher oiseau, qui, pour l'amuser, vola d'arbre en arbre en étalant sa superbe queue & son divin plumage. Le roi d'Egypte sortoit de table ; il étoit chaud de vin, pour ne pas dire yvre ; il demanda un arc & des fleches à un de ses pages. Ce prince étoit à la vérité l'archer le plus mal adroit de son royaume : quand il tiroit au blanc, la place où l'on étoit le plus en sûreté étoit le but où il visoit. Mais le bel oiseau, en volant aussi rapidement que la fleche, se présenta lui-même au coup & tomba tout sanglant entre les bras de

Formosante. L'Egyptien, en riant d'un
 fort rire, se retira. La princesse perça le
 ciel de ses cris, fondit en larmes, se meur-
 trit les joues & la poitrine. L'oiseau mou-
 rant lui dit tout bas, brûlez-moi, & ne
 manquez pas de porter mes cendres vers
 l'Arabie heureuse, & de les exposer au
 soleil sur un petit bûcher de gérosle & de
 canelle. Après avoir proféré ces paroles
 il expira. Formosante resta long-temps
 évanouie, & ne revit le jour que pour
 éclater en sanglots. Son pere, partageant
 sa douleur, & faisant des imprécations
 contre le roi d'Egypte, ne douta pas que
 cette aventure n'annonçât un avenir sinis-
 tre. Sa fille éplorée fit rendre à l'oiseau les
 honneurs funebres qu'il avoit ordonnés,
 & résolut de le porter en Arabie au péril
 de ses jours. Il fut brûlé dans du lin incombustible, avec l'oranger sur lequel il avoit
 couché : elle en recueillit la cendre dans
 un petit vase d'or. Ensuite elle se mit en
 route à trois heures du matin, se flattant
 bien qu'elle pourroit aller en Arabie exé-
 cuter les dernieres volontés de son oiseau.
 Elle suivoit le chemin de Bassora. A la
 troisieme couchée, à peine étoit-elle en-
 trée dans une hôtellerie, qu'elle apprit que
 le roi d'Egypte y entroit aussi. Instruit de

38 MERCURE DE FRANCE.

la marche de la princesse par ses espions ; il l'avoit suivie accompagné d'une nombreuse escorte. Il monte dans la chambre de la belle Formosante, & lui dit : mademoiselle, c'est vous précisément que je cherchois ; vous avez fait très-peu de cas de moi lorsque j'étois à Babylone ; il est juste de punir les dédaigneuses & les capricieuses ; vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de souper avec moi ce soir, & je me conduirai avec vous, selon que j'en ferai content.

Formosante vit bien qu'elle n'étoit pas la plus forte ; elle savoit que le bon esprit consiste à se conformer à sa situation ; elle prit le parti de se délivrer du roi d'Egypte par une innocente adresse : elle le regarda du coin de l'œil ; ce qui plusieurs siècles après s'est appelé *lorgner* ; & voici comme elle lui parla, avec une modestie, une grace, une douceur, un embarras, & une foule de charmes qui auroient rendu fou le plus sage des hommes, & aveuglé le plus clair-voyant.

Je vous avoue, monsieur, que je baisai toujours les yeux devant vous quand vous fîtes l'honneur au roi, mon pere, de venir chez lui. Je craignois, mon cœur, je craignois ma simplicité trop naïve : je

tremblois que mon pere & vos rivaux ne s'apperçussent de la préférence que je vous donnois, & que vous méritiez si bien ; je puis à présent me livrer à mes sentimens. Vos propositions m'ont enchantée ; j'ai déjà soupé avec vous chez le roi, mon pere, j'y souperai bien encore ici. J'ai d'excellent vin de Chiras, je veux vous en faire goûter ; tout ce que je vous demande c'est de permettre que mon apothicaire vienne me parler ; les filles ont toujours de certaines petites incommodités qui demandent de certains soins, comme vapeurs de tête, battemens de cœur, coliques, étouffemens, auxquels il faut mettre un certain ordre dans de certaines circonstances ; en un mot, j'ai un besoin pressant de mon apothicaire, & j'espère que vous ne me refuserez pas cette légère marque d'amour.

— Je vais ordonner qu'il vienne vous parler en attendant le souper ; je conçois que vous devez être un peu fatiguée du voyage ; vous devez aussi avoir besoin d'une femme de chambre ; vous pouvez faire venir celle qui vous agréera davantage ; j'attendrai ensuite vos ordres & votre commodité. Il se retira ; l'apothicaire & la femme de chambre, nommée Iris, arrivèrent. La princesse

40. MERCURE DE FRANCE.

avoit en elle une entière confiance ; elle lui ordonna de faire apporter six bouteilles de vin de Chiras pour le souper , & d'en faire boire de pareil à toutes les sentinelles ; puis elle recommanda à l'apothicaire de faire mettre dans toutes les bouteilles certaines drogues de sa pharmacie qui faisoient dormir les gens 24 heures , & dont il étoit toujours pourvu. Elle fut ponctuellement obéie , le souper fut très-gai , le roi vida les bouteilles : la femme de chambre eut soin d'en faire boire aux domestiques qui avoient servi. Pour la princesse , elle eut grande attention de n'en point boire , disant que son médecin l'avoit mise au régime. Tout fut bientôt endormi.

Formosante s'étant munie de son urne & de ses pierrieres , sortit de l'hôtellerie à travers les sentinelles qui dormoient comme leur maître. La suivante avoit eu soin de faire tenir à la poste des chevaux prêts. Les deux fugitives arriverent en vingt-quatre heures à Bassora , avant que le roi fût éveillé : Elles fréterent au plus vite un vaisseau , qui les porta , par le détroit d'Ormus , dans l'Arabie heureuse. Dès que la princesse se vit dans cette terre , son premier soin fut de rendre à son cher oiseau les honneurs funebres : ses belles mains

dresserent un petit bûcher de gérofle & de canelle. Quelle fut sa surprise lorsqu'ayant répandu les cendres de l'oiseau sur ce bûcher, elle le vit s'enflammer de lui-même ! Tout fut bientôt consumé, il ne parut à la place des cendres qu'un gros œuf, dont elle vit sortir son oiseau plus brillant qu'il ne l'avoit jamais été. Je vois bien, lui dit-elle, que vous êtes le phénix dont on m'avoit tant parlé. Songez que les premières paroles que vous m'avez dites à Babylone me flatterent de l'espérance de revoir mon cher berger ; il faut absolument que nous allions ensemble chez les Gangarides. C'est bien mon dessein, dit le phénix, il faut aller trouver Amazan par le plus court chemin, c'est-à-dire par les airs. Il y a, dans l'Arabie heureuse, deux griffons mes amis intimes, je vais leur écrire, par la poste aux pigeons ; ils viendront avant la nuit. Nous aurons tout le tems de vous faire travailler un petit canapé commode. Vous serez très-à votre aise dans cette voiture, avec votre demoiselle. Les deux griffons sont les plus vigoureux de leur espèce ; chacun d'eux tiendra un bras du canapé entre ses griffes. Le canapé fut achevé en quatre heures. Formosante & Irla s'y placèrent ; les deux

42 MERCURE DE FRANCE.

griffons l'enleverent comme une plume. Le phénix tantôt voloît auprès , tantôt se perchoit sur le dossier. Les deux griffons cinglerent vers le Gange , avec la rapidité d'une fleche qui fend les airs. Le phénix fit arrêter la voiture devant la maison d'Amazan , il demanda à lui parler ; mais il y avoit trois heures qu'il en étoit parti , fans qu'on scût où il étoit allé. Il n'y a point de termès , dans la langue même des Gangarides , qui puissent exprimer le désespoir dont Formosante fut accablée. Le phénix demanda aux domestiques , si on pouvoit saluer la mere d'Amazan ? Ils répondirent que son mari étoit mort l'avant-veille , & qu'elle ne voyoit personne. Le phénix , qui avoit du crédit dans la maison , ne laissa pas de faire entrer la princesse. Formosante lui fit d'abord ses tristes complimens sur la mort de son mari. Hélas ! dit la veuve , vous devez vous intéresser à sa perte plus que vous ne pensez. J'en suis touchée sans doute , dit Formosante ; il étoit le pere de A ces mots elle pleura. Je n'étois venue que pour lui , & à travers bien des dangers. J'ai quitté pour lui mon pere , & la plus brillante cour de l'univers. La mere lui dit alors : Madame , lorsque le roi d'Egypte

vous ravissoit , lorsque vous soupiez avec lui dans un cabaret sur le chemin de Bassora , lorsque vos belles mains lui versôient du vin de Chiras , vous souvenez-vous d'avoir vu un merle qui voltigeoit dans la chambre ? Vraiment oui , vous m'en rappelez la mémoire , je n'y avois pas fait d'attention ; mais en recueillant mes idées , je me souviens très-bien qu'au moment que le roi d'Égypte se leva de table pour me donner un baiser , le merle s'envola par la fenêtre en jettant un grand cri , & ne reparut plus.

Hélas ! Madame , reprit la mere d'Amazan , voilà ce qui fait précisément le sujet de nos malheurs. Mon fils avoit envoyé le merle s'informer de l'état de votre santé & de tout ce qui se passoit à Baby-lone ; il comptoit revenir bientôt se mettre à vos pieds & vous consacrer sa vie. Le merle , saisi d'une juste indignation , s'envola en maudissant vos funestes amours ; il est revenu aujourd'hui ; il a tout conté. Mon fils ne pourra survivre à la douleur que lui a causée votre baiser donné au roi d'Égypte.

Ah ! s'écria la belle Formosante , je jure que ce baiser funeste , loin d'être criminel , étoit la plus forte preuve d'amour que je

44 MERCURE DE FRANCE.

pûsse donner à votre fils. Je désobéissois à mon pere pour lui ; j'allois pour lui de l'Euphrate au Gange ; tombée entre les mains de l'indigne Pharaon d'Égypte , je ne pouvois lui échapper qu'en le trompant. J'en atteste les cendres & l'ame du phénix qui étoient alors dans ma poche ; il peut me rendre justice.

Le phénix justifia la princesse du crime que lui imputoit le merle , d'avoir donné , par amour , un baiser au roi d'Égypte ; mais il falloit détromper Amazan & le ramener. Il envoya des oiseaux sur tous les chemins ; il met en campagne les licornes ; on lui rapporte enfin qu'Amazan a pris la route de la Chine. Eh bien , allons à la Chine , s'écria la princesse , le voyage n'est pas long.

Le phénix commanda sur le champ un carrosse à six licornes ; la mere fournit deux cents cavaliers , & fit présent à la princesse de quelques milliers des plus beaux diamans du pays.

Les licornes en moins de huit jours amenèrent Formosante , Irla & le phénix à Cambalu , capitale de la Chine.

Dès que l'empereur eut appris que la princesse de Babylone étoit à une porte de la ville , il lui dépêcha quatre mille man-

darins en robes de cérémonies ; tous se prosternerent devant elle , & lui présenterent chacun un compliment écrit en lettres d'or , sur une feuille de soie pourpre. Formosante leur dit que si elle avoit quatre mille langues , elle ne manqueroit pas de répondre sur le champ à chaque mandarin ; mais que n'en ayant qu'une , elle les prioit de trouver bon qu'elle s'en servît pour les remercier tous en général. Ils la conduisirent respectueusement chez l'empereur.

C'étoit le monarque de la terre le plus juste , le plus poli & le plus sage. Ce fut lui qui le premier laboura un petit champ de ses mains impériales , pour rendre l'agriculture respectable à son peuple. Il établit le premier des prix pour la vertu. Les loix , par-tout ailleurs , étoient honteusement bornées à punir les crimes.

L'empereur de la Chine en dînant tête à tête avec la princesse de Babylone , eut la politesse de bannir l'embarras de toute étiquette gênante ; elle lui présenta le phénix , qui se percha sur son fauteuil. Formosante , sur la fin du repas , lui confia ingénument le sujet de son voyage , & le pria de faire chercher dans Cambalu le bel Amazan , dont elle lui conta l'aven-

46 MERCURE DE FRANCE.

ture, sans lui rien cacher de la fatale passion dont son cœur étoit enflammé pour ce jeune héros. A qui en parlez-vous, lui dit l'empereur? Il m'a fait le plaisir de venir dans ma cour, il m'a enchanté, cet aimable Amazan. Il est vrai qu'il est profondément affligé; mais ses graces n'en sont que plus touchantes. Aucun de mes favoris n'a plus d'esprit que lui; nul mandarin de robe n'a de plus vastes connoissances; nul mandarin d'épée n'a l'air plus martial & plus héroïque; son extrême jeunesse donne un nouveau prix à tous ses talens. Ah! Monsieur, lui dit Formosante, avec un air enflammé, & un ton de reproche, pourquoi ne m'avez-vous pas fait dîner avec lui? Vous me faites mourir; envoyez-le prier tout à l'heure. Madame, il est parti ce matin, & il n'a point dit dans quelle contrée il portoit ses pas.

Une princesse du sang, des plus aimables, s'est éprise de passion pour lui, & lui a donné un rendez-vous chez elle à midi; il est parti au point du jour, & il a laissé ce billet qui a coûté bien des larmes à ma parente.

« Belle princesse du sang de la Chine,
vous méritez un cœur qui n'ait jamais

„ éré qu'à vous ; j'ai juré aux dieux im-
 „ mortels de n'aimer jamais que Formo-
 „ sante , princesse de Babylone , & de lui
 „ apprendre comment on peut dompter
 „ ses desirs dans ses voyages ; elle a eu le
 „ malheur de succomber avec un indigne
 „ roi d'Égypte : je suis le plus malheureux
 „ des hommes : j'ai perdu mon pere & le
 „ phénix , & l'espérance d'être aimé de
 „ Formosante. J'ai quitté ma mere affli-
 „ gée , ma patrie , ne pouvant vivre un
 „ moment dans les lieux où j'ai appris
 „ que Formosante en aimoit un autre que
 „ moi. J'ai juré de parcourir la terre &
 „ d'être fidelle ; vous me mépriseriez , &
 „ les dieux me puniroient , si je violois
 „ mon serment : prenez un amant , Ma-
 „ dame , & soyez aussi fidelle que moi.

Ah ! laissez-moi cette étonnante lettre ,
 dit la belle Formosante , elle sera ma con-
 solation ; je suis heureuse dans mon infor-
 tune. Amazan m'aime , Amazan renonce
 pour moi à la possession des princesses de
 la Chine ; il me donne un grand exem-
 ple : le phénix fait que je n'en avois pas
 besoin ; il est bien cruel d'être privé de
 son amant pour le plus innocent des bai-
 sers donné par pure fidélité ; mais enfin ,
 où est-il allé ? quel chemin a-t-il pris ?

48 MERCURE DE FRANCE.

Daignez me l'enseigner & je pars. L'empereur de la Chine lui répondit qu'il croyoit, sur les rapports qu'on lui avoit faits, que son amant avoit suivi une route qui menoit dans l'empire des Cimmériens. Aussi-tôt les licornes furent attelées, & la princesse, après les plus tendres complimens, prit congé de l'empereur avec le phénix, sa femme de chambre Irla, & toute sa suite.

Bientôt ils arriverent dans la capitale des Cimmériens, que l'impératrice regnante faisoit embellir. Mais elle n'y étoit pas, elle voyageoit alors des frontieres de l'Europe à celles de l'Asie, pour connoître ses états par ses yeux, pour juger des maux, porter les remedes, pour accroître les avantages, pour semer l'instruction.

Un des principaux officiers de cette ancienne capitale, instruit de l'arrivée de la Babylonienne & du phénix, s'empressa de rendre ses hommages à la princesse, & de lui faire les honneurs du pays, bien sûr que sa maîtresse, qui étoit la plus polie & la plus magnifique des reines, lui sauroit gré d'avoir reçu une si grande dame avec les mêmes égards qu'elle auroit prodigués elle-même.

Le phénix lui avoua qu'il avoit autrefois

fois voyagé chez les Cimmériens , qu'il ne reconnoissoit plus le pays. Comment de si prodigieux changemens, disoit-il, ont-ils pu être opérés dans un temps si court ? Il n'y a pas trois cents ans, que je vis la nature sauvage dans toute son horreur ; j'y trouve aujourd'hui les arts, la splendeur, la gloire & la politesse. Un seul homme a commencé ce grand ouvrage, répondit le Cimmérien ; une femme l'a perfectionné ; une femme a été meilleure législatrice que l'Isis des Egyptiens, & la Cérès des Grecs.

Notre impératrice embrasse des projets entierement opposés ; elle considere son vaste état sur lequel tous les méridiens viennent se joindre, comme devant correspondre à tous les peuples qui habitent sous ces différens méridiens. Elle a lié sa nation à toutes les nations du monde ; & les Cimmériens vont regarder le Scandinavien & le Chinois comme leurs freres. Ainsi elle a mérité le titre de mere de la patrie ; & elle aura celui de bienfaitrice du genre humain.

Le phénix demanda des nouvelles de son ami Amazan ; le Cimmérien lui conta les mêmes choses qu'on avoit dites à la princesse chez les Chinois. Amazan s'enfuyoit de toutes les cours qu'il visitoit,

50 MERCURE DE FRANCE.

fitôt qu'une dame lui avoit donné un rendez-vous, auquel il craignoit de succomber. Le phénix instruisit bientôt Formosante de cette nouvelle marque de fidélité qu'Amazan lui donnoit, fidélité d'autant plus étonnante, qu'il ne pouvoit pas soupçonner que sa princesse en fût jamais informée.

Il étoit parti pour Scandinavie. Ce fut dans ces climats, que des spectacles nouveaux frappèrent encore ses yeux : ici la royauté & la liberté subsistoient ensemble, par un accord qui paroît impossible dans d'autres états : les agriculteurs avoient part à la législation, aussi bien que les grands du royaume ; & un jeune prince donnoit les plus grandes espérances d'être digne de commander à une nation libre. Là c'étoit quelque chose de plus étrange ; le seul roi qui fût despotique de droit sur la terre, par un contrat formel avec son peuple, étoit en même temps le plus jeune & le plus juste des rois.

Chez les Sarmates, Amazan vit un philosophe sur le trône ; on pouvoit l'appeller le roi de l'anarchie ; car il étoit le chef de cent mille petits rois, dont un seul pouvoit, d'un mot, anéantir les résolutions de tous les autres. Eole n'avoit pas plus de peine à contenir tous les vents qui se

combattent sans cesse, que ce monarque n'en avoit à concilier les esprits ; c'étoit un pilote environné d'un éternel orage ; & cependant le vaisseau ne se brisoit pas, car le prince étoit un excellent pilote.

En parcourant tous ces pays, si différens de sa patrie, Amazan refusoit constamment toutes les bonnes fortunes qui se présentoient à lui, toujours désespéré du baiser que Formosante avoit donné au roi d'Egypte, toujours affermi dans son inconcevable résolution de donner à Formosante l'exemple d'une fidélité unique & inébranlable. La princesse de Babylone, avec le phénix, le suivoit par-tout à la piste, & ne le manquoit jamais que d'un jour ou deux, sans que l'un se lassât de courir, & sans que l'autre perdît un moment à le suivre.

Amazan arriva chez les Bataves ; son cœur éprouva une douce satisfaction dans son chagrin, d'y retrouver quelque foible image du pays des heureux Gangarides ; la liberté, l'égalité, la propriété, l'abondance ; mais les dames du pays étoient si froides, qu'aucune ne lui fit d'avances, comme on lui en avoit fait par-tout ailleurs ; il n'eut pas la peine de résister. S'il avoit voulu attaquer ces dames, il les auroit toutes subjuguées l'une après l'autre

52 MERCURE DE FRANCE.

sans être aimé d'aucune ; mais il étoit bien éloigné de songer à faire des conquêtes.

Il avoit entendu parler avec tant d'éloges d'une certaine île nommée *Albion*, qu'il s'étoit déterminé à s'embarquer, lui & ses licornes, sur un vaisseau qui, par un vent favorable, l'avoit porté en quatre heures au rivage de cette terre, plus célèbre que Tyr & que l'île *Atlandide*. La belle *Formosante*, qui l'avoit suivi au bord de la *Duina*, de la *Vistule*, de l'*Elbe*, du *Vezer*, arrive enfin aux bouches du *Rhin*. Elle apprend que son cher amant a vogué aux côtes d'*Albion* ; elle loue deux vaisseaux pour se transporter, avec tout son monde, dans cette bienheureuse île, qui alloit posséder l'unique objet de tous ses desirs.

Un vent funeste s'éleva tout-à-coup, dans le moment même où le fidèle & malheureux *Amazan* mettoit pied à terre en *Albion* ; les vaisseaux de la princesse de *Babylone* ne purent démarer. Un serrement de cœur, une douleur amère, une mélancolie profonde saisirent *Formosante* ; elle se mit au lit dans sa douleur, en attendant que le vent changeât. Elle se faisoit lire par *Irla* des romans ; ce n'est pas que les *Baraves* en fussent faire ; mais, comme ils étoient les facteurs de l'univers, ils vendoient l'esprit des autres nations ainsi

que leurs denrées. La princesse fit acheter tous les contes que l'on avoit écrits chez les Aufoniens & chez les Welches. Irla lisoit, & la Princesse ne trouvoit rien dans la *Paysanne parvenue*, ni dans *Tan-say*, ni dans le *Sopha*, ni dans les *quatre Facardins*, qui eût le moindre rapport à ses aventures ; elle interrompoit à tout moment la lecture, pour demander de quel côté venoit le vent.

Cependant Amazan étoit déjà sur le chemin de la capitale d'Albion, dans son carrosse à six licornes, & rêvoit à sa princesse : il apperçut un équipage versé dans un fossé ; les domestiques s'étoient écartés pour aller chercher du secours ; le maître de l'équipage restoit tranquillement dans sa voiture, ne témoignant pas la plus légère impatience, & s'amusant à fumer. Il se nommoit Mylord Whatthen, ce qui signifie à peu près, Mylord *Qu'importe*, en la langue dans laquelle je traduis ces mémoires.

Amazan se précipita pour lui rendre service ; il releva tout seul la voiture, tant sa force étoit supérieure à celle des autres hommes. Mylord Qu'Importe se contenta de dire : voilà un homme bien vigoureux. Des rustres du voisinage étant accourus, se mirent en colère de ce qu'on

54 MERCURE DE FRANCE.

les avoit fait venir inutilement , & s'em-
prirent à l'étranger ; ils le menacerent en
l'appellant *chien d'étranger* , & ils voulurent le battre.

Amazan en saisit deux de chaque main ,
& les jeta à vingt pas ; les autres le respectèrent , le saluerent , lui demanderent pour boire ; il leur donna plus d'argent qu'ils n'en avoient jamais vu. Mylord Qu'Importe lui dit , je vous estime ; venez dîner avec moi dans ma maison de campagne , qui n'est qu'à trois milles : il monta dans la voiture d'Amazan , parce que la sienne étoit dérangée par la secousse.

Après un quart-d'heure de silence , il regarda un moment Amazan , & lui dit , *how dye do* , à la lettre *comment faites-vous faire* ; & dans la langue du traducteur , *comment vous portez-vous*. Ce qui ne veut rien dire du tout en aucune langue ; puis il ajouta , vous avez-là six jolies licornes ; & il se remit à fumer.

Il avoit une femme jeune & charmante , à qui la nature avoit donné une ame aussi sensible , que celle de son mari étoit indifférente. Plusieurs seigneurs Albioniens étoient venus ce jour-là dîner avec elle. Il se trouva , dans la compagnie , des gens très-aimables , d'autres d'un esprit supérieur , quelques-uns d'une science profonde.

La maîtresse de la maison n'avoit rien de cet air emprunté & gauche, de cette roideur, de cette mauvaise honte qu'on reprochoit alors aux jeunes femmes d'Albion; elle ne cachoit point, par un maintien dédaigneux, & par un silence affecté, la stérilité de ses idées, & l'embarras humiliant de n'avoir rien à dire : nulle femme n'étoit plus engageante. Elle reçut Amazan avec la politesse & les graces qui lui étoient naturelles. L'extrême beauté de ce jeune étranger, & la comparaison soudaine qu'elle fit entre lui & son mari, la frappèrent d'abord sensiblement.

Après le dîner, pendant que Myladi versoit du thé, & qu'elle dévorait des yeux le jeune homme, il s'entretenoit avec un seigneur, de la constitution, des mœurs, des loix, des forces, des usages, des arts qui rendoient ce pays si recommandable; & ce seigneur lui parloit en ces termes.

Nous avons long-temps marché tout nus, quoique le climat ne soit pas chaud. Nous avons été long-temps traités en esclaves par des gens venus de l'antique terre de Saturne, arrosée des eaux du Tibre, & appelée *les sept montagnes*. Après ces temps d'avilissement, sont venus des siècles de férocité & d'anarchie. Notre

56 MERCURE DE FRANCE.

terre , plus orageuse que les mers qui l'environnent , a été saccagée & ensanglantée par nos discordes ; plusieurs têtes couronnées ont péri par le dernier supplice : plus de cent princes du sang des rois ont fini leurs jours sur l'échaffaud. On a arraché le cœur à tous leurs adhérens , & on en a battu leurs joues. C'étoit au bureau qu'il appartenoit d'écrire l'histoire de notre île , puisque c'étoit lui qui avoit terminé toutes les grandes affaires. Qui croiroit que de cet abîme épouvantable d'atrocités , il est enfin résulté le plus parfait gouvernement peut-être , qui soit aujourd'hui dans le monde ? Un roi honoré & riche , tout puissant pour faire le bien , impuissant pour faire le mal , est à la tête d'une nation libre , guerrière , commerçante & éclairée. Les grands d'un côté , & les représentans des villes de l'autre , partagent la législation avec le monarque. Nos flottes victorieuses portent notre gloire sur toutes les mers ; & les loix mettent en sûreté nos fortunes : jamais un juge ne peut les expliquer arbitrairement : jamais on ne rend un arrêt qui ne soit motivé. Il est vrai qu'il y a toujours chez nous deux partis qui se combattent avec la plume & avec des intrigues ; mais aussi ils se réunissent toujours quand il s'agit

de prendre les armes pour défendre la patrie & la liberté. Ces deux partis veillent l'un sur l'autre ; ils s'empêchent mutuellement de violer le dépôt sacré des loix ; ils se haïssent , mais ils aiment l'état ; ce sont des amans jaloux , qui servent à l'envi la même maîtresse.

Amazan , à ce discours , se sentit pénétré du desir de passer sa vie dans l'isle d'Albion ; mais ce malheureux baiser , donné par sa Princesse au roi d'Egypte , ne lui laissoit pas assez de liberté dans l'esprit.

Je vous avoue , dit-il , que m'ayant imposé la loi de courir le monde , & de m'éviter moi-même , je serois curieux de voir cette antique terre de Saturne , ce peuple du Tibre & des sept montages , à qui vous avez obéi autrefois ; il faut sans doute que ce soit le premier peuple de la terre. Je vous conseille de faire ce voyage , lui répondit l'Albionien , pour peu que vous aimiez la musique & la peinture. Nous allons très-souvent nous-mêmes porter quelquefois notre ennui vers les sept montagnes. Mais vous serez bien étonné en voyant les descendans de nos vainqueurs.

Cette conversation fut longue. Quoique le bel Amazan eût la cervelle un peu atta-

C, v

58 MERCURE DE FRANCE.

quée, il parloit avec tant d'agréments, sa voix étoit si touchante, son maintien si noble & si doux, que la maîtresse de la maison ne put s'empêcher de l'entretenir à son tour tête à tête. Elle lui serra tendrement la main selon sa coutume ; il fit à la dame une réponse respectueuse, par laquelle il lui représentoit la sainteté de son serment, & l'obligation étroite où il étoit d'apprendre à la princesse de Babylonie à dompter ses passions ; après quoi il fit atteler ses licornes, & repartit pour la Batavie, laissant toute la compagnie émerveillée de lui, & la dame du logis désespérée.

De son côté Formosante voloit vers Albion, avec ses deux vaisseaux qui cingloient à pleines voiles ; celui d'Amazan & celui de la princesse se croiserent, se touchèrent presque ; les deux amans étoient près l'un de l'autre & ne pouvoient s'en douter : ah, s'ils l'avoient sçu ! mais l'impérieuse destinée ne le permit pas.

Si-tôt qu'Amazan fut débarqué sur le terrain égal & fangeux de la Batavie, il partit comme un éclair pour la ville aux sept montagnes. Il fallut traverser la partie méridionale de la Germanie. De quatre milles en quatre milles, on trouvoit un prince & une princesse, des filles d'honneur & des malheureux. Il étoit étonné

des coquetteries que ces filles d'honneur lui faisoient par-tout avec la bonne foi germanique ; il n'y répondoit que par de modestes refus.

Après avoir franchi les Alpes , il s'embarqua sur la mer de Dalmatie , & aborda dans une ville qui ne ressembloit à rien du tout de ce qu'il avoit vu jusqu'alors. La mer formoit les rues ; les maisons étoient bâties dans l'eau. Le peu de places publiques qui ornoient cette ville , étoit couvert d'hommes & de femmes qui avoient un double visage , celui que la nature leur avoit donné , & une face de carton mal peint, qu'ils appliquoient par-dessus ; en sorte que la nation sembloit composée de spectres. Les étrangers qui venoient dans cette contrée , commençoient par acheter un visage , comme on se pourvoit ailleurs de bonnets & de souliers. Amazan dédaigna cette mode contre nature ; il se présenta tel qu'il étoit. Il y avoit dans la ville douze mille filles enregistrées dans le grand livre de la république ; filles utiles à l'état , chargées du commerce le plus avantageux & le plus agréable qui ait jamais enrichi une nation. Les négocians ordinaires envoient à grands frais & à grands risques , des étoffes dans l'Orient : ces belles négociantes fai-

soient, sans aucun risque, un trafic toujours renaissant de leurs attraits. Elles vinrent toutes se présenter au bel Amazan & lui offrir le choix. Il s'enfuit au plus vite, en prononçant le nom de l'incorparable princesse de Babylone, & en jurant par les dieux immortels, qu'elle étoit plus belle que toutes les douze mille filles Vénitiennes.

Enfin les ondes jaunes du Tibre se présentèrent à ses yeux, & lui annoncèrent qu'il étoit à la porte de la ville aux sept montagnes, de cette ville de héros & de législateurs qui avoient conquis & policé une grande partie du globe.

Il s'étoit imaginé qu'il verroit à la porte triomphale cinq cent bataillons commandés par des héros, & dans le sénat une assemblée de demi-dieux donnant des loix à la terre ; il trouva pour toute armée une trentaine de soldats qui montoient la garde, avec un parasol, de peur du soleil. Ayant pénétré jusqu'à un temple qui lui parut très-beau, mais moins que celui de Babylone ; il fut assez surpris d'y entendre une musique exécutée par des hommes qui avoient des voix de femmes.

Voilà, dit-il, un plaisant pays que cette antique terre de Saturne. J'ai vu une ville où personne n'avoit son visage ; en voici

une autre, où les hommes n'ont ni leur voix ni leur barbe.

Les *Ardens*, dont le métier étoit de montrer aux étrangers les curiosités de la ville, s'empresserent de lui faire voir des mazures où un mulier ne voudroit pas passer la nuit, mais qui avoient été autrefois de dignes monumens de la grandeur d'un peuple roi. Il vit encore des tableaux de deux cents ans, & des statues de plus de vingt siècles, qui lui parurent des chefs-d'œuvres. Faites-vous encore de pareils ouvrages? Non, votre excellence, lui repondit un des *ardens*, mais nous méprisons le reste de la terre, parce que nous conservons ces raretés.

De province en province, ayant toujours repoussé les agaceries de toute espece, toujours fidelle à la princesse de Babyloné, toujours en colere contre le roi d'Égypte, ce modele de constance parvint à la capitale nouvelle des Gaules. Cette ville avoit passé, comme tant d'autres, par tous les degrés de la barbarie, de l'ignorance, de la fottise & de la misere. Son premier nom avoit été la boue & la crotte; ensuite elle avoit pris celui d'Isis, du culte d'Isis parvenu jusques chez elle. Son premier sénat avoit été une compagnie de batehiers. Elle avoit été long-temps esclave des hé-

62 MERCURE DE FRANCE.

ros déprédateurs des sept montagnes, & après quelques siècles, d'autres héros brigands, venus de la rive ultérieure du Rhin, s'étoient emparés de son petit terrain.

Le temps qui change tout, en avoit fait une ville dont la moitié étoit très-noble & très-agréable, l'autre un peu grossière & ridicule : c'étoit l'emblème de ses habitans. Il y avoit dans son enceinte environ cent mille personnes au moins, qui n'avoient rien à faire qu'à jouer & à se divertir. Ce peuple d'oisifs jugeoit des arts que les autres cultivoient. Ils ne sçavoient rien de ce qui se passoit à la Cour; quoiqu'elle ne fût qu'à quatre petits milles d'eux, il sembloit qu'elle en fût à six cent mille au moins. La douceur de la société, la gaieté, la frivolité étoient leur importante & leur unique affaire. On les gouvernoit comme des enfans à qui l'on prodigue des jouets pour les empêcher de crier. Si on leur parloit des horreurs qui avoient, deux siècles auparavant, désolé leur patrie, & des temps épouvantables où la moitié de la nation avoit massacré l'autre pour des sophismes, ils disoient qu'en effet cela n'étoit pas bien; & puis ils se mettoient à rire & à chanter des vaudevilles.

Ce peuple avoit vu s'écouler un siècle fier et, pendant lequel les beaux arts s'éle-

verent à un degré de perfection qu'on n'auroit jamais osé espérer. Les étrangers venoient alors, comme à Babylone, admirer les grands monumens d'architecture, les prodiges des jardins, les sublimes efforts de la sculpture & de la peinture. Ils étoient enchantés d'une musique qui alloit à l'ame sans étonner les oreilles.

La vraie poésie, c'est-à-dire celle qui est naturelle & harmonieuse, celle qui parle au cœur autant qu'à l'esprit, ne fut connue de la nation que dans cet heureux siècle. De nouveaux genres d'éloquence déploierent des beautés sublimes. Les théâtres sur-tout retentirent de chefs-d'œuvres dont aucun peuple n'approcha jamais. Enfin le bon goût se répandit dans toute les professions, au point qu'il y eut de bons écrivains, même chez les druides.

Tant de lauriers qui avoient élevé leurs têtes jusqu'aux nues, se séchèrent bientôt dans une terre épuisée. Il n'en resta qu'un très-petit nombre dont les feuilles étoient d'un verd pâle & mourant. La décadence fut produite par la facilité de faire, & par la paresse de bien faire, par la satiété du beau, & par le goût du bisarre. La vanité protégea des artistes qui ramenoient les temps de la barbarie : cette même vanité,

64 MERCURE DE FRANCE.

en persécutant les talens véritables, les força de quitter leur patrie.

On conduisit Amazan à un spectacle enchanteur, composé de vers agréables, de chants délicieux, de danses qui exprimoient les mouvemens de l'ame, & de perspectives qui charmoient les yeux en les trompant. Ce genre de plaisir qui rassembloit tant de genres, n'étoit connu que sous un nom étranger; il s'appelloit *opéra*, ce qui signifioit autrefois, dans la langue des sept montagnes, *travail, soin, occupation, industrie, entreprise, besogne, affaire*. Cette affaire l'enchantait; une fille sur-tout le charma par sa voix mélodieuse, & par les graces qui l'accompagnoient; cette fille d'affaire, après le spectacle, lui fut présentée par un de ses nouveaux amis. Il lui fit présent d'une poignée de diamans. Elle en fut si reconnoissante, qu'elle ne put le quitter du reste du jour. Il soupa avec elle; & pendant le repas, il oublia sa sobriété, & après le repas, il oublia son serment d'être toujours insensible à la beauté, & inexorable aux tendres coquetteries.

La belle princesse de Babylone arrivoit alors avec le phénix & sa femme de chambre: elle entra le cœur palpitant d'amour: toute son ame étoit pénétrée de l'inexprimable joie de revoir enfin dans son amant

le modèle de la constance. Rien ne put l'empêcher d'entrer dans sa chambre ; les rideaux étoient ouverts ; elle vit le bel Amazan dormant entre les bras d'une jolie brune. Formosante jeta un cri de douleur, qui retentit dans toute la maison , mais qui ne put éveiller ni son amant , ni la fille d'affaire. Elle tomba pâmée entre les bras d'Irla. Dès qu'elle eut repris ses sens , elle sortit de cette chambre fatale , avec une douleur mêlée de rage. Irla s'informa quelle étoit cette jeune demoiselle qui passoit des heures si douces avec le bel Amazan : on lui dit que c'étoit une fille d'affaire fort complaisante , qui joignoit à ses talens , celui de chanter avec assez de grace. O juste ciel ! ô puissant Orosmade ! s'écrioit la belle princesse de Babylone toute en pleurs , par qui suis-je trahie , & pour qui ? Ainsi donc celui qui a refusé pour moi tant de princesses , m'abandonne pour une farceuse des Gaules !

C'en est fait , dit la princesse , je ne le reverrai de ma vie , partons dans l'instant. Amazan à son reveil apprend l'arrivée & le départ de Formosante & du phénix ; il apprend le désespoir & le courroux de la princesse ; on lui dit qu'elle a juré de ne lui pardonner jamais : il ne me reste plus , s'écria-t-il , qu'à la suiye & à me tuer à ses

pieds. Ses amis de la bonne compagnie des oisifs accoururent au bruit de cette aventure ; tous lui remontrèrent qu'il valoit infiniment mieux demeurer avec eux ; que rien n'étoit comparable à la douce vie qu'ils menotent dans le sein des arts , & d'une volupté tranquille & délicate ; que plusieurs étrangers , & des rois même avoient préféré ce repos si agréablement occupé & si enchanteur , à leur patrie & à leur trône ; que d'ailleurs sa voiture étoit brisée , & qu'un sellier lui en faisoit une à la nouvelle mode ; que le meilleur tailleur lui avoit déjà coupé une douzaine d'habits du dernier goût ; que les dames les plus spirituelles & les plus aimables de la ville , chez qui on jouoit très-bien la comédie , avoient retenu chacune leur jour pour lui donner des fêtes. Rien n'ébranla son dessein de courir après Formosante.

Il prit congé de ses amis , en leur recommandant d'être toujours légers & frivoles , puisqu'ils n'en étoient que plus aimables & plus heureux. Les Germains , disoient-ils , sont les vieillards de l'Europe ; les peuples d'Albion sont les hommes faits ; les habitans de la Gaule sont les enfans , & j'aime à jouer avec eux.

Ses guides n'eurent pas de peine à sui-

vre la route de la princesse ; on ne parloit que d'elle & de son gros oiseau. Tous les habitans étoient encore dans l'enthousiasme de l'admiration. Les bords de la Loire , de la Dordogne , de la Garonne , de la Gironde retentissoient encore d'acclamations.

Quand Amazan fut aux pieds des Pyrénées , les magistrats & les druides du pays lui firent danser malgré lui un tambourin ; mais sitôt qu'il eut franchi les pyrénées , il ne vit plus de gaieté & de joie. S'il entendit quelques chansons de loin en loin , elles étoient toutes sur un ton triste : la nation vêtue de noir sembloit être en deuil. Si les domestiques d'Amazan interrogeoient les passans , ceux-ci répondoient par signes ; si on entroit dans une hôtellerie , le maître de la maison enseignoit aux gens en trois paroles , qu'il n'y avoit rien dans la maison , & qu'on pouvoit envoyer chercher , à quelques milles , les choses dont on avoit un besoin pressant.

La princesse de Babylone avoit mis pied à terre dans la ville qu'on appelloit depuis Sévilla. Son dessein étoit de s'embarquer sur le Bétis , pour retourner par Tyr à Babylone , revoir le roi Bélus son pere , & oublier , si elle pouvoit , son infir-

delle amant , ou bien le demander en mariage.

Le phénix rencontra sur la frontiere de la Bétique l'amant de la princesse & lui apprit son chagrin. Amazan , en embrassant son cher phénix , ne lui dit que ces tristes paroles : je suis coupable. Il vint se prosterner à ses pieds. Ah ! que vous êtes aimable , dit-elle , que je vous adorerois , si vous ne m'aviez pas fait une infidélité avec une fille d'affaire !

Mon dessein , dit la princesse , est assurément de ne jamais me séparer de vous ; mais je crois qu'il convient que je me rende auprès du roi mon pere , d'autant plus qu'il ne m'a donné permission que d'aller en pèlerinage à Bassora , & que j'ai couru le monde. Ils partent ensemble dans le même vaisseau ; & l'invincible & généreux Amazan , reconnu pour héritier du royaume de Babylone , entra dans la ville en triomphe avec le phénix.

La fête de son mariage surpassa en tout celle que le roi Bélus avoit donnée ; & ces noces furent célébrées par cinq cent grands poëtes de Babylone.



*VERS présentés à M. de V... pour le jour
de sa fête , par Pouspouf, son chien
favori. Air : Attendez-moi sous l'orme.*

EN habit fort honnête
Se présente Pouspouf,
Pour célébrer la fête
Du pere à Mizapouf.
Mon cher parrein, j'espère
Que vous permettrez bien,
Que de vous j'ose faire
Un éloge de chien.

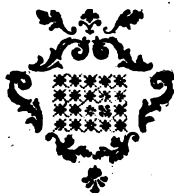
Douceur & complaisance ;
Prudence & sûreté,
Ardeur & vigilance,
Zeile & fidélité,
C'est ce qui vous attire
Les cœurs des gens de bien.
L'on aime & l'on admire
Vos qualités de chien.

Par votre gentillesse,
Par vos airs caressants
Vous flattez sans bassesse ;
Mais vous avez des dents,

De ceux qui le méritent
Vous êtes le gardien ;
Quand les sots vous irritent ,
Vous mordez comme un chien.

Des trésors du Parnasse
Vous êtes défenseur ;
Vous y donnez la chasse
A tout mauvais auteur.
Mais le zèle m'inspire ;
De vous je ne crains rien ;
De grace daignez lire
Mes petits vers de chien.

Ces couplets sont de M. Favart.



ÉPIÎTRE à Madame. . . . par feu (1)
M. DESMAHIS.

Vous avez un mari jaloux,
 Une sœur prude & sédentaire :
 De sots parens vous ont cru tous (2)
 De leur honneur dépositaire,
 Et vos gens ne sont point à vous,
 De toute amoureuse entreprise,
 C'est à qui vous préservera.
 L'un vous observe à l'opéra,
 L'autre vous conduit à l'église.
 A vos regards, qu'ils ont surpris,
 Par-tout ils ferment le passage,
 Epiant sur votre visage
 Jusqu'à la trace d'un souris.

(1) Cette piece ingénieuse & remplie d'images neuves & vraies est assez peu connue, n'ayant pas été imprimée. Elle est du nombre des meilleurs morceaux dans ce genre. Il n'y a que très-peu de vers foibles, &, en-général, elle est fort supérieure à presque toutes les pieces légères qu'on nous fait aujourd'hui, où le mauvais goût est trop souvent à côté du talent, & le persiflage à la place de l'esprit.

(2) Dans la rigueur grammaticale il faudroit *vous ont crûe*. Mais il semble qu'on soit convenu d'adoucir cette rigueur gênante pour les pieces légères.

72 MERCURE DE FRANCE.

Vous seriez plus libre en Asie.
 Vous ne disposez pas d'un jour.
 Non, la cruelle jalousie
 N'est point fille du tendre amour.
 Ce monstre à l'œil triste, au teint blême,
 Dans les ténèbres écourant,
 Troublé du bruit qu'il fait lui-même,
 Ajoute à tout ce qu'il entend,
 Et fait peur en disant qu'il aime.
 Il défend les tendres desirs,
 Rendus plus vifs par sa défense.
 Il permet les autres plaisirs,
 Toujours détruits par sa présence.
 En vain l'éclat des diamans
 Orne vos graces naturelles.
 En vain à nos pieces nouvelles
 Vous brillez de mille agrémens.
 Le jour n'est favorable aux belles
 Que quand la nuit l'est aux amans.
 De quoi vous sert qu'on idolâtre
 Ces levres du plus beau corail,
 Ces dents du plus brillant émail,
 Ce teint d'incarnat & d'albâtre ?
 Tandis qu'amour soupire en vain
 Pour ces fleurs fraîchement écloses ;

 Que les jaloux ont de rigueur !
 Leur tendresse même est cruelle.

Mais

*Mais je possède votre cœur, (3)
Et l'amour est toujours vainqueur.
Lorsque l'ardeur est mutuelle.*

Dans le silence de la nuit
Il enseigne à marcher sans bruit
Jusques sur les ressorts d'un piège;
Et les pas de ceux qu'il conduit
Ne s'impriment point sur la neige.
Corinne étoit, ainsi que vous,
Esclave d'un amant jaloux :
Elle étoit sans doute moins belle ;
Ovide charma son ennui :
Je suis plus amoureux que lui ;
Seriez-vous moins sensible qu'elle ?

(3) Imitation foible de ces vers de M. de Voltaire :

Mais vous m'aimez , & quand on a le cœur
De femme honnête , on a bientôt le reste.



L'ÉCOLE de la piété filiale. Nouvelle orientale.

POURQUOI chercher toujours dans l'ordre le plus élevé les leçons que l'on veut donner aux hommes ? On en a besoin dans tous les états. Locman & Pilpai en puisoient chez les animaux. La philosophie embrasse le genre humain ; l'inégalité disparaît à ses regards ; elle dépouille le monarque des ornemens de la souveraine puissance ; elle ôte la charrue au laboureur ; ce ne sont plus que deux hommes à ses yeux.

Dans ces contrées où l'on ne voit que deux rangs , le despote & ses esclaves ; où les distinctions sont personnelles ; où le fils n'hérite pas des dignités de ses ancêtres ; où le visir est souvent arraché à la terre qu'il cultive , pour prendre les rênes de l'empire : les richesses sont le seul signe de l'inégalité.

Mehemer , né dans la plus extrême pauvreté , tiroit à peine d'un travail assidu , de quoi fournir à sa propre subsistance & à celle du vieillard octogénaire qui lui avoit donné le jour. Il ne craignoit point cepen-

dant de s'associer une compagne ; il lui confia le soin de son pere , & celui de l'humble réduit qu'il habitoit. Tous les soirs , il venoit se délasser auprès d'elle des travaux de la journée , & lui remettre ses profits. Fatime (c'étoit le nom de son épouse) lui donna bientôt un fils. Mehemet , au milieu de la joie que lui causa sa naissance , réfléchit sur son infortune que cet enfant alloit partager. Il n'avoit point eu d'ambition jusqu'alors ; il eut celle de lui faire un sort plus heureux ; pour cela , il falloit acquérir quelque aisance ; mais comment y parvenir avec un gain tel que le sien ?

Pendant qu'il s'occupoit ainsi de ces idées , ses regards tombèrent sur son pere que l'âge rendoit incapable de le soulager ; il sentit pour la premiere fois que c'étoit une charge pour lui , qui le mettoit dans l'impossibilité de faire des épargnes ; il ne le vit plus que comme un vieillard infirme & chagrin , se plaignant sans cesse , exigeant les plus grandes attentions ; il oublia qu'il avoit le droit de les exiger ; devenu pere , il ne se souvint plus qu'il étoit fils.

Le magnificence & la piété des sultans avoient fondé des asyles publics pour la vieillesse indigente. La richesse de ces

monumens hospitaliers étoit connue ; mais le pauvre n'en profitoit pas. L'avarice avoit détourné sur d'autres objets les trésors destinés à la charité. L'infortuné , réduit à recourir à ces demeures , ne s'y rendoit qu'en tremblant , sûr d'y passer ses tristes jours dans un mal-aise qui les abrégeroit.

Mehemet , qui n'avoit jamais regardé ces retraites sans frémir , pensa qu'elles étoient ouvertes à son pere. Pressé de se débarrasser des soins qu'il lui devoit , aigri par quelques-uns de ces caprices ordinaires à l'âge , par cette humeur qui accompagne toujours l'inquiétude & les infirmités , il lui annonça qu'il falloit se séparer.

Le vieillard soupira sans répondre ; il n'étoit pas en état de le suivre. Mehemet , le chargea sur ses épaules , & prit le chemin de l'hospice de la pauvreté. Il eut besoin de se reposer dans la route qui étoit longue & fatigante , il déposa son fardeau au coin d'une rue , & s'assit à ses côtés pour reprendre haleine.

Depuis qu'il étoit sorti de sa maison , le vieillard n'avoit pas cessé de gémir & de verser des larmes ; elles s'arrêtèrent tout à coup ; il parut plongé pendant quelques momens dans une rêverie profonde ; bientôt il se pencha vers son fils , & le ser-

rant dans ses bras : je te le pardonne , lui dit-il , j'ai mérité le traitement que tu me fais ; je le reçois comme un châtiement qui m'est dû. Dieu voit au fond de nos cœurs ; nos mouvemens les plus secrets lui sont connus , il tient un registre exact de toutes nos actions , & dans le temps il les récompense ou les punit. Il y a quarante-cinq ans , ajouta-t-il , que j'ai conduit ton ayeul dans le séjour où tu me conduis : je fus ingrat , tu le deviens ; ton fils le fera peut-être. Dieu est juste , que son saint nom soit béni ! A ces mots , il se prosterna sur la terre qu'il baïsa humblement , s'humilia devant l'Être des êtres , & l'adora.

Mehemet l'entendit avec étonnement , un trait de lumière passa dans son âme ; il ne répondit point ; mais remettant le vieillard sur son dos , il reprit avec lui le chemin de sa maison. Le projet qu'il avoit formé lui fit horreur ; il témoigna son repentir par un redoublement de tendresse & de soins ; il ne s'aperçut plus que son pere lui fût à charge ; son activité se ranima ; ses gains augmentèrent ; tout lui prospéra. Le temps & son économie lui procurèrent l'aisance qu'il avoit désirée , & il éprouva enfin que le ciel bénit & récompense toujours l'amour filial.

D iij

L'EXPLICATION de la premiere énigme du Mercure du mois de juin sont les trois accens, l'aigu, le grave & le circonflexe : les deux dames ou lettres sont le Z & l'S. Le mot de la seconde est *monosyllabe* : tous les mots de cette énigme sont monosyllabiques. Celui de la troisieme énigme est *main*. Celui du logogryphe est *hermaphrodite* ; dans lequel on trouve *mort, homar, ami, dame, arme, âme, dormir, dôme, hard, mer, perte, phare, trop, drame, thème, rampe, mode, ordre, mai, mardi, Rome, rime, mere, item, mordre, mari, harde, mérite, perdre, merde, rame, therme, porte, Hérode, mare, or, re, mi, tard.*

É N I G M E.

D ESTINÉE à fournir aux besoins de mon maître,

Quand errant, vagabond, à la merci des mers,

Il les parcourt sans les connoître,

Je le mets à l'abri de leurs périls divers.

Mais lorsque délaissée aux bords de ce rivage,

De quelque avide main je deviens le partage,

Iris, voyez combien je change de destin.
L'hermite à mes dépens pare la solitude,
Je deviens à Congo le prix du sang humain ;
Des savans à Paris de moi font une étude.
Pour deviner mon nom vous faut-il d'autres traits ?
A ces emplois j'en peux encore ajouter d'autres ;
J'embellis des autels, j'orne vos patenôtres,
Et très-souvent je sers à faire des bouquets.

*Par Mlle de K. . . . A Kermel,
près Tréguier, ce 9 avril 1768.*

AUTRE.

FRANÇOIS, je fais pâlir ces braves insulaires,
Dont le pouvoir jaloux veut t'imposer la loi;
Parmi les traits dont Mars arme tes mains guer-
rières,

Ils ne craignent rien tant que ma famille (1)
& moi !

L'éclat n'annonce point ma colère assassine ;
Je fais mes coups à la fourdine.

Tant que l'orage gronde & sème au loin l'effroi,
Tranquille sous la main qui règle mon emploi,
Souvent je reste neutre au milieu du carnage;
Mais faut-il ajouter des aîles à la mort?

(1) Le fabre & l'épée, nommés collectively *armes blanches*.

80 MERCURE DE FRANCE.

Incontinent je prends l'essor ;
Malheureux le guerrier dont le noble courage
Oppose à ma vigueur un inutile effort !

Il a bientôt un passeport
Pour descendre au sombre rivage.
Encor un mot & tu fais qui je suis ;
Trois pieds de moins changent mon existence ;
Je fais la paix avec mes ennemis ,
Et ne suis plus qu'un port de France ,
Où l'on prétend que je naquis.

Blandurel de Saint-Just , près Beauvais.

L O G O G R Y P H E.

UN fleuve , un mot latin composent tout
mon être ;

La source du premier est encore à connoître ;
L'autre est un attribut commun aux indigens.
J'offre à qui me renverse une plante champêtre ,
Dont la terre habilloit ses premiers habitans.

Par le même.



A U T R E.

DANS mon château de fort belle structure
 On voit briller les aimables talens.
 Dans mes jardins l'art aidant la nature,
 Etale aux yeux ses plus beaux ornemens.
 Chez moi je vois venir, & les grands & les princes,
 Les enfans de la ville & ceux de nos provinces,
 Tout l'essain brillanté des jolis élégans,
 L'élève charmant de Bellonne,
 Les belles que l'amour couronne,
 Menant en lesse leurs amans;
 Tout à côté la petite fripone
 A la démarche fiere, aux regards semillans.
 Le lecteur à ces traits ne peut me méconnoître;
 Essayons toutefois d'analyser mon être.
 Onze pieds font mon corps; par vos combinaisons
 Trouvez-y ce qu'on voit aux faîtes des maisons.
 L'excellent coquillage à Paris à la mode;
 Une voiture fort commode,
 L'infusion chinoise utile le matin;
 Ce qui cause par fois le plus grand incendie;
 Une ville du Limousin;
 Le cri moqueur qui souvent humilie;
 Un mot équivalent au mot cérémonie;
 Le jeu si répandu dans les cercles d'amis;
 Dans le lieu saint un signe de tristesse

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Qu'élevent des parens le faste & la tendresse ;
Un objet sous vos pieds en rentrant au logis ;
Le séjour du repos , souvent de la paresse ;
Un grand prêtre puni pour deux coupables fils ;
Dans le pays d'Artois une grande riviere ;
 Une fleur blanche printanniere ;
Distinctif éclatant d'un empire fameux ;
Le ver qui des buveurs aime à tromper les vœux ;
 Le symbole de la sagesse ;
Un péché fort commun & pourtant capital ;
L'instrument dont les sons sont ceux de la tendresse ,
Et qui sauva jadis Arion en détresse ;
La très-digne moitié d'un vilain animal ;
Le prophete , fléau des prêtres de Baal ;
 Le titre pompeux d'un monarque ;
D'un cœur content une trompeuse marque ;
 Le jus du fruit de l'arbre de la paix ;
Le vase sans lequel on ne le sert jamais ;
Ce qu'un buveur gourmer de tout son cœur déteste ;
De vos ciseaux... mais non , voilà mon reste.

Boyer, à Auneau, près Chartres.



AIR NOUVEAU
de la Vénitienne

Léonore

L'amour cou-te trop de sou-pirs. On se
plaint, on lan-guit dans ses plus douces chain-
-es; il n'est jamais sans dé-sirs, Et les dé-
-sirs sont des pei-nes, Il n'est ja-mais sa-
dé-sirs, Et les dé-sirs sont des pei-
-nes.

Oct-
-ave

L'amour seul peut nous satis-
-faire, sans lui rien ne peut nous char-m



Les paroles Sont de M de la Motte
La musique est de M d'Arvergne

de l'Imprimerie, de Râcoquillie, rue du Coin. 2.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE CITOYEN DÉSINTÉRESSÉ, ou *Diverses idées patriotiques concernant quelques établissemens & embellissemens utiles à la Ville de Paris, analogues aux travaux publics qui se font dans cette Capitale, lesquels peuvent être adaptés aux principales villes du Royaume, & de l'Europe; avec l'indication des moyens de finance & d'économie qui pourroient servir à remplir ces vues : divisé en deux parties ; orné de figures en taille-douce & de plans gravés : tom. 2^e, in-8^o : par M. DUSSAUSOY. A Paris, chez GUEFFIER, rue de la Harpe ; PANKOUCKE, rue, & à côté de la Comédie Françoise ; LACOMBE, quai de Conty, & la veuve DUCHESNE, rue Saint-Jacques, au temple du Goût ; 1768.*

LES travaux & les embellissemens de la Capitale ont la plus grande analogie avec les embellissemens qu'on peut faire dans

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

les provinces, parce qu'en fait d'administration publique, tout a le même but, c'est-à-dire, le bien général du royaume & la commodité particulière des citoyens.

Le nom de *Stanislas*, roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, les vertus guerrières & pacifiques de ce prince, les monumens immortels de sa gloire, sont retracés dans le premier chapitre de ce second volume.

Le second chapitre traite d'un établissement de maison d'association en faveur du commerce & des commerçans malheureux, qui est de la plus grande importance pour cette classe de citoyens si sujette aux révolutions de la fortune.

Ce n'est pas assez pour M. *Duffaufoy* de procurer des asyles aux commerçans, sa prévoyance s'étend sur tous les différens ordres de l'Etat ; il desire que ces asyles soient honorables, & que la misère soit un titre pour l'indigent : il tire les secours qu'il donne aux pauvres de la réformation des ordres religieux ; &, par un double avantage, il veut, en les faisant rentrer dans l'esprit de leur institution, les rendre des objets de respect & de vénération au peuple en les rendant utiles.

Ce chapitre est suivi d'un plan plus vaste & plus général. Après avoir parlé des

causes de la dépopulation, & de la dégénération de l'espèce en France, il propose des encouragemens pour l'agriculture, & des moyens de prévenir ou d'arrêter cette espèce de décadence de la nation, & de favoriser la population. Ces objets si importants, & sur lesquels on a tant écrit, sont présentés d'une manière toute nouvelle ; l'Auteur démontre sur-tout que l'agriculture pourroit tirer les plus grands avantages de la réformation des ordres religieux & de la destruction de la mendicité, dont il fait une peinture effrayante, mais vraie.

Dans un autre chapitre il propose d'instituer, en faveur du patriotisme, sans lequel toute vertu languit, un nouvel ordre qu'on appelleroit *l'Ordre du Citoyen*, & qui seroit joint à celui de Saint Michel. Les particuliers qui auroient rendu à la patrie des services essentiels, ou qui se seroient distingués par des traits de générosité, ou de grandeur d'âme, y seroient admis.

Le dernier chapitre traite de la reconstruction des deux salles de comédie & de la nouvelle disposition à donner à leur emplacement pour en rendre les abords plus faciles & leur procurer les dégagemens dont elles ont un si grand besoin.

Enfin M. *Dussaussoy* s'élève contre une

86 MERCURE DE FRANCE.

foule d'abus dont le public se plaint tous les jours, & entre à ce sujet dans des détails curieux & intéressans. Toutes ses vues sont appuyées de l'indication des moyens de finance, dont l'exécution est plus ou moins facile.

ELÉMENTS d'algebre ou du calcul littéral, avec un précis de la méthode analytique appliquée à la résolution des équations du premier & du second degré ; par M. le Blond, maître de mathématiques de Monseigneur le Dauphin, professeur en la même science des pages de la grande écurie du Roi, censeur royal, &c. volume in-8° de 430 pages, sans la préface & la table : prix 7 livres relié. A Paris, chez Ch. Antoine Jombert, libraire du roi pour l'artillerie & le génie, rue Dauphine, à l'image Notre-Dame; 1768.

Ce livre, dans lequel on retrouve la méthode & la clarté qui caractérisent particulièrement les ouvrages de l'auteur, est un supplément utile qui manquoit à

la géométrie de l'officier. M. le Blond en avoit formé le projet depuis long-tems; plusieurs ouvrages particuliers ayant retardé son exécution, il l'avoit pour ainsi dire abandonné, lorsque l'occasion s'étant présentée de donner quelques idées de l'algèbre & de l'analyse à Monseigneur le Dauphin, cette circonstance l'a engagé à s'occuper de ce travail.

« M. le duc de la Vauguyon, dit M. le » Blond dans sa préface, voyant ce prince » fort instruit de l'arithmétique & possédant l'essentiel des élémens de géométrie, » jugea qu'une connoissance succincte des » premières règles du calcul algébrique & » de la méthode analytique pourroit lui » être utile. Son but étoit qu'on mît le » jeune prince en état de résoudre différens petits problèmes propres à exercer son jugement, à lui fortifier le goût de l'application, à l'accoutumer à réfléchir sur les difficultés qui pourroient lui être proposées, & de lui donner les principes ou la méthode pour parvenir à leurs solutions ».

Tel est le plan que M. le Blond s'est proposé de suivre relativement aux vues de M. le duc de la Vauguyon, qui ne néglige rien de tout ce qui peut contri-

88 MERCURE DE FRANCE.

buer à former le cœur & l'esprit de ses augustes élèves.

On voit par-là qu'il a dû s'attacher, dans ce traité, aux objets les plus propres à bien faire saisir les principes de la méthode analytique, & à faciliter l'usage de leur application. Comme son dessein étoit encore que cet ouvrage pût servir de supplément à sa géométrie, il y a ajouté tout ce qui lui a paru nécessaire pour donner des élémens d'algèbre qui puissent être à l'usage de tous les lecteurs, les initier dans ce calcul, les mettre en état de passer ensuite aux ouvrages les plus profonds sur l'analyse & les autres parties des mathématiques.

LETTRES d'un Citoyen à un Magistrat sur les vingtièmes & autres impôts. A Amsterdam, chez Arckstée & Merkus', libraires; 1768 : un vol. in-12 de 234 pages.

Le célèbre citoyen qui se distingue entre les économistes par l'activité de son zèle, la profondeur de ses connoissances & la simplicité de son style, a entrepris tout à la fois de traiter avec le magistrat des points capitaux de l'administration &

d'instruire le peuple sur ses premiers besoins. Ses lettres sont au nombre de quatre. Dans la première, il prouve que la quotité du revenu public & la forme de sa perception sont invariablement réglées par une loi naturelle, fondée sur la nécessité physique.

Dans la seconde lettre, l'auteur établit que les propriétaires des terres payent toujours la totalité des impôts quelconques levés dans l'état.

L'auteur calcule, dans la troisième lettre, le préjudice que causent nécessairement au souverain, aux propriétaires, aux cultivateurs & à toutes les classes de la société les impôts sur les personnes, les marchandises & les consommations.

La quatrième lettre contient le calcul du profit que le souverain & toutes les classes de l'état retireroient de la suppression totale des impôts indirects.

Mémoire sur les effets de l'impôt indirect sur le revenu des propriétaires des biens-fonds, qui a remporté le prix proposé par la société royale d'agriculture de Limoges en 1767. Brama assai, pao spera, e nulla chiede, Aminta del Tasso. A Londres; 1768: un vol. in-12 de 264 pag.

M. de de Saint-Péravi, dans ce mé-

moire, paré des ornemens de l'éloquence académique, a approfondi & développé avec autant de sagacité que de force, les principes économiques exposés dans l'article précédent. Au milieu des preuves de l'ordre physique qui rejettent tous les genres d'impositions sur le revenu des propriétaires, sujet de la première partie, on trouve des éclaircissemens lumineux & des notes intéressantes sur les reflets de ces impositions, le commerce extérieur, le crédit public, les procédés de l'administration financière. La seconde partie, dans laquelle sont appréciés les effets des taxes indirectes sur la reproduction & le revenu, présente les vices généraux de la régie & de la ferme de ces impositions, les vices particuliers de la ferme, la ruine du commerce extérieur, la guerre intestine entre les citoyens qui repoussent les charges les uns sur les autres, la langueur des campagnes dépourvues de numéraire par l'entassement des fortunes pécuniaires dans la capitale & par les dépenses de luxe loin des sources de la reproduction.

Ces principes seront confirmés par la réfutation que M. de Saint-Péravi doit donner au public, du système diamétralement contraire suivi par M. G.... dans son *Essai analytique sur la richesse & sur l'impôt*, pré-

senté à la société de Limoges qui a couronné le mémoire dont nous venons de donner une idée.

Si l'on entend par disette, l'insuffisance réelle des grains existans dans le royaume pour la subsistance des habitans, il ne seroit pas difficile de prouver qu'il n'y a point eu de disette en France depuis plus d'un siècle. Si l'on entend par disette l'insuffisance apparente & l'excessive cherté des grains, causée par le monopole ou l'avidité, on en trouveroit aisément des exemples. Les faits rapportés dans le traité de la police du commissaire Lamare & dans le supplément concernant les disettes des années 1660, 61, & des années 1709 & 10, démontrent que le grain ne manquoit pas dans ces tems-là, quoique le prix du septier y ait été porté jusqu'à 50 livres, (près de cent livres de notre monnoie actuelle) & que le pain se fût vendu jusqu'à huit sols la livre (près de seize sols de ce tems-ci) ; la disette n'avoit d'autre cause que les manœuvres du monopole ; les ordonnances & les supplices ne le détruisirent pas ; il tomba aussi-tôt devant quelques muids de grains tirés de l'étranger. La concurrence est donc le moyen unique, prompt & infaillible d'anéantir le monopole & d'assurer l'abondance : mais

92 MERCURE DE FRANCE.

la concurrence n'aura pas toute son efficacité si les marchands étrangers ne sont attirés dans nos ports, & ils n'entreront pas dans nos ports s'ils n'ont pas la liberté d'en sortir. En Angleterre on avoit, depuis 1689, jusqu'en 1765, gratifié l'exportation des grains, & chargé de taxes l'entrée des grains étrangers : ces taxes équivalent à des prohibitions, & favorisent le monopole, gangrene qui dévore perpétuellement l'Angleterre. Les marchands magasiniers achètent dans la saison où les fermiers sont obligés de vendre pour payer leurs propriétaires, & ensuite ils sont maîtres du prix. En 1764 la récolte fut médiocre, le froment haussa. En janvier de l'année suivante, on publia que le parlement alloit permettre l'entrée du grain étranger, franche d'impôt : le prix du grain fut aussi-tôt réduit. Peu de tems après le prix du grain ayant atteint le taux où la gratification cesse, une disette artificielle se manifesta sur le champ. Au seul bruit de l'importation des bleds étrangers, les magasiniers baissèrent le leur sans que l'étranger en eût apporté un seul grain. Les années suivantes on suspendit, mais pour des temps limités & assez courts, les droits d'entrée. Le monopole fut rassuré par la limitation : les magasiniers ache-

terent tout le grain qui fut importé, & les disettes artificielles n'ont point cessé. La liberté entière & assurée tant de l'importation que de l'exportation est donc le remède unique à ces désordres.

On trouve des exemplaires de ces ouvrages chez Desaint, rue du Foin.

HISTOIRE du Bas-Empire , en commençant à Constantin le grand ; par M. le Beau , professeur émérite de l'université de Paris , professeur d'éloquence au collège royal , secrétaire ordinaire de Mgr le duc d'Orléans , & secrétaire perpétuel de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres. Tome onzieme de 522 pages , tome douzieme de 532. A Paris , chez Saillant , rue Saint-Jean-de-Beauvais , & Desaint , rue du Foin ; 1768 : avec approbation & privilège du roi.

Le public a prononcé sur le mérite de cet ouvrage. L'auteur soutient, dans ces deux volumes, la réputation qu'il s'est acquise par les volumes précédens ; érudition profonde, critique éclairée, style

94 MERCURE DE FRANCE.

sage , tout y annonce un excellent historien. Le tome onzieme , qui commence à l'année 554 & finit à l'année 593 , comprend une partie du regne de Justinien , les regnes de Justin & de Tibere , & une partie de celui de Maurice , en cinq livres , dont le premier est le quarante-neuvieme de l'ouvrage. Dans ce quarante-neuvieme livre Justinien fait la guerre en Italie , aux Perses , & aux Huns. Bélisaire défait les Huns , la paix se conclut avec les Perses , Narsès triomphe en Italie. Il nous paroît à propos de remarquer ici que les moralistes débitent depuis six cens ans , au sujet de Bélisaire , un conte qui n'est qu'une grossiere erreur d'un écrivain sans jugement , du douzieme siecle , & qui ne s'est accrédité que par l'odieux plaisir que l'on a d'imputer des vices aux grands. Il est faux que Bélisaire ait été privé de la vue par ordre de Justinien , & réduit à mendier son pain dans les rues de Constantinople. Accusé d'une conspiration on lui donna des gardes ; il se justifia , & l'empereur le rétablit dans ses dignités. Il est très-vraisemblable que Justinien mourut dans l'hérésie.

Le tome douzieme embrasse la fin du regne de Maurice ; les regnes de Phocas ,

d'Héraclius, de Constantin III & Héracléonas, & une partie de celui de Constantin II ; il finit en 648. Maurice périt par la main du bourreau, après avoir vu trancher la tête à ses cinq fils. Cette sanglante tragédie est le plus terrible exemple que l'histoire fournisse, de l'audace d'un rebelle & de l'abandon d'un souverain, qui n'a pas ménagé l'amour de ses sujets comme son plus ferme appui.

Avis au peuple sur son premier besoin, ou petits traités économiques ; par l'auteur des éphémérides du citoyen. Troisième traité sur la fabrication & le commerce du pain, & sur le vrai moyen de pourvoir aux approvisionnemens publics. A Paris, chez Desaint, rue du Foin ; Lacombe, quai de Conti ; & Lemoine, au Palais ; 1768 : in-12 de deux cents pages. Prix 30 sols.

On donne dans cet avis des détails sur l'art de la boulangerie ; on y traite de la fabrication du pain, du pétrissage, de l'apprêt & de l'utilité qu'il y auroit d'établir des fours publics. Il y a un chapitre particulier sur les approvisionnemens publics dans les marchés. Enfin l'auteur conclut qu'il faut, en toutes circonstances & sans aucunes restrictions, laisser la liberté

entière de vendre , d'acheter , d'importer
& d'exporter le bled , la farine & le pain.

*Réponse du magistrat de Normandie ;
au gentil-homme de Languedoc , sur le
commerce des bleds , des farines & du pain.*
Brochure de 48 pages ; prix 6 sols : chez
Lacombe , Libraire , quai de Conti.

Le magistrat se décide dans cette
réponse pour la liberté du commerce des
grains de province à province ; il fonde
les motifs de sa décision ; mais il n'est
pas également convaincu des avantages de
la liberté de l'exportation à l'étranger ; il
demande quels sont les inconvéniens qui
peuvent résulter des restrictions apposées
au commerce extérieur des bleds , par l'é-
dit de 1764 ? On doit sans doute s'atten-
dre à une réponse à cette question impor-
tante.

*Eloge de Charles V, dit le Sage, roi
de France ; par M. Brizard: 1768. A
Paris, chez Gogué, Libraire, quai des
Augustins , in-8° de 68 pages , avec des
notes historiques.*

Cet éloge peut être lû après ceux qui
l'ont précédé ; il y a de l'élévation dans
les sentimens & de la noblesse dans le
style. L'orateur envisage les vertus de son
héros

héros comme pere de la patrie , & ses grandes qualités comme restaurateur de la France.

Systema Augustinianum de divinâ gratiâ , excerptum ex operibus R R. P P. Fulgentii , Bellelli & Laurentii Berri , ordinis Erem. S. Augustini , & ad usum theologiæ candidatorum , perpetuâ ac facili methodo accommodatum , cum notis & additionibus redactoris ; 2 vol. in-12. A Lyon , chez Regnault , Imprimeur-Libraire ; à Paris , chez Saillant , rue Saint-Jean-de-Beauvais , & Crapard , quai des Augustins.

L'art de se traiter & de se guérir soi-même , dans les maladies les plus ordinaires & les plus dangereuses ; par Daniel Langhans , médecin , pensionnaire de la ville & république de Berne , ouvrage traduit de l'allemand par M. E. avec cette épigraphe :

Promptissima fit curatio ab eo qui probè ægritudinem agnoverit. Galen. 12 , Meth. cap. ult.

deux vol. in-12. A Paris , chez Desaint , rue du Foin S. Jacques ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi.

L'auteur a eu pour but de mettre la
Vol. I. E

98 MERCURE DE FRANCE.

médecine à la portée de tout le monde ; il décrit les maladies les plus ordinaires, il indique ensuite les remèdes qui leur sont convenables ; il veut enfin que le malade soit à lui-même son médecin. Un tel ouvrage peut être utile aux personnes retirées loin des secours des gens de l'art ; mais il est difficile de pratiquer la médecine sur soi-même ; le malade est trop affecté de son mal , pour s'occuper encore des moyens d'y remédier.

La vie de sainte Fremiot de Chantal , fondatrice de l'ordre de la visitation de sainte Marie , avec des notes tirées de ses lettres , de celles de saint François de Sales , & des histoires de Henri de Maupas du Tour , évêque du Puy , de l'abbé Marsollier , &c. un vol. in-12. A Orléans , chez Couret de Villeneuve , imprimeur du roi , & à Paris , chez Delalain , libraire , rue Saint-Jacques ; 1768.

Conjectures sur l'électricité médicale , avec des recherches sur la colique métallique ; par J. J. Gardane , censeur royal , docteur régent de la Faculté de médecine de Paris , médecin de Montpellier , de la société royale des sciences de cette

ville & de celle de Nancy ; avec cette épi-
graphie :

*Per mezzo di tali irritazioni si promovono d'all
arte nostra nel corpo humano salutari mutationi.*

A Paris , chez la veuve d'Houry , im-
primeur-libraire , rue Saint-Severin.

Le but de l'auteur dans cet ouvrage a été
de donner de la vogue à l'électricité mé-
dicale , beaucoup trop négligée , en indi-
quant les cas où ce secours peut être em-
ployé , en présentant les moyens d'en as-
surer le succès , & sur-tout en appuyant
ses conjectures sur de nouvelles expé-
riences qui démontrent l'utilité des mou-
vemens électriques.

Les recherches sur la colique métal-
lique ou des peintres , ajoutent un nou-
veau prix à cette production. Il est en effet
prouvé que le plomb est la seule cause de
cette maladie , qu'elle exista dans tous les
tems , que personne ne s'en est plus occu-
pé que les médecins de Paris , qu'enfin les
émétiques & les forts purgatifs sont le spé-
cifique contre ses cruels accidens : toutes
questions regardées jusqu'aujourd'hui com-
me problématiques & dont la solution de-
venoit de la plus grande importance.

M. Gardane a donné dans cet ouvrage

E ij

de nouvelles preuves de ses lumieres , de ses talens & de son style.

Troisième mémoire , sur le projet d'amener l'Yvette à Paris , contenant 1°. de nouvelles preuves que c'est le seul projet propre à fournir une quantité d'eau suffisante aux besoins de cette grande ville, 2°. Des détails particuliers de ce qu'on a fait jusqu'à présent pour lui donner de l'eau. 3°. L'indication de quelques moyens pour parvenir à l'exécution du projet.

Ce mémoire est de M. de Parcieux , de l'académie royale des sciences. Il résulte de ses observations que le projet qu'il propose donnera de l'eau salubre dans tous les quartiers , & à la portée de tout le monde , que cette eau sera abondante en hyver comme en été ; ce qui devient un secours contre les incendies , & un moyen de rendre l'air salubre , les rues propres , & même un moyen d'économie par les avantages qui en résulteront & qui dispenseront de beaucoup de machines embarrassantes & coûteuses. On pourra se procurer de cette eau dans les fortes maisons pour 3 à 400 livres , & dans les petites pour dix , quinze ou vingt pistoles , plus ou moins.

An essay on the Learning of Shakespear: Essai sur l'érudition de Shakespear,
par M. Richard Farmer.

Shakespear jouit de la plus haute réputation chez les Anglois ; nous admirons dans les traductions que nous avons de ce célèbre écrivain , les traits de génie qui brillent dans presque tous ses ouvrages ; mais nous y avons aussi trouvé des défauts. M. Farmer s'attache à montrer dans son essai , que Shakespear n'avoit aucune érudition ; il cite en preuve le témoignage de Ben Jonson, de Drayton & d'autres auteurs contemporains de ce poëte. C'est en vain selon lui que l'on cherche dans les productions de Shakespear des imitations des historiens & des poëtes anciens. Si l'on y trouve quelquefois des allusions à des faits ou à des fables de l'antiquité , il n'en faut pas conclure nécessairement qu'il ait lu les écrivains grecs & romains dans leurs langues originales ; il pouvoit en avoir pris une légère idée dans quelques vieilles traductions des livres classiques , qui vraisemblablement ne lui étoient pas inconnus. Les exemples même que les partisans de ce poëte apportent en faveur de son érudition fournissent à M. Farmer les preuves contraires dont il a besoin. Il a répandu

E iij

l'enjouement dans toutes ses recherches ; il a imité Dryden dans l'adresse qu'il a eu de mettre dans son parti tous les partisans du vieux poëte. En lui ôtant le pouvoir & la facilité de s'approprier les beautés des anciens , il le fait regarder comme le créateur de toutes celles dont ce poëte a semé ses écrits ; il n'est plus copiste , il est original : tout ce qu'il a , il ne le doit qu'à lui-même ; c'est le poëte de la nature & de la vérité : il n'eut point d'autres guides, il n'eut point d'autre art. Les enthousiastes de ce pere du théâtre anglois penseront peut-être bientôt ainsi. Pour nous autres François , nous l'estimerions davantage sous ce point de vue. Nous ne verrions plus en lui qu'un génie sublime, mais brut , tel que la nature l'a formé , admirable même par cette grossiereté qui nous choque ; nous la lui pardonnerions en faveur de son originalité , si l'on peut s'exprimer ainsi. Au lieu que si l'on suppose Shakespear instruit , en état d'étudier les modeles , de perfectionner par conséquent son génie , de l'éclairer par le goût , nous demanderons pourquoi il ne l'a pas fait , & nous aurons raison de le blâmer.

Histoire de la république de Venise ,

depuis sa fondation jusqu'à présent ; par M. l'Abbé Laugier. A Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au temple du goût ; 1768 : avec approbation & privilège du roi ; 12 vol. in-12, dont les trois derniers paroissent nouvellement.

Il a été fait mention de cette histoire dans le *Mercur*, à mesure qu'on en publioit de nouveaux volumes. Nous n'avons donc rien à dire de nouveau à nos lecteurs, sur le plan, l'objet, l'utilité & l'exécution de cet ouvrage. L'unique chose qui pourra peut-être paroître agréable à nos lecteurs, c'est de lui mettre sous les yeux quelques-uns des traits curieux & intéressans dont cette histoire est remplie.

Le premier que le hasard nous présente est la mort de *François de Carmagnole*, général du duc de Milan, qui passa au service des Venitiens, & ensuite se rendit suspect à cette république. Ayant été convaincu de perfidie, le sénat l'attira à Venise, sous prétexte d'une conférence, à laquelle on lui disoit que sa présence étoit nécessaire.

„ Carmagnole, qui ne se doutoit pas
 „ qu'on en voulût à sa liberté, ne différa
 „ pas un instant d'obéir à la volonté du
 „ sénat : il prit la route de Vicence & de

E iv

» Padoue. Les recteurs de ces deux villes
 » vinrent à sa rencontre avec leurs gardes ;
 » & Frédéric Contarini , capitaine d'ar-
 » mes de Padoue , le fit coucher avec lui
 » dans son palais. Ces attentions inusitées
 » ne lui inspirèrent aucune défiance : il
 » les attribua à la considération que ses
 » services lui avoient méritée. Contarini
 » l'accompagna jusques sur le bord des
 » lagunes. Là il trouva les seigneurs de
 » nuit avec leur escorte , qui feignirent
 » d'avoir été envoyés pour lui faire hon-
 » neur. A l'entrée de la ville , il fut ac-
 » cueilli par huit autres nobles qui l'ac-
 » compagnerent au palais. Dès qu'il y fut
 » entré on fit retirer ses gens , on ferma
 » les portes , & on doubla les gardes. On
 » le mena dans la salle du collège , où
 » Leonard Mocenigo , l'un des sages
 » grands , lui dit que le doge se trouvant
 » incommodé , il ne pourroit avoir audience
 » que le lendemain. Carmagnole descen-
 » dit pour aller dîner dans sa maison ;
 » mais lorsqu'il fut dans la cour du palais ,
 » les nobles qui l'accompagnoient lui di-
 » rent : *seigneur comte , passez du côté des*
 » *prisons.* Il répondit : *mais ce n'est pas*
 » *là le chemin.* Les nobles lui réplique-
 » rent : *allez , allez ; c'est le chemin le plus*
 » *droit.* Il entra dans le corridor ; une pri-

» son s'ouvrit , & on l'y enferma. Alors
 » il poussa un profond soupir , & il dit :
 » *ah ! je suis mort.* Les nobles le conso-
 » lerent , en l'assurant que la prison ne dé-
 » cidoit , ni du crime , ni du supplice.

» Le 11 avril , Carmagnole fut mené
 » dans la chambre de la question , & les
 » députés du conseil des dix lui firent su-
 » bir interrogatoire. On lui représenta ses
 » lettres qu'on avoit interceptées ; on lui
 » confronta les témoins qui déposoient
 » contre lui. Comme il refusoit d'avouer
 » sa perfidie , on le mit à la torture. La
 » douleur lui arracha l'aveu que l'on sou-
 » haitoit , & on le remena en prison.

» Deux jours après , le conseil des dix
 » rendit sentence portant , que François ,
 » comte de Carmagnole , atteint & con-
 » vaincu , par la déposition de plusieurs
 » témoins , par le contenu de ses lettres
 » & par son propre aveu , d'avoir commis
 » diverses trahisons contre le service de
 » la république , & d'en machiner de
 » nouvelles pour l'avenir , seroit mené,
 » *avec un baillon à la bouche* , entre les
 » deux colonnes de la petite place de
 » Saint-Marc , & que là il auroit la tête
 » tranchée en présence de tout le peuple.
 » La sentence fut exécutée le lendemain,

» & son corps fut enterré à Saint François
» de la Vigne.

» Il étoit fils d'un paysan de Carma-
» gnole , & son véritable nom étoit *Fran-*
» *çois Buffo*. Il fut un des plus grands
» capitaines de son siècle , & jamais
» homme ne fut mieux entretenir , dans
» une armée, la discipline & la subordi-
» nation. Il avoit la bravoure du soldat ,
» & les qualités de l'homme de guerre.
» Un orgueil naturel & un caractère in-
» flexible occasionnerent tous ses mal-
» heurs. »

*Réflexions morales sur le saint évangile
de Jésus-Christ selon Saint Matthieu , &
sur le livre de Tobie , un vol. in-12 bro-*
ché. A Paris, chez Hérissant fils, libraire,
rue Saint-Jacques; & Pillot, libraire, rue
Saint-Jacques, près la rue de la Parche-
minerie, à la Providence.

Il paroît que l'auteur de ces réflexions
utiles n'a eu pour objet, en exposant dans
leur plus beau jour les vérités de la reli-
gion, que d'établir la bonne morale.

Ce livre, qui est également propre à ré-
chauffer le germe de la vertu dans les ames
où il s'affoiblit, & à le faire fructifier dans

le cœur de la jeunesse, ne peut qu'être favorablement accueilli de tous les gens de bien.

Peroraison du sermon prêché le jour de pâques, 3 avril 1768, en l'église du prieuré des dames religieuses bénédictines de la présentation de Notre-Dame, rue des Postes, à Paris.

Il n'est personne qui n'ait pris part au malheur arrivé en ce monastere le jeudi 31 mars 1768. Malgré les soins des magistrats & l'activité des secours, cinq jeunes pensionnaires ont été la proie des flammes, savoir, Mlle de Lusignan, Mlle de Briancourt, Mlles de Ligny, première & troisième, & Mlle Bellanger. Ce désastre, après avoir excité de tendres regrets dans tous les cœurs, ne pouvoit manquer d'être saisi par le ministre évangélique qui prêchoit le carême dans cette église ; c'est aussi ce qu'il a fait, en ramenant le sujet principal & les circonstances à la religion. L'orateur chrétien, après avoir fait voir que la résurrection de Jésus-Christ assure aux fideles la résurrection glorieuse de leurs corps, finit ainsi en fixant le tombeau des cinq jeunes pensionnaires.

Oui, vous reparoîtrez dans un état de

E vj

168 MÉRCURE DE FRANCE.

gloire, de puissance & d'incorruptibilité, tristes & informes débris de corps qu'animait le souffle divin, & qu'un feu dévorant vient de réduire presque en poudre. O mon Dieu ! qui suis-je pour interroger votre volonté ? . . . Je sais que votre justice permit que le feu du ciel consumât cent deux hommes qui insultoient à Elie ; que deux bêtes féroces déchirassent quarante-deux enfans qui se railloient d'Elisée ; mais je sais aussi que votre miséricorde conserva trois jeunes Hébreux au milieu d'une fournaise ardente. Votre bonté étoit donc épuisée pour ces cinq vierges qui faisoient, il y a trois jours, la joie & la couronne de cette religieuse maison, & qui font aujourd'hui l'objet de ses plus vifs regrets.

*Réflexions sur les causes de l'incrédulité par rapport à la religion ; par Duncan Forbes de Culloden, président de la cour des Sessions d'Ecosse, traduites de l'anglois par M. E * * *, un vol. in-12, avec cette épigraphe :*

E vanuerunt in ratiocinationibus suis & obscuratum est inspiens eorum cor. Dicentes esse sapientes, stulti facti sunt. Paul. epist. ad Rom. cap. 1. v. 21 & 22.

à Paris, chez Pillot, Libraire, rue Saint-

Jacques, à la Providence. L'auteur de cet ouvrage, dont le but est de ramener les hommes aux principes de la religion, établit, pour base de ses réflexions, que les ouvrages de Dieu, les merveilles qu'il a opérées & opere tous les jours sont une preuve indubitable de son existence & en même temps de sa puissance illimitée.

Caractères, ou religion de ce siècle, un volume in-12 broché, avec cette épigraphe :

Ut religio propaganda etiam est qua est conjuncta cum cognatione natura, sic erroris stirpes ejicienda.

Bordeaux, chez Jean Chappuis, imprimeur de la cour de Parlement, fossés de ville ; & à Paris, chez les libraires qui vendent les nouveautés.

Cet ouvrage est divisé en dix-neuf chapitres qui traitent séparément de Dieu, du culte, de l'ame, de la vertu, de la nature, de la philosophie, de l'ignorance, des esprits forts, de l'esprit de parti, des libelles, des mœurs, de la mode, de la fortune, de l'éducation, de la vocation, du préjugé, de l'intolérance, de l'illusion & de la prudence.

Mémoires & consultation, pour Antoine & Jean Perra & Jeanne Dalin, femme Forobert, accusés de crime de viol &

110 MERCURE DE FRANCE.

d'assassinat, avec le jugement de la sénéchaussée criminelle de Lyon, qui les décharge de toute accusation; suivis de lettres, de consultations & de dissertations sur les causes de mort de ceux que l'on trouve dans l'eau; un vol. in-12 broché. A Paris, chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques, au temple du goût; à Lyon, chez Aimé de la Roche, aux halles de la Grenette.

L'événement qui a donné lieu à ces mémoires intéresse trop l'humanité pour que nous le laissions ignorer du public.

Le 25 juin de l'année 1767 la fille d'un ouvrier en soie de la ville de Lyon, nommée *Claudine Rouge*, d'une très-jolie figure, mais d'une sagesse reconnue, s'étant aperçue sur les neuf heures du soir, en sortant de table, qu'il lui manquoit un chat qu'on lui avoit donné depuis quelques jours, sortit de chez elle pour le chercher dans le voisinage. Ses pere & mere, ne la voyant pas revenir, la croient chez la femme qui lui avoit fait présent du chat qu'ils supposent être retourné dans sa première maison, attiré par les cris de sa mere. Inquiets enfin de l'absence de leur fille, ils vont la demander à cette voisine, dont les réponses plaisantes

sont naître contre elle les plus violens soupçons. Elle est deux fois contrainte à souffrir que l'on fasse chez elle les plus exactes perquisitions.

Six jours se passent dans l'incertitude la plus cruelle sur le sort de *Claudine Rouge*. On apprend enfin qu'on a trouvé au-dessous de la ville de Condrieu, à neuf lieues de Lyon, sur les bords du Rhône, le cadavre d'une femme ou fille. Sur cette nouvelle, l'oncle & un voisin se transportent sur les lieux ; ils font exhumer le cadavre & pensent reconnoître, à la figure & aux habits, Claudine Rouge qu'ils font inhumer sous ce nom, dans le charnier de la paroisse de Saint Michel sous Condrieu. Un chirurgien qui, en passant, avoit considéré le cadavre, avoit conjecturé que c'étoit une fille sur laquelle on avoit satisfait sa passion par force, & que l'on avoit ensuite étranglée & jetée à l'eau.

Les soupçons se renouvellent & s'aggravent contre la femme Forobert, que son humeur, naturellement enjouée, avoit fait plaisanter sur la disparition subite de Claudine Rouge. On l'accuse de s'être prêtée aux violences que l'on imagine, sans aucun fondement, avoir été faites à cette fille par un nommé Antoine Perra, qui ne la connoissoit point & ne l'avoit

jamais vue ; on implique dans l'affaire Jean Perru comme complice du crime de son frere Antoine, qu'il lui a aidé à commettre conjointement avec un oncle desdits Perru & la femme Forobert. On ne craint point d'avancer qu'après cette horrible action ils ont étranglé Claudine-Rouge, qu'ils l'ont ensuite jettée dans un puits, d'où ils l'ont retirée deux jours après pour la porter à la riviere. Le procès s'instruit ; deux femmes & trois hommes sont emprisonnés en conséquence, & un autre est déclaré contumax. Enfin après une immense procédure, dont l'instruction a duré près de cinq mois, on renvoie les prétendus coupables déchargés de toute accusation.

Tel est le précis de l'étrange aventure qui fait la matiere de ces mémoires & dissertations dans lesquels les avocats & chirurgiens combattent réciproquement leurs opinions.

Nota. On trouve aussi chez Aimé de la Roche, à Lyon, l'instruction sur la pénitence que l'archevêque de cette ville a donnée cette année à l'occasion des dispenses pour le carême, & qui se vend à Paris, chez Mercier, rue Saint-Jacques, & chez Saillant, rue Saint-Jean-de-Beauvais ; ainsi qu'un état des baptêmes,

mariages & morts de la même ville dans les années 1766 & 1767 : dont on trouve des exemplaires à Paris chez Durand, libraire, rue Saint-Jacques, à la sagesse.

Lettre de M. de Saintfoix, au sujet de l'homme au masque de fer. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Vente, libraire, au bas de la montagne Sainte-Genevieve.

Il est certain, dit M. de Saintfoix, qu'il y a eu à la Bastille un prisonnier à qui il étoit défendu, sous peine de la vie, de se faire connoître, & qu'on obligeoit de porter un masque de fer, pour qu'il ne fût pas reconnu. Il ajoute que les conjectures hasardées sur cette anecdote mystérieuse étant absolument contraires & à la vérité & à la vraisemblance, il a cherché à éclaircir le fait, & croit y avoir réussi.

Il commence par rapporter l'opinion de l'auteur des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, (1) qui prétend que ce prisonnier étoit le Comte de Vermandois (2) qui, ayant eu un petit différend

(1) Sous ce nom est déguisé celui de France.

(2) Sous le nom de Giafer. Il étoit fils de Louis XIV & de Mde de la Valliere.

avec le dauphin (3), avoit eu l'audace de lui donner un soufflet. Un passage tiré des *Mémoires de Mlle de Montpensier*, tom. 7, pag. 90 & 92, & une lettre de la présidente d'Osembray au comte de Buffi-Rabutin, sur la mort du comte de Vermandois arrivée au siège de Courtray, sont deux preuves évidentes dont se sert M. de Saintfoix pour démontrer la fausseté de cette méprisable anecdote.

Il rapporte ensuite une lettre de M. de la Grange Chancel à M. Fréron, dans laquelle celui qui écrit assure que l'homme au masque de fer étoit le duc de Beaufort (4), que son génie remuant & séditionnaire avoit rendu si redoutable, qu'on s'étoit cru obligé de prendre ce parti pour ne plus craindre ses cabales. M. de Saintfoix, pour nous convaincre de l'absurdité de cette fable, nous présente le récit que M. le marquis de Saint-André Montbrun, pag. 362, 363 & 365 de son mémoire, fait de la mort du duc de Beaufort, tué le 5 juin 1669, en combattant contre les Turcs qui

(3) Sous le nom de Sephi-Mirza.

(4) Il étoit frère puîné de Louis duc de Vendôme, & Amiral de France ; il avoit été un des chefs de la fronde pendant la minorité de Louis XIV.

assiégeoient Candie. Quoique l'on n'ait jamais pu retrouver son corps, il n'en est pas moins vrai que sa tête fut envoyée à Constantinople, & portée pendant trois jours par les rues, au bout d'une pique, comme une marque de la défaite des chrétiens.

Enfin M. de Saintfoix, après avoir rejeté les deux opinions qui regardent le comte de Vermandois & le duc de Beaufort, pense que l'homme au masque de fer n'a pu être que le duc de Monmouth, fils de Charles II, roi d'Angleterre, & de Lucie Valters, qui avoit entrepris de détrôner Jacques II : que ce duc ayant été fait prisonnier dans une bataille, & condamné à mort, a été sauyé par la clémence de son roi & envoyé, sous escorte, en France, où il fut d'abord enfermé aux isles Sainte-Marguerite, & de-là transféré à la Bastille. Quoique cette opinion ait, dans la lettre de M. de Saintfoix tous les degrés de probabilité nécessaires à l'évidence, nous nous abstiendrons cependant de rien décider sur une question qui ne peut que devenir de jour en jour plus problématique.

Mélanges historiques & critiques, contenant diverses pièces relatives à l'histoire

116 MERCURE DE FRANCE.

de France, 2 vol. *in-12*. A Amsterdam ;
& se trouve à Paris, chez de Hanfy, le
jeune, rue Saint-Jacques.

Ces mélanges sont composés, pour le premier volume, de trois dissertations, dont la première, qui est divisée en deux parties, roule sur la forme du gouvernement de la monarchie françoise sous les rois de la première race, sur sa nature & son origine. L'auteur y combat, ou, pour mieux dire, y renverse entièrement le système de M. de Boulainvilliers, qui paroît avoir donné trop peu de puissance à nos premiers rois ; il suit en cela le sentiment de la plupart de nos plus célèbres écrivains modernes. La seconde dissertation, aussi divisée en deux parties, traite de l'origine & de l'autorité des maires du palais sous la première race. L'auteur y dément encore l'opinion de M. de Boulainvilliers, qui dit que les maires du palais que les François éliisoient, étoient, par leur titre, généraux nés de la nation, & qu'en cette qualité ils ont joui de toute la puissance militaire & du droit de commander les armées jusqu'à ce que Pepin eût réuni en sa personne l'une & l'autre puissance. Loin d'adopter cette idée, qu'il traite de chimérique, il prétend, au con-

traire, que les rois, maîtres de choisir leurs maires du palais, l'étoient aussi de les destituer.

Cette dissertation est suivie d'une troisieme, où l'auteur s'attache à démontrer qu'Ursin, auteur de la vie de Saint-Léger, n'étoit point contemporain, & que ce Saint n'a jamais été maire du palais ; il croit aussi, contre le pere le Cointe & M. de Valois, que la mairie n'étoit point une dignité incompatible avec l'épiscopat.

Des conjectures sur la véritable cause de la suppression de la charge de connétable suivent ces dissertations. L'auteur impute à l'orgueil du cardinal de Richelieu la suppression de cette première charge de la couronne, qui rendoit trop puissant celui qui en étoit décoré. Nous remarquons que l'auteur, en parlant des connétables de Luynes & de Lesdiguières, ne rend pas justice au premier sur un article très-intéressant pour ses descendans. Après qu'il a dit de ce favori de Louis XIII, que la base de son crédit étoit trop foible pour le rendre redoutable aux yeux du cardinal, il parle du duc de Lesdiguières en ces termes ; sa naissance, la considération que lui avoient méritée ses services, &c. Nous ne prétendons point contester l'ancienneté de la noblesse de la maison de Bonne-Lesdi-

guieres ; mais qu'a-t-elle de si éclatant par rapport à la maison de Luynes ? Ne fait-on pas qu'en 1476 Jean d'Albert, seigneur de Montclas, ancêtre des ducs de Luynes, étoit prévôt-mâitre des cérémonies de l'ordre de Saint Michel, charge que Louis XI créa exprès pour lui, en instituant cet ordre, qui pour lors étoit aussi respecté en France que celui du Saint-Esprit l'est aujourd'hui.

Les observations sur les biens ecclésiastiques, qui terminent ce volume, ne fauroient manquer d'être agréables au public ; elles détruisent l'immunité de ces biens & le privilége que les gens d'église pourroient prétendre avoir de ne point contribuer aux charges de l'état.

Le second volume contient l'histoire de la surprise d'Amiens par les Espagnols le 11 mars 1597, & de la reprise de cette ville par Henry IV le 25 septembre de la même année, avec les pièces justificatives ; quelques réflexions de M. Colbert sur différens objets importans pour l'état ; une traduction des discours historiques & politiques sur l'histoire d'Angleterre de M. Humes, auteur Anglois ; & une dissertation sur l'origine & les prérogatives de la charge de connétable.

Discours moraux, couronnés dans les académies de Montauban & de Besançon en 1766 & 1767, avec un éloge de Charles V, roi de France ; par M * * * : brochure in-8°. A Sens, chez P. H. Tarbé, imprimeur-libraire, au nom de Jésus ; à Paris, chez la veuve Pierres & fils, libraires, rue Saint-Jacques, vis-à-vis Saint Yves, à Saint Ambroise & à la couronne d'épines,

Dans le premier discours l'auteur examine s'il est utile à la société que le cœur de l'homme soit un mystère, & il se décide pour l'affirmative.

Dans le second il s'attache à démontrer qu'il importe autant aux nations qu'aux particuliers d'avoir une bonne réputation.

Dans le troisième, où il s'agit de prouver combien le courage d'esprit est nécessaire dans tous les états, il distingue ce courage de la stoïque insensibilité de l'ancienne philosophie ; & de cette fièvre fanatique qui détruit dans le cœur de l'homme le sentiment de la pitié : c'est la force monstrueuse d'un scélérat ou d'un insensé. Différens exemples qu'il cite des héros & des sages de l'antiquité lui servent à établir pour principe que le courage d'esprit n'est autre que la vertu qui

nous fait braver tous les périls pour l'amour de la patrie, pour le soutien de notre propre gloire, &c.

Quoique l'éloge de Charles V, qui a concouru pour le prix de l'académie françoise en 1767 n'ait point été couronné, nous ne saurions refuser à l'auteur la justice de dire que cet ouvrage n'est point inférieur à ses discours précédens.

Poésies & œuvres diverses de M. de la Louptiere, de l'académie des Arcades; 2 vol. in-12. A Londres, & se trouvent à Paris, chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques, au temple du goût.

Les œuvres de M. de la Louptiere, sont des élégies, des madrigaux, des énigmes, des épigrammes, des vaudevilles, des chansons, des ariettes, des épîtres, des bouquets, des vers sur toutes sortes de sujets, un dialogue entre Houdart & la Chaussée, des fables, dont la plus saillante est celle de la chasse au miroir, que nous transcrivons ici pour donner une juste idée de la facilité avec laquelle l'auteur versifie.

Sur la fin de l'hiver vivoit une allouette,
Vrai modele d'instinct & de vivacité,

Jeune sur-tout & fort bien faite,
Par conséquent pleine de vanité.

On

On la voyoit dans les campagnes
 Se rengorger, se panacher,
 D'elle-même s'amouracher ;
 Alloit-elle avec ses compagnes,
 Ce n'étoit que pour s'assurer
 Qu'elle valoit beaucoup mieux qu'elles,
 Et les contraindre d'admirer
 Quelques gentilles nouvelles,
 Elle se disoit quelquefois :
 Je vaur, ou l'on m'a bien trompée ;
 L'allouette la mieux huppée.

Il n'est pas un oiseau dans nos champs, dans nos bois,
 Qui ne s'honorât de mon choix ;
 Mais, après tout, suis-je donc faite
 Avec tant d'agrémens pour le bonheur d'un seul,
 Et quel mal est-ce au fond que d'être un peu
 coquette ?

Dans le creux de quelque tilleul
 Une vieille méfange, au déclin de sa vie,
 En aura fait un crime, & cela par envie.
 Nous avons toutes bonnement
 Reçu pour loi ce radotage ;
 Mais enfin je ne suis pas d'âge
 A penser ridiculement.
 Tandis qu'elle tient ce langage,
 Elle voit dans un champ reluire son image ;
 Un miroir faisant cet effet,
 Déroboit à ses yeux un dangereux fillet ;
 Un jeune enfant la guettoit au passage ;
Vol. I. F

112 MERCURE DE FRANCE.

La voilà toutefois qui s'élève en chantant ,
S'abaisse par degrés , plane avec complaisance ,
Se retourne à chaque distance ,
Se trouve , au moindre mouvement ,
Plus belle encor qu'auparavant ;
Tant qu'à la fin s'abaissant sur la glace ,
Dans le piège elle s'embarrasse ,
Ivre du plaisir de se voir.
Que de jeunes beautés l'amour prend au miroir !

*Ommaggio poetico di Antonio di Gennaro ,
duca di Belforte , volume in-8° , du prix
de 2 liv. 10 sols broché , dédié à son
excellence madame Anne - Genevieve la
Vieuville , comtesse de la Vieuville ; par
M. Vespasiano , éditeur de l'ouvrage qui
se vend à Paris , chez Debure , pere ,
libraire , quai des Augustins , du côté du
pont Saint-Michel , à l'image Saint Paul.*

Ce poëme , qui contient quatre-vingt-cinq strophes de huit vers chacune , est adressée à la future reine de Naples Marie-Josèphe , archiduchesse d'Autriche , que le glaive de la mort a frappée au moment même qu'elle se disposoit à joindre son époux.

Un seigneur François a traduit cette belle ode avec des soins assez heureux pour avoir pu lui conserver dans notre langue l'harmonie & la force originales,

La traduction françoise se trouve imprimée à côté des vers italiens.

L'éditeur, le sieur Vespasiano avertit le public qu'il professe à Paris la langue italienne depuis plus de dix ans. Sa demeure est rue des Cordeliers, à l'hôtel du Saint-Esprit.

L'Art de bien faire les glaces d'office, ou les vrais principes pour congeler tous les rafraîchissemens. La maniere de préparer toutes sortes de compositions, la façon de les faire prendre, d'en former des fruits, cannelons & toutes sortes de fromages. Le tout expliqué avec précision selon l'usage actuel. Avec un traité sur les mousses. Ouvrage très-utile à ceux qui font des glaces ou fromages glacés. Orné de gravures en taille-douce; par M. Emy, officier. 1 volume in 12; prix 2 livres 10 sols broché, 3 liv. relié. A Paris, chez Leclerc, libraire, quai des Augustins, à la toison d'or.

L'auteur n'a pas seulement écrit sur cette matiere en praticien, mais encore en physicien parfaitement instruit des causes de la congelation. On voit qu'il a lu avec fruit les principes de MM. de Mairan, Noller, &c. Il parcourt divers pays & nous indique les moyens dont les Chinois &

F ij

autres peuples se sont servis pour faire geler l'eau dans les tems de chaleur.

Histoire d'Agathon, ou tableau philosophique des mœurs de la Grece ; imité de l'allemand de M. Wielland , avec cette épigraphe :

*Quid virtus & quid sapientia possit ,
utile proposuit nobis exemplar.*

Quatres parties in-12. A Lausanne , chez Grasset , & à Paris , chez de Hansy le jeune , rue Saint-Jacques ; 1768.

Voici le premier roman de la littérature allemande traduit en françois ; il a un caractère propre qui le distingue des autres ouvrages de ce genre. L'auteur a voulu représenter dans Agathon un homme honnête , qui a le sentiment de la vertu , & le courage de la pratiquer dans les occasions les plus critiques. Il combat les raisonnemens dangereux du sophiste Hippias : il le réfute encore plus par sa conduite que par ses discours.

Il y a eu un Agathon , poëte dramatique , qui eut , dit-on , trente mille spectateurs à la représentation de sa premiere piece , auxquels il donna ensuite un festin magnifique.

L'Agathon de ce roman est un personnage fictif , mais qui n'est point au-dessus

des forces de la nature, & dont l'exemple est utile & sensible dans le but moral que l'auteur s'est proposé.

Les quatre premières parties de ce roman seront suivies de quatre autres qui le termineront.

Le traducteur caractérise dans son avertissement les principaux auteurs de la littérature allemande ; nous en donnerons une notice d'après lui. Vitz , Lessing , Gleim , Gestenberg se sont distingués par des poésies légères. Cramer a fait des odes. Hagedorn , Gellert , Rost ont donné des fables & des contes agréables. Gesner a réussi dans le genre de l'idyle. Bodmer a une poésie élevée. Haller , Zacharie & Kleist inspirent à leurs lecteurs l'enthousiasme qui les anime. Klopstock a composé la *Messiede*, poëme épique qui jouit de la plus grande réputation. Rabner a écrit de satyres estimées. Schlegel & Chronegk ont publié de bonnes pieces de théâtre.

Mosès-Mendelson, juif de Berlin, a développé, dans ses lettres sur les sentimens, & dans son *Phædon* ou de l'immortalité de l'ame, les connoissances les plus profondes du cœur humain. Wielland s'est distingué dans différens genres ; il a commencé le poëme de *Cyrus*, il a fait

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

des contes moraux , des lettres morales ; l'art d'aimer , poëme en deux chants ; un autre poëme sur la nature , en six chants ; des lettres des morts aux vivans ; l'épreuve d'Abraham , poëme ; Clementine , dont le sujet est tiré du roman de Grandisson ; des tragédies , savoir ; Jeanne Grai , Angloise ; Araspe & Panthée : enfin il a donné la sympathie des ames traduite en françois ; & cette histoire d'Agathon.

Carmin in instauratione concursus academici, die undecimâ mensis aprilis, anno 1768 ; recitatum à M. Arnulpho Vernade , doctore aggregato.

Ce poëme , ouvrage d'un jeune homme de 21 ans , annonce un talent décidé , & de la noblesse dans les idées & dans les sentimens. Il a été fait à l'occasion du concours établi en 1766 pour ceux qui aspirent à professer publiquement dans les chaires de l'université.

Concours pour les places de professeurs dans l'université.

Il y a trois différens ordres , celui des philosophes , celui des rhétoriciens , celui des grammairiens. Tous les aspirans ont

trois épreuves à soutenir en présence de l'université assemblée, à la tête de laquelle est M. le recteur. Celle de la composition, celle de l'explication des auteurs, & celle de la leçon. Ceux des concurrens que les juges nommés pour cet effet, ont décidé l'emporter sur les autres (ce qui ne se fait qu'après environ six semaines d'examen) sont déclarés agrégés à l'université, & reçoivent deux cent liv. de pension annuelle, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu une chaire, auxquelles les seuls agrégés ont droit de prétendre; & alors la pension cesse.



SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADEMIES.

SEANCE publique de l'académie royale des belles-lettres de Caen, du 3 décembre 1767.

M. *Viallet*, ingénieur du Roi pour les ponts, chaussées, & ports maritimes du commerce de la généralité de Caen, fit l'ouverture de la séance par des réflexions sur l'esprit philosophique, qu'il considéra relativement à l'homme privé, à l'homme d'état & à l'homme de lettres. Dans le premier cet esprit se borne à lui faire aimer & remplir ses devoirs. Il doit toujours être en action avec l'homme d'état. Il aide enfin au savant à répandre sur l'homme privé comme sur l'homme d'état la lumière qui leur apprend à voir, analyser, comparer, & juger.

M. Rouxelin, secrétaire de l'académie, annonça que le prix avoit été adjugé à M. l'Abbé *Bruseau*, dont le discours paroissoit désigner le mieux la qualité qui caractérise le bon sujet (1). Parmi les opinions que doit faire naître cette question, l'auteur

(1) L'Académie avoit proposé, pour le sujet du prix de 1767 : *quelles sont, dans un Etat monarchique, les qualités distinctives qui caractérisent le bon sujet, relativement à l'ordre public?*

embrasse celle qui convient à un citoyen qui n'a d'autre mérite que son amour pour son Prince, & qui apperçoit dans cet amour la qualité qui distingue le bon sujet, & plus encore le françois qui a le bonheur de vivre sous celui des rois qui mérite le plus cet amour. Le Ciel forma son âme des qualités héroïques du plus grand de nos monarques, & des vertus aimables du plus chéri de nos souverains : ses premières années nous retracent le souvenir de Louis le Grand ; & le reste de sa vie paroît consacré à nous rappeler la mémoire du bon Henri. Le droit de la naissance plaça sur sa tête une couronne illustrée par plus de douze siècles de gloire : la patrie lui en offrit depuis une plus précieuse ; elle l'avoit formée du cœur de tous les François.

La longueur de la séance fit remettre à celle du mois de janvier le discours de réception de M. l'abbé Guyot, prédicateur ordinaire du roi, aumônier de Mgr le duc d'Orléans, & de la société littéraire de Nancy, sur un statut particulier à plusieurs académies, qui depuis a été imprimé chez Ganeau, rue Saint-Severin.

Cette séance fut terminée par des réflexions intéressantes & patriotiques de M. de Fontette, intendant de la généralité, & vice-protecteur de l'académie.

Ce magistrat fit sentir que si l'esprit philosophique paroïssoit s'occuper uniquement aujourd'hui des questions économiques, il n'en étoit pas moins l'ame de toutes les parties de l'administration. Son regne est de tous les siècles, comme de toutes les professions. Les trésors qu'il avoit accumulés dans Rome, rendus à la Grece, leur patrie originaire, furent dispersés par les armes des Musulmans. Dans les débris échappés de ce naufrage, & recueillis avec soin en France & en Italie, l'esprit philosophique, par le secours de la méthode, rendit aux sciences & aux arts une splendeur qui dissipa les ténèbres dans lesquelles nous étions plongés. Il éclaira l'univers; les rois lui dûrent leur autorité, & les peuples une sage administration. Si quelques mortels privilégiés par les talens, s'avisent de vouloir troubler l'harmonie de l'ordre public, leurs ouvrages excitent au plus la curiosité. Peut-être feroient-ils sensation dans une république; mais ils n'ont point ce funeste avantage en France: ils n'eussent même osé paroître sous le regne de *Louis XIV.* Il est vrai qu'alors la monarchie n'avoit d'autres bornes que la volonté d'un roi qui n'en souffroit pas. Comme l'éclat de sa couronne, & la gloire de son peuple, étoient son unique objet, la main qui distribuoit les bienfaits fut plus occupée

que celle qui infligeoit les peines ; & il n'abusa point d'un pouvoir si dangereux. Si sa modération dans l'usage qu'il fit de ce pouvoir , mérite nos éloges , nous en devons bien plus encore à son auguste successeur , qui a renfermé l'autorité royale dans les bornes de la monarchie absolue , qu'on ne peut pas dire être supérieure aux loix dictées par l'intérêt général , & qui par cela même sont les loix fondamentales de l'Etat.

L'académie, pour le sujet du prix qu'elle distribuera le premier de décembre 1768 , propose la question suivante :

Y a-t-il eu autrefois en France dans les habillemens ordinaires des particuliers , une marque distinctive de leur état ; & si cette distinction est utile dans une monarchie , quels seroient les moyens de la rétablir , & de la perfectionner , sans nuire aux manufactures ?

Ce prix est une médaille d'or de la valeur de 300 livres , que donne M. de Fontette. Les discours , d'une demi-heure de lecture , & lisiblement écrits , seront remis , francs de port , avec le nom de l'auteur , sous enveloppe cachetée , avant le premier de novembre 1768 , à M. Rouxelin , secrétaire de l'académie. Les auteurs auront l'attention de ne pas se faire connoître.

F vj

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

Daphnis & Alcimadure.

L'ACADÉMIE royale de musique a donné le vendredi 10 juin la première représentation de *Daphnis & Alcimadure*, pastorale en trois actes, dont les paroles & la musique sont de M. de Mondonville. (1)

Cette pastorale étoit dans l'origine envers languedociens ; mais comme peu de spectateurs en comprenoient le patois, ce qui nuisoit au succès, malgré le charme

(1) Elle fut représentée devant le Roi à Fontainebleau le 29 octobre 1754 ; & sur le théâtre de l'académie royale de musique le 4 novembre de la même année. Les principaux rôles furent alors rendus par le sieur Jellotte, par la Dlle Fel & par le sieur Latour. On a publié, dans le tems, trois parodies de cet opéra ; l'une, en un acte, sous le titre de *l'heureuse feinte, ou Daphnis & Alcimadure*, traduction assez fidelle que les théâtres de Province adopterent ; l'autre les *Amours de Mathurines*, en deux actes, jouées à la comédie italienne ; la troisième *Jérôme & Fanchonnette*, parodie par feu Vadé, représentée à l'opéra-comique.

de la musique, on l'a traduite en vers françois, & sous cette forme elle plaît généralement. Le spectateur françois s'attache plus aux paroles qu'à la musique; ce qui fait qu'une langue étrangere aura toujours de la peine à réussir sur notre théâtre, quoique soutenue par la musique la plus brillante & la plus expressive.

On a donné aussi à cette reprise, le prologue dont le sujet est l'institution des jeux floraux, par Clemence Isaura, seul personnage, avec un chœur de jardiniers, de nobles & de peuples.

Le théâtre représente les jardins de Clémence Isaura, & son palais dans le fond.

La scene commence par des danses; c'est l'exposition naturelle d'une fête galante. Isaura célèbre dans ses chants l'amour, l'éternel dieu de notre musique.

Ici sans art & sans détour

L'esprit tient tout du cœur & fait se faire entendre,
Sans chercher à briller, il est naïf & tendre,

Le dieu des vers n'est que le dieu d'amour.

I S A U R E *continue.*

Peuples, il faut, dans ce beau jour,
D'un siècle si chéri transmettre la mémoire;
Et je veux que des prix couronnent la victoire
De ceux qui sauront mieux chanter le tendre
amour,

134 MERCURE DE FRANCE.

Le chœur célèbre la gloire & les bienfaits d'Isaure.

Mlle Duplant a rendu avec noblesse ce rôle d'Isaure. Elle réussira toujours dans les rôles de représentation & de grand caractère, dont le chant est soutenu, & plus expressif que léger.

Le ballet de ce prologue est agréable & bien dessiné; on n'a pas oublié les fleurs qui servent de prix dans les jeux floraux. Le fleur Gardel, dont la danse est si noble, si ferme & si bien prononcée, y a reçu de justes éloges. On a pareillement applaudi sa sœur, dont les talens se développent tous les jours dans le grand genre, pour lequel son frere lui donne le meilleur modele & des leçons.

Les personnages de la pastorale sont :

Alcimadure, bergere, Mde L'ARRIVÉE.

Daphnis, berger, . . M. LE GROS, haute-contre.

Mirtil, frere d'*Alcimadure*, M. L'ARRIVÉE, basse-taille.

Cette distribution de voix est préférable à celle de deux hautes-contres qui étoient dans l'opéra languedocien. Il faut du contraste entre les voix pour se faire valoir & rendre plus sensibles la progression & la distribution du chant.

Tous ces personnages ont été supérieurement rendus. La voix du sieur le Gros, si flatteuse par son timbre argentin, si brillante par son étendue, si expressive par sa souplesse, a parfaitement exécuté le rôle de Daphnis. Le sieur l'Arrivée a un organe fort, articulé, & gracieux, que le goût & l'art font encore valoir. Mde l'Arrivée ne pouvoit avoir un rôle plus convenable à la légèreté & à la volubilité de ses sons, à l'adresse, pour ainsi dire, de son chant, & à la rapide & étonnante exécution de sa voix.

La fable de cette pastorale est simple : Alcimadure craint l'esclavage de l'amour malgré les conseils de Mirtil, son frère, & malgré le penchant de son cœur, & la reconnoissance qu'elle doit à Daphnis, qui l'a sauvée & vengée des poursuites d'un loup furieux. Enfin apprenant la fausse nouvelle de la mort de son amant, elle se livre à son désespoir, elle le pleure, & sa présence inattendue comble ses vœux.

(2) Le caractère d'une indifférente n'intéresse point ou n'intéresse que foiblement;

(2) Théocrite, & le bon la Fontaine, ont chanté les rigueurs d'Alcimadure; ils la punissent par la chute de la statue de l'amour qui l'écrase, cause physique peu faite pour corriger le moral. M. de Mondonville a mieux consulté la nature.

il n'offre qu'une seule situation négative qui se répète dans tout le cours de la représentation ; il doit peu toucher le spectateur , qui ne reçoit que le sentiment qu'on lui présente : c'est pourquoi les auteurs dramatiques ont toujours soin de traverser les desirs des amans , & d'attacher l'attention par l'inquiétude de leur sort. Mais le défaut de cette pastorale est bien réparé par l'agrément du spectacle & par l'habileté du poëte & du musicien , double titre que M. de Mondonville réunit en cette occasion par un talent rare & précieux. les arts , enfans de la nature & du goût , sont freres ; & il ne peut y avoir trop d'intelligence , principalement entre la poésie & la musique.

P R E M I E R A C T E .

Le théâtre représente le hameau d'Alcimadure.

Daphnis se plaint des rigueurs de l'amour.

Hélas ! amour , faut-il mourir !

Que t'ai-je fait pour tant souffrir ! &c.

Cet air est d'un chant neuf , naïf , & très-piquant.

Alcimadure annonce & peint la tranquillité de son ame par un air vif & gai , dans lequel la bergere célèbre les charmes

J U I L L E T 1768. 137
de l'indépendance. Daphnis se hâte de lui
déclarer son amour ; mais sa réponse n'est
point satisfaisante, elle lui chante :

Au dieu de la tendresse
Pourquoi s'assujettir ?
Souvent une foiblesse
Nous cause un repentir.
Des traits dont il vous blesse
Je veux me garantir.

Mirtil engage sa sœur à répondre à l'ardeur de Daphnis ; &, n'en étant point connu, il projette d'éprouver si la tendresse de ce berger est en effet sincère & constante.

Daphnis donne une fête à sa bergère ; rien de plus galant & tour à tour de plus gai & de plus expressif que les tableaux figurés dans les danses pittoresques de ce ballet , ingénieusement composé par le sieur Dauberval. Ce ballet est lui-même un petit drame qui représente les caractères de l'amour & les délices des amans. Le sieur Gardel & la Dlle Guimard y dansent voluptueusement un pas de deux. Le sieur Dauberval, les Dlls Allard & Pesslin expriment la gaieté & l'inspirent par la vivacité de leurs pas & par les saillies de leur pantomime.

Daphnis seul & avec le chœur chante

138 MERCURE DE FRANCE.

plusieurs airs agréables , mais peut-être trop fréquens , ce qui lui fait dire justement par Alcimadure :

Que votre ardeur paroît extrême !
Faut-il tant de fois la chanter ?

DAPHNIS.

Pour l'inspirer à ce qu'on aime
On ne peut trop la répéter.

ACTE SECOND.

Le théâtre représente un bois.

Mirtil , en officier , anime une troupe de chasseurs à la poursuite d'un loup qui désole le pays. Ils forment un chœur d'un grand effet.

Mirtil profite de son déguisement pour intimider Daphnis ; il l'engage à venir se couronner des lauriers de la victoire.

Daphnis répond par ces vers agréables , embellis encore par la musique :

Tant de grandeurs ne sont pas faites
Pour les bergers de nos hameaux ;
Nos cœurs ne sont flattés que du son des musettes,
Et du ramage des oiseaux.
Nos douceurs y seroient parfaites
Et nos plaisirs toujours nouveaux ,
Si les belles de ces retraites
Ne troubloient pas notre repos.

Mirtil fait la description d'un combat; il exprime le vacarme du canon & l'horreur d'une action, dans un air énergique & imposant. Il se déclare ensuite le rival de Daphnis, & le menace, mais il ne peut le faire renoncer à son amour. Alcimadure est poursuivie par le monstre furieux. Daphnis en a déjà triomphé lorsque les bergers s'assemblent pour l'attaquer.

L'insensible Alcimadure se contente de lui dire :

Que ne puis-je, pour récompense,

Vous payer d'un tendre retour !

Mais si mon cœur craint les traits de l'amour,

Il a du moins de la reconnoissance.

Daphnis a-t-il tort de lui répondre :

Est-ce donc là le prix du plus ardent transport ?

Les chasseurs & les chasseresses, les bergers & les bergeres se réunissent pour célébrer la gloire de Daphnis. Le ballet, qui est de la composition du sieur Laval, est très-bien dessiné. Mlle Guimard & ses compagnes, en habit de chasseresses, forment une guirlande de fleurs qu'elles présentent à Alcimadure.

ACTE TROISIEME.

Le théâtre représente une place champêtre & une rivière dans le fond.

Alcimadure regrette la perte de sa liberté que l'amour veut lui enlever. Mirtil tente encore inutilement de fléchir sa sœur, il se retire à l'approche de Daphnis qui éprouve les mêmes rigueurs d'Alcimadure; il croit même avoir un rival dans Mirtil, &, par un excès d'amour, il veut abandonner à cette belle inhumaine ses prés, ses bois, ses troupeaux, & mourir. (3) Sa fuite précipitée fait naître l'inquiétude dans le cœur d'Alcimadure, elle craint les suites de son désespoir; Mirtil lui apprend qu'elle a causé la mort de son amant. Alors elle laisse éclater sa douleur & sa passion. Daphnis paroît; Alcimadure lui témoigne toute sa joie en lui disant :

Je voudrois en vain résister
A tant d'amour & de constance.

Ils chantent un duo, vrai chef-d'œuvre

(3) *Ceci est imité de la Fontaine :*
Mon pere, après ma mort, & je l'en ai chargé,
Doit mettre à vos pieds l'héritage
Que votre cœur a négligé, &c.

J U I L L E T 1763. 141

de goût & d'art, soit pour la coupe des paroles, soit pour la belle mélodie, soit pour la beauté de l'accompagnement & le brillant de la musique.

Ah ! qu'il est doux de ressentir

Tes traits , ta flamme & ta puissance !

Amour ! ah ! quelle récompense !

Mon cœur nage dans le plaisir.

Le ballet de ce dernier acte est formé par des quadrilles de bergers, de bergeres, de mariniers & de marinieres. Ce ballet, de la composition du sieur Lani, offre l'image du plaisir & de l'allégresse qui pétillent dans tous les pas & dans la pantomime du sieur Dauberval & de la Dlle Allard. On peut dire, sans flatterie, & les étrangers en conviennent, que ce théâtre rassemble les talens les plus rares & les plus parfaits dans tous les genres de danses.

Combien de sujets encore de la plus grande espérance, telles que les Dllles Mion, de Fierville, Audinot, Duperrei, & les sieurs Rogier, Simonin, &c. &c.

La musique de cette pastorale est une des productions les plus agréables qui soit sur notre théâtre ; elle est piquante & variée dans toutes ses parties, quoique la musicien n'eût presque que les mêmes sentimens à exprimer ; mais M. Mondonville a su en

142 MERCURE DE FRANCE.

quelque sorte *sauver* cette uniformité de la scène, par les airs de danse, les chœurs, les duos, & les morceaux de symphonie dans lesquels il fait briller la fécondité & les ressources de son heureux génie.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les comédiens françois ordinaires du Roi continuent, avec succès, les représentations de *Beverlei*, tragédie bourgeoise, imitée de l'anglois, en cinq actes & en vers libres; par M. Saurin, de l'académie françoise.

Cette piece vient d'être publiée & se vend à Paris, chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques.

Ils continuent aussi de jouer la *Gageure*, piece en un acte & en prose, par M. Sedaine.

Nous rendrons compte dans le prochain Mercure de ces deux drames, qui sont l'un & l'autre dans un genre singulier & dignes d'attention.



COMÉDIE ITALIENNE.

Le samedi 4 juin les comédiens italiens ordinaires du Roi ont représenté, pour la première fois, *Sophie, ou le mariage caché*; comédie nouvelle, en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes : c'est une imitation du *Clandestine mariage*, comédie, en cinq actes; par MM. Colman & Garrick : jouée avec succès à Londres, sur le théâtre de Drury-Lane, au commencement de l'année 1766. Nous donnerons d'abord l'analyse de la pièce françoise, & nous présenterons ensuite quelques observations qui nous conduiront à comparer quelques-unes des situations des deux drames. Le précis de l'un suffira pour faire connoître l'autre, le fond du sujet étant absolument le même, ils ne diffèrent que par des circonstances peu essentielles, & qui ne changent rien à l'intrigue, ni à l'action,

PERSONNAGES.

M. DES. AUBIN, négociant, *M. LA RUETTE.*
CLAIRVILLE, son fils, *M. CLAIRVAL.*
SOPHIE, sa pupille, *Mlle LA RUETTE.*
Mde DES. AUBIN, sa femme, *Mlle DESGLANS.*
HENRIETTE, fille de **M. DE**
S. AUBIN, *Mlle BEAUPRÉ.*
DURVAL, capitaine de vais-
 seaux, *M. CAILLOT.*
CELICOURT, neveu de **DUR-**
VAL, *M. TRIAL.*
NISON, gouvernante de
 - **SOPHIE**, *Mlle FAVART.*
UN VALET.

*La scène est à la campagne, dans la mai-
 son de M. de S. Aubin.*

Sophie, l'héroïne de ce drame, est la fille d'un ancien ami de M. de S. Aubin, restée de bonne heure orpheline & sans fortune : elle a trouvé un asyle dans la maison de ce riche négociant qui vient de quitter le commerce. Elle a inspiré la passion la plus vive au fils de son bienfaiteur ; un mariage secret les unit ; son imprudence & son ingratitude peuvent avoir des suites funestes : comment en instruire M. de S. Aubin ? Il est riche, on
 craint

crainait son avarice. *Clairville* s'efforce de la rassurer ; il avoit d'abord résolu de révéler ce secret à *Durval*, qu'on attend à chaque instant avec son neveu, qui doit épouser *Henriette* : il avoue à *Sophie* qu'il n'a pas osé ouvrir son cœur. *Durval* est obligeant, honnête, sincère, généreux, mais brusque & peu sensible ; son âge, son état, son caractère l'éloignent de l'amour. *Clairville* espère de fléchir lui-même son père : il se flatte de pouvoir bientôt avouer sa félicité.

S O P H I E.

Mon cher *Clairville*, cette facilité de l'avouer n'en diminuera-t-elle point les douceurs ?

C L A I R V I L L E.

Ne crains rien, ma *Sophie*,
 Pour toute ma vie
 Je suis sous tes loix.
 Dans sa femme chérie,
 Trouver sa tendre amie,
 Et maîtresse jolie,
 C'est rassembler tous les biens à la fois.
 Ne crains rien, ma *Sophie*,
 Mes plaisirs assurent tes droits.

Durval arrive, il présente son neveu
Vol. I. G

146 MERCURE DE FRANCE.

à Henriette ; il ne paroît occupé que de Sophie. Cette scene présente plusieurs tableaux très-variés. M^{de} de S. Aubin humilie Sophie en parlant de sa pauvreté ; celle-ci rougit en regardant Clairville, & lui montre ses craintes ; Henriette est piquée de l'indifférence de Célécourt ; Durval parle de son vaisseau, de ses voyages, des périls qu'il a courus, & du desir qu'il a de se rembarquer promptement.

Le second acte offre une multitude de situations singulieres, intéressantes par leur variété : il représente les allées d'un parc. Clairville & Célécourt se trouvent seuls ; ils se cherchoient, ils n'osent s'aborder : tous deux ont un secret à se confier. Ils se rassurent l'un & l'autre en chantant le pouvoir de l'amour.

L'amour exerce ses droits

Avec violence ;

Et la raison, à sa voix,

Garde le silence.

Dès qu'il se rend maître d'un cœur,

Fortune, éclat, grandeur,

Tout est chimere.

Un amant ne voit le bonheur

Qu'avec l'objet qui fait lui plaire.

Célécourt déclare à son ami qu'en vain on veut l'unir à Henriette, qu'il adore Sophie ; il le conjure de l'instruire de ses

sentimens. Clairville, interdit, est prêt à lui répondre avec chaleur ; son pere l'appelle : il quitte Célicourt, qui ne reste seul qu'un moment. Il vole au devant de Sophie ; les discours qu'il lui tient lui donnent lieu de penser qu'il est instruit de son union secrète, ce qui produit quelques méprises qui rendent cette scene piquante. Célicourt, qui se croit encouragé, parle ouvertement de son amour ; on le rebute : il se jette aux pieds de Sophie, implore sa pitié, jure de ne former jamais les nœuds auxquels on l'oblige. Henriette & sa mere paroissent tout-à-coup ; ce qu'elles voient, ce qu'elles entendent les confond : elles éclatent en reproches. Durval accourt attiré par le bruit ; sa vivacité, ses questions ne lui permettent d'entendre ni les accusations, ni les justifications. Apprenant qu'on attaque Sophie, il prend sa défense, irrite la mere & la fille, qui sortent outrées de fureur ; il demande alors à Sophie d'où est venu ce vacarme : dès qu'elle a dit qu'on a surpris Célicourt à ses genoux, il cesse d'écouter ; il prend de l'humeur, de l'inquiétude. Ce n'est pas sans peine que Sophie lui fait savoir enfin qu'elle ne songe pas à son neveu ; ce mot rétablit le calme dans son ame : il la regarde avec

plus d'attention. Il descend au fond de son cœur , il croit trouver de l'amour dans les sentimens qu'elle lui inspire , il le lui dit avec la franchise d'un marin. Nouvel embarras , nouveau contre-tems pour Sophie. S. Aubin vient lui annoncer de se préparer à partir pour le couvent ; sa femme est irritée : c'est par-là seulement qu'il peut parvenir à l'appaiser. La proposition que fait Durval de lui donner la main le fait changer de sentiment ; il se joint au marin pour déterminer Sophie : leurs instances augmentent son embarras. Elle prévoit de nouvelles persécutions ; sa situation est devenue plus pénible.

Le troisieme acte se passe dans la maison , ainsi que le premier. Le théâtre représente un salon ; on y entre par une porte qui est au fond : il y en a deux dans les côtés , l'une conduit à l'appartement de Sophie & l'autre à celui de Mde de S. Aubin & de sa fille. La malheureuse Sophie exprime ses embarras dans un récitatif obligé ; elle invoque ensuite l'amour par cette ariette.

Amour , je t'implore ,

Ecoute ma voix ;

Sur l'objet que j'adore

Tu fixas mon choix.

Et l'hymen encore
 Respecte tes droits,
 Finis mes allarmes,
 Comble mes desirs;
 Après tant de larmes,
 Tu me dois des plaisirs.

Elle rentre dans son appartement, où Nison lui promet de conduire Clairville aussi-tôt que tout le monde sera retiré ; Mde de S. Aubin vient avec Henriette épier Sophie ; elles ne doutent point que Célécourt ne cherche à lui parler : elles éteignent les lumières ; elles entendent Clairville (qu'elles prennent pour Célécourt) se glisser dans la chambre de Sophie. Elles triomphent ; elles appellent ; on apporte des flambeaux : S. Aubin & Durval accourent. Instruits de ce qui se passe, celui-ci propose d'enfoncer la porte. Elle s'ouvre, on voit sortir Clairville suivi de Sophie ; Célécourt arrive en même tems par un autre chemin : tout le monde reste dans l'étonnement. Clairville tombe aux pieds de son pere, lui avoue sa faute, implore son pardon, & demande son aveu. Sophie joint ses prieres & ses larmes à celles de son amant, & forme avec lui un duo pathétique, & du plus grand effet pour la musique.

G iij

136 **MERCURE DE FRANCE.**

S. Aubin ne refuse que parce que Sophie est sans fortune ; Durval leve cette objection en proposant une dot. Célicourt, qui se voit enlever ses espérances, reprend ses engagemens avec Henriette, qui lui pardonne. Tous les personnages, satisfaits, chantent en chœur.

Le calme est revenu sur l'onde ;
Jouissons de son retour, &c.

DURVAL.

La raison en vain gronde,
Il faut céder à l'amour.

LE CHŒUR.

Le calme est revenu sur l'onde ;
Jouissons de son retour.

CÉLICOURT & HENRIETTE.

Déformais mon bonheur se fonde
Sur vos bontés, sur mon amour.

HENRIETTE.

Le calme est revenu sur l'onde ;
Jouissez de son retour.

CÉLICOURT.

Je suis le plus heureux du monde
De pouvoir dire à mon tour :
Le calme est revenu sur l'onde ;
Jouissons-en sans retour.

LE CHŒUR.

Le calme, &c.

Cette piece a fait de l'effet au théâtre ; elle en auroit produit davantage si le genre même ne s'y étoit opposé : il a fallu sacrifier les développemens de l'ame de Clairville, de Sophie & de celle du généreux Durval , à ce mélange bisarre de déclama-tion & de chant , que la mode autorise , & qu'elle ne justifie pas. Le mariage , qui fonde le drame , offre lui-même un grand défaut. On ne motive pas les raisons qui l'ont fait contracter. Clairville a craint les refus de son pere ; il devoit , avant tout , s'y exposer : ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'il eût pu recourir à ce parti violent ; l'excès de son amour lui auroit servi d'excuse. Sophie n'en a point ; on la présente comme un modele de perfection , & elle manque essentiellement à ses bien-faiteurs. Il n'est pas adroit de commencer par rendre coupable celle en faveur de qui l'on veut intéresser. Il auroit fallu créer quelque situation embarrassante qui l'auroit forcée , pour ainsi dire , à cet hymen. Cette circonstance , en l'excusant à nos yeux , l'auroit aussi rendu plus touchante ; au lieu que sa démarche annonce de l'in-gratitude , & jette par-là quelque chose d'odieux sur son caractère. Fanny , dans la piece angloise , n'est coupable que d'im-prudence ; elle n'est point ingrate. Fille

cadette d'un riche négociant, elle prend de l'amour pour un jeune apprentif de son pere, sans fortune à la vérité, mais parent du jeune seigneur qui doit épouser sa sœur. Elle se marie en secret avec lui. On voit quelquefois des unions de cette espece en Angleterre ; les enfans n'y consultent pas toujours leurs parens pour les contracter : la loi protege ces nœuds qui ne peuvent pas être rompus. La naissance de l'époux de Fanny équivalait aux richesses du négociant. Si la conduite de la jeune personne est imprudente, la force de sa passion, la dureté de son pere, le choix même qu'elle a fait, intéressent pour elle.

Le troisieme acte du drame françois présente un autre défaut plus choquant. Mde. de S. Aubin vient avec Henriette épier Sophie, la soupçonnant d'avoir donné rendez-vous à Célicourt : jamais une mere n'accompagne sa fille dans une pareille démarche. Si la jalousie porte Henriette à la tenter, cette jalousie lui sert d'excuse ; mais il ne faut pas qu'elle en prévienne sa mere, qui ne peut ni ne doit l'approuver. Les Anglois ont plus respecté les bienséances. La sœur de Fanny entend du bruit dans son appartement ; elle ne doute point que son infidele amant n'y soit renfermé avec elle, &c, pour s'en

J U I L L E T 1768. 153

venger, elle veut les faire surprendre : elle va avertir son pere & sa tante ; &c.

Nous avons suffisamment indiqué les situations heureuses & théâtrales qui naissent de ce sujet. L'auteur, qui ne s'est point encore fait connoître, mérite des éloges. Le musicien, M. Kooté, connu déjà par ses compositions agréables, a justifié les espérances qu'il avoit données ; plusieurs de ses airs ont eu le suffrage des connoisseurs. C'est avec plaisir que nous rendons justice à ce drame ; nous en louons les beautés avec la même impartialité que nous en relevons les défauts : en montrer quelques-uns, c'est peser sur les difficultés de l'art, c'est mettre dans le jour le plus favorable le mérite dont on a eu besoin pour vaincre celles qu'on a surmontées ; & des observations critiques disent souvent plus en faveur d'une production, que les éloges outrés dont on a raison de se défier.



G v

ARTS ET SCIENCES.

M U S I Q U E.

*Annnonce de deux prix de musique , latine
& françoise , proposés aux musiciens.*

LA même personne à laquelle on est redevable du prix de musique qui a été donné cette année au concert spirituel , a fait remettre à M. Dauvergne , surintendant de la musique du Roi , & directeur de ce concert , une nouvelle médaille d'or de la valeur de trois cents livres , destinée encore à celui qui aura composé le meilleur motet. On propose pour sujet le psaume 45 , *Deus noster refugium & virtus* , &c.

Un autre particulier a fait aussi remettre à M. Dauvergne , une médaille d'or de la valeur de trois cents livres , destinée à celui qui aura le mieux mis en musique l'ode IV de Rousseau , telle qu'on la verra à la fin de ce programme ; on en a retranché les 17 derniers vers , pour que l'exécution de la musique ne passe pas une demi-heure.

Les juges seront M. Dauvergne , & M M. Blanchard & Gauzargues , maîtres de musique de la chapelle du Roi.

Outre les deux prix de trois cents livres chacun , s'il se trouve encore des ouvrages , latins ou françois , qui paroissent mériter un second prix , il y aura deux autres médailles de deux cents livres chacune , l'une fournie par les directeurs du concert , l'autre par la personne qui a donné le prix de musique françoise.

Il faudra que chaque ouvrage , soit latin , soit françois , contienne au moins deux récits , un duo , & deux chœurs dont un en fugue , & qu'il ne dure que 25 à 30 minutes au plus.

Toutes personnes seront admises à concourir , à l'exception des trois juges.

Les ouvrages seront remis francs de port à M. Dauvergne , à Paris , rue & porte Saint-Honoré près le boulevard , avant le premier février de l'année prochaine 1769. On prie instamment les auteurs de prendre toutes leurs mesures pour remplir exactement ces deux conditions ; les ouvrages non affranchis resteront au rebut , ainsi que ceux qui seront envoyés après le 31 janvier 1769. Plusieurs motets ont été exclus du dernier concours pour être arrivés un jour trop tard.

G vj

M. Dauvergne donnera son récépissé de chaque ouvrage avec un numéro , qui servira à distinguer l'ouvrage ; ou bien il enverra ce récépissé aux adresses qu'on lui indiquera.

Le concours se fera au concert spirituel , dans le courant de la quinzaine de pâques , & il n'y aura que les ouvrages choisis par les trois juges , sur l'examen des partitions , qui pourront concourir.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages ; ils n'y mettront pas même de devise ; mais ils écriront leur nom & leur adresse dans un papier cacheté joint à l'ouvrage , & qui ne sera ouvert qu'au cas que l'ouvrage remporte le prix. M. Dauvergne remettra la médaille du prix à celui qui lui rapportera le récépissé , & ceux qui n'auront pas remporté le prix , pourront aussi retirer leurs ouvrages en rapportant ou en renvoyant le récépissé qu'ils auront reçu.

*Ode quatrieme de Rousseau , tirée du psalme
47 , proposée pour être mise en musique.*

*Action de grâces pour les bienfaits qu'on
a reçus de Dieu.*

La gloire du Seigneur , sa grandeur immortelle ,
De l'univers entier doit occuper le zèle :
Mais sur tous les humains , qui vivent sous ses loix ,
Le peuple de Sion doit signaler sa voix.

Sion , montagne auguste & sainte ,
 Formidable aux audacieux ;
 Sion , séjour délicieux ,
 C'est toi , c'est ton heureuse enceinte
 Qui renferme le dieu de la terre & des cieux ;

O murs ! & séjour plein de gloire !
 Mont sacré , notre unique espoir ,
 Où Dieu fait régner la victoire ,
 Et manifeste son pouvoir !

Cent rois ligués entr'eux pour nous livrer la guerre ,
 Etoient venus sur nous fondre de toutes parts ;
 Ils ont vu nos sacrés remparts.
 Leur aspect foudroyant , tel qu'un affreux tonnerre ,
 Les a précipités au centre de la terre.

Le Seigneur dans leur camp a semé la terreur ;
 Il parle , & nous voyons leurs trônes mis en poudre ,
 Leurs chefs aveuglés par l'erreur ,
 Leurs soldats consternés d'horreur ,
 Leurs vaisseaux submergés ou brûlés par la foudre ,
 Monumens éternels de sa juste fureur.

Rien ne sauroit troubler les loix inviolables
 Qui fondent le bonheur de ta sainte cité ;
 Seigneur , toi-même en as jeté
 Les fondemens inébranlables.

Au pied de tes autels humblement prosternés ,
 Nos vœux par ta clémence ont été couronnés.

358 MERCURE DE FRANCE.

Des lieux chéris où le jour prend naissance ,
Jusqu'aux climats où finit sa splendeur ,
Tout l'univers révere ta puissance ,
Tous les mortels adorent ta grandeur.

Publions les bienfaits , célébrons la justice
Du Souverain de l'univers ,
Que le bruit de nos chants vole au-delà des mers ;
Qu'avec nous la terre s'unisse ;
Que nos voix pénètrent les airs :
Elevons jusqu'à lui nos cœurs & nos concerts.

A V I S.

LES amateurs de la bonne musique, de celle qui offre un chant agréable, soutenue par une harmonie savante & faite pour faire valoir le chant, doivent rechercher les ouvrages de M. de Mondonville, que l'on trouve chez lui seul, rue des vieux Augustins, la deuxième porte cochère à gauche en entrant par la rue Coquillière.

Sçavoir : Six tri • pour flûte, violon & basse.

Les sons harmoniques, sonates à violon seul.

Pieces de clavecin avec accompagnement de violon.

Pieces de clavecin avec voix.

Le Carnaval du Parnasse, opéra.

Titon & l'Aurore, opéra.

Les fêtes de Paphos, opéra.

Daphnis & Alcimadure, pastorale lan-

J U I L L E T 1768. 159
guedocienne , mise depuis en vers françois.

Le véritable amour , romance avec simphonie , paroles & musique par M. M. C. Prix 1 liv. 4 sols. A Paris, chez M. Bailleux , maître de musique , rue Saint-Honoré , à la regle d'or.

Sei fisonie per due violini , alto , & basso o apjiù stromenti , se piace , composti dall signor Cristiano - Guiseppe Lidarri , accademico filarmonico ; opera secunda , novamente stampata à spese di G. B. Venier. Prix 9 liv. A Paris , chez M. Venier , rue Saint-Thomas-du-Louvre , & à Lyon , chez Carrau , place de la Comédie.

Six trios , pour le clavecin , violon & violoncelle ; par J. Martini , Allemand : prix 9 liv. A Paris , au bureau d'abontement musical , cour de l'ancien grand Cerf Saint-Denis , & aux adresses ordinaires de musique.

G R A V U R E.

Portrait du chevalier Bayard , & le buste d'une femme , d'après Rembrandt.

M. Demarcenay Deghui vient de faire paroître le portrait du célèbre chevalier

Bayard , de qui on a dit à juste titre :
qu'il fut sans peur & sans reproche.

Cet ouvrage est le trente-quatrième de l'œuvre de l'auteur , & le septième portrait de sa suite des hommes illustres ; ayant déjà mis au jour ceux , 1°. De Sully. 2°. De Henri IV. 3°. Du chancelier de l'Hôpital. 4°. Du maréchal de Saxe. 5°. Du vicomte de Turenne. 6°. De Charles V , dit le Sage.

M.. le marquis de Brancas , qui a une collection très-curieuse dans ce genre , dont sa bibliothèque est ornée , a bien voulu communiquer ce portrait à l'auteur , ainsi que le précédent.

Il vient pareillement de mettre au jour une autre estampe représentant le buste d'une femme , d'après Rembrandt , & l'un des plus beaux ouvrages de ce peintre , soit par la beauté du coloris , la force du clair-obscur & la recherche précieuse des détails. Ce nouvel ouvrage , ainsi qu'un petit paysage qui est sur la même planche , forment les n° 35 & 36 de l'œuvre de l'auteur.

Il grave actuellement le portrait de la célèbre Jeanne d'Arques , plus connue sous le nom de la pucelle d'Orléans. MM. les officiers municipaux de cette ville ont bien voulu lui confier le tableau qu'ils

conservent comme un monument de la reconnoissance de leurs ancêtres pour la mémoire glorieuse de cette héroïne.

On trouve ces estampes chez l'auteur, rue d'Anjou Dauphine, & chez M. Wille, graveur du roi, quai des grands Augustins.

HISTOIRE NATURELLE.

On apprend par une lettre d'Italie, écrite à M. de la Condamine par le père Boscovich, que le docteur Spalanzini, célèbre naturaliste, résident à Modene, ayant coupé la tête à quelques limaçons de terre, remarqua qu'ils n'en moururent pas, & qu'après être rentrés dans leur coquille, ils en sortirent au bout de quelque tems pour se promener sur les plantes qui leur servent de nourriture, avec une tête organisée comme la première.

Ce fait extraordinaire a besoin d'être confirmé par de nouvelles observations.

On nous a écrit, relativement à l'objet ci-dessus, la lettre suivante.

M.

Je suis à la veille de faire imprimer un mémoire sur les limaçons terrestres de l'Artois, dans lequel je rapporte le détail ci-après.

162 MERCURE DE FRANCE.

Les limaçons vivent très-long-tems *sans* des parties qui paroissent essentielles à la vie des animaux. A la fin du mois d'octobre de 1767, j'ai coupé la tête à plusieurs limaçons qui se sont d'abord refermés dans leur coquille dont ils ont bouché l'ouverture comme s'ils avoient été entiers ; & ce fut avec surprise que dans le mois de mai de 1768, je vis sortir ces animaux de leur coquille pleins de vie quoique sans tête ; il suffit de les exposer peu de tems au soleil , pour les faire sortir de leur coquille quand on le souhaite. Je conserve encore ces animaux dans le même état.

J'avois achevé mon petit mémoire , quand j'ai eu connoissance des expériences de M. Spalanzini , rapportées dans l'avant-courreur du 20 mai dernier. J'ai trouvé singulier , après avoir lu cet article , de voir mes observations confirmées en partie par M. Spalanzini dont je n'avois jamais entendu parler. Mais quand je voudrois croire la reproduction des têtes des limaçons possible , j'ai des preuves en mains qui me persuadent le contraire ; ce sont des limaçons vivans sans têtes depuis le mois d'octobre de l'année passée, comme je viens de le dire , & de plus d'autres limaçons qui vivent sans cornes depuis le

J U I L L E T 1768. 163

même tems : d'où il est facile de tirer la conséquence suivante : si les cornes de ces animaux ne repoussent pas , à plus forte raison la tête : ainsi je crois , comme on le fait entendre dans l'article cité de l'avant-coureur , que cette prétendue reproduction mérite d'être confirmée par des expériences faciles à répéter.

Je suis , &c.

G. WATEL , chanoine régulier de l'abbaye de S. Eloi-lès-Arras , membre de la société littéraire de la même ville.

M É D E C I N E.

Remede pour les cancers.

ON a inséré dans une gazette de Londres , « qu'une pauvre femme près d'Hum-
» gerford étant incommodée depuis plu-
» sieurs années d'un cancer très-invéteré
» au sein , un particulier du voisinage lui
» dit , que si elle vouloit faire usage des
» crapauds de la maniere qu'il le lui indi-
» queroit , elle recouvreroit la santé. En
» conséquence elle appliqua huit crapauds
» enveloppés dans des sacs de mousseline

164 MERCURE DE FRANCE.

» sur huit ulceres qu'elle avoit au sein ;
 » ces crapauds s'y attacherent comme des
 » sangsues , sucerent prodigieusement , &
 » après s'être remplis ils se détacherent du
 » sein & moururent en paroissant souffrir
 » violemment. On n'a pas entendu dire
 » que les crapauds eussent causé à cette
 » femme la moindre douleur : au contraire
 » ses peines diminuerent dès-la premiere
 » application. Elle continua le même re-
 » mede à quinze reprises , pendant lesquel-
 » les elle fit périr cent vingt crapauds.
 » Bientôt les ulceres commencerent à se
 » guérir , le sein reprit sa forme ordinaire ;
 » la femme s'est bien portée depuis ce
 » tems-là ». On appliquoit les crapauds tou-
 » tes les nuits , ils vécurent & sucerent plus
 » long-tems à mesure que les plaies se gué-
 » rissoient. Ce remede a été employé par un
 » pauvre homme à Lambourne en Welts-
 » hire , qui depuis long-tems avoit un double
 » cancer aux reins , & l'on assure que cet
 » homme a été entierement guéri. Plusieurs
 » autres personnes attaquées de cancer , ont
 » fait avec succès le même remede.

Si cela réussit pour la cure des cancers ,
 on doit penser que l'on pourroit guérir
 par ce moyen plusieurs especes d'ulceres
 qui résistent aux traitemens ordinaires.

*Lettre de M * * *. docteur en médecine à
Avignon, de la société royale des Sciences
de Montpellier, à l'auteur du Mercure
de France, sur la poudre fébrifuge.*

M.

Je viens de lire dans une brochure intitulée, *traité de la poudre royale fébrifuge*, qui m'est tombée entre les mains, un certificat de MM. Fagon & Boudin, premiers médecins de Louis XIV, conçu en ces termes. « Nous certifions que la poudre » qui nous a été remise entre les mains » par le sieur de Guillers, a guéri tous les » malades à qui nous l'avons donnée des » fièvres double-tierce, tierce, quarte, & » en un mot de toutes especes de fièvres » intermittentes ».

Voilà sans doute un remede merveilleux & d'autant plus important pour moi, que je vis dans un pays où les fièvres font les plus affreux ravages dans cette saison-ci & dans l'automne. Depuis le tems qu'on a découvert ce remede, il est étonnant qu'on ne l'ait pas mis entre les mains de tout le monde. Dans la brochure dont je viens de

donner le titre, il est dit, que l'auteur de cette découverte avoit révélé son secret à M. de la Jutais son gendre; mais on m'a assuré que M. de la Jutais est mort il y a deux ou trois ans. Or je demande si ce secret est perdu ou s'il a été communiqué à quelqu'un? Dans le premier cas, j'exhorte tous mes confreres à faire les recherches convenables pour découvrir la composition de cette poudre fébrifuge. M. le premier médecin du Roi peut la connoître, puisque M. de Guillers l'avoit donnée à MM. Fagon & Boudin; si au contraire quelqu'un en a hérité, on le prie d'en faire part au public, en distribuant cette poudre comme M. de la Jutais l'a fait jusqu'à sa mort.

Q U E S T I O N S.

I.

IL y a long-tems qu'on a dit que tous les beaux arts fraternisent; ils ont tous en effet un même objet, qui est d'imiter la nature en l'embellissant. Voilà leur ressemblance générale; elle est frappante, & tout le monde l'apperçoit. Mais il est plus difficile de suivre toutes les analogies que ces arts ont entr'eux dans leurs moyens

d'opérer. Comment *saisir*, par exemple, les rapports qui se trouvent à cet égard entre la musique & la peinture? Cette connoissance procureroit sans doute un avantage réel, puisque les principes de la peinture étant plus généralement connus, la comparaison de cet art avec la musique peut donner à bien des personnes une idée de la composition musicale:

I I.

On avoit coutume autrefois de mettre des vers latins sur la façade des édifices publics. Depuis que notre langue s'est perfectionnée, il semble qu'elle doive être préférée pour cet usage; mais est-il possible de renfermer dans deux vers françois autant de sens avec autant de précision que dans un distique latin? On demande, quelle inscription pourroit être comprise en deux vers françois pour servir d'inscription au bâtiment d'une salle de spectacle?

A N C I E N U S A G E.

O N a vu dans le Mercure du mois de février, page 78, la lettre d'un hermite de Bourgogne, qui demande l'explication d'un article de dépense d'un ancien compte

de fabrique , en latin qu'on lui a apporté à traduire. Cet article est conçu en ces termes. *Pro faciendo nebulas in ramis palmarum , quas choriales consueverunt projicere ab alto ecclesie.*

Le bon hermite , embarrassé d'expliquer cet article , commence par avouer qu'il n'est pas savant ; j'avouerai aussi facilement que je ne le suis pas plus que lui ; mais je peux citer un usage dont j'ai été témoin , & qui peut aider à conjecturer l'explication de celui-ci. En 1743 , nous étions cantonnés sur la rive gauche du Rhin , à Deidezeim , à une journée de Rhinzabern & près de Worms , qui est de l'autre côté du Rhin.

Le jour de la pentecôte nous vîmes avant la messe le prêtre qui devoit célébrer , venir en surplis & en étole accompagné des enfans de chœur qui portoient la croix & les cierges ; ils se placèrent au bas de l'église à l'endroit des cordes des cloches ; (ces cordes , dans ce moment , étoient tout-à-fait retirées.) Il y avoit , à la voûte de l'église , une ouverture en rond d'environ trois pieds de diametre par laquelle , pendant que le prêtre récitoit le *Veni Creator* , on descendit , au bout d'une corde , un pigeon blanc , en plâtre , les ailes étendues : celui qui en haut tenoit
la

la corde, lui donnoit plusieurs mouvemens en tous sens, mais sur-tout circulairement. Le prêtre à plusieurs reprises voulut se saisir du pigeon, & en étant enfin venu à bout, il entonna le *Te Deum*, & , précédé de la croix & des cierges, il porta l'oiseau dans la sacristie.

Pendant qu'il se retiroit, on jeta, par la même ouverture dont j'ai parlé, grand nombre de flocons d'étoupe, & de pains à chanter, que le peuple en foule s'efforçoit avec empressement de recevoir comme il pouvoit. Voilà des *nebulas* (d'une autre espèce) *quas consueverunt proficere ab alto ecclesia.*

Sans avoir demandé le motif de cet usage, il est clair que par les étoupes on figuroit les langues de feu qui descendent sur les apôtres; par les pains à chanter les dons du Saint-Esprit; & par les tentatives du prêtre, pour se saisir du pigeon, les efforts que nous devons faire pour les mériter.

D'après un usage semblable, ne pourroit-on pas expliquer l'article proposé par l'hermite de Bourgogne, pour les branches, les feuilles & les fleurs que les enfans de chœur font dans l'usage de jeter du haut de l'église le jour des rameaux? Il seroit clair alors qu'il étoit d'usage autrefois en

Bourgogne de faire, le jour des rameaux, avec des feuillages, ce qui se pratique avec des étoupes près de Worms, le jour de la pentecôte.

Traits de générosité & de bienfaisance.

LE trait de générosité & d'amour filial, rapporté dans le Mercure du mois de septembre dernier, concernant Jean-Jacques Cuny, de la ville de Troyes, a donné lieu à deux lettres qui nous ont été écrites sur des faits à peu près semblables ; nous ne les rapporterons que par extrait.

La première de ces lettres est de M. Gimbault, de Blois ; il dit tenir le fait suivant d'un des frères mêmes du héros de la scène, & des gens du pays où elle s'est passée, au tirage de la milice, qui se fit à Villeloin, bourg de la généralité de Tours, sous les yeux du subdélégué de Loches ; le nombre de billets étoit de trente & un. Trois frères, nommés *Plaxenelle*, fils d'un marchand drapier d'Ecueillé, près des confins du Berry, étoient du nombre des tireurs. L'aîné, nommé *François*, avoit environ trente-deux ans, & le plus jeune, appelé *Louis*, n'en avoit pas dix

huit. François Plazenelle demanda & obtint de tirer le trentieme ; mais son tour étant venu, il fut interdit : &, comme il hésitoit à prendre son billet, le plus jeune de ses deux freres, Louis Plazenelle, qui avoit déjà tiré, se présenta de nouveau pour tirer en sa place. Il exposa que si le sort tomboit à son aîné, il ne pourroit s'établir de long-tems ; que pour lui, il étoit encore jeune, & éloigné de songer à un établissement ; que d'ailleurs, en tirant pour son frere, il auroit la satisfaction de l'avoir soustrait au sort qui sembloit le menacer, & par-là, de devenir l'instrument de son bonheur. Après ces mots il tira avec la plus ferme constance, & amena le billet de milicien. Il se fit ensuite inscrire pour son aîné, & prit la cocarde.

La seconde lettre est de M. Hell, bailli du comté de Montjoye, dans la partie de la haute Alsace, que l'on appelle le *Sundgau*, dont les habitans, dit M. Hell, se sont rendus si recommandables par leur amour pour notre auguste monarque, & par leur zele ardent pour son service.

M. Hell s'étant trouvé présent aux tirages de la milice des années 1766, 1767 & 1768, qui se sont faits par M. Baudouin, commissaire ordonnateur de la

H ij

haute Alsace, au château de M. le comte de Montjoye, à Hirsingen, a été témoin de plusieurs traits semblables à ceux de Jacques Cuni & de Louis Plazenelle.

Le sort étant tombé sur Jean Stehlin, fils d'un laboureur de la communauté de Wolschwiller, tous les garçons du même lieu demanderent à tirer une seconde fois, en criant « qu'il n'étoit pas juste que Jean » Stehlin, qui avoit déjà servi le roi pendant sept ans, & qui auroit été dispensé du tirage s'il en avoit parlé, fût milicien pour eux ; qu'ils demandoient à tirer de nouveau ». Ils retirèrent en effet après avoir renvoyé ledit Jean Stehlin, que le sort a remplacé par Nicolas Stehlin.

Parmi les garçons de la communauté de Heimersdorf, qui ont tiré la milice, il s'est trouvé deux freres, Xavier & Jean Rosbourger. L'aîné perdit au sort : le cadet pria le commissaire de le recevoir à sa place. Alors il s'éleva, entre les deux freres, un combat qui attendrit tous les spectateurs. Lorsque l'un se mettoit sous la toise, l'autre le repouffoit, & cherchoit à prendre sa place. Ils sollicitoient la préférence avec une égale vivacité, lorsque le commissaire, pour terminer cette dispute attendrissante, décida que celui qui avoit perdu au sort devoit rester milicien.

Je ne dirai pas, ajoute M. Hell, combien le cadet parut affligé de cette décision : sa générosité n'étoit pas cette première impulsion d'une vive compassion ; elle étoit l'effet du pur amour fraternel : en voici la preuve.

Quelques heures après le tirage le jeune homme revint trouver le commissaire pour se faire inscrire au lieu & place du nommé Jean Weldi, milicien pour la communauté de Carspach, disant qu'il ne vouloit pas vivre sans son frere.

Les sentimens qui animent ces deux freres doivent en faire deux excellens soldats en combattant l'un à côté de l'autre. Cette raison, & encore plus l'humanité, doivent empêcher qu'ils ne soient séparés lors de l'incorporation.



Un chanoine de la cathédrale de Toul, en Lorraine, suffisamment connu par son mérite & par l'oraison funebre qu'il a prononcée en l'honneur de Mgr le dauphin, ayant appris l'état malheureux de la Picardie par la disette des blés, a consacré une partie des revenus d'un prieuré qu'il possède dans le pays, pour soulager les pauvres, & en a ordonné la distribution selon le besoin de chaque famille. *Lettre du 15 juin dernier.*

H. iij

Un particulier de la ville de Laon ayant établi, dans cette ville, un dépôt de remèdes pour être distribués *gratis* aux malades de la campagne, ce généreux citoyen a eu le plaisir de voir plusieurs bons citoyens vouloir, à son exemple, contribuer à enrichir ce dépôt utile, qui est aussi favorisé des bienfaits & de la protection de M. le Pelletier de Morfontaine, intendant de la province.



Le recteur ou curé du bourg de Plestan, à cinq quarts de lieue de Lamballe en Bretagne, & M. de Tramaingentilhomme & seigneur d'une partie du lieu, se sont réunis par une association bien louable pour procurer du travail aux pauvres habitants, & pour répandre l'abondance dans un champ stérile. Ils ont fait défricher à frais communs une lande très-vaste & très-proche du bourg. Le gentilhomme qui demeure toujours propriétaire, a fait construire une maison ou ferme, & des fossés de clôture; le recteur a fait cultiver le terrain dont il a l'usufruit pendant sa vie. Des prairies artificielles, du froment & d'autres graines couvrent actuellement cette lande fertilisée par la bienfaisance la mieux entendue, & la plus féconde dans ses effets.

A N E C D O T E S.

I.

UN homme de lettres se vantoit en présence d'une dame qui vouloit passer pour femme d'esprit, de dire sur le champ de quel poëte & dans quel ouvrage seroit tel ou tel vers qu'il plairoit à chaque personne de la compagnie de citer. La dame voulant l'embarrasser, imagina d'en faire un, & de lui demander s'il en connoissoit l'auteur ? Assurément, répondit-il, *il est de la chercheuse d'esprit.*

I I.

Une demoiselle qui, par sa galanterie, avoit acquis une fortune assez considérable, crut en faire oublier la source, en affectant la décence la plus rigoureuse. Un jour qu'elle donnoit à souper à ses anciens amans, un abbé y fut invité. On y prit d'abord le ton qu'elle voulut y donner ; mais la conversation s'étant égayée, il échappa à l'abbé une équivoque qui blessa les oreilles de notre fausse prude. Vous oubliez votre état, lui dit-elle, Monsieur l'abbé. Cela est vrai, Mademoiselle, répliqua l'abbé ; car si je m'en étois souvenu, je ne serois pas ici.

H iv

I I I.

Un officier qui avoit été chargé de défendre contre l'ennemi un poste important, l'ayant rendu avec trop de facilité, à la première attaque qu'on en fit, lorsqu'il auroit pu résister plus long-temps, voulut s'excuser des reproches que lui en porta son général : le poste, lui dit-il, étoit *indépendable*. Le général le regardant d'un air de mépris, se contenta de lui répondre cela n'est point *françois*.

I V.

On grondoit M. N. de ce qu'il arrivoit trop tard dans une maison où on l'attendoit à dîner. Il s'excusa en montrant des fleurs qu'il venoit de cueillir dans le jardin de M. D. . . Voilà, dit-il, ce qui m'a retardé. Je n'étois pas inquiet de mon dîner ; la Providence nous doit la nourriture & elle ne peut pas nous manquer : mais les fleurs sont une politesse de la Providence.

V.

Un poète ayant fait un opéra qui n'eut pas de succès, dit à Mlle Cartou que la poire n'étoit pas mûre. Je veux le croire.

J U I L L E T 1768. 177
répondit la demoiselle, mais cela ne l'a
pas empêché de tomber.

V I.

Une des principales richesses de la Moscovie, est le miel qu'une sorte d'abeille sauvage dépose dans le creux des arbres. On raconte qu'un payfan cherchant, il y a peu de tems, à faire une bonne récolte, vit un chêne fort gros, & entr'ouvert par une large fente à une certaine hauteur. Il présume avec raison qu'il doit trouver beaucoup de miel dans cet arbre : il grimpe lestement, il atteint le trou ; mais en voulant y puiser, il entre tout entier dans le tronc, & s'étant par son poids enfoncé dans le miel jusqu'aux épaules, il ne put en sortir, ni remonter, à cause de la profondeur. Il fut obligé de rester ainsi deux jours empêtré dans son gîte, sans entendre, ni appercevoir aucun passant pour lui donner du secours. Le troisieme jour, quelle est sa surprise de voir un gros ours qui vient à lui en descendant à reculons dans ce même trou où il avoit sans doute habitude de venir se repaître de miel ! Le payfan ne dit mot, mais aussi-tôt que l'animal est à sa portée, il saisit avec force ses

H v

jambes , les serre violemment l'une contre l'autre , & pousse en même temps des cris horribles ; l'ours en est tellement épouvanté qu'il s'élance hors du trou , soulève après lui le paysan , l'entraîne & le retire ainsi du précipice.

A V I S.

Le sieur Level , maître chaudronnier , rue des mauvais garçons , fauxbourg Saint-Germain , est l'inventeur d'une nouvelle baignoire , qui a été examinée & approuvée par l'académie royale des sciences. Les commissaires nommés pour cet examen , ont déclaré , qu'étant moins haute & moins longue que toutes les baignoires qui sont en usage , elle a ceci de commode & de particulier, que la personne qui prend le bain y est assise & contenue de toutes parts , comme on l'est dans un fauteuil. Elle n'emploie que cinq voies d'eau ; tandis que les baignoires ordinaires en demandent jusqu'à huit. Dans celle du sieur Level , la partie qui est sous le siege forme une chambre , dans laquelle celui qui se baigne fait placer un réchaut à l'esprit de vin , au moyen duquel il entretient la cha-

leur au degré qui lui convient. Pour juger des avantages particuliers qui résultent de la forme donnée à l'intérieur de cette baignoire, il suffit d'avoir usé des cuves ordinaires. Tout le monde sçait la gêne qu'on y éprouve; à moins que l'on ne s'y tienne entièrement sur son séant, on parvient difficilement à avoir les reins soutenus & appuyés comme il faut: le cou, la partie des épaules, sur lesquels tout l'effort du corps porte contre ces baignoires, fatiguent considérablement. Quant aux préparatifs & aux circonstances relatives aux baignoires ordinaires, il n'est personne qui ignore l'embarras qu'entraîne le chauffage de l'eau, l'attirail des vases nécessaires pour la transporter de dessus le feu dans la cuve, pour y en ajouter de la chaude ou de la froide, & par-dessus tout cela la mal-propreté dont se ressent inévitablement l'appartement. La baignoire du sieur Level remédie à tous ces inconvéniens sans que la dépense soit beaucoup plus considérable, puisque d'une part il ne faut que cinq voies d'eau, & que de l'autre avec une chopine d'esprit de vin du prix de vingt à vingt-deux sols, pour deux heures, on a son bain préparé & maintenu d'une chaleur convenable.

*Lettre de M. Blondel, architecte du roi ;
sur une nouvelle fabrique de carreaux
& briques.*

M.

D'APRÈS un avis public qui m'est parvenu, concernant une nouvelle fabrique de carreaux & briques, établie à la sablonnière de Vaugirard, par le sieur Annotin, je me suis transporté au lieu de cet établissement. L'intérêt que je prends à tout ce qui appartient à l'art de bâtir, m'a fait examiner avec l'attention la plus scrupuleuse tout ce qui compose cette fabrique. Je n'ai pu m'empêcher d'abord de rendre justice à l'intelligence du sieur Annotin, dans la construction des fours, des ateliers & hangards nécessaires à cette fabrication. Quant à la marchandise, j'ose dire qu'elle est de la meilleure qualité par la terre & le sable dont elle est composée ; le calibre est égal, bien dressé, & la cuisson parfaite : je m'en suis fait remettre même plusieurs échantillons pris au hasard dans douze ou quinze milliers, afin d'en faire la comparaison avec les briques & carreaux des autres fabriques, & d'en conférer avec plusieurs architectes du Roi mes confrères ; tous ont également reconnu la bonté de la

qualité & de la fabrication de cette marchandise , & tous se sont promis d'engager les propriétaires & entrepreneurs qui ont confiance en eux , de l'employer par préférence.

Cette sorte de marchandise devenoit déjà fort rare , on en manquoit dans beaucoup d'endroits , & l'augmentation des prix étoit inévitable. Je vous invite donc, Monsieur, à vouloir bien rendre cette lettre publique , afin que les propriétaires & autres personnes qui font bâtir n'ignorent pas le secours qui leur est offert dans ce nouvel établissement. Je suis, Monsieur, &c.



La nouvelle manufacture royale de fer blanc & noir , tôles , poêles à frirer façon de Liege & d'Allemagne , lames de scie pour les pierres , feuillards de toute espèce , fers à porte cochère , fléaux de grandes balances , & autres ouvrages en fer blanc & noir , battus ou cylindrés ; établie à Sauvage , généralité de Berry , vient d'ouvrir son magasin , tenu par le sieur Payen , à la Charité-sur-Loire , auquel MM. les négocians pourront s'adresser. Il remplira exactement & diligemment les états qui lui seront demandés , fera exécuter les échantillons ou montres qui lui seront envoyés ,

182 MERCURE DE FRANCE.

enverra les tarifs de la manufacture , & recevra en paiement des effets sur Paris , Nevers , & la Charité-sur-Loire.

L'on n'emploie dans cette manufacture que du meilleur fer du Berry , où elle a ses fourneaux & ses forges , & elle n'épargne rien pour rendre ses marchandises de la meilleure qualité. Elles sont exemptes de droits d'entrée & de sortie par tout le royaume.



Préaux , marchand potier d'étain , à Saint-Denis en France , est le seul qui fabrique les canelles à vin d'un métal composé qui ne porte aucun verd-de-gris , vues & approuvées par l'académie royale des sciences. Il tient tout ce qu'il y a de plus beau en moules à chandelle , & en moules pour faire la bougie pour mettre dans les faux flambeaux , & les cierges qui se mettent dessus les autels. Il garantit ses marchandises.



Le magasin général de la manufacture angloise privilégiée de papiers peints pour ameublemens , déjà annoncé dans le public par différentes affiches , est actuellement rue S. Honoré , près l'Oratoire , à l'enseigne des deux bons rois.

Le sieur Huquier & Compagnie , Entre-

J U I L L E T 1768. 183

préneur de cette manufacture, est nouvellement associé avec un très-habile artiste Anglois, auteur des plus jolis papiers que l'on a tirés de Londres jusqu'ici. On vient d'enrichir la manufacture de plusieurs desseins nouveaux, imitant toutes sortes d'étoffes en soie & en laines, unies & à couleurs variées; desseins chinois, perses rehaussées en or & en argent, & à des prix proportionnés à la richesse du travail.

On y jouit aussi d'un très-grand avantage, qui est de pouvoir y faire fabriquer, en très-peu de temps, les papiers que l'on desire, conformément aux meubles que l'on veut assortir.

Edits, déclarations, ordonnances, arrêts, &c.

I.

DÉCLARATION du Roi, du 25 février dernier, par laquelle sa majesté dispense les prévôts généraux & lieutenans de maréchaussée, du prêt & annuel, droits de mutation & autres droits casuels pour l'hérédité de leurs charges, qu'ils ne posséderont plus qu'à vie,

I I.

Le Roi a supprimé, par des lettres-paten-

les du 22 avril 1768, les quatre places de chapelains établies dans le collège de la Fleche en 1764, & par ces mêmes lettres-patentes sa majesté y établit un second Sous-principal, sous le titre de préfet des études.

I I I.

Lettres-patentes, du premier mai, par lesquelles sa majesté accorde à l'isle de Cayenne & la Guyane Françoisse, la liberté de commercer avec toutes les nations pendant douze ans, à la charge de payer seulement un pour cent de la valeur des marchandises soit importées soit exportées de la colonie.

I V.

Sa majesté, par un édit enregistré au parlement le 13 mai, ordonne qu'à commencer du premier janvier 1769, la portion congrue des curés & des vicaires perpétuels, établis actuellement ou qui le seront à l'avenir, sera fixée sur le pied de vingt septiers de froment, mesure de Paris, évalués, quant à présent, à cinq cens livres pour les premiers; & pour les seconds à dix septiers, évalués à deux cens livres. Ces portions congrues seront payées sur toutes les dixmes ecclésiastiques, grosses

J U I L L E T 1768. 185

& menues , de quelque espece qu'elles soient , à leur défaut ou par supplément sur les dixmes inféodées , & à défaut de celles-ci , sur les corps & communautés séculiers & réguliers qui se prétendent exempts de dixmes , même sur l'ordre de Malthe.

V.

Le Roi a renouvelé , par une ordonnance du 15 mai , les peines portées par les anciennes ordonnances , sur le fait des chasses , contre tous ceux qui seront convaincus d'avoir tué des cerfs , biches , faons & autres bêtes fauves dans les bois appartenans à sa Majesté , & particulièrement dans ceux qui avoisinent les capitaineries royales.

V I.

Le comte de Broglie , chevalier des ordres du Roi , lieutenant-général de ses armées , a gagné , le 17 mai , un grand procès à la troisième chambre des enquêtes. Il s'agissoit d'un droit de guet & garde , bians & corvées attachés à la terre de Ruffec qu'il avoit achetée en 1762. Les habitans & quelques gentilshommes qui le lui disputoient ont perdu sur tous les points avec dépens.

V I I.

Arrêt du conseil, du 21 mai, qui porte à 2, 400, 000 l. au lieu de 1, 500, 000 l. la répartition à faire en 1768, par la voie du sort, aux six mille actions intéressées dans la caisse d'escompte, & qui ordonne que les lots de 15 liv. ne seront pas mis dans la roue de fortune. Suivant la distribution des lots, il y en aura un de 200, 000 l. un de 100, 000 l. un de 50, 000 l. un de 25, 000 l. un de 20, 000 l. deux de 15, 000 l. trois de 10, 000 l. cinq de 6000 l. dix de 5000 l. quinze de 3000 l. quarante de 2000 l. deux cents vingt de 1000 l. deux cents de 500 l. cinq cents de 200 l. mille de 100 l. deux mille de 50 l. quatre mille de 40 l. douze mille de 30 l. & quarante mille de 15 livres, ce qui forme 60, 000 lots, dont la valeur produira un total de 2, 400, 000 l. à répartir suivant l'arrêt.

ÉVÉNEMENT REMARQUABLE.

LE Comtat Venaissin est une petite province, dont Carpentras est la capitale, enclavée dans la France, entre le Dauphiné, la Provence & le Languedoc. Elle a qua-

torze lieues de longueur sur neuf & demie de largeur ; ce qui peut être évalué à quatre-vingt lieues en quarré. C'est un pays mêlé de plaines & de montagnes. Le Comtat Venaissin faisoit ci-devant partie de la légation d'Avignon ; mais sans cesser de faire un état distinct, ayant ses loix, ses magistrats, ses statuts, ses coutumes particulieres. Il y a dans le Comtat Venaissin trois évêchés suffragans du métropolitain d'Avignon ; savoir, Carpentras, Cavaillon & Vaison. L'évêché de Carpentras comprend vingt-neuf paroisses, dont vingt-deux dans le Comtat Venaissin & sept en Provence. Son revenu peut monter à quarante-deux mille francs. L'évêché de Cavaillon a treize paroisses dans le Comtat & quatre dans la Provence. Son revenu est d'environ seize mille livres. On compte dans l'évêché de Vaison trente-huit paroisses, dont vingt-deux dans le Comtat, quinze dans le Dauphiné, & une dans la principauté d'Orange. On estime qu'il vaut dix à douze mille livres.

Avignon est une ville ancienne au Comté Venaissin, avec un archevêché, une université, un hôtel des monnoies, & plusieurs tribunaux de magistrature. Cette ville est située sur la rive gauche du Rhône & sur un canal qui est tiré de la riviere de

Sorgue, à une demi-lieue de l'embouchure de la Durance. On y compte trois mille huit cens feux & environ vingt huit mille âmes. On entre dans Avignon par sept portes ; savoir, la porte S. Michel, celles d'Imbert, de S. Lazare, de la Ligne, du Rhône, de l'Oule, & de S. Roch.

Les comtes de Provence étoient souverains d'Avignon.

Le 19 juin 1348, Jeanne, comtesse de Provence, & reine de Sicile & de Naples, issue de Charles I, vendit Avignon au pape Clement VI pour une très-modique somme de quatre-vingt mille florins d'or de Florence, évalués à quarante ou quarante-huit mille livres de France. Depuis ce tems, la ville d'Avignon a été sous la domination des souverains pontifes ; mais les rois de France ont toujours conservé une pleine souveraineté sur le Rhône. On a même prétendu que la reine Jeanne n'avoit aucun droit d'aliéner cette ville, ni aucune autre de son domaine ; que d'ailleurs elle étoit alors mineure ; que son ayeul Robert avoit expressement défendu l'aliénation par son testament ; que son conseil déclara cette vente nulle & illégitime ; enfin que le pape Clement VI déclara nulle par une bulle donnée un an après cette

J U I L L E T 1768. 189

vente, toutes les aliénations faites par la reine Jeanne. Ensorte que cette vente prétendue ne pouvoit passer que pour un simple engagement révocable.

C'est par cette raison qu'après l'attentat commis l'an 1662 à Rome contre le duc de Créqui, ambassadeur de France, le parlement de Provence, par arrêt du 26 juillet 1663, déclara que la ville d'Avignon & le Comtat Venaissin étoient de l'ancien domaine & dépendance du comté de Provence, & comme tels, les réunit à la couronne. Ensuite il nomma des commissaires pour en prendre possession au nom du roi, ce qui fut exécuté.

Cette ville & le Comtat furent réunis au saint siège lors de la paix de Pise, conclue le 12 mars 1667.

Après l'excommunication lancée à l'occasion des *franchises* que le pape vouloit ôter à l'ambassadeur de France à Rome, il a été pareillement ordonné, par arrêt du parlement de Provence, du 2 octobre 1688, que la ville d'Avignon & le Comtat Venaissin seroient & demeureroient réunis à la couronne comme étant de l'ancien domaine & dépendance du comté de Provence. Louis XIV rendit cette ville au pape en 1690, après la mort d'Innocent XI.

Avignon & le Comtat viennent encore d'être réunis au domaine du roi , par arrêt de la cour du parlement de Provence du 9 juin 1768 ; & M. le marquis de Rochechouart, lieutenant-général des armées du roi , & commandant en Provence pour sa majesté , ayant été chargé de prendre possession d'Avignon & du Comtat Venaissin, fit le 11 juin son entrée dans cette ville vers les neuf heures du matin , par la porte Saint-Lazare , accompagné des consuls & assesseur , qui avoient été au-devant de lui pour le recevoir. Il étoit à la tête d'un détachement de cent dragons du régiment de Beaufrémont , avec l'état-major. Le premier & le troisième bataillon du régiment Dauphin , & un détachement de la maréchaussée , entrèrent aussi dans la ville , par la porte Saint-Michel. Toutes ces troupes s'étant réunies dans la place du palais , s'y rangerent en bataille ; & pendant que le marquis de Rochechouart alla notifier au sieur Vincentini , vice-légat , les ordres dont l'avoit chargé sa majesté , deux huissiers du parlement allèrent à l'hôtel-de-ville signifier aux consuls l'arrêt rendu le 9 de ce mois , & dont voici la teneur.

• Vu par la cour , les chambres extraordinairement assemblées , l'arrêt par elle

„ rendu le 26 juillet 1663 & celui du 2
 „ octobre 1688 pour la réunion de la ville
 „ d'Avignon & du Comtat Venaissin au
 „ domaine de sa majesté; les lettres-paten-
 „ tes portant que le premier président, un
 „ autre président & huit conseillers en la
 „ cour, qui seront par elle commis & dé-
 „ purés, se transporteront avec le procu-
 „ reur général, l'un des avocats généraux
 „ & deux substitués dudit procureur géné-
 „ ral en la ville d'Avignon, & son terri-
 „ toire, & Comtat Venaissin pour la prise
 „ de possession, au nom de sa majesté,
 „ desdites villes & comtat; lesdites lettres
 „ données à Versailles le premier de ce
 „ mois, signées LOUIS, & plus bas, par
 „ le Roi, comte de Provence, Phelippeaux,
 „ dûement scellées; la requête présentée à
 „ ladite cour, par le procureur général,
 „ tendante, pour les causes y contenues,
 „ à ce que lesdites lettres-patentes soient
 „ enregistrées pour être exécutées selon leur
 „ forme & teneur, ensemble lesdits arrêts:
 „ ce faisant, que la ville d'Avignon &
 „ Comtat Venaissin seront & demeureront
 „ réunis à la couronne, comme étant de
 „ l'ancien domaine & dépendance du com-
 „ té de Provence; & au moyen de ce, que
 „ le roi soit rétabli en la jouissance de la-
 „ dite ville & comtat, droits & apparte-

» nances , par les commissaires qui seront
» députés par la cour , lesquels accéderont
» en ladite ville & comtat , & par-tout où
» besoin sera , pour en prendre la réelle
» & actuelle possession , lui présent & re-
» quérant , en conformité desdites lettres-
» patentes & arrêts de la cour ; recevoit
» le serment de fidélité , foi & hommage
» des consuls & habitans dudit Avignon
» & autres , ensemble des élus & syndics
» dudit comtat ; établir , par provision &
» jusqu'à ce que sa majesté y ait pourvu ,
» des officiers de justice au nombre qu'ils
» trouveront à propos , pour connoître des
» différends civils & criminels des habi-
» tans de ladite ville & comtat , dont l'ap-
» pel ressortira à la cour , & généralement
» ordonner tout ce qu'ils estimeront né-
» cessaire pour le service de sa majesté , &
» le plus grand avantage de ses sujets d'A-
» vignon & du comtat , circonstances &
» dépendances , nonobstant oppositions ou
» appellations quelconques pour lesquelles
» ne sera différé ; requérant en outre qu'in-
» hibitions & défenses soient faites aux
» habitans de ladite ville & comtat , de
» s'adresser ni reconnoître autres magistrats
» & officiers , que ceux qu'ils auront com-
» mis & délégués , ou qui seront dans la
» suite pourvus & nommés par le roi , &
» par

„ par appel à la cour , & à tous les offi-
 „ ciers de sa sainteté , de ne plus se mêler
 „ de leurs charges , à peine de faux & au-
 „ tres arbitraires ; que les armes de notre
 „ saint pere le pape soient ôtées avec res-
 „ pect & décence des lieux où elles se
 „ trouvent , & à leur place remises celles
 „ du roi ; & que l'arrêt qui interviendra
 „ soit imprimé , publié & affiché par-tout
 „ où besoin sera ; ladite requête signée
 „ Ripert de Montclar : oui le rapport de
 „ Maître Joseph de Boutassy de Chateau-
 „ larc , conseiller du roi , doyen en la
 „ cour , tout considéré : dit a été que la
 „ cour , les chambres extraordinairement
 „ assemblées , a vérifié les lettres-patentes
 „ de sa majesté , du premier de ce mois ,
 „ ordonne qu'elles seront enregistrées es
 „ registres de la cour pour être exécutées
 „ selon leur forme & teneur , ensemble
 „ les arrêts de la cour des 26 juillet 1663
 „ & 2 octobre 1688 ; & , au moyen de
 „ ce , ordonne que la ville d'Avignon &
 „ comtat Venaissin seront & demeureront
 „ réunis à la couronne , comme de l'an-
 „ cien domaine & dépendance du comté
 „ de Provence : ordonne que le roi sera
 „ rétabli en la jouissance de ladite ville
 „ & Comtat , droits & appartenances ,
 „ par M M. de la Tour , premier prési-

„ dent , Grimaldi de Regusse , second pré-
 „ sident , Boutassy de Chateaularc , doyen ,
 „ de Ballon de Saint-Julien , de Mey-
 „ ronnet de Saint-Marc , le Blanc de Ven-
 „ tabren , de Benault de Lubieres , d'Ar-
 „ latan de Lauris , d'Estienne du Bour-
 „ guet , de Raouffet de Ventimille , con-
 „ seillers du roi , que la cour a commis ,
 „ lesquels accéderont en ladite ville &
 „ Comtat , & par-tout où besoin sera ,
 „ pour en prendre la réelle & actuelle pos-
 „ session : présent & requérant le procu-
 „ reur général , en conformité desdites
 „ lettres-patentes & arrêts de la cour , re-
 „ cevoir le serment de fidélité , foi &
 „ hommage des consuls & habitans dudit
 „ Avignon & autres , ensemble des élus
 „ & syndics dudit Comtat ; établir , par
 „ provision , & jusqu'à ce que sa majesté
 „ y ait pourvu , des officiers de justice ,
 „ au nombre qu'ils trouveront à propos ,
 „ pour connoître des différends civils &
 „ criminels des habitans de ladite ville
 „ & Comtat , dont l'appel ressortira à la
 „ cour , & généralement ordonner tout
 „ ce qu'ils estimeront nécessaire pour le
 „ service de sa majesté , & le plus grand
 „ avantage de ses sujets d'Avignon & du
 „ Comtat , circonstances & dépendances ,
 „ nonobstant oppositions ou appellations

„ quelconques , pour lesquelles ne sei-
 „ différa : a fait & fait inhibitions & de-
 „ fenses à tous les habitans de ladite ville
 „ & Comtat de s'adresser , ni reconnoître
 „ autres magistrats & officiers que lesdits
 „ commissaires , & en leur absence , que
 „ ceux qu'ils auront commis & délégués,
 „ ou qui seront dans la suite pourvus &
 „ nommés par le roi , & par appel à la
 „ cour , & à tous les officiers de sa sain-
 „ teté , de ne plus se mêler de leurs char-
 „ ges , à peine de faux & autres arbi-
 „ traires : ordonne en outre que les armes
 „ de notre saint père le pape seront ôtées
 „ avec respect & décence des lieux où elles
 „ se trouvent , & à leur place remises
 „ celles du roi , & que le présent arrêt sera
 „ imprimé , publié & affiché par-tout où
 „ besoin sera. Fait à Aix en parlement,
 „ les chambres extraordinairement assem-
 „ blées, le neuf juin mil sept cent soixante-
 „ huit „ . *Signé, DE REGINA.*

Une demi-heure après , le premier pré-
 sident , accompagné de tous les commissai-
 res du parlement , entra dans la ville par la
 porte Saint Michel , suivi du premier huif-
 sier , de quatre greffiers & de trois autres
 huissiers , tous précédés de la maréchauf-
 sée.

Les commissaires étant descendus à l'hô-

rel-de-ville , dont les avenues étoient gardées par un détachement de troupes , firent sçavoir aux consuls le sujet de leur arrivée , & leur ordonnerent de se rendre à l'hôtel du premier président à trois heures de relevée. Les consuls y allèrent en chaperons avec le corps de ville & les principaux habitans des trois ordres , précédés de leur symphonie avec timbales , hautbois & trompettes , & des sergens & valets de ville en manteau d'écarlate , tenant leurs masses en main ; ils conduisirent les commissaires dans la plus grande salle du palais , dite la *grande chapelle* , au fond de laquelle se placèrent les commissaires , revêtus de leurs robes rouges , & les présidens avec leur manteau d'hermine & leur mortier ; après quoi le procureur général du Roi requit la lecture & publication de l'arrêt de la cour & demanda qu'en exécution d'icelui le Roi fût mis en possession de la ville & territoire d'Avignon ; que l'arrêt fût publié à son de trompe dans tous les lieux & carrefours de ladite ville , avec injonction aux habitans de reconnoître le Roi pour leur souverain seigneur , à peine d'être procédé contre les contrevenans comme criminels de leze-Majesté ; le premier président parla ensuite de la grandeur & de la justice du Roi ; il fit sentir combien il étoit avanta-

geux à la ville d'Avignon de retourner sous la domination de son légitime maître, &c. & prononça l'ordonnance suivante.

« Nous commissaires députés par la cour,
 » faisant droit sur la réquisition du procureur général du Roi, avons ordonné &
 » ordonnons que l'arrêt de la cour, du 9
 » de ce mois, portant réunion de la ville
 » d'Avignon, son territoire & comtat de
 » Venaissin au domaine de la couronne &
 » comté de Provence, sera exécuté selon
 » sa forme & teneur, lu tout présentement
 » par le greffier de la cour, publié à son de
 » trompe par tous les lieux & carrefours de
 » cette ville, enregistré ès registres du palais
 » & par-tout où besoin sera, & que sa
 » majesté sera présentement par nous mise
 » en possession de ladite ville d'Avignon &
 » territoire en la personne de son procureur
 » général ; enjoignons à tous les habitans
 » de ladite ville de reconnoître le Roi pour
 » leur souverain seigneur, à peine d'être
 » procédé contre les contrevenans comme
 » criminels de leze-majesté. Fait à Avignon,
 » dans le palais, le 11 Juin 1768,
 » Signé, DES GALOIS DE LA TOUR. »

A l'instant, le greffier de la cour fit la lecture de l'arrêt, laquelle fut suivie d'acclamations & de cris de *vive le Roi*. Le même arrêt fut ensuite publié dans la ville

à son de trompe avec les criées pour la prestation du serment qui doit se faire aujourd'hui dans l'hôtel-de-ville à trois heures après-midi.

Les consuls , suivis du même cortège , conduisirent les commissaires à la porte du palais , au tribunal des Juges de Saint-Pierre , aux portes de la ville & à celle de la métropole , à chacune desquelles lesdits commissaires mirent le Roi en possession en la personne du procureur général. A la porte de la métropole , ils furent reçus par le chapitre ayant à sa tête le prévôt , qui , après la prise de possession , leur présenta de l'eau bénite ; le chapitre les conduisit ensuite au chœur où ils se placèrent sur les stalles les plus hautes du côté de l'épître.

Immédiatement après , le chapitre retourna à la porte de l'église pour y recevoir le marquis de Rochechouart , & après l'avoir conduit à un fauteuil , qu'on lui avoit préparé , il se plaça au côté opposé à celui qu'occupaient les commissaires. Le prévôt entonna le *Te Deum* qui fut chanté en musique au son des timbales , des hautbois & des trompettes , & au bruit de tout le canon & des boîtes de la ville. Cette hymne fut suivie de l'antienne & de la prière pour le Roi. Le chapitre ayant reconduit jusqu'à la porte de l'église les commis-

J U I L L E T 1768. 199

saïres & le marquis de Rochechouart, ceux-ci se rendirent devant le palais & y allumerent un feu de joie au milieu des acclamations & des cris de tout le peuple ; après quoi ils furent reconduits à l'hôtel du premier président par les consuls qui se rendirent à la place de l'hôtel-de-ville , pour y allumer aussi un feu de joie. A l'entrée de la nuit , tous les habitans rémoignerent à l'envi leur allégresse par des feux & par des illuminations générales.



NOUVELLES POLITIQUES.

De Warsovie, le 28 avril 1768.

L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE a déclaré que ses troupes ne sortiroient de Pologne que lorsque la tranquillité y seroit parfaitement rétablie. On apprend que, malgré le traité qui a été conclu, l'animosité des catholiques contre les dissidens augmente de jour en jour dans quelques districts ; on l'attribue à l'instigation des prêtres. Le curé de Pecskén, village situé dans la Starostie de Mævi, poussé par un zèle indiscret, se rendit, le 17 du mois dernier, dans l'église luthérienne pendant l'office divin ; il invektiva le ministre qui étoit alors en chaire, & l'en fit descendre en le prenant par les cheveux. Les auditeurs firent sortir le curé de l'église, & empêchèrent peut-être par-là d'autres excès auxquels il auroit pu se porter. L'indignation du peuple fit craindre des suites fâcheuses, & le magistrat prit toutes les mesures nécessaires pour les prévenir.

Du 13 mai.

Il s'est formé des confédérations dans tous les palatinats du royaume ; la Lithuanie seule est encore tranquille : elle attend l'issue de la diète générale de la Prusse Polonoise qui s'ouvrira incessamment. Il est à craindre qu'elle n'ait pas le succès qu'on en attend ; la noblesse de cette province, celle sur-tout du Palatinat de Pomerelie,

témoigne beaucoup d'envie de confédérer. Le motif de la religion est le prétexte qu'elle emploie, ainsi que tous ceux qui ont pris ce parti.

Du 21 mai.

La commission de guerre vient d'arrêter que le comte de Branicki, feld-maréchal d'artillerie, rassembleroit quelques houlans de Pulske, les gardes-dragons de Lithuanie, & le régiment de dragons de Wielopoliski, commandés actuellement par le général Kracinski, & qu'il iroit camper près de Zambor, à la tête de ces troupes, & attaquer les confédérés, après avoir fait publier dans les tribunaux des Starosties voisines une amnistie générale pour tous ceux qui viendroient rejoindre son drapeau.

Le 13 un courrier apporta la nouvelle de la défaite d'une partie des confédérés près de Labatow, à peu de distance de Constantinow, où ils avoient eu un avantage le mois précédent. Leur perte, qu'on faisoit monter très-haut, se réduit aujourd'hui à huit cens hommes tant tués que blessés & prisonniers. Les Russes, qui veulent profiter de leur victoire, marchent vers Halicz pour attaquer, dit-on, le comte Potocki, chef de la confédération du Palatinat de Russie, qui est à la tête de dix-huit mille combattans, outre neuf mille hommes de troupes réglées réunies sous ses ordres.

De Stockholm, le 20 mai 1768.

L'abbé du Prat, chargé des affaires de France en cette cour, n'attend, pour en partir, que l'arrivée du comte de Modene, qui vient résider ici en qualité de ministre plénipotentiaire de sa

majesté très-chrétienne ; il se rendra à La Haye , où il doit être employé sous le baron de Breteuil , ambassadeur de France en Hollande. Le sieur Barthelemy , qui le remplace , avec le titre de secrétaire d'ambassade , a eu l'honneur d'être présenté le 14 à leurs majestés.

De Coppenhague , le 6 mai 1768.

On a frappé une médaille à l'occasion de la naissance du prince Frédérick ; on y voit d'un côté les bustes du Roi & de la Reine , avec cette inscription : *Carolus VII & Carolina-Mathilda D. G. Rex & Reg. Dan. & Norv.* De l'autre côté l'éternité est représentée sous la figure d'une femme , ayant à sa droite un phénix couronné de rayons , avec ces mots *aternitas augusta* : & on lit sous l'exergue : *Frederico , princ. hered. Dan. & Norv. nato D. 27 jan. M. DCC. LXVIII.*

Du 21 mai.

Le roi , par une ordonnance du 14 de ce mois , a permis l'importation & la consommation de toutes sortes de sel , à commencer du premier juillet prochain , moyennant deux escalins par tonnes pour tout droit. Pour compenser en quelque façon la diminution que cette liberté pourra produire dans les revenus de la couronne , sa majesté ordonne que tous ses sujets , de l'âge de douze ans & au dessus , paieront chacun , tous les trois mois , à commencer aussi du premier juillet prochain , deux escalins à la caisse royale. Les bas officiers & les soldats , ceux qui appartiennent aux divisions de marine & de la police , qui sont actuellement au service , sont exempts de

cette taxe ; ceux qui , comme des personnes libres , subsistent de leur travail , y sont soumis comme les autres.

De Vienne , le 27 avril 1768.

Le mariage de l'archiduchesse Charlotte avec le roi de Naples a donné lieu à plusieurs fêtes. On a frappé une médaille à cette occasion. Le buste de cette princesse y est représenté avec cette inscription : *M. Carolina Austr. Ferdinando utr. Sicilia Regi nupta* ; sur le revers est un autel antique qui soutient deux écussons où sont les armes du roi de Naples & celles d'Autriche. Ils sont joints par un nœud que forment l'hymen & l'amour ; on y lit ces mots : *fortius alternis nexibus* ; & à l'exergue : *nuptia celebrata Vindob. procuratore Ferdinando Arch. Austr. 7 april M. DCC. LXVIII.*

La société de commerce en toiles pour Cadix , formée en Bohême , acquiert tous les jours de la consistance ; le fond en est de 1000 actions de 1000 florins chacune. Tout actionnaire qui en possède vingt-cinq a droit de suffrage dans les assemblées de cette société.

Du 4 mai.

La députation du crédit des états des provinces héréditaires de Bohême & d'Autriche a fait publier qu'on rembourseroit en argent comptant le capital & les intérêts à quatre pour cent de toutes les obligations du premier août 1763 , à moins que les propriétaires ne préférant de les convertir en obligations de la banque conformément aux édits des 31 janvier & 31 juillet 1763.

L vj

De Berlin , le 24 mai.

On mande de Lubwalde qu'un laboureur, appelé Jacob Menkouwske , y est mort le 20 avril dernier , âgé de cent onze ans ; il s'étoit marié trois fois & avoit eu quinze enfans , qui l'avoient rendu ayeul de trente-deux , & bisayeul de vingt-deux. Cinquante-quatre qui existoient encore à sa mort ont tous assisté à son enterrement.

De Lisbonne , le 19 avril 1768.

Par une loi du 5 de ce mois , publiée & enregistrée le 9 , le roi vient d'ériger un tribunal suprême chargé de la censure des livres & de la police de la librairie. Il ne se bornera pas aux livres qu'on imprimera ou qu'on introduira dans le royaume ; ses soins s'étendront à tous ceux qui ont été publiés depuis l'établissement des Jésuites en Portugal. L'intention de sa majesté est de bannir de ses états la morale corrompue , l'ignorance & la superstition , & de ne laisser entre les mains de ses sujets que les ouvrages qui contiennent une morale pure & une saine doctrine. Le tribunal s'assemblera toutes les semaines & ne se décidera que sur les conclusions du procureur général de la couronne.

Du 10 mai.

Le roi vient de supprimer , par un décret du 5 de ce mois , le bref du pape contre les édits de l'infant duc de Parme & de Plaisance. Défenses sont faites de l'imprimer , de le publier , de le retenir sous peine de crime de lèse-majesté.

J U I L L E T 1768. 205

Les désordres que faisoient naître d'anciens rôles de gens accusés ou soupçonnés de judaïsme viennent d'être anéantis par un décret du 2 de ce mois. Sa majesté abolit ces rôles , qui n'ont jamais été revêtus d'aucune autorité légitime , & dont on se servoit pour diffamer ou inquiéter plusieurs familles ; elle défend en même temps d'en garder des copies & d'en faire mention en aucunes circonstances.

De Rome , le 18 mai 1768.

Le 15 on fit , dans la basilique de S. Pierre ; la cérémonie de la béatification du vénérable Bernard de Corleone , frere-lai capucin. Le sacré collège , tous les ordres de la prélature romaine y assistèrent ; la sainteté s'y rendit après-midi , & fit la priere devant l'autel où l'on avoit exposé l'image de ce bienheureux.

De Civita-Vecchia , le 15 avril 1768.

La plupart des Jésuites chassés de Sicile sont à Viterbe & dans les environs , employés par les évêques aux fonctions ecclésiastiques & aux écoles publiques. Ceux de Portugal y vivent de leurs messes en habits séculiers : on ne les emploie plus depuis l'expulsion des Jésuites d'Espagne & de Sicile. Il arrive sans cesse de Corse quelques-uns de ces religieux espagnols. On attend de jour en jour ceux de l'île de Malthe , que les galeres de la religion doivent escorter jusqu'ici.

De Porto-Ferraio , le 10 avril 1768.

On apprend de la Bastie que le corsaire Corse , d'Erbalonga , qui croisoit contre les bâtimens

206 MERCURE DE FRANCE.

Génois depuis le 12 du mois dernier, y est rentré le 20 avec cinq prises. Si la paix ne se conclut point on prétend qu'il se remettra en course. On ajoute que le général Paoli donna le 21 un grand dîné à M. de Marbeuf, commandant des troupes françoises en Corse, & aux autres officiers de cette nation.

De Naples, le 14 mai 1768.

Le roi arriva le 12 à Portello, où il reçut la reine son épouse. Le même jour leurs majestés, accompagnées de leurs altesses royales le grand Duc & la grande duchesse de Toscane, se rendirent à Caserte, où elles arriverent à onze heures. La reine se fit voir au peuple pendant quelque tems de dessus les balcons du château.

Du 21 mai.

Leurs majestés sont arrivées ici le 19 au son de toutes les cloches & au bruit de l'artillerie. On a ordonné des illuminations pendant cinq jours. Demain la reine fera son entrée publique.

De Londres, le 6 mai 1768.

On apprend que le vice-roi d'Irlande a remis, de la part du roi aux communes de ce royaume, un message, par lequel il est déclaré que le service de sa majesté exige qu'il y ait en tems de paix, sur l'établissement d'Irlande, 12,000 hommes de troupes réglées, indépendamment des 3,235 hommes qui sont employés au dehors. Il paroît aussi un état dressé par la douanne & remis au parlement de ce royaume, suivant lequel l'augmentation montera à 33,694 liv. sterl. 2 s. 10 d.

Du 27 mai.

Le parlement tint sa première séance le 10. Les communes élurent le chevalier Cust pour leur orateur. Le 13 elles nommèrent un comité chargé d'examiner les ordonnances relatives aux bleds, & les loix qui sont prêtes à expirer. Le bill à ce sujet fut dressé le 14, approuvé le 19 par cette chambre, après avoir été lu le 15 à celle des Pairs. Le 21 le Roi y donna par commission son consentement royal.

Des lettres d'Irlande portent que le parlement de ce royaume a représenté au vice-roi que les dettes actuelles de l'Irlande ne lui permettoient pas de faire les dépenses qu'exigeoit l'augmentation projetée dans les troupes, de sorte qu'elle a été rejetée à la pluralité des voix.

Le capitaine du vaisseau le Dauphin, de retour du voyage qu'il a fait dans la mer du Sud, a remis à l'amirauté le journal de ses opérations. Il a découvert dans cette mer une isle nouvelle, située environ au vingtième degré de latitude méridionale ; il lui a donné le nom de *terre du roi Georges*.

Du 3 juin.

Le premier de ce mois, on a reçu des dépêches des gouverneurs du roi à la nouvelle Yorck. Elles apprennent que les assemblées des provinces refusent de reconnoître la légitimité de tout acte du parlement Britannique qui a pour objet les taxes & impôts des Colonies, & qu'elles insistent sur le droit qu'elles prétendent avoir seules de les lever. Les négocians, qui tiroient des marchandises de la grande Bretagne, se sont solennel-

nellement engagés de n'en plus acheter ni vendre , pour leur compte , ou pour celui d'autrui , passé le premier octobre prochain , jusqu'à ce que l'on ait révoqué l'acte qui impose certaines taxes sur le papier , le verres , les couleurs & autres objets. Toutes les Colonies du continent ont souscrit à cette résolution qui leur a été communiquée , & elles ont menacé de mort les commissaires de la douanne du roi qui se hasarderoient à lever de nouvelles impositions.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

De Versailles , le 18 mai 1768.

Le 10 le roi , la reine & la famille royale ; signèrent le contrat de mariage du sieur de la Caze , premier président en survivance au parlement de Pau , avec demoiselle de la Borde , niece du sieur de la Borde , ci-devant Banquier de la cour. Le 15 , elles signèrent celui du comte de Cleron d'Haußonville , brigadier des armées du roi , & colonel du régiment de la Marine , avec demoiselle de Guerchy , fille du feu comte de ce nom , colonel du régiment du roi , lieutenant général des armées de sa majesté , chevalier de ses ordres & son ambassadeur à la cour de Londres.

Du 21 mai.

L'état de la reine donna hier les plus justes inquiétudes ; le cardinal de Rochechouard lui administra l'extrême onction ; on fit exposer sur le champ le saint Sacrement , & on ordonna les prières des quarante heures.

Du 25 mai.

Les députés des états d'Artois , admis à l'audience du roi , le 23 de ce mois , furent présentés à sa majesté par le marquis de Lévis , gouverneur de la province d'Artois , & par le duc de Choiseul , ministre & secrétaire d'état , ayant le département de cette province. Le marquis de Dreux & le sieur Desgranges , l'un grand maître , & l'autre maître des cérémonies , les conduisoient. La députation étoit composée , pour le clergé , de l'évêque de Saint-Omer , qui porta la parole , pour la noblesse , du sieur Fréchin , marquis de Wamin , & pour le tiers état , du sieur de la Haye , avocat en parlement & ancien échevin de la ville & cité d'Arras.

De Paris, le 13 mai 1768.

Il paroît par les dernières lettres de Suisse que le meurtre du sieur Gaudot , commis à Neuf-Châtel , pourroit bien avoir des suites graves. On marque que le sieur Derfchau , ministre plénipotentiaire du roi de Prusse , a requis au nom de son maître , les cantons de Berne , Lucerne , Fribourg & Soleure d'envoyer à Neuf-Châtel une garnison de six cens hommes pour y maintenir la police & prêter main-forte aux magistrats dans la poursuite des auteurs de l'attentat commis sur la personne de l'avocat général du Prince. Berne a ordonné à cent cinquante hommes de ses troupes de se tenir prêts à s'y rendre , & a député aux trois autres cantons pour les exhorter à fournir leur contingent.

Du 16 mai.

Le duc de Duras , chevalier commandeur des

210 MERCURE DE FRANCE.

ordres du roi , revêtu du collier des ordres de sa majesté , se rendit , le 9 de ce mois au couvent des Cordeliers , pour y présider en qualité de commissaire du roi , au chapitre de l'ordre de Saint-Michel ; qui se tient ordinairement le jour de la fête de l'apparition de saint Michel. Les chevaliers y parurent , pour la première fois , avec le nouvel uniforme que sa majesté leur a accordé. Il consiste en une toque de plumes noires & bleues , un grand manteau de soie , l'habit complet de la même étoffe , & les retroussis du manteau en devant de moire bleue. Le duc de Duras reçut chevalier le sieur Guerin , chirurgien major des mousquetaires , & le sieur Coppens , seigneur d'Herfin , lieutenant général de l'amirauté à Dunkerque. Le sieur Morand , chevalier , prononça un discours à cette occasion ; on entendit ensuite la grand'messe que l'ordre fait célébrer tous les ans pour la conservation des jours du roi & de la famille royale.

Du 30 mai.

On a imprimé à Lyon , un état des baptêmes , mariages & morts de ladite ville en 1766 & en 1767. Suivant cet état , il est né dans la première année 5592 personnes , dont 2845 garçons ; il y a eu 1139 mariages & 4165 morts , dont 2063 filles & femmes. En 1767 , il y a eu 5646 naissances , dans lesquelles on compte 2887 garçons , 1011 mariages & 4006 morts , dont 2012 tant hommes que garçons.

Du 6 juin.

Le sieur Pierre-Jacques Mesté de Grandclos ,

négociant à Saint-Malo , connu dans le commerce sous le nom de Grandcloz Mellé , vient d'être anobli par lettres patentes du Roi , en conséquence de la promesse faite par sa majesté dans l'arrêt de son conseil du 30 Octobre dernier , de donner tous les ans des lettres de noblesse à deux des négocians en gros qui se seroient distingués dans leur profession.

*Extrait d'une lettre écrite de Stockholm ,
le 6 mai 1768.*

« On sçait que Descartes est mort à stockolm ;
» sous le regne de Christine ; il fut enterré dans
» l'église de Saint-Olof , & sa tombe fut couverte
» d'une simple pierre où étoient gravés seulement
» son nom , le jour de sa naissance & celui de sa
» mort. Le corps de ce célèbre philosophe fut
» transporté en France quelques années après ,
» mais le lieu de sa sépulture , & la pierre qui
» l'indique ont toujours été un objet de curiosité
» pour les étrangers , qui étoient surpris de ne
» trouver qu'une pierre informe pour conserver
» le souvenir d'un si grand homme. Le prince
» royal , dont la bienfaisance & le goût pour les
» sciences & les arts sont connus de toute l'Euro-
» pe , vient de saisir l'occasion de réparer cette
» négligence. On a résolu de faire rebâtir l'église
» de Saint-Olof & de l'aggrandir. Le Roi posa
» lui-même , mardi dernier , la première pierre
» du nouvel édifice , & le prince royal déclara le
» même jour , qu'il y feroit ériger , à ses frais ,
» un mausolée digne de la réputation du philosophe
» immortel , dont le corps avoit d'abord été
» déposé dans l'ancienne église. »

Du 10 juin.

La princesse de Baufremont-Listenois , dame

212 MERCURE DE FRANCE.

de la croix étoilée , a été reçue le 3 de ce mois , avec la permission du Roi , grand'croix de l'ordre de Malthe , par le baillly de Fleury ambassadeur de la religion auprès de sa majesté. Elle héritera ainsi que sa postérité , du droit de nommer à la commanderie de Saint-Jean Diacetto en Toscane. Ce droit avoit été transmis à la princesse de Beaurefremont sa mere , comme descendante de la branche des ducs d'Attry qu'elle représente. Cette branche établie en France & éteinte dans le siècle dernier , a été fondue dans les maisons d'Anglure , de Bourlemont , du Bellay , de Grammont & de Tenarre ; ces maisons ont constamment nommé à la commanderie de Saint-Jean Diacetto.

On apprend de Ronte , que le pere Aimé de Lamballe , capucin françois de la province de Bretagne , a été nommé général de son ordre dans le chapitre qui s'est tenu à Rome , le 20 du mois dernier.

Du 13 juin.

Le Roi a nommé le sieur Jars & le sieur Lavoizier , à la place qui vaquoit à l'académie des sciences dans la classe de chymie , par la mort du sieur Baron.

L O T E R I E S.

Le quatre-vingt-neuvieme tirage de la loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 25 de Mai , le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 35407 , celui de vingt mille livres au numéro 27124 , & les deux de dix mille aux numéros 37586 & 39966.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 6 Juin , les numéros sortis de la roue de fortune sont 75 , 14 , 7 , 32 , 31.

M O R T S.

Charles-Etienne-Louis Camus , de l'académie

royale des sciences , de la société royale de Londres , examinateur des ingénieurs & du corps royal de l'artillerie , professeur & secrétaire perpétuel de l'académie royale d'architecture , & honoraire de celle de la marine , est mort le 4 Mai , âgé de 68 ans.

Antoinette- Louise- Gabrielle des Gentils du Bessay , veuve de Henri- Joseph comte de Vassé , mestre de camp de cavalerie , est morte en cette ville , le 2 de ce mois , dans la cinquante- huitieme année de âge.

De Versailles , le 25 juin 1768.

Marie Lézinska , princesse de Pologne , Reine de France & de Navarre , fille de feu Stanislas , Roi de Pologne , duc de Lorraine & de Bar , & de feu Marie Opalinska , est morte au château de cette ville , hier , à dix heures & demie du soir , âgée de soixante- cinq ans & un jour , étant née le 23 Juin 1703. Elle avoit épousé , le 5 Septembre 1725 , Louis XV , Roi de France & de Navarre. Elle a eu de ce mariage dix enfans , sçavoir , deux princes & huit princesses , dont il ne reste aujourd'hui que Madame Adelaïde , & Mesdames Victoire , Sophie & Louise.

La vertu la plus éminente & une piété constante & solide ont dirigé toutes les actions de sa vie ; son attachement & son respect pour le Roi , sa tendresse pour ses enfans , sa bonté pour tous ceux qui avoient l'honneur de la servir ou de l'approcher , son zele pour la religion , son inépuisable charité , tout concourt à rendre sa perte à jamais sensible & sa mémoire toujours chere au Roi , à la famille royale , à la nation entiere. La Pologne qui l'a vu naître , partagera les vifs & justes re-

214 MERCURE DE FRANCE.

grets de la France où elle a régné pendant une longue suite d'années. La résignation qu'elle a fait paroître aux décrets de la providence pendant le cours de la longue maladie à laquelle elle vient de succomber , s'est soutenue jusqu'au dernier moment de sa vie.

La Reine a fait un testament par lequel elle désire que son cœur soit porté à Notre-Dame de Bon-Secours auprès de Nancy, lieu de la sépulture du Roi & de la Reine de Pologne, ses pere & mere ; & par une suite de la modestie qui lui étoit naturelle , elle a demandé que ses funérailles se fissent avec le moins de cérémonies qu'il seroit possible.

Le Roi vient de partir pour Marly , ainsi que la famille royale , à l'exception de Madame & sa sœur, toutes deux filles de feu Monseigneur le Dauphin, lesquelles resteront à Versailles pendant le séjour de la cour à Marly.

Sur la mort de la Reine.

Arrête , parque trop cruelle ! . . .

Hélas ! nos cris sont superflus ;

Que servent nos vœux , notre zele ;

Notre auguste Reine n'est plus.

Aujourd'hui toutes les vertus

Viennent de perdre leur modele.

*Par M. de C***.*

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le premier volume du Mercure de juillet 1768 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris , le 8 juin 1768,
GUIROY,

T A B L E.

F RAGMENS d'un poëme nouveau.	Page 5
Lettre à M. de Voltaire, par Mde la Marquise d'Antremont.	14
Réponse de M. de Voltaire.	16
Couplets chantés à Chantilli par le petit Moreau, âgé de treize ans.	18
Dialogue entre Helene & Lucrece.	20
Le Dervis voyageur. Fable orientale.	25
A M. Saurin, sur le rôle de Mde Beverlei dans sa tragédie du même nom.	26
Conte.	27
Vers présentés à M. V. . .	69
Epître à Madame . . . par feu M. Desmahis.	71
L'Ecole de la piété filiale. Nouvelle orientale.	74
Enigmes.	78
Logogryphes.	80
Air nouveau de la Vénitienne.	83

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Extraits & annonces de livres.	83
--------------------------------	----

ACADÉMIES.

Séance publique l'académie royale des belles-lettres de Caen.	128
---	-----

SPECTACLES.

O P É R A	132
Comédie françoise.	142
Comédie italienne.	143

216 MERCURE DE FRANCE.

ARTS ET SCIENCES.

Annnonce de deux prix de musique , latine & françoise , proposés aux musiciens.	154
Portrait du chevalier Bayard , & le buste d'une femme , d'après Rembrandt.	159
HISTOIRE NATURELLE.	161
Remede pour les cancers.	163
Lettre de M * * * , sur la poudre fébrifuge.	165
QUESTIONS.	166
Ancien usage.	167
TRAITS DE GÉNÉROSITÉ ET DE BIENFAISANCE.	170
ANECDOTES.	175
AVIS.	138
Edits, déclarations, ordonnances, arrêts, &c.	183
ÉVÉNEMENT REMARQUABLE.	186
NOUVELLES POLITIQUES.	200

De l'Imprimerie de Louis Cellot, rue Dauphine.

**JOURNAUX & LIVRES qui se trouvent
chez LACOMBE, Libraire, à Paris.**

*Ce Libraire se charge d'envoyer en Province les
Livres, Estampes, Musiques, &c. aux parti-
culiers qui lui marquent leurs intentions en lui
faisant remettre d'avance les fonds nécessaires
en argent, ou en effets à recevoir à Paris.*

J O U R N A U X.

*Pour lesquels on s'abandonne, soit pour Pa-
ris, soit pour la Province, chez LACOMBE,
Libraire.*

*Les Souscripteurs de Province sont priés de re-
mettre leur argent à la Poste, avec une Lettre
d'avis, & d'affranchir l'un & l'autre.*

MERCURE DE FRANCE; il en paroît 16. vol.
in-12 par an; l'abonnement est à Paris de 24 liv.
Et pour la Province, port franc par la poste;

32 liv.
JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province. 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cahiers de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANT-COUREUR, feuille qui paroît le lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice

des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, de l'Industrie & de la Littéra-
ture. L'abonnement, soit pour Paris, soit pour
la Province, port franc par la poste, est de
12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; il en paroît 14 vol. par an. L'abonne-
ment pour Paris est de 9 liv. 16 sols.

Et pour la Province, port franc par la poste, 14 l.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN, ou bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morale & politique, in-12,
12 vol. par an. L'abonnement pour Paris est
de 18 liv.

Et pour la Province, port franc par la poste. 24 l.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, in-12, composé de
24 vol. par an, port franc par la poste, à Pa-
ris & en Province 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc par la poste à
Paris & en Province 14 liv.

L I V R E S.

DICTIONNAIRE raisonné universel d'histoire na-
turelle, par M. Valmont de Bomare, nouvelle
édition, 6 vol. in-8°. relié. 27 liv.

Et en 4 vol. in-4°. relié. 48 liv.

DICTIONNAIRE de chymie, contenant la théorie &
la pratique de cette science, &c. par M. Ma-
quer, 2 vol. in-8°. relié. 9 liv.

DICTIONNAIRE portatif des arts & métiers, conte-
nant en abrégé l'histoire, la description & la
police des arts & métiers, fabriques & manu-
factures de France & des pays étrangers, 2 vol.
in-8°. reliés. 9 liv.

DICTIONNAIRE de chirurgie, contenant la descrip-

- tion anatomique des parties du corps humain ,
&c. 2 vol. *in-8°* reliés. 9 liv.
- Dictionnaire interprete de matiere médicale , &c.
vol. *in-8°* d'environ 900 pages relié. 5 liv.
- Dict. d'anecdotes, de traits caractéristiques & sin-
guliers, saillies, bons mots & réparties ingé-
nieuses, &c. 1 vol. *in-8°* relié. 4 liv. 10 f.
- Dict. des portraits historiques, anecdotes, &
traits remarquables des hommes illustres, 3
vol. *in-8°* reliés. 15 liv.
- Dict. ecclésiastique & canonique, portatif, 2 vol.
in-8° reliés. 9 liv.
- Dict. portatif de jurisprudence & de pratique,
3 vol. *in-8°* reliés. 10 liv. 10 f.
- Dict. lyrique, portatif, ou choix des plus jolies
ariettes de tous les genres, disposées pour la
voix & les instrumens, avec les paroles fran-
çoises sous la musique, 2 vol. *in-8°*, gravée.
15 liv. broché.
- Dict. typographique, historique & critique des
livres rares, singuliers, estimés & recherchés,
avec les prix, 2 vol. *in-8°* reliés. 9 liv.
- Dict. historique, par M. l'abbé Ladvocat, 2 vol.
in-8° relié. 10 liv. 10 f.
- Dict. géographique de Vosgien, revu par M.
l'abbé Ladvocat, 2 vol. *in-8°*, nouvelle édi-
tion. 4 liv. 10 f.
- Dict. de droit canonique, par Durand de Mail-
lane, 2 vol. *in-4°* reliés.
- Dict. de physique, par le Pere Paulian, 3 vol.
in-4° brochés. 27 l.
- Dict. universel des fossils propres & des fossils
accidentels, contenant une description des
terres, des sables, des sels, des soufres, &c.
in-8°, par M. Bertrand, relié. 4 l. 10 f.
- Dict. de droit & de pratique, 2 vol. *in-4°* relié.
a-ij 20 liv.

- Dict. anglois & françois , & françois & anglois ,
in-8° relié. 10 liv.
 Dict. allemand & françois , & françois & alle-
 mand , *in-8°* relié. 6 l.
 — *Idem in-4°* relié. 12 l.
 Avis aux meres qui veulent nourrir leurs en-
 fans , broché. 1 liv.
 Trois avis au peuple sur le blé , la farine & le
 pain. 2 liv. 12 f.
 Almanach philosophique , en quatre parties , par
 un auteur très-philosophe , à Goa 1767 , bro-
 ché. 1 liv. 4 f.
 Anecdotes de médecine , *in-12* relié. 3 liv.
 Antropologie , 2 vol. *in-12* , broché. 4 liv.
 — *Idem in-4°* broché. 6 liv.
 Anatomie du corps humain , par M. J. Prosteval ,
in-4° relié. 12 liv.
 Almahide , 8 vol. *in-8°* , reliés. 32 liv.
 Le Botaniste françois , 2 vol. reliés. 5 liv.
 Le bon Fermier ou l'Ami des Laboureurs , *in-12*
 broché. 2 liv.
 La bonne Fermiere , broché. 1 liv. 16 f.
 Bocace Italien , édition de Londres , *in-4°* ,
 broché. 24 liv.
 Bibliotheque des jeunes négocians , par Jean La-
 rue , 2 vol. *in-4°* relié. 18 liv.
 La sainte Bible , par la Cène , 2 vol. *in-fol.*
 reliés. 40 l.
 Catéchisme de Montpellier , en latin , 6 volumes
in-4° , brochés.
 Celianne , ou les amans séduits par leur vertu ,
in-12 , broché. 1 liv. 10 f.
 Le Citoyen désintéressé , 2 vol. *in-8°* , broché.
 4 liv. 10 f.
 Commentaire des aphorismes de médecine d'Her-
 man Boerhave , par Wans-Wieten en fran-
 çois , 2 vol. *in-12* , brochés. 4 liv.

- Conférence de Bornier, 2 vol. *in-4°*, reliés. 24 l.
- Controverse sur la religion chrétienne & celle
des Mahométans, *in-12*, 1767, broché. 1 l. 16 s.
- Le Docteur Panfophé, ou lettre de M. de Vol-
taire à M. Hume, & lettre au Docteur Pan-
fophé, *in-12*, broché. 12 s.
- Les Délassemens champêtres, ou Mêlanges d'un
philosophe sérieux à Paris & badin à la cam-
pagne, 2 vol. *in-12*, brochés. 4 liv.
- Disputationes ad morborum historiam & cura-
tionem, &c. Albertus Hallérus, 6 vol. *in-4°*,
reliés. 60 liv.
- Disputationes chirurgicæ selectæ, Albertus Hal-
lerus, 5 vol. *in-4°*, reliés. 50 liv.
- Dispensatorium Pharmaceuticum, *in-4°*, 2 vol.
brochés. 24 liv.
- Dissertation sur la littérature, 4 vol. *in-8°*. 6 liv.
- Elémens de pharmacie, théorique & pratique,
par M. Beaumé, Maître Apothicaire de Pa-
ris, 1 vol. *in-8°*, grand papier, avec figures,
relié. 6 liv.
- Examen des faits qui servent de fondement à
la religion chrétienne, avec une réponse aux
principales objections des Athées, des Fata-
listes & des Matérialistes, 3 vol. *in-12*, par
M. l'abbé François, reliés. 7 liv. 10 s.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes &
modernes, nouvelle édition, augmentée,
1767, 2 vol. grand *in-8°*, reliés. 5 liv.
- Elémens de philosophie rurale, broché. 2 liv.
- Essais sur l'art de la guerre, avec cartes & plan-
ches, par M. le comte de Turpin, 2 vol. *in-4°*,
brochés. 24 liv.
- Exposé succinct de la contestation de M. Rousseau
avec M. Hume, *in-12*, broché. 24 s.
- Essai sur l'histoire des belles-lettres, 4 vol. reliés.
a iij 12 liv.

- Entretien d'une ame pénitente , *in-12* broché.
- Les élémens de la médecine pratique , par M. Bouillet , *in-4°* , relié. 7 liv.
- Elémens de métaphysique sacrée & profane , *in-8°* , broché. 3 liv.
- Histoire naturelle de l'homme dans l'état de maladie , *in-8°* , 2 vol. relié. 9 liv.
- Hist. des progrès de l'esprit humain dans les sciences exactes , & dans les arts qui en dépendent , &c. par M. Saverien , grand *in-8°* de plus de 500 pages relié. 5 liv.
- Hist. de Christine , Reine de Suede , *in-12* , relié. 2 liv. 10 f.
- Histoire de la prédication ou la maniere dont la parole de Dieu a été prêchée dans tous les siècles , 1 vol. *in-12* , relié. 2 liv. 10 f.
- Hist. des Empereurs , 12 vol. reliés *in-12*. 36 l.
- Hist. du bas Empire , 10 vol. reliés. 30 liv.
- Hist. ecclésiastique de Racine , 15 vol. *in-12* , reliés. 48 liv.
- In-4°* , 13 vol. 130 liv.
- Hist. de France de Vely , 18 vol. reliés , *in-12*. 54 liv.
- Hist. moderne , 12 vol. reliés , *in-12*. 36 liv.
- Hist. de Lucie Weller , 12 vol. *in-12* , broché. 4 liv.
- Hist. des révolutions de Florence , sous les Medicis , ouvrage traduit de Toscan de Benedetto Varchi , 3 vol. *in-12* reliés. 7 liv. 10 f.
- Hist. de l'Afrique (nouvelle) françoise , enrichie de cartes & d'observations astronomiques & géographiques , par M. l'abbé Demanet , 2 vol. *in-12* , reliés. 6 liv.
- Hist. de l'empire ottoman , *in-4°* , relié. 9 liv.
- Hist. des navigations aux terres Australes , 2 vol. *in-4°* , reliés. 24 liv.

- Hist. navale d'Angleterre , 3 vol. *in-4°*. reliés. 7
27 liv.
- Mélanges intéressans & curieux , contenant l'histoire naturelle , morale , civile & politique de l'Asie , de l'Afrique & des terres Polaires , par M. Raisselot de Surgy ; Paris , 1766 , 10 vol. *in-12* , reliés. 25 liv.
- Mémoires de Mademoiselle de Valcourt , 2 vol. brochés. 2 liv. 8 s.
- Médecine rurale & pratique , rel. *in-12*. 10 l. 8 s.
- Henry IV , ou la réduction de Paris , poëme en trois actes. 1 liv. 4 s.
- Manuel de chymie , ou exposé des opérations de la chymie & de leurs produits , &c. par M. Beaumé , nouvelle édition augmentée , *in-12* , relié. 2 liv. 10 s.
- Manuel lexique , par M. l'abbé Prevôt , 2 vol. *in-8°* , reliés. 9 liv.
- Manuel harmonique , ou tableau des accords , pratiques , &c. par M. Dubreuil , maître de clavecin , *in-8°* ; 1767 , broché. 1 liv. 16 s.
- Mémoires militaires , & voyages du Pere de Singlande , 2 vol. *in-12* , 1766 , broc. 2 l. 10 s.
- Ces mémoires contiennent les principaux événemens de la guerre de 1741 , & une description de la Corse.
- Mémoire sur l'administration des finances d'Angleterre , *in-4°* , broché. 6 liv.
- Maladie des gens de mer , par M. Poissonnier , *in-8°* , relié. 5 liv.
- Monades de Leibnitz , *in-4°* , broché. 9 liv.
- Mémoire sur le safran , *in-8°* , broché. 1 liv. 4 s.
- Notes sur la lettre de M. de Voltaire , broché. 9 sols.
- Œuvres dramatiques , avec des observations , par M. Marin , *in-8°* , broché. 2 liv.

- Octave ou le jeune Pompée , ou le Triumvirat ,
avec des notes & des morceaux historiques ,
1 vol. *in-8°* , broché. 1 liv. 16 f.
- Les Œuvres de Rousseau , *in-12* , petit format ,
5 vol. reliés. 10 liv.
- Les Œuvres de M. d'Héricourt , 4 vol. *in-4°* ,
reliés. 40 liv.
- Observations sur la mouture des bleds , & sur leur
produit. 10 f.
- La poétique de M. de Voltaire , 1766 , 2 part.
en un grand *in-8°* , relié. 5 liv.
- Pensées & réflexions morales , nouv. édit. revue &
augmentée ; Paris , 1766 , broché , 1 liv. 10 f.
- Polypes d'eau douce , ou lettre de M. Romé de
l'Isle à M. Bertrand , &c. broché. 12 f.
- La passion de notre Seigneur Jesus-Christ , mise
en vers & en dialogues , *in-8°* , broché. 12 f.
- Richardet , poëme héroï-comique , en 12 chants ,
dans le goût de l'Arioste , 1 vol. grand *in-8°* ,
relié. 5 liv.
- Les Scythes , tragédie de M. de Voltaire , nouv.
édition revue & augmentée sur les éditions de
Geneve , de Paris & de Lyon , *in-8°* , broché.
1 l. 10 f.
- Syphilis , ou le mal vénérien , poëme latin de
Jerôme Fracastor , avec la traduction en fran-
çois & des notes , 1 vol. *in-8°* broché. 1 l. 10 f.
- La Sechia Rapita , 2 vol. *in-8°* reliés.
- Table des monnoies courantes dans les quatre
parties du monde , brochés. 1 l. 4 f.
- Traité de toutes les coliques , *in-12* , 1767 ,
broché. 1 liv. 10 f.
- Traité des principaux objets de médecine , avec
un sommaire de la plupart des theses soute-
nues aux écoles de Paris , depuis 1752 jusqu'en
1764 , 2 vol. *in-12* , reliés. 5 liv.

Théorie du plaisir , 1 vol. broché.	1 liv. 16 s.
Traité des jacinthes , broché.	1 liv. 4 s.
Traité des tulipes , broché.	1 liv. 10 s.
Traité des renoncules , broché.	2 liv.
Recueil de divers traités sur l'histoire naturelle de la terre & des fossils , <i>in-4°</i> , broché.	9 liv.
Virgile d'Annibal Carro, 2 vol. <i>in-8°</i> , reliés.	36 l.

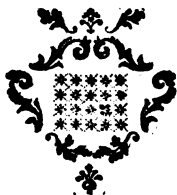
OUVRAGES sous presse & qui doivent paroître incessamment.

- Supplément pour la premiere édition du dictionnaire d'histoire naturelle, volume *in-8°*.
- Histoire du patriotisme françois, ou nouvelle histoire de France, dans laquelle on s'est principalement attaché à décrire les traits de patriotisme qui ont illustré nos Rois, la Noblesse & le Peuple François, depuis l'origine de la monarchie, jusqu'à nos jours, 6 vol. *in-12*.
- Variétés littéraires ou choix de morceaux intéressans & curieux, concernant les sciences, les arts & la littérature, 4 vol. *in-12*.
- Dictionnaire de l'élocution françoise, contenant les regles & les exemples de la grammaire, de l'éloquence & de la poésie, 2 vol. *in-8°*.
- Histoire littéraire des femmes Françoises, contenant une analyse raisonnée de leurs ouvrages, &c. 5 vol. grand *in-8°*.
- Histoire des théâtres de la comédie italienne & de l'opéra-comique, depuis leur établissement en France jusqu'à nos jours, avec l'analyse raisonnée, & l'histoire anecdotique de ces théâtres, 6 vol. *in-12*.
- Les nuits parisiennes, ou recueil de traits singuliers, d'anecdotes, de pensées, &c. 2 vol. *in-8°*.

Les deux âges du goût & du génie ou les efforts & les progrès du goût & du génie dans les sciences, les arts & la littérature, sous les regnes de Louis XIV & de Louis XV, vol. grand *in-8°*.

Nouvelles recherches sur les êtres microscopiques & sur la génération des corps organisés, vol. grand *in-8°*, avec figures.

Dictionnaire de la géographie ancienne, vol. *in-8°*.



MERCURE DE FRANCE,

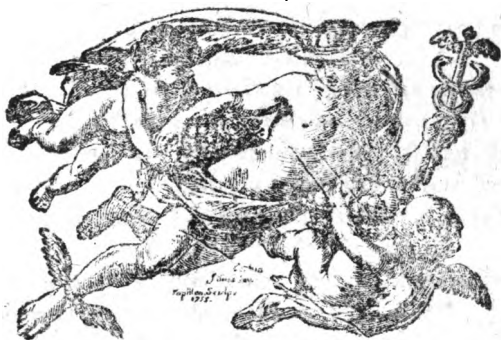
DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JUILLET 1768.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, quai
de Conti.

Avec approbation & privilège du roi.

AVERTISSEMENT.

LE privilège du *Mercur*e ayant été transporté par brevet au sieur LACOMBE, libraire ; c'est à lui seul que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les piéces de vers ou de prose, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qui peut instruire ou amuser le lecteur.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage en général des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, sans être l'ouvrage d'aucun en particulier, ils sont tous invités à y concourir : on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire ; on les nommera quand ils voudront bien le permettre : & leurs travaux, utiles au succès & à la réputation du Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur les produits du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 46 sol., mais l'on ne paiera d'avance, en s'abonnant, que 170 pour seize volumes, à raison de 10 sol. pièce.

*Les personnes de province auxquelles on envoie le *Mercur*e par la poste, paieront, pour chaque*

A 4

volumes, 32 livres d'avance en s'abonnant ; & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne paieront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

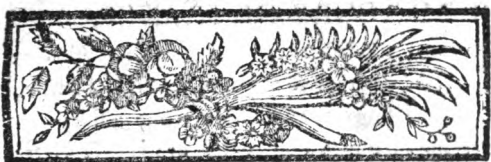
Les personnes & les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus chez le sieur Lacombe.

On supplie les habitans des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, & d'ordonner que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des livres, estampes & musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau choix des piéces tirées des Mercurès & autres Journaux, se trouvent aussi au Bureau du Mercure.



MERCURE DE FRANCE.

JUILLET 1768.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

A mon Vaisseau (1).

O vaisseau qui portes mon nom ;
Puisses-tu , comme moi , résister aux orages !
L'empire de Neptune a vu moins de naufrages
Que le Permesse d'Apollon.
Tu vogueras peut-être à ces climats sauvages
Que J. J. a vantés dans son nouveau jargon.
: : : : : : : : : :
: : : : : : : : : :

(1) Un négociant de Nantes a donné au vaisseau qu'il a équipé, le nom de M. de V***. C'est l'occasion de cette épître.

A iij

6 . MERCURE DE FRANCE.

Mais non , ton sort t'appelle aux dunes d'Albion :
Tu verras , dans les champs qu'arrose la Tamise ,
La liberté superbe auprès du trône assise ;
Le chapeau qui la couvre est orné de lauriers ;
Et , malgré les partis , la fougue & la licence ,
Elle tient dans ses mains la corne d'abondance
Et les étendards des guerriers.

Sois certain que Paris ne s'informera guere
Si tu vogues vers Smirne où l'on vit naître Homere ,
Ou si ton Breton Nautonnier ;
Te conduit près de Naples , en ce séjour fertile ,
Qui fait bien plus de cas.
Que de la cendre de Virgile.

Ne vas point sur le Tibre , il n'est plus de talens ;
Plus de héros , plus de grand homme ;
Chez ce peuple de conquérans ,
Tu ne trouveras plus de Rome.

Vas plutôt vers ces monts qu'autrefois sépara
Le redoutable fils d'Alcmene ,
Qui dompta les lions , sous qui l'hydre expira ,
Et qui des cieux jaloux brava toujours la reine.
Tu verras en Espagne un Alcide nouveau ,
Vainqueur d'une hydre plus fatale ,
Des superstitions déchirant le bandeau.

.
.

Dis-lui qu'il est en France un mortel qui l'égale,
Car tu parles sans doute ainsi que le vaisseau

Qui transporta dans la Colchide
Les deux gémeaux divins, Jason, Orphée, Alcide;
Baptisé sous mon nom, tu parles hardiment.
Que ne diras-tu point des énormes sottises
Que mes ont commises

Sur l'un & sur l'autre élément?

Tu brûles de partir, attends, demeure, arrête;
Je prétends m'embarquer, attend-moi, je te
joins;

Libre de passions, & d'erreurs, & de soins,
J'ai su de mon asyle écarter la tempête;
Mais dans mes prés fleuris, dans mes sombres
forêts,

Dans l'abondance & dans la paix,

Mon ame est encor inquiète;

Des sots & des méchans je suis encor trop près;
Les cris des malheureux percent dans ma retraite:
Enfin le mauvais goût qui domine aujourd'hui,
Deshonore trop ma patrie.

.

Je n'y tiens plus, je pars, & j'ai trop différé.

Ainsi je m'occupois, sans suite & sans méthode,
De ces pensers divers où j'étois égaré,
Comme tout solitaire à lui-même livré,
Ou comme un fou qui fait une ode,

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Quand Minerve entr'ouvrant les rideaux de mon lit,
Avec l'aube du jour m'apparut & me dit :
Tu trouveras par-tout la même impertinence ;
Les ennuyeux & les pervers
Composent ce vaste univers.
.....
Je me rendis à la raison ,
Et, sans plus m'affliger des sottises du monde ,
Je laissai mon vaisseau fendre le sein de l'onde ,
Et je restai dans ma maison.

*Galimathias pindarique sur un carrousel
donné par l'Impératrice de Russie (1).*

Sors du tombeau , divin Pindare ,
Toi qui célébras autrefois
Les chevaux de quelques bourgeois
Ou de Corinthe ou de Mégare ;
Toi qui possédas le talent
De parler beaucoup sans rien dire ,
Et qui modulas savamment
Des vers que personne n'entend ,
Et qu'il faut toujours qu'on admire.

(1) Ces vers sont de l'auteur de l'épître précédente ; & il est inutile de le nommer à ceux qui savent distinguer la touche du grand maître.

Mais commence par oublier
 Tes petits vainqueurs de l'Elide ;
 Prends un sujet moins insipide ,
 Viens cueillir un plus beau laurier :
 Cesse de vanter la mémoire
 Des héros dont le premier soin
 Fut de se battre à coups de poing ;
 Devant les juges de la gloire.

La gloire habite de nos jours
 Dans l'empire d'une Amazone ,
 Elle la possède & la donne ;
 Mars , Thémis , les jeux , les amours
 Sont en foule autour de son trône.
 Viens chanter cette Thalestris (1).
 Qu'il toit courtoiser Alexandre ;
 Sur tes pas je voudrois m'y rendre ;
 Si je n'étois en cheveux gris.

Sans doute , en dirigeant ta course
 Vers les sept étoiles de l'ourse ,
 Tu verras , dans ton vol divin ,
 Cette France si renommée

.

(1) Thalestris, reine des Amazones, sortit de ses états pour venir voir Alexandre le Grand ; auquel elle avoua de bonne foi qu'elle desiroit avoir des enfans de lui, se croyant digne de donner des héritiers à son empire. *Quint. Curt.*

10 MERCURE DE FRANCE.

Car ta muse est accoutumée
A se détourner en chemin ;
Tu verras ce peuple volage
Dont les modes & le langage ,
Regnent dans vingt climats divers ;
Ainsi que ta brillante Grece ,
Par ses arts , par sa politesse ,
Sert d'exemple à l'univers.

Mais il est encor des barbares
Dans le sein même de Paris ;
Des pédans jaloux & bisâres ,
Insensibles aux bons écrits ;
Des fripons aux regards austeres ,
Persécuteurs atrabilaires
Des grands talens & des vertus ;
Et si , dans ma patrie ingrate ,
Tu rencontres quelque Socrate ,
Tu trouveras vingt Annitus. (2)

Je m'apperçois que je t'imité.
Je veux , aux campagnes du Scythe ,
Chanter les jeux , chanter les prix
Que la beauré donne au mérite ;
Je veux célébrer la grandeur ,
Les généreuses entreprises ,
Chanter les vertus , le bonheur ,
Et j'ai parlé de nos sottises.

(2) Annitus fut le délateur & l'accusateur calomnieux de Socrate.

La félicité née du malheur.

L'INFORTUNE & la félicité se touchent ; c'est quand on se croit le plus malheureux qu'on est souvent près de cesser de l'être. On remédie aux maux par la constance, on les aggrave par le désespoir ; il les rend presque toujours irréparables.

Sir Damby étoit né avec un caractère tendre, honnête & généreux ; il alloit au-devant des besoins de ses semblables : il lui suffisoit de soupçonner leurs peines, pour s'empresse à les soulager. Cet emploi de sa fortune la lui rendoit chère ; mais, en faisant des heureux, il ne l'étoit pas lui-même. Au milieu des grandeurs & de l'opulence il sentoit un vuide affreux dans son cœur ; l'amour & l'amitié pouvoient seuls le remplir : & l'un & l'autre l'avoient trahi. Sa maîtresse étoit infidelle. Il avoit tiré de l'opprobre & de la misère un infortuné qui lui paroïssoit digne d'un meilleur sort ; il s'étoit flatté d'en faire un ami, il n'en avoit fait qu'un ingrat. Ce monstre, qu'il avoit produit auprès du ministre, venoit de le desservir dans une affaire importante ; & , pour y réussir, il avoit noirci l'honneur de son bienfaïcteur.

A v j

12 MERCURE DE FRANCE.

Accablé de ce trait, dévoré d'une mélancolie, secrète qui lui étoit naturelle, & que cette perfidie augmentoit encore, sir Damby sortit un soir de son hôtel par une porte dérobée. La nuit étoit déjà fort avancée ; il erroit à grands pas dans les rues de Londres : la solitude & l'obscurité ajoutoient à la noirceur de sa situation ; incapable de soutenir plus long-tems le poids de son existence, en proie aux chagrins qui le consommoient, à charge à lui-même, fatigué du commerce des hommes, parmi lesquels il n'avoit trouvé que des envieux ou des traîtres, il se représenta la mort comme son espoir, sa consolation & son asyle : cette idée sombre & funeste sembla suspendre le trouble qui l'agitoit ; séduit par ce calme trompeur, il compara son ame au captif impatient de sa chaîne, & qui s'endort enfin la veille du jour qui doit la voir briser. Sa résolution fut prise au même instant. Il aperçut une rue qui conduisoit à la Tamise ; il marcha de ce côté, ravi de se trouver plus tranquille à mesure qu'il avançoit.

Le désespoir avoit fait prendre la même route à un marchand de la cité, nommé *Kingston*. Sir Damby & le marchand se rencontrent & se heurtent. Les réflexions déchirantes qui les occupoient, l'épaisseur des té-

nebres, les avoient empêchés de se voir ; ils se repoussent avec un mouvement d'impatience mêlé de fureur. Quelques momens après ils se rejoignent encore ; attachés à leur rêverie, ils ne peuvent souffrir d'en être distraits ; ils se reprochent avec humeur l'embarras qu'ils se causent mutuellement. Bientôt ils reconnoissent qu'ils suivent le même chemin : la présence d'un second les fatigue ; ils ne veulent point avoir de témoin ; tous deux songent à se soustraire aux regards d'un importun ; la même idée leur inspire le même dessein ; ils précipitent leurs pas pour se fuir ; ils parcourent les mêmes rues, passent par les mêmes détours, & s'arrêtent enfin avec étonnement, furieux de ne pouvoir parvenir à se débarrasser l'un de l'autre. Sir Damby ne conçoit pas pourquoi cet inconnu s'obstine à l'accompagner ; Kingston, de son côté, voyant briller à travers l'obscurité, la broderie qui relève les habits du Lord, ne peut imaginer qu'il veuille se rendre au terme fatal où le conduit son égarement. Chacun commence à soupçonner l'autre de le suivre pour l'épier ; ils s'interrogent brusquement, ils se répondent avec aigreur.

Le pont qui traverse la Tamise s'offre enfin devant eux ; sir Damby s'approche

14 MERCURE DE FRANCE.

aussi-tôt du parapet ; il semble mesurer des yeux l'endroit où il veut se jeter , mais la rivière ne lui paroît pas encore assez profonde ; il se juge trop près du bord ; il reprend sa marche : Kingston , qui a fait de pareilles observations , est toujours sur ses pas. Ils arrivent au milieu du pont ; chacun s'arrête pour laisser au fâcheux qui l'incommode le temps de s'éloigner. Enfin pressés d'être seuls , ils s'impatientent de se voir immobiles l'un & l'autre ; ils s'accusent réciproquement d'indiscrétion , & se proposent de la punir. Sir Damby élève la voix le premier : pourquoi ne poursuis-tu pas ton chemin ? — Qui t'empêche de continuer le tien ? — Ma route finit ici. — C'est aussi le terme de la mienne , reprend le Lord. Quel est le motif qui peut t'y conduire ? Que t'importe , répond le marchand avec l'emportement du désespoir ? Veux-tu mettre le comble à mon infortune , en m'empêchant de la terminer ? Chaque question que tu me fais est un instant que tu me dérobes ; tu prolonges mon existence & mes malheurs ; je ne suis pas venu ici pour m'en plaindre , je suis venu pour les finir.

A ces mots il fait un mouvement pour s'élancer dans la rivière. Quoique prêt à s'y précipiter lui-même , sir Damby l'ar-

rête. Kingston se débat dans ses bras ; il menace , il prie tour à tour. Sir Damby le retient , & lui demande la cause de son désespoir. Une pitié secrète l'engage à s'en instruire ; il jure de lui laisser la liberté de mourir s'il en a un juste sujet ; il ne lui cache même point qu'il est aussi déterminé à périr. Kingston lassé par les vains efforts qu'il a faits , & trouvant quelque soulagement dans la compassion qu'on lui montre , cesse de se plaindre de cette violence , & justifie ainsi sa résolution.

C'est du sein même du bonheur que je suis tombé dans l'abîme où vous me voyez ; le souvenir de ma félicité passée rend ma situation actuelle plus douloureuse. Des banqueroutes inattendues ont dérangé mes affaires , & m'ont ravi jusqu'à l'espérance de les relever un jour ; elles me forcent à manquer moi-même à mes paiemens. J'étois connu honorablement dans le commerce ; ma probité , mon honneur , ma fidélité , mon exactitude étoient estimés ; on me citoit comme un exemple à tous nos négocians : demain cette réputation flatteuse va s'anéantir ; j'entraînerai plusieurs infortunés dans ma perte ; leurs plaintes n'accuseront que moi de leurs désastres ; on oubliera mon innocence : malheureux , je serai cru coupable ;

16 MERCURE DE FRANCE.

je me verrai chargé du mépris public. . . !
Mylord, l'homme honnête peut se consoler de l'infortune ; mais qui peut supporter le mépris ? Le soutenir c'est le mériter. Une femme que j'aime , qui faisoit le charme & la douceur de ma vie , une fille , unique fruit de mon himen , vont tomber dans la misère la plus affreuse... On ne me permettra pas de l'adoucir ; conduit dans le fond d'un cachot , j'y gémirai de leurs maux , & l'impuissance de les soulager augmentera les miens. Tendre épouse , fille infortunée ! de quel œil verrois-je couler des larmes que mes mains ne pourroient essuyer ? Mylord , je les ai laissées plongées dans la douleur la plus profonde ; je viens de pleurer avec elles : je frémis d'être forcé de m'en séparer... & c'est dans leurs bras que j'ai formé la résolution de mourir ; je m'en suis arraché avec violence , sous prétexte de tenter de nouveaux efforts. Leurs gémissemens douloureux ont retenti dans mon cœur lorsque je les ai quittées... Hélas ! elles ignorent qu'elles ont reçu mes derniers embrassemens... elles ne me reverront plus. J'ai tâché de leur inspirer un espoir que je n'avois pas ; elles s'y livrent peut-être : c'est un instant de calme & d'illusion dont elles jouissent... Il se dissipera

bientôt. Je me représente déjà leur trouble & leur terreur, lorsqu'elles verront passer l'heure de mon retour. . . Que deviendront-elles en apprenant. . . Ah ! Mylord, permettez-moi de me délivrer de ces réflexions qui me déchirent.

Ce discours porta dans l'âme de sir Damby la compassion, l'attendrissement, l'horreur & l'effroi ; ses bras retenoient encore Kingston. Non, tu ne mourras point, s'écria-t-il emporté par un sentiment rapide ; tu vivras pour une femme qui t'aime, pour une fille à qui tu dois ton appui. Je bénis le Ciel de t'avoir rencontré ; quitte ce projet funeste, il ne te convient plus : les pertes de la fortune ne sont point irréparables ; tes maux vont trouver un remède ; il n'en est aucun pour les miens. Venu dans ce lieu pour y chercher la mort, je la différerai d'un instant ; ce sera pour assurer ta tranquillité ; je veux emporter au tombeau la douce consolation d'avoir fait encore un heureux : tu seras le dernier ; puisse-tu me chérir & songer à moi quelquefois pour me plaindre ! Viens, suis-moi ; ta femme & ta fille gémissent ; il est temps de tarir la source de leurs pleurs ; viens recevoir de quoi satisfaire à tes engagemens ; les momens me sont chers ; la nuit approche de sa fin,

il faut que je termine tes peines & que je ne sois plus avant le lever du soleil.

Kingston resta immobile d'étonnement & de joie ; il doutoit s'il veilloit ou s'il étoit dans l'illusion d'un rêve agréable ; il craignoit un réveil affreux ; il regardoit Mylord avec inquiétude , incertain de ce qu'il devoit penser , agité tour à tour par la défiance & par l'espoir. Sir Damby cependant le pressoit de le suivre & l'entraînoit après lui ; il le conduit à son hôtel , le fait monter dans son appartement , ouvre un porte-feuille , & lui remet une somme considérable en billets de banque. Kingston ne doute plus de sa félicité ; la violence de ses sentimens le rend muet , mais son silence même est expressif ; son cœur est déchargé d'un poids insupportable. Resserré par la douleur , il semble s'étendre & recevoir une nouvelle vie. Il parle à la fois de sa reconnoissance , de sa joie , de celle de sa famille ; il jette les yeux sur les bienfaits de Mylord ; son admiration augmente , il veut en rendre une partie ; la moitié suffit à ses besoins ; le généreux Damby le force à les garder comme une ressource contre les malheurs à venir. La fortune peut vous poursuivre encore , lui dit-il , & je ne pourrai plus vous secourir ; je ne saurois employer mieux

mes richesses; elles ne sont pas épuisées, bientôt elles me deviendront inutiles.

Cette réflexion afflige le sensible Kingston; il demande au Ciel de ramener la paix dans cette ame généreuse, de détourner les effets de son désespoir, de lui faire goûter le bonheur qu'elle procure aux autres. Il est effrayé du projet de sir Damby; il ose le conjurer d'y renoncer: tant de grandeur, de vertu, d'humanité doivent-elles ne paroître qu'un instant parmi les hommes! Il le presse de reprendre ses dons, ou de vivre: il vouloit périr avec lui. Sir Damby lui rappelloit ses devoirs & le souvenir de sa famille: Kingston pleuroit & tomboit à ses pieds.

La nuit avoit disparu pendant ces contestations; déjà le soleil se levoit; son éclat fatiguoit sir Damby: il regrettoit les ténèbres; il accusoit Kingston de lui avoir fait perdre un temps précieux. C'en est fait, s'écria ce dernier en soupirant, vous le voulez, il faut me rendre, je ne combattrai plus votre résolution; mais avant de l'exécuter, que j'obtienne de vous une nouvelle grace, elle me sera plus chère que vos trésors. Mylord, je ne vous demande qu'un jour, un seul jour; accordez-moi celui-ci, ce sera le plus beau des miens. Venez montrer mon bienfaicteur à

ma famille, venez recevoir les remerciemens de ceux qui vous doivent tout; venez jouir un instant avec moi de cette vie que vous m'avez conservée, soyez témoin de mon bonheur, votre présence l'augmentera; que je présente à ma femme, à ma fille celui qui leur a rendu un pere, un mari; venez, Mylord, la joie de trois cœurs heureux par vos bienfaits est un spectacle digne de vos regards.

Sir Damby ne peut résister à ces prieres; les discours de Kingston l'échauffoient insensiblement; il se raccommodoit avec l'humanité; il s'applaudissoit d'avoir enfin trouvé une ame sensible, & soupiroit de l'avoir rencontrée si tard. Pressé d'arriver au tombeau, il se réjouissoit cependant de voir une famille vertueuse avant d'y descendre; il marche sur les pas de Kingston, & le prie de garder le silence sur le projet irrévocable qu'il a formé.

L'épouse & la fille de Kingston, Mistriss Betty & Miss Nancy avoient passé la nuit dans les larmes & dans la priere; ces deux cœurs justes & vertueux n'avoient pas cessé d'implorer le Ciel pour un pere & pour un époux; elles le conjuroient de lui donner la force de soutenir ses malheurs: elles n'osoient pas en demander le remede, elles ne l'espéroient plus. Dans

cet état douloureux & terrible, contre lequel la raison est d'un foible secours, elles voient paroître le jour, & Kingston n'arrive point encore; de nouvelles alarmes ajoutent à l'horreur de leur situation : un bruit léger se fait entendre ; elles écoutent avec frémissement ; c'est Kingston & sir Damby qui se présentent. Trop occupées de leurs inquiétudes, elles n'apperçoivent point l'étranger. Elles ne regardent que Kingston, elles cherchent à lire dans ses yeux ce qu'elles doivent espérer ou craindre.

Kingston vole dans leurs bras : réjouissez-vous, leur dit-il ; toutes nos pertes sont réparées ; remerciez le Ciel ; tombez avec moi aux genoux du dieu tutélaire qui nous rend tous trois au bonheur. Ils se précipitent ensemble aux pieds de leur bienfaiteur. Mylord veut en vain les retenir ; il leur présente ces mains pour les relever : ils se saisissent de ses mains bienfaisantes, les pressent contre leurs levres, les mouillent de leurs larmes, & leurs larmes en arrachent à sir Damby. On n'entend que des sons confus, des accents inarticulés, des mots interrompus, sans suite, sans liaison ; mais ils portent au fond de l'ame le sentiment profond qu'ils expriment. Je vous dois mon époux, vous me rendez mon pere... Ah, Mylord !... généreux Mylord !...

22 MERCURE DE FRANCE.

Sir Damby, pour la première fois sent le prix de la vie ; jamais il n'éprouva des mouvemens plus tendres , plus délicieux : il se félicite de vivre encore pour goûter un plaisir qu'il ignoroit ; son cœur flétri est encore capable de jouir. Il se retourne sur lui-même avec une satisfaction secrète, il reconnoît que l'homme juste est heureux du bonheur d'autrui ; il est payé de ses bienfaits.

Kingston s'arrache à cette ivresse , à ces transports , pour courir où l'appellent des devoirs indispensables ; il annonce à tous ceux qu'il rencontre sa nouvelle félicité : il voudroit faire connoître à l'univers entier le bienfait & sa reconnoissance ; on l'estimoit , on le plaignoît , on se réjouit de sa fortune. Empressé de retourner auprès de Mylord , il se hâte de terminer ses affaires. L'impatience lui donne des ailes : Il vole bientôt dans le sein de sa famille. Elle s'empressoit au tour de sir Damby : celui-ci se croyoit transporté dans un nouveau monde ; des esprits célestes lui sembloient l'habiter , il ne pouvoit s'empêcher d'admirer Kingston & Betty. Ses regards cherchoient sur-tout leur fille ; dès qu'ils étoient tombés sur elle , ils ne pouvoient s'en détacher. Les larmes qu'elle avoit versées rendoient sa

beauté plus touchante ; les expressions naïves de sa reconnoissance portoient au fond de son cœur le trouble & le plaisir ; tout le flattoit, tout l'intéressoit.

Il n'est point de spectacle plus délicieux pour un homme bienfaisant que celui de la vertu qu'il ranime. La journée s'écoula rapidement, elle ne parut qu'un instant à Mylord ; l'heure où il devoit se retirer approchoit ; Kingston l'attendoit avec douleur ; il eût donné sa vie pour la retarder. Sir Damby ne vit pas ce moment funeste sans regrets ; ses yeux, où brilloit la sérénité, se couvrirent tout-à-coup d'un nuage. Kingston, qui ne le perdoit pas de vue, regarda ce changement subit comme la suite des idées noires dont son bienfaiteur étoit occupé. Il savoit qu'il n'en avoit obtenu qu'un jour ; la nuit commençoit à paroître, il alloit le perdre pour jamais : je ne le verrai donc plus, disoit-il en soupirant ! Des larmes lui échapoient. Elles furent aperçues par Nancy. Ses regards inquiets se tournèrent aussi-tôt sur Mylord ; elle étoit à peine remise des coups violens qui l'avoient accablée, tout étoit pour elle un sujet de terreur. Sa timidité cherchoit un appui ; sir Damby, dans ce moment, venoit de se résoudre à sortir ; elle le vit

24 MERCURE DE FRANCE.

encore ému de l'effort qu'il avoit fait sur lui-même. Mon pere pleure , Mylord est troublé , s'écria-t-elle ; ah , parlez , que m'annonce ce que je vois ! C'en est trop , interrompit Kingston , je n'y puis résister , cet horrible secret me pèse ; non , Mylord , je ne puis le renfermer. Betty , Nancy... si vous saviez ! , . . Vous m'avez vu cette nuit courbé sous l'infortune , réduit au sort le plus affreux . . . mais vous ignorez à quel excès mes maux avoient égaré ma raison. Un désespoir aveugle me conduisoit vers la Tamise . . . j'allois . . . ah ! Betty ! ah Nancy !

Les deux femmes frémissent, tremblantes encote d'un danger qui n'est plus ; elles s'élancent dans ses bras , & semblent, en l'embrassant, chercher à le retenir.

Ce n'est pas sur moi que vous devez pleurer , ajouta Kingston , non , pleurez sur Mylord , c'est lui qui m'a arrêté sur le bord du précipice , c'est lui qui veut s'y plonger... Il ne nous quitte que pour courir à la mort. O Mylord ! ô mon bienfaicteur ! c'est la Providence qui vous a fait venir sur mes pas ; elle ne s'est servie de vous que pour me rendre à la vie : sans doute elle a les mêmes desseins sur moi. . . Betty , Nancy , joignez-vous à moi , unissez vos prieres
aux

aux miennes. O Mylord , écoutez des cœurs sensibles & reconnoissans ; c'est au nom de vos bienfaits que nous vous conjurons de vivre : n'empoisonnez pas le bonheur que nous vous devons ; nous y renonçons s'il faut vous perdre. Fait pour servir d'exemple aux hommes, ne leur donnez pas celui du désespoir. Souvenez-vous, Mylord, qu'il vous reste encore du bien à faire ; il est encore des malheureux qui réclament vos soins & vos secours : les abandonnerez-vous, démentirez-vous vos vertus ?

Ces mots étoient accompagnés de larmes ; Betty exprimoit dans ses regards tout ce que disoit son époux : Nancy, à demi défaillante, le conjuroit plus tendrement encore. Vous voulez mourir, lui disoit-elle ; pourquoi êtes-vous venu avec cette affreuse résolution ? Ah ! Mylord, il falloit nous fuir ; j'aurois pleuré mon bienfaiteur. . . . mais je ne l'aurois pas connu.

Sir Damby avoit gardé le silence ; ses chagrins étoient affoiblis ; il ne songeoit plus à l'ingratitude humaine : le spectacle de la vertu étoit devant ses yeux ; un sentiment plus doux succédoit à sa mélancolie. Rassurez-vous, leur dit il, je vivrai, je le dois, vous me faites aimer la vie.

26 MERCURE DE FRANCE.

O Kingston ! je vous ai rendu à vous-même, vous me rappelez à la raison ; vous me faites éprouver que l'amitié de l'homme de bien dédommage de la haine des méchans. Le ciel, je le vois, a voulu nous sauver l'un par l'autre ; une nouvelle carrière se présente devant moi ; vos mains peuvent me l'ouvrir. Kingston... Betty... famille aimable & céleste ! . . . adoptez-moi. . . . Nancy, chere Nancy, modele d'innocence & de perfection, consentez... Il n'ose poursuivre ; ses regards attachés sur Nancy semblent la consulter ; elle baisse ses yeux timides & soupire. L'étonnement de Kingston ne lui permet pas de parler ; il les observe l'un & l'autre ; c'est un pere, c'est un ami qui cherche à pénétrer leurs sentimens les plus secrets. Le croirai-je, s'écria-t-il enfin ? Ah, Mylord, Nancy pourroit vous rendre heureux ! Je trouverois un fils dans mon bienfaicteur ! . . . Cet honneur ne m'éblouit point, il a trop souvent égaré mes pareils. . . . Mais si la beauté n'a pas besoin de naissance, si la vertu lui suffit, je connois la vôtre, Mylord ; élevez ma fille jusqu'à vous, & recevez-la des mains de la reconnoissance. Elle surpasse mes bienfaits, reprend avec transport sir Damby. Nancy, belle Nancy, consentez à devenir mon épouse ; daignez

J U I L L E T 1768. 27.

confirmer mon bonheur. Nancy leve sur lui des yeux remplis d'amour ; elle voit dans ceux de Mylord qu'elle est entendue, & court en rougissant cacher dans le sein de sa mere sa joie & sa confusion.

Cet himen ne fut pas long-temps différé. Kingston quitta son commerce ; le beau-pere & le gendre vécurent ensemble ; ils ne forment aujourd'hui qu'une seule famille ; ils se signalent à l'envi par des actes de bienfaisance ; ils ne soulagent aucun malheureux sans se féliciter de vivre encore, sans remercier le ciel de les avoir sauvés de leur désespoir,

Par M. de Fontanelle.

Les charmes de l'imagination.

DON des cieux, enfant du génie,
Elle répand à pleines mains,
Sur les malheurs attachés à la vie,
L'illusion nécessaire aux humains :
Par elle je m'élance à la céleste voûte :
Plus rapide que les éclairs ;
Sur un char de saphirs mon esprit suit la route
Que des globes de feu me tracent dans les airs,
Mais, si je veux borner sa course vagabonde,
Ses prestiges nouveaux ne me sont pas moins chers ;

B ij

18 MERCURE DE FRANCE.

Je vais la rapprocher : son action féconde

Me fait jouir de cent plaisirs divers.

Je vois, j'entends ce ruisseau qui murmure,
Ce gazon, cet ombrage invite à la langueur,
Le doux gasouillement de cette eau vive & pure

Porte le calme dans mon cœur.

Troubles des sens, présens de la nature,
Embrasez-moi d'une tendre fureur,

Et, par une douce imposture,
Créez l'objet qui doit partager mon ardeur.

Sous un berceau de roses & de lis

Une jeune nymphe sommeille,

Je l'apperçois, j'approche, elle s'éveille,

Et son réveil est un souris.

Elle est négligemment assise ;

Deux levres de corail qu'entr'ouvre sa surprise

Font palpiter mon cœur par le feu des desirs ;

Son timide embarras augmente mon délire,

Et son sein d'albâtre respire

Le souffle pur de mes soupirs.

Voluptueuse & douce ivresse ! . . .

Mes avides regards découvrent mille appas . .

Mais ici l'illusion cesse ;

Qui la décrit ne la sent pas.

Sans soins, sans art, & sans étude,

C'est ainsi que je fais amuser mes loisirs ;

J'attends à mon gré l'insensible & la prude ;

Et les sours à mes plaisirs.

E N V O I.

L'imagination nous rend tout agréable ;
 Par elle on fait chaque jour son bonheur ;
 Par elle enfin on pousseroit l'erreur
 Jusqu'à ne pas vous croire aimable.

*Par Henry , concierge du château de Malvoisines ;
 près Dampiere , adressé à Mlle Ju. . . .*

*Les dangers de l'imagination , palinodie
 demandée au même , par la même , &
 sur les mêmes rimes.*

F U N E S T E égarement , prestige du génie ,
 Imagination , délire des humains ,
 Tu causes leurs malheurs , & tes perfides mains
 Préparent le poison qui consume leur vie.

Tes feux passent comme l'éclair
 Qui sillonnant le fluide de l'air ,
 Du firmament semble embraser la voûte ,
 Mais qui laisse après lui , sur des chemins divers ,
 Le voyageur incertain de sa route.

Si, nos intérêts nous sont chers ,
 Ah ! fuyons cette vagabonde ;
 Sa trompeuse lueur , en écarts trop féconde ;
 Porte le trouble dans le cœur ,
 Des sens excite le murmure ,

B iiij

30 **MERCURE DE FRANCE.**

Et bientôt , de sa source impure ,
Coule une mortelle langueur.

Raison , présent de la nature ,
De mes desirs fougueux tempere la fureur ;
Viens arracher le masque à l'imposture ,
Vers les solides biens dirige mon ardeur.
Qu'avec le noir remords jamais je ne m'éveille ;
Et que mon âme , aussi pure qu'un lis ,
Mollement s'endorme , & sommeille ,
Tandis que la vertu me fait un doux souris.

A mes côtés , indécemment assise ,
Que Vénus tâche en vain d'allumer mes desirs ;
Et que jamais une lâche surprise
Ne puisse m'arracher ni regrets ni soupirs ;
Que mon cœur enfin ne respire
Cet air contagieux de l'amoureux délire.
Amour ! tels sont font mes vœux , je brave tes
appas ,

J'abjure ta fatale ivresse ;
Le plaisir fuit , le charme cesse ,
Et le repentir fuit tes pas.
Douce raison ; oui , ton étude
Va chaque jour occuper mes loisirs ,
Et , sans être austère ni prude ,
De tes leçons je ferai mes plaisirs.

E N V O I.

Cette seconde touche est bien moins agréable ;
 Mais la contrainte nuit au pinceau du bonheur ;
 Vous plaire en seroit un , mais cette douce erreur
 Est réservée à quelqu'un plus aimable. *

* Ces vers annoncent de la facilité , du goût & du naturel. Nous engageons l'auteur à exercer son talent pour la poésie , & à le perfectionner par la vérité des images & par le choix des expressions.

Le Chat & la Sonnette , conte.

UN chat , dès son enfance escroc ,
 Et regardant moins à terre qu'au croc ,
 Empâté par une dévote ,
 N'enétoit pas plus sobre. Un jour , près de Marote ,
 Cuisiniere madrée , à qui le vieux routier
 Avoit joué déjà maints tours de son métier ,
 L'animal accroupi dormoit en apparence ,
 Mais d'un fin gigot de mouton
 Fort sérieusement s'occupoit , le glouton ;
 Son sommeil ne fit rien , il perdoit l'espérance.
 La mémoire & le jugement
 Viennent l'aider subitement :
 Il se lève en chat qui s'éveille ,

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Hausse le dos , s'étend , & se frotte l'oreille ;

Puis , comme un trait , court à l'appartement
De sa maîtresse qui repose.

Après une petite pause ,

(Pour réfléchir apparemment)

Vous eussiez vû notre escogrife

Grimper sur un fauteuil , s'escrimer de la grife ,

Pincer , tirer enfin , comme un démon ,

De la sonnette le cordon.

Servante de descendre ,

Et chat de remonter , & de faire un repas.

Tout s'éclaircit ; voisins de rire de l'esclandre ;

Tant pis , lecteur , si vous n'en riez pas.

Par M. Guichard.

*Le Vieillard politique. **

UN vieillard qui *toujours* plaint le présent & vante le passé , me disoit : mon ami , la France n'est pas aussi riche qu'elle l'a été sous Henri IV. Pourquoi ? C'est que les

* Ce vieillard a beaucoup d'esprit , & entend très-bien les affaires ; c'est ce qui nous engage à rapporter ici ses observations : nous tâcherons d'en recueillir le plus qu'il sera possible ; & l'on doit nous en savoir gré.

terres ne sont pas si bien cultivées ; c'est que les hommes manquent à la terre , & que le journalier ayant enchiéri son travail , plusieurs colons laissent leurs héritages en friche.

D'où vient cette disette de manœuvres ? — De ce que quiconque s'est senti un peu d'industrie , a embrassé les métiers de brodeur , de cizeleur , d'horloger , d'ouvrier en soie , de procureur ou d'avocat. C'est que la révocation de l'édit de Nantes a laissé un très-grand vuide dans le royaume ; que les oisifs & les mendiants se sont multipliés , & qu'enfin chacun a fui , autant qu'il a pu , le travail pénible de la culture , pour laquelle Dieu nous a fait naître , & que nous avons rendue ignominieuse , tant nous sommes sensés.

Une autre cause de notre pauvreté est dans nos besoins nouveaux. Il faut payer à nos voisins quatre millions d'un article , & cinq ou six d'un autre , pour mettre dans notre nez une poudre puante , venue de l'Amérique : le café , le thé , le chocolat , la cochenille , l'indigo , les épiceries , nous coûtent plus de soixante millions par an. Tout cela étoit inconnu du tems de Henri IV , aux épiceries près , dont la consommation étoit bien moins grande. Nous brûlons cent fois plus de bougie , & nous ti-

B v

rons plus de la moitié de notre cire de l'étranger ; parce que nous négligeons les ruches. Nous voyons cent fois plus de diamans aux oreilles , au cou , aux mains de nos citoyennes de Paris & de nos grandes villes , qu'il n'y en avoit chez toutes les dames de la cour de Henri IV , en comptant la Reine. Il a fallu payer presque toutes ces superfluités argent comptant.

Observez sur-tout , que nous payons plus de quinze millions de rentes sur l'hôtel-de-ville aux étrangers ; & que Henri IV à son avènement en ayant trouvé pour deux millions en tout sur cet hôtel , en remboursa sagement une partie pour délivrer l'état de ce fardeau.

Considérez que nos guerres civiles avoient fait verser en France les trésors du Mexique, lorsque Don Phelippo *el discetto* vouloit acheter la France , & que depuis ce temps-là les guerres étrangères nous ont débarrassés de la moitié de notre argent.

Voilà en partie les causes de notre pauvreté. Nous la cachons sous des lambris vernis ; & par l'artifice des marchandes de modes , nous sommes pauvres avec goût. Il y a des financiers , des entrepreneurs , des négocians très-riches ; leurs enfans , leurs gendres sont très-riches ; en général la nation ne l'est pas.

Le raisonnement de ce vieillard, bon ou mauvais, fit sur moi une impression profonde; car le curé de ma paroisse qui a toujours eu de l'amitié pour moi, m'a enseigné un peu de géométrie & d'histoire, & je commence à réfléchir, ce qui est très-rare dans ma province. Je ne sçais s'il avoit raison en tout: mais étant fort pauvre, je n'eus pas grand peine à croire que j'avois beaucoup de compagnons *.

* Madame de M. . . . qui en tout genre étoit une femme fort entendue, fait, dans une de ses lettres, le compte du ménage de son frere & de sa femme en 1680. Le mari & la femme avoient à payer le loyer d'une maison agréable; leurs domestiques étoient au nombre de dix. Ils avoient quatre chevaux & deux cochers, un bon dîner tous les jours. Madame de M. . . . évalue le tout à neuf mille francs par an, & met trois mille livres pour le jeu, les spectacles, les fantaisies, & les magnificences de Monsieur & de Madame.

Il faudroit à présent environ quarante mille livres pour mener une telle vie dans Paris. Il n'en eût fallu que six mille du tems de Henri IV. Cet exemple prouve assez que le vieux bon homme ne radote pas absolument.



A M. Saurin, sur Béverley.

J'AI lu ton drame pathétique :
Si la froide analyse y voit quelques défauts ;
Le sentiment te venge ; & tes hardis tableaux
Sont inondés des larmes du critique.
Regnard , en badinant , esquissa son Joueur ;
Mais il fait rire , & sa gaité l'excuse :
Chez ton rival le vice amuse ;
Chez toi , mieux peint , il inspire l'horreur.
Poursuis ; cours dans ce champ où l'Anglois nous
transporte.
Le siècle a fait un pas ; ose , avance avec lui :
Les femmes même aujourd'hui ,
Avec l'ame aussi foible , ont la tête plus forte :
Aux dépens de leurs nerfs leur goût s'est aguerri ;
Et , dans quelques momens , s'il leur échappe
un cri ,
C'est l'effet de ton art , c'est un prix qu'il emporte.
Conserve aux passions leurs plus sombres couleurs.
Souvent le ridicule se glisse & s'évapore.
Pour mieux nous corriger fais-nous frémir encore ;
On ne parle aux esprits qu'en subjuguant les cœurs.



LA BIENFAISANCE ET L'EQUITÉ.*Allégorie à M. le comte de S.... F.....*

LA sévère Equité, la tendre Bienfaisance ;
 Deux nobles sœurs, jalouses de leurs droits ;
 Se disputoient la préséance.

L'une sans cesse arboroit sa balance ,
 Et pesoit tout à son rigoureux poids :

L'autre , de l'urne d'abondance
 Répandoit les trésors sans mesure & sans choix.
 Quel abus ! s'écrioit la déesse rigide :
 C'est prodiguer vos dons , ce n'est point les placer ;
 Apprenez à punir , comme à récompenser ,
 Et que mon exemple vous guide.

Soyez juste ; c'est le moyen

D'écarter à l'instant la foule qui vous presse.
 Je n'imite personne & m'en trouve assez bien ,
 Répond la paisible déesse.

Votre exemple n'est point ma loi.

Nous sommes sœurs ; mais notre ame diffère.

Je veux n'agir que d'après moi.

L' E Q U I T É.

Réformez votre caractère.

Il est trop indulgent.

L A B I E N F A I S A N C E.

Le vôtre est trop austère.

38 MERCURE DE FRANCE.

L'EQUITÉ.

Vous faites mille ingrats.

LA BIENFAISANCE.

Vous mille mécontents.

L'EQUITÉ.

On se plaint ; mais on me révere.

LA BIENFAISANCE.

On me loue , on m'adore en cent lieux différens.

L'EQUITÉ.

Ce que j'accorde est un juste salaire.

LA BIENFAISANCE.

Ce que je donne est toujours un bienfait.

L'EQUITÉ.

Je paie exactement le bien que l'on a fait.

LA BIENFAISANCE.

J'excite au bien que l'on peut faire.

J'abrege leurs discours. On sait qu'en pareil cas ;

Lorsque la jalousie enfante quelque rixe ,

Femme , & sur-tout déesse , est volontiers proluxe.

Enfin , pour assoupir ces éternels débats ,

On propose , on résout de choisir un arbitre ,

Equitable , éclairé , digne de ce beau titre.

Mais chacune du choix prétend avoir l'honneur.

L'EQUITÉ.

Je connois un mortel toujours inaccessible

Aux pièges de la fraude , aux écarts de l'erreur.

LA BIENFAISANCE.

Je connois un mortel sensible,
Qui de l'autorité fait chérir la grandeur.

L'ÉQUITÉ.

Il contient la licence, il fait pâlir le crime.

LA BIENFAISANCE.

Des talens, des vertus, il est le protecteur.

L'ÉQUITÉ.

Il frappe, il punit l'oppresser.

LA BIENFAISANCE.

Il protège ceux qu'on opprime.

Nouveau conflit, autre discussion.

Chaque opinè pour son sage.

On le désigné par son nom.

C'étoit le vôtre, & tout François, je gage,

En eût fait l'application.

E N V O I.

Après de vous ce couple respectable

Vint exposer & sa cause & les droits.

Chaque déesse attend un arrêt favorable

Du Juge qu'elle-même inspira tant de fois.

Vous ne jugeâtes point entre elles :

Mais que l'exemple est un puissant ressort !

Le vôtre, pour jamais, toucha ces immortelles ;

Pour la première fois on les vit bien d'accord.

Vous tempérez , avec prudence ,
 De l'une la douceur , de l'autre l'âpreté.
 L'Equité , par vos soins , conduit la Bienfaisance ;
 La Bienfaisance attendrit l'Equité.

Par M. de la Dixmerie.

L'amitié trahie ; nouvelle angloise.

WILLIAM & Johnson étoient nés dans le même comté , de parens différens , mais unis par le voisinage & par l'amitié ; ils furent élevés ensemble ; on s'attacha surtout à leur inspirer l'amour de tous les devoirs envers Dieu & envers les hommes. On s'applaudissoit de leurs progrès ; leur ame étoit faite pour la vertu ; on espéroit tout de ces premières impressions ; le temps les fortifie ordinairement ; on ne songeoit pas que les circonstances peuvent quelquefois les effacer.

William essuya des revers qui dérangerent sa fortune ; la perspective de l'indigence , toujours affreuse dans la vieillesse , conduisit son pere au tombeau. Il trouva des consolations dans celui de Johnson ; avec ses secours il entra dans le commerce ; le ciel bénit ses travaux. Occupé de son

négoce , tout entier à ses affaires , il ne perdit jamais de vue les principes qu'il avoit reçus dans son enfance ; sa droiture le fit respecter , & toutes les fois qu'on parloit de sa prospérité , il avouoit qu'il la devoit au pere de son ami.

Johnson destiné à jouer un rôle dans le monde , prit une route différente. On l'envoya dans une ville voisine pour y perfectionner son éducation. La jeunesse a besoin d'un guide ; on ne lui en donna point ; on se persuada même qu'il lui seroit inutile ; il fut la victime de la confiance aveugle de ses parens. L'oisiveté lui fit bientôt contracter des liaisons dangereuses ; elles offrirent à ses regards un spectacle nouveau pour lui ; il en fut d'abord étonné ; il ne concevoit pas qu'on pût se vanter de ses désordres , se faire un jeu de la séduction , porter en riant le trouble dans les familles , la division dans les ménages , en tirer même une espece de gloire. Il ne fut pas moins surpris d'entendre des hommes que l'âge devoit rendre graves , des femmes dont la vertu n'étoit point soupçonnée , plaisanter de ces actions , & appeller du nom de vices agréables ce qu'il avoit regardé jusqu'alors comme des crimes. Il s'accoutuma par degrés à cette maniere de voir. Il commença à penser que son étonnement

42 MERCURE DE FRANCE.

étoit l'effet de son manque d'usage. On ne cessoit de lui répéter que le plaisir est le bien suprême ; que la nature conduit à le chercher par un penchant irrésistible , & qu'il faut obéir à sa loi supérieure à toutes les loix. L'âge des passions , dans lequel il entroit , ouvroit son cœur à ces maximes ; les railleries l'humilioient ; les exemples qu'il avoit devant les yeux , les parties folles où il étoit appelé , tout concourut à l'égarer. Dès qu'il eut franchi le premier pas , il n'eut pas besoin de guide pour en faire un second , un troisième , & il ne tarda pas à égaler ses compagnons. Sa raison obscurcie ne lui prêta plus son flambeau ; ses maximes & sa conduite furent une suite de désordres & d'inconséquences. Au moment qu'il portoit le déshonneur dans une maison , il se piquoit d'être fidèle à l'honneur ; il se feroit coupé la gorge avec celui qui l'auroit soupçonné d'une action injuste.

Johnson perdit son père & sa mère ; le plaisir de se voir libre & maître de ses biens , étouffa ses regrets ; il se rendit à Londres ; cette capitale fut le nouveau théâtre de ses dérèglemens ; il n'y fut pas long-tems sans déranger sa fortune. Peu soigneux de compter avec lui-même , il ne mesura pas sa dépense à son revenu. Les avances qu'il avoit tirées plusieurs fois de

ses fermiers , ne lui permettoient pas d'en exiger de nouvelles ; il emprunta de tous côtés ; ses créanciers craignant sa ruine totale , se hâtèrent de la prévenir ; ils usèrent de leurs droits & obtinrent un ordre pour s'assurer de sa personne. Il fut arrêté en plein jour , malgré sa résistance. Le bon William revenant de la bourse , & se retirant dans sa maison , se trouva par hasard sur le chemin qu'on lui faisoit prendre. Compatissant aux peines d'autrui , toujours prêt à les soulager , il perça la foule qui s'étoit amassée. Quelle fut sa surprise , quand il crut reconnoître l'ancien ami de son enfance , le fils de son bienfaiteur ! Il cautionna Johnson & vola dans ses bras , lui rappelant son nom , & se plaignant de ce qu'il l'avoit négligé. Vous êtes à Londres , lui disoit-il , & je l'ignorois ! Vous étiez forcé de recourir à des emprunts , & vous ne songiez pas à votre ami ! Sa fortune n'est-elle pas la vôtre ?

Johnson ne pouvoit être insensible à un service rendu si à propos & avec tant de générosité. Il se ressouvint de leur ancienne amitié ; ce fut avec chaleur qu'il s'empressa de la renouveler : il céda sans efforts à la prière que lui fit William de ne pas le quitter de la journée.

Cet honnête marchand étoit marié de-

44 MERCURE DE FRANCE.

puis deux ans ; il avoit choisi une compagne aimable & douce , avec laquelle il passoit des jours heureux. Johnson trouva mille charmes à Mistriss Lucy ; la reconnaissance & l'amitié ne le défendirent point contre les impressions de ses sens ; peu accoutumé à les combattre , il oublia ce qu'il devoit à William , & tandis que celui-ci le serroit dans ses bras , & se félicitoit de l'avoir retrouvé , ses regards enflammés tomboient sur Lucy ; il méditoit au fond de son cœur le détestable projet de séduire la femme de son ami. N'écoutant que sa passion , il accepta avec transport l'appartement que William lui offrit dans sa maison : il s'y établit avec les espérances qu'il avoit conçues. Il sçut se rendre agréable ; bientôt il devint nécessaire. Toutes les fois que William étoit forcé de sortir pour les affaires de son commerce , il tenoit compagnie à Lucy ; ses soins , son assiduité furent vus avec plaisir ; il employa tout l'art & toute l'adresse dont il étoit capable , pour la détacher d'un époux qui mettoit son espoir & son bonheur dans sa fidélité.

La présence de William étoit cependant un obstacle aux progrès de Johnson ; il eût bien voulu pouvoir l'éloigner ; le hasard lui en fournit les moyens. Un homme dont le

crédit égalait le rang, venoit de faire une perte considérable au jeu ; il dispoſoit d'une place à la cour ; on avoit lieu d'espérer de l'obtenir en réparant ſa perte. Cette place convenoit à Johnson ; mais il ne pouvoit pas ſe préſenter avec mille guinées ; il conſulta ſon ami ; empreſſé de contribuer à ſon avancement , celui-ci lui promit de trouver cette ſomme , il entreprit même un voyage expreſ pour la recueillir. Johnson ne vit dans cette nouvelle marque de tendreſſe , qu'une circonſtance favorable à ſon ambition & à ſes deſſeins , & pendant que ſon ami alloit travailler à ſa fortune , il ne ſongea qu'à le déshonorer ; il mit à profit ſon abſence , & conſomma le crime ſans remords.

William réuſſit dans ſon voyage ; il revint à Londres avec les mille guinées ; il les porta ſur le champ au Lord avant de deſcendre chez lui. Il vouloit , en embrasſant ſon ami , pouvoir lui apprendre qu'il avoit la place qu'il deſiroit. Dès qu'il eut fini cette affaire , il ſe rendit dans ſa maiſon ; il ne s'entretenoit en chemin que de la ſurpriſe agréable qu'il alloit cauſer. Johnson lui en préparoit une autre ; il ſe livroit dans cet inſtant à toute l'ivreſſe de ſa paſſion criminelle. William arrive ſans être attendu ; il retient les cris de joie de

ses domestiques ; il veut s'annoncer lui-même ; il monte Quel spectacle pour un époux ! il demeure immobile d'étonnement & d'horreur. Lucy s'évanouit ; Johnson interdit, n'espérant point de grâce, tire son épée, résolu de la plonger dans le sein de celui qu'il vient d'outrager s'il s'oppose à sa fuite : mais l'accablement de William ne lui permet pas d'y penser. Il en profite & sort de cette maison qu'il a remplie de douleur & d'opprobre, désespéré de voir son intrigue découverte, mais sans regrets de l'avoir formée.

Le malheureux époux de Lucy ne revient à lui-même que pour tomber dans l'état le plus affreux. Son ame honnête, généreuse & sensible n'a que des pleurs à donner à son infortune ; le désespoir la déchire, mais elle est incapable de fureur. Il fuit dans un appartement retiré ; il y laisse couler en liberté des larmes qui ne le soulagent point ; des réflexions accablantes leur succèdent & les renouvellent. Il est trahi par sa femme, & par son ami ; cette idée est affreuse, il ne peut la soutenir, ses maux sont irréparables ; chaque instant en accroît la violence ; il ne sent son existence que pour la détester. Plusieurs jours s'écoulent dans cette situation terrible ; enfin il se détermine à en sortir ; il médite un pro-

jet dont il fera lui-même la victime , mais qui peut effrayer les ingrats. Il avoit une maison de campagne à quelques milles de Londres , elle étoit située dans un endroit écarté ; il y fit conduire la coupable Lucy , à laquelle il n'avoit fait encore aucun reproche , & qui reconnoissant l'abîme où elle venoit de se plonger , pleuroit sa foiblesse & son infidélité. Il avoit fait chercher en même tems son indigne ami ; on lui apprit qu'il s'abandonnoit à ses dissipations ordinaires ; ce rapport fit couler de nouvelles larmes ; quelque criminel que fût Johnson , il ne pouvoit oublier qu'il l'avoit aimé ; il se seroit senti soulagé s'il eût pu soupçonner qu'il avoit des regrets. Le cruel s'écrioit-il ! il m'a percé le cœur , & le sien peut être tranquille ! il ne fit que se confirmer dans sa résolution. Le même soir il fit arrêter Johnson par ses émissaires ; on lui lia les mains après l'avoir désarmé , & on le conduisit dans la maison de campagne , où Lucy étoit déjà renfermée.

Johnson ne savoit que penser de cette aventure ; en vain il interrogea ses guides , ils observerent le silence qui leur étoit prescrit. Il arrive enfin dans un appartement inconnu ; quelques chaises , une table sur laquelle il voit un poignard , en font tout l'ameublement ; un seul flam-

48 MERCURE DE FRANCE.

beau y jette une clarté douteuse ; à sa lueur , il apperçoit Lucy qui fonde en larmes. Il frémit ; une porte s'ouvre ; William paroît ; son effroi redouble ; il prévoit ce qu'il doit attendre d'un époux offensé ; il ne doute pas que sa dernière heure ne soit venue.

Williams s'avance sans rien dire ; ses yeux humides s'arrêtèrent un instant sur les coupables. Malheureux , leur dit-il enfin ; ingrats , qui fûtes si chers à ce cœur que vous déchirez ! Vous frémissez en ma présence ; ce sont des remords que vous devriez me montrer. Johnson ! tu fais ce que j'ai fait pour toi ! tu fais combien je t'aimois , avec quelle chaleur je m'occupois de ton bonheur !... le mien est anéanti... & c'est ton ouvrage ! de quel prix affreux as-tu payé mes services ! ah si je pouvois à mon tour oublier les bienfaits de ton père !... Ne tremble-tu pas de l'exemple & des droits que tu m'as donnés ? Mais le crime n'autorise jamais le crime. Je suis fidèle à cette amitié que tu trahis , à la vertu que tu méprises , à l'honneur que tu ne connois pas. Je pourrois réclamer les loix & me venger ; mais je respecte la mémoire de ton père ; j'ai pitié du respectable auteur des jours de Lucy ; j'épargnerai cet opprobre à sa vieillesse ; je ne publierai point votre déshonneur...

honneur . . . oui , c'est le vôtre plutôt que le mien. D'autres moyens me sont offerts pour briser des nœuds odieux. Vous vivez ; graces au ciel , votre sang n'a point souillé mes mains ; mon malheur ne m'a point rendu coupable. Réduit à desirer la mort , je l'attends de toi , Johnson ; je ne t'ai fait amener ici que pour m'offrir à tes coups. Qui voulut m'ôter l'honneur , ne doit pas respecter ma vie ; frappe , perce ce cœur désespéré de ton ingratitude , & qui frémit de l'obligation que tu lui as imposée de te haïr.

A ces mots , il ôte ses liens à Johnson , lui met le poignard entre les mains , & lui présente la place où il doit frapper. Johnson ému , rempli d'étonnement , d'horreur & d'effroi , ne peut soutenir ce spectacle ; il rejette ce fer dont on vient de l'armer ; immobile , éperdu , il tombe sur un siège voisin.

Lucy fondante en larmes , se jette aux pieds de William ; sa pâleur , ses traits , ses accens , sont ceux de la douleur , du repentir & du désespoir ; elle s'avoue coupable , & demande la mort qu'elle a méritée. William la regarde & paroît attendri ; il semble se pencher vers elle pour s'élancer dans ses bras ; un frémissement secret l'en éloigne ; ses yeux se fixent sur

la terre ; il s'écrie en se tournant vers Johnson après un moment de silence : envisage, cruel ! l'état horrible où tu m'as réduit ! c'en est donc fait ! je n'ai plus d'épouse ! je vois ses larmes, ses sanglots, son désespoir, . . . ses remords ; ils viennent du fond de son cœur ; ils retentissent jusqu'au mien, tout outragé qu'il est ; l'amour me parle en sa faveur, . . . il ne m'est plus permis de l'écouter. Le souvenir de sa foiblesse, celui de mon bonheur passé, ton ingratitude, ton crime, le sien, nous séparent éternellement.

Un soupir lui échappe en achevant ces mots ; il se tait un moment, & faisant un effort sur lui-même ; dans l'accablement où je suis, ajoute-t-il, je me sens la force de vous pardonner, mais je n'ai pas celle de vivre. Vous avez empoisonné mes jours : ils me sont devenus odieux, & je vais chercher dans la mort cette paix que vous m'avez ravie. Je vous abandonne à vos remords ; quels que soient les tourmens qu'ils puissent vous causer, ils n'égaleront jamais les miens.

Dans l'instant William ramasse le poignard & l'enfonce dans son sein. Ce mouvement est si rapide qu'on ne peut y mettre obstacle ; son épouse & Johnson poussent un cri, & se jettent sur son corps expi-

J U I L L E T 1768. 51

rant ; ils tâchent d'arrêter son sang, de fermer sa blessure. William ouvre les yeux pour la dernière fois , les détourne loin d'eux après les avoir vus , ramasse ses forces pour repousser leurs soins , & le dernier gémissement qu'il fait entendre semble les accuser encore de son infortune.

Johnson & Lucy restent anéantis auprès de lui ; revenus à eux-mêmes ils sentent toute l'horreur de leur crime ; leurs regards effrayés semblent se chercher en gémissant ; ils ne se rencontrent qu'en se croisant sur le corps glacé de William , & s'en éloignent avec terreur. Tous deux se levent précipitamment ; ils se fuient , ils s'évitent l'un l'autre. Lucy retourna dans le sein de sa famille. Ses regrets & sa douleur précipiterent ses pas vers la tombe. Johnson renonça au monde & se retira dans ses terres, détestant ses anciens égaremens , & se rappelant sans cesse l'aventure affreuse qui l'avoit éclairé. Là , sombre , farouche & solitaire , il verse des larmes sur sa vie criminelle ; jamais il n'apperçoit deux époux qu'il ne songe aussi-tôt à l'infortuné William. Ce souvenir déchirant est toujours présent à sa pensée , & ses remords font son supplice.

25

Par M. de Fontanelle.

C ij

*Vers à Mde Benoist , sur son dernier
roman d'Agathe & Isidore.*

L'INTÉRÊT dans tous vos écrits
S'accorde avec la vraisemblance ;
Des caractères , des esprits
Vous exposez la ressemblance ;
Et , dans vos portraits bien décrits ,
La nature d'intelligence ,
Embellit votre coloris
Des graces de la négligence.
On admire dans la douceur
Dont vous exprimez la tendresse ,
Le pinceau de la délicatesse
Dont votre sexe est possesseur.
Lorsque le succès vous couronne ,
Ne jetez qu'un regard moqueur
Sur le critique qui bourdonne ;
Continuez , peignez le cœur ,
Et vous peindrez ce qu'on vous donne.

*Par M****.*



*Imitation de la troisieme ode du second
livre d'Horace :*

*Æquam memento rebus in arduis
Servare mentem, &c.*

Aux rigueurs de l'adversité
Oppose un plus ferme courage ;
N'altère point , au sein de la prospérité ;
Cette modeste égalité ,
Caractere auguste du sage.
Il faut mourir , ami , c'est la loi du destin ;
Ces jours flétris par la sombre tristesse ,
Empoisonnés par le chagrin ;
Ces jours sereins où la vive allégresse
Sur le gazon , le verre en main ,
Unit aux feux de la tendresse ,
Les charmes d'une aimable ivresse , ...
Ces jours ont tous la même fin . . .
Le temps , vieillard infatigable ,
Presse son vol sans s'arrêter ,
Et le présent , trop peu durable ,
Nous avertit d'en profiter . . .
Tu connois ce simple boccege
Où l'orme & le tilleul marient leur feuillage ;
Forment un ombrage charmant ,
Asyle pour l'amour , retraite pour l'amant ;

C iiij

54 MERCURE DE FRANCE.

Où ce ruisseau , par son tendre murmure ,
Se plaint d'être forcé de poursuivre son cours ;
Et ne fuyant qu'après mille détours ,

Regrette encore la verdure

Qu'il voudroit arroser toujours. . . :

C'est-là qu'oubliant tout , pour suivre la nature ,
Il faut couler nos heureux jours.

Que Bacchus , que l'amour tour à tour y préside.

Par nos plaisirs calculons nos instans ,

Attendons , sans chagrin , que la parqué homicide
Enleve la fleur de nos ans.

Tes jardins , ton or , ta maîtresse ,

Ta maîtresse ! .. il t'en coûte... inutiles souhaits !..

Il faudra tout quitter ! .. Ton héritier s'empresse ,

Il habite déjà tes superbes palais....

Eh que t'importe , ami ! .. Quelle humaine foi-
blesse ! ...

Va , la roture & la noblesse ;

Va , la pauvreté , la richesse ,

La mort n'épargne rien. Cesse donc tes regrets.

Tôt ou tard nous viendrons à cette heure fatale ,

Un sort commun nous y conduit ,

Et le triste nocher de la barque infernale

Nous plongera dans l'éternelle nuit.

J * * * *

* Ces vers doux & faciles rendent heureusement
de sens & les graces de l'original. Nous prions l'au-
teur de vouloir bien quelquefois nous faire part
des fruits de son loisir.

*Entretien entre un Géometre & un Citoyen
de Paris.*

IL arrive quelquefois qu'on ne peut rien répondre , & qu'on n'est pas persuadé. On est atterré sans pouvoir être convaincu. On sent dans le fond de son ame un scrupule , une répugnance qui nous empêche de croire ce qu'on nous a prouvé. Un géometre vous démontre qu'entre un cercle & une tangente , vous pouvez faire passer une infinité de lignes courbes , & que vous n'en pouvez faire passer une droite. Vos yeux , votre raison vous disent le contraire. Le géometre vous répond gravement que c'est là un infini du second ordre. Vous vous taisez , & vous vous en retournez tout stupéfait , sans avoir aucune idée nette , sans rien comprendre , & sans rien repliquer.

Vous consultez un géometre de meilleure foi qui vous explique le mystère. Nous supposons , dit-il , ce qui ne peut être dans la nature , des lignes qui ont de la longueur sans largeur ; il est impossible physiquement parlant qu'une ligne réelle en pénètre une autre. Nulle courbe , ni

C iv

nulle droite réelle ne peut passer entre deux lignes réelles qui se touchent ; ce ne sont là que des jeux de l'entendement , des chimères idéales ; & la véritable géométrie est l'art de mesurer les choses existantes.

Je fus très-content de l'aveu de ce sage mathématicien ; & je me mis à rire dans mon malheur d'apprendre qu'il y avoit de la charlatanerie jusques dans la science qu'on appelle la haute science.

Mon géometre étoit un citoyen philosophe, qui avoit daigné quelquefois causer avec moi dans ma chaumière. Je lui dis , Monsieur , vous avez tâché d'éclairer les badauds de Paris sur le plus grand intérêt des hommes , la durée de la vie humaine. Le ministère a connu par vous seul ce qu'il doit donner aux rentiers viagers selon leurs différens âges. Vous avez proposé de donner aux maisons de la ville l'eau qui leur manque , & de nous sauver enfin de l'opprobre & du ridicule d'entendre toujours crier à l'eau , & de voir des femmes enfermées dans un cerceau oblong porter deux sceaux d'eau pesant ensemble trente livres , à un quatrième étage auprès d'un privé. Faites-moi , je vous prie , l'amitié de me dire combien il y a d'animaux à deux mains & à deux pieds en France.

Le Géometre.

On prétend qu'il y en a environ vingt millions, & je veux bien adopter ce calcul très-probable *, en attendant qu'on le vérifie ; ce qui seroit très-aisé, & qu'on n'a pas encor fait, *parce qu'on ne s'avise jamais de tout.*

Le Citoyen.

Combien croyez-vous que le territoire de France contienne d'arpens ?

Le Géometre.

Cent trente millions, dont presque la moitié est en chemins, en villes, villages, landes, bruyeres, marais, fables, terres stériles, couvents, jardins de plaifance plus agréables qu'utiles, terrains incultes, mauvais terrains mal cultivés. On pourroit réduire les terres d'un bon rapport à soixante & quinze millions d'arpens quar-rés, mais comptons-en quatre-vingt mil-

* Cela est prouvé par les mémoires des intendants, faits à la fin du dix-septieme siecle, combinés avec le dénombrement par feux, composé en 1753, par ordre de M. le Comte d'Argenson, & sur-tout avec l'ouvrage très-exact de M. Mezence, fait sous les yeux de M. l'intendant de la M. . . . l'un des hommes les plus éclairés.

lions. On ne sçauroit trop faire pour sa patrie.

Le Citoyen.

Combien croyez-vous que chaque arpent rapporte l'un dans l'autre, année commune, en bleds, en semences de toute espece, vins, étangs, bois, métaux, bestiaux, fruits, laines, soies, lait, huiles, tous frais faits, sans compter l'impôt?

Le Géometre.

Mais, s'ils produisent chacun vingt-cinq livres, c'est beaucoup; cependant, mettons trente livres pour ne pas décourager nos concitoyens. Il y a des arpens qui produisent des valeurs renaissantes estimées trois cent livres; il y en a qui produisent 3 livres. La moyenne proportionnelle entre 3 & 300 est 30; car vous voyez bien que 3 est à 30 comme 30 est à 300. Il est vrai que s'il y avoit beaucoup d'arpens à 30 livres & très-peu à 300 livres, notre compte ne s'y trouveroit pas; mais encore une fois, je ne veux point chicaner.

Le Citoyen.

Eh bien, Monsieur; combien les quatre-vingt millions d'arpens donneront-ils de revenu, estimé en argent?

Le Géometre.

Le compte est tout fait : cela produit par an deux milliards quatre cent millions de livres numéraires au cours de ce jour.

Le Citoyen.

J'ai lu que Salomon possédoit lui seul vingt-cinq milliards d'argent comptant : & certainement il n'y a pas deux milliards quatre cent millions d'espèces circulantes dans la France , qu'on m'a dit être beaucoup plus grande & plus riche que le pays de Salomon.

Le Géometre.

C'est-là le mystère : il y a peut-être à présent environ neuf cent millions d'argent circulant dans le royaume ; & cet argent passant de main en main suffit pour payer toutes les denrées & tous les travaux : le même écu peut passer mille fois de la poche du cultivateur dans celle du cabaretier & du commis des Aides.

Le Citoyen.

J'entends. Mais vous m'avez dit que nous sommes vingt millions d'habitans, hommes & femmes , vieillards & enfans ; combien pour chacun , s'il vous plaît ?

C vj

Le Géometre.

Cent vingt livres ou quarante écus.

Le Citoyen.

Vous avez deviné tout juste mon revenu : j'ai quatre arpens qui, en comptant les années de repos mêlées avec les années de produit, me valent cent vingt livres ; c'est peu de chose.

Quoi ! si chacun avoit une portion égale comme dans l'âge d'or, chacun n'auroit que cinq louis d'or par an ?

Le Géometre.

Pas davantage, suivant notre calcul que j'ai un peu enflé. Tel est l'état de la nature humaine. La vie & la fortune sont bien bornées ; on ne vit à Paris l'un portant l'autre que vingt-deux à vingt-trois ans ; on n'a tout au plus que 120 livres par an à dépenser. C'est-à-dire que votre nourriture, votre vêtement, votre logement, vos meubles, sont représentés par la somme de 120 livres.

Le Citoyen.

Hélas ! que vous ai-je fait pour m'ôter ainsi la fortune & la vie ? Est-il vrai que je n'aye que vingt-trois ans à vivre, à moins que je ne vole la part de mes camarades ?

Le Géometre.

Cela est incontestable dans la bonne ville de Paris ; mais de ces vingt-trois ans , il en faut retrancher au moins dix de votre enfance ; car l'enfance n'est pas une jouissance de la vie , c'est une préparation ; c'est le vestibule de l'édifice , c'est l'arbre qui n'a pas encore donné de fruits , c'est le crépuscule d'un jour. Retranchez des treize années qui vous restent le temps du sommeil , & celui de l'ennui , c'est au moins la moitié : reste six ans & demi que vous passez dans le chagrin , les douleurs , quelques plaisirs & l'espérance.

Le Citoyen.

Miséricorde ! votre compte ne va pas à trois ans d'une existence supportable !

Le Géometre.

Ce n'est pas ma faute. La nature se soucie fort peu des individus. Il y a d'autres insectes qui ne vivent qu'un jour , mais dont l'espece dure à jamais. La nature est comme ces grands princes qui comptent pour rien la perte de quatre cent mille hommes , pourvu qu'ils viennent à bout de leurs augustes desseins.

Le Citoyen.

Quarante écus & trois ans à vivre ! quelle

61 MERCURE DE FRANCE.

ressource imaginerez-vous contre ces deux malédictions ?

Le Géometre.

Pour la vie , il faudroit rendre dans Paris l'air plus pur , que les hommes mangeassent moins , qu'ils fissent plus d'exercices , que les meres allaitassent leurs enfans , qu'on ne fût plus assez mal avisé pour craindre l'inoculation ; c'est ce que j'ai déjà dit ; & pour la fortune , il n'y a qu'à se marier & faire des garçons & des filles.

Le Citoyen.

Quoi ! le moyen de vivre commodément est d'associer ma misere à celle d'un autre ?

Le Géometre.

Cinq ou six miseres ensemble font un établissement très-tolérable. Ayez une brave femme , deux garçons & deux filles seulement , cela fait sept cens vingt livres pour votre petit ménage , supposé que justice soit faite , & que chaque individu ait 120 livres de rente. Vos enfans en bas âge ne vous coûtent presque rien ; devenus grands ils vous soulagent ; leurs secours mutuels vous sauvent presque toutes les dépenses , & vous vivez très-heureusement en philosophe ; mais le malheur est que nous ne sommes

plus dans l'âge d'or, où les hommes nés tous égaux avoient également part aux productions succulentes d'une terre non cultivée. Il s'en faut beaucoup aujourd'hui que chaque être à deux mains & à deux pieds possède un fonds de cent vingt livres de revenu.

Le Citoyen.

Ha! vous nous ruinez. Vous nous disiez tout-à-l'heure, que dans un pays où il y a quatre-vingt millions de terre assez bonne, & vingt millions d'habitans, chacun doit jouir de 120 livres de rente, & vous nous les ôtez!

Le Géometre.

Je compris suivant les registres du siècle d'or, & il faut compter suivant le siècle de fer. Il y a beaucoup d'habitans qui n'ont que la valeur de dix écus de rente, d'autres qui n'en ont que quatre ou cinq, & plus de six millions d'hommes qui n'ont absolument rien.

Le Citoyen.

Mais ils mourroient de faim au bout de trois jours.

Le Géometre.

Point du tout; les autres qui possèdent leurs portions, les font travailler, & par-

64 MERCURE DE FRANCE.

tagent avec eux ; c'est ce qui paye le confiturier , l'apothicaire , le comédien , le procureur & le fiacre. Vous vous êtes cru à plaindre de n'avoir que cent vingt livres à dépenser par an , réduites à 108 livres à cause de votre taxe de douze francs ; mais regardez les soldats qui donnent leur sang pour la patrie ; ils ne disposent , à quatre sous par jour , que de soixante & treize livres , & ils vivent gaiement en s'associant par chambrées.

Chacun s'ingénie dans ce monde : l'un est à la tête d'une manufacture d'étoffes , l'autre de porcelaine ; un autre entreprend l'opéra , celui-ci fait une brochure ; cet autre une tragédie bourgeoise ou un roman dans le goût anglois ; il entretient le papetier , le marchand d'encre , le libraire , le colporteur , qui sans lui demanderoient l'aumône. Ce n'est enfin que la restitution de cent vingt livres à ceux qui n'ont rien , qui fait fleurir l'état.

Le Citoyen.

Plaisante manière de fleurir !

Le Géometre.

Il n'y en a point d'autre ; par tout pays le riche fait vivre le pauvre. Voilà l'unique source de l'industrie du commerce.

J U I L L E T 1768. 65

Plus la nation est industrieuse , plus elle gagne sur l'étranger. Si nous attrapions de l'étranger dix millions par an pour la balance du commerce , il y auroit dans vingt ans deux cent millions de plus dans l'état ; ce feroit dix francs de plus dans le royaume , & ce feroit dix francs de plus à répartir loyalement sur chaque tête ; c'est-à-dire que les négocians feroient gagner à chaque pauvre dix francs de plus une fois payés , dans l'espérance de faire des gains encore plus considérables. Mais le commerce a ses bornes comme la fertilité de la terre ; autrement la progression iroit à l'infini ; & puis il n'est pas sûr que la balance de notre commerce nous soit toujours favorable ; il y a des tems où nous perdons.

Le Citoyen.

J'ai entendu parler beaucoup de population. Si nous nous avisions de faire le double d'enfans de ce que nous en faisons , si notre patrie étoit peuplée du double , si nous avions quarante millions d'habitans au-lieu de vingt , qu'arriveroit-il ?

Le Géometre.

Il arriveroit que chacun n'auroit à dépenser que vingt écus l'un portant l'autre , ou qu'il faudroit que la terre rendît le dou-

66 MERCURE DE FRANCE.

ble de ce qu'elle rend ; ou qu'il y auroit le double de pauvres ; ou qu'il faudroit avoir le double d'industrie & gagner le double sur l'étranger , ou envoyer la moitié de la nation en Amérique ; ou que la moitié de la nation mangeât l'autre.

Le Citoyen.

Contentons-nous donc de nos vingt millions d'hommes & de nos cent vingt livres par tête , réparties comme il plaît à Dieu : mais cette situation est triste , & votre siècle de fer est bien dur.

Le Géometre.

Il n'y a aucune nation qui soit mieux ; & il en est beaucoup qui sont plus mal. Croyez-vous qu'il y ait dans le nord de quoi donner la valeur de cent vingt de nos livres à chaque habitant ? S'ils avoient eu l'équivalent ; les Huns , les Goths , les Vandales , & les Francs n'auroient pas déferté leur patrie pour aller s'établir ailleurs , le fer & la flamme à la main.

Le Citoyen.

Si je vous laissois dire , vous me persuaderiez bientôt que je suis heureux avec mes cent vingt francs.

Le Géometre.

Si vous pensiez être heureux , en ce cas vous le seriez.

Le Citoyen.

On ne peut s'imaginer être ce qu'on n'est pas , à moins qu'on ne soit fou.

Le Géometre.

Je vous ai déjà dit que pour être plus à votre aise & plus heureux que vous n'êtes , il faut que vous preniez une femme ; mais j'ajouterai qu'elle doit avoir comme vous 120 livres de rente , c'est-à-dire , quatre arpens à dix écus l'arpent. Les anciens Romains n'en avoient chacun que trois. Si vos enfans sont industrieux , ils pourront en gagner chacun autant en travaillant pour les autres.

Le Citoyen.

Ainsi ils ne pourroient avoir de l'argent sans que d'autres en perdent.

Le Géometre.

C'est la loi de tous les nations , on ne respire qu'à ce prix.

L'EXPLICATION de la premiere énigme du premier volume du Mercure de juillet est *coquillage* ; le mot de la seconde est *bayonnette* : celui du premier logogryphe

28 MERCURE DE FRANCE.

est *Nil*, dans lequel on trouve *Nil*, fleuve d'Egypte, *nil*, mot latin, & *lin*. Le nom du second logogryphe est *thuileries*, dans lequel on trouve *thuile*, *huitre*, *litier*, *thé*, *suie*, *Tulle*, *huée*, *rit*, *Vhif*, *litre*, *seuil*, *lit*, *Lis* (*la*), *lis*, *Lévi*, *sel*, *ire*, *lire*, *truie*, *Elie*, *sire*, *rire*, *huile*, *huilier*, *lie*, *étui*.

É N I G M E.

E S S E decem nos finge : quibus si accesserit unus
Tunc erimus tantum, lector amice, novem.

A U T R E.

L'INSTANT qui me donne le jour
Me prive de mon existence.

Je marche sur six pieds : je chéris le silence.

Je suis assez souvent nécessaire en amour.

Je suis. . . mais c'est assez : tu devines peut-être.

En ce cas, cher lecteur, pour toi je cesse d'être.

A U T R E.

Q U E L singulier destin !
Hier j'étois demain.

A U T R E.

QU' est mon sort est à plaindre ! hélas ! ami
lecteur ,

Toujours en te servant j'éprouve ta rigueur.
Je ne puis cependant t'accuser d'injustice :
Si de cent traits aigus tu ne perçois mon corps ;
Tu ne pourrois de moi tirer aucun service.
Aussi , sans murmurer , je cede à tes efforts ;
Quoique souvent riche & brillante ,
Ma richesse n'est qu'apparente ;
Ami , je ressemble au Gascon ;
Habit doré , ventre de son.

*Par M. D. . . . de Paris , & non point M.
du Beroy , Provençal , comme l'on a mis
par erreur à la suite des quatre derniers
logogryphes du second volume d'avril.*

L O G O G R Y P H U S.

JEJUNIS damus integra mortalibus escam ;
Si caput avellas , blanda fluenta damus ;
Perge aliud membrum refecare , est utile membrum ;
Exime adhuc membrum , vivere te doceo.

L O G O G R Y P H E.

J suis de genre féminin,
 Inconstante, jeune, volage,
 Qui ne déplaît pas moins au sage
 Qu'il charme le jeune blondin.
 Où l'on rencontre la fortune,
 Cette riche divinité,
 C'est-là ma demeure commune;
 Et non la médiocrité.
 Mere du bon esprit & du parfait génie;
 On trouve dans mon nom deux prépositions;
 Un terme de musique; un de philosophie,
 L'instrument qui nourrit une des passions
 Qui chaque jour ne manque gueres
 D'apporter le désordre aux meilleures affaires:
 Deux de mes membres seulement
 Font voir plus de quatorze cent.
 On trouve aussi certain ouvrage
 Que Malherbe & Ronfard ont mis en leur langage;
 Un monument sacré d'où le chrétien pieux
 Vient offrir au Seigneur son encens & ses vœux;
 Je n'en dirai pas davantage.

Par M. d'H.....



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SONGES *philosophiques*, par M. Mercier. A Londres, & se trouve à Paris, chez Lejay, Libraire, quai de Gèvres, au grand Corneille, in-12; 1768: 410 pages.

On a renfermé dans cet ouvrage les grands principes de la morale la plus nécessaire à l'homme; on y présente des opinions sur plusieurs objets qui sont au-dessus de l'esprit humain, & c'est pour cela qu'on lui a donné le titre qu'il porte. Ces songes sont au nombre de dix. Nous nous bornerons à présenter une idée de quelques-uns; le premier est intitulé *l'optimisme*. L'auteur qui parle lui-même dans chacun de ces songes, fatigué des réflexions qu'il a faites sur le bonheur du méchant, & sur l'infortune qui suit l'homme vertueux, s'abandonne à un sommeil profond; sa pensée libre suit le cours de ses méditations; le spectacle des injustices, des forfaits & de la tyrannie s'offre encore à son imagination; il demande au ciel pourquoi l'humanité est par-tout souffrante, & le plaisir si rare? Il est enlevé dans les airs, transporté dans un séjour inconnu;

72 MERCURE DE FRANCE.

un génie revêtu de ses aîles brillantes qu'il reconnoît pour un des anges de l'éternel , lui dit : *écoute , & ne censure plus la Providence , faite de la mieux connoître , & suis-moi.* Il le conduit dans un temple majestueux ; au milieu s'élevoit un autel ; on voyoit à côté un tableau de marbre noir , & vis-à-vis un miroir composé du plus pur cristal. Le génie l'abandonne en lui disant : regarde & lis ; c'est ici que tu vas apprendre que si la Providence rend quelquefois un homme de bien malheureux , c'est pour le conduire plus sûrement au bonheur. L'auteur jette les yeux sur le miroir ; il voit son ami Sadak plongé dans l'infortune la plus affreuse, entouré de quatre enfans en pleurs qui lui demandoient du pain & ne pouvant leur en donner. Son épouse à ses côtés , oubliant la douceur qui lui étoit naturelle , ajoutoit à ses malheurs par ses reproches. Sadak , le vertueux Sadak court implorer la pitié de ses amis ; tous détournent la vue à son approche ; le seul qui paroît le plus compatissant , lui parle un instant en prenant tous les soins possibles pour n'être vu de personne , & le quitte sans le soulager. Sadak va rendre une main suppliante de porte en porte ; il est souvent rebuté & reçoit enfin quelque aumône ; il achete aussi tôt du pain

pain & va le partager entre ses enfans en remerciant la Providence des bénédictions qu'elle vient de répandre sur eux. L'auteur déchiré par ce spectacle, murmure en secret ; ces mots paroissent aussi-tôt écrits sur le tableau de marbre noir : *acheve de contempler Sadak , & blâme , si tu l'oses , la Providence qui regle tout.* Il retourne au miroir , y voit Sadak dans l'opulence ; un héritage imprévu a relevé sa fortune ; il est devenu dur en devenant riche ; il ne se souvient plus qu'il a été malheureux ; il ne pense pas qu'il en est sur la terre. L'auteur étonné reçoit avec docilité cette leçon tracée sur le tableau par une main invisible : « souvent la vertu souffre , parce » qu'elle cesseroit d'être vertu , si elle ne » combattoit pas. Lorsque l'auguste Pro- » vidence fait descendre la misère sur la » tête d'un mortel ; la patience , sa sœur , » l'accompagne , le courage la soutient , » & c'est par ce don que la vertu se suffit » à elle-même , & qu'elle devient heu- » reuse , lors même que l'infortune sem- » ble l'accabler ». Plusieurs autres objets se présentent successivement dans le miroir , & offrent des leçons utiles & sublimes.

Tous ces songes ont de la variété , beaucoup de philosophie , souvent du sentiment ; par-tout l'un & l'autre sont ani-

més par un style vif & rempli de feu ; peut-être en trouvera-t-on trop ; si c'est un défaut , il est bien rare aujourd'hui , & il vaut mieux avoir celui-là que d'être trop froid,

Le Mariage clandestin , comédie en cinq actes , représentée au théâtre royal de Drury-Lane en 1766 , par les comédiens de sa majesté britannique ; composée par M. M. Garrick & Colman , traduite de l'anglois , sur la troisième édition. A Paris , chez Lejay , libraire , quai de Gêvres , au grand Corneille ; in-8°. 1768.

Nous avons rendu compte dernièrement d'une comédie mêlée d'ariettes dont la pièce angloise que nous annonçons a fourni le sujet. Sterling , marchand de la cité , a deux filles ; l'aînée doit se marier avec Sir John Melvil , neveu de milord Ogleby ; la cadette , Miss Fanny a épousé en secret Lovel , un jeune homme qui apprend le commerce chez son père , & qui est parent de milord Ogleby. Ce mariage commence à l'inquiéter ; le secret ne peut être gardé encore long tems ; elle veut engager son mari à le déclarer à son père ; mais celui-ci montre tant d'éloignement que Lovel n'ose lui en parler ; Sir John arrive dans ces entrefaites ; on presse son

union avec Miss Sterling, il voudroit la retarder ; il est enfin déterminé à la rompre parce qu'il adore Fanny ; il consulte Lovel sur ce qu'il doit faire ; accablé de cette confiance , Lovel y répond mal ; il emploie tous ses efforts pour le détourner de cette passion , sans lui révéler le motif secret qui le force à la condamner. Sir John n'écoute rien ; il quitte Lovel pour aller déclarer ses sentimens à l'aimable Fanny , qui fait tous ses efforts pour le renvoyer à sa sœur ; Sir John emploie toutes les instances que peut lui suggérer l'amour ; il se jette à ses pieds où il est surpris par Miss Ste. ing qui ne peut cacher son dépit. Sir John voyant son amour découvert , ne garde plus de mesures ; il s'adresse au marchand & lui propose de substituer sa fille cadette à l'aînée qu'il étoit convenu d'épouser ; Sterling se révolte à cette proposition ; il se radoucit sur l'offre que fait Sir John de se contenter de 50 mille liv. pour la dot de Fanny , au lieu de quatre-vingt mille que sa sœur lui devoit apporter. Il y consent ; mais à condition que Mistriss Heidelberg sa sœur l'approuvera ; la bonne Dame refuse d'en entendre parler ; Sterling ne veut pas , pour trente mille livres qu'il gagneroit au changement proposé par Sir John , en perdre cent cin-

D ij

quante mille dont il doit hériter de la vieille Dame ; pour la gagner on veut se servir de l'entremise de milord Ogleby. Fanny de son côté, après avoir consulté avec Lovel , entreprend de mettre le vieux pair dans ses intérêts ; elle a un entretien secret avec lui ; sa timidité , son embarras lui font chercher des détours pour lui avouer son himen secret. Milord , qui est une espèce de petit maître anglois , croit qu'elle est amoureuse de lui , & trouve dans ses propos tout ce qui peut le confirmer dans cette idée ; au lieu de parler de Lovel , elle se plaint de Sir John ; le lord lui promet sa protection contre lui. Miss Sterling ne tarde pas à venir aussi se plaindre de son infidèle amant ; milord , pour ramener la paix , demande Fanny en mariage pour lui-même ; ce parti lui paroît le seul convenable ; il est aimé ; il ne peut se défendre d'aimer à son tour ; Sir John , déchu de ses prétentions , reviendra à son premier engagement. Sterling y consent encore avec la restriction ordinaire que sa sœur ne désapprouvera pas ce projet. Milord se charge de tout ; enchanté , il fait confidence de son bonheur à Lovel qui reste confondu. Sir John arrive & le supplie d'appuyer son parti auprès de Mistress Heidelberg. Milord lui promet de voir

la tante & de lui parler de Fanny ; il se moque intérieurement de l'erreur de Sir John qui le remercie de ce qu'il va faire en croyant qu'il agira pour lui. Lovel, accablé de ces contretiens, cherche Fanny pour lui en faire part ; il se rend dans son appartement. Pendant qu'ils consultent ensemble, Miss Sterling entend la voix d'un homme dans l'appartement de sa sœur ; elle ne doute pas que ce ne soit celle de Sir John. Elle veut les faire surprendre, & court avertir sa tante. Elle revient avec elle, on appelle Sterling, on lui dit ce qui se passe, il regarde cela comme une calomnie ; milord arrive au bruit ; il ordonne à Sir John de sortir ; celui-ci vient, mais par une autre porte ; tout le monde est dans l'étonnement : qui peut être enfermé avec Fanny ? Elle sort enfin ; sa confusion est au comble ; elle se trouve mal ; on s'empresse autour d'elle ; Lovel accourt & découvre le mystère. Le marchand furieux veut le chasser de sa maison avec sa fille ; milord promet de les recevoir dans la sienne ; il a promis de protéger Fanny, il respecte cette promesse. Sterling s'attendrit, donne son aveu à leur hymen ; Mistriss Heidelberg y donne aussi le sien.

Cette piece est bien intriguée ; ce ma-

D. iiij

riage secret fournit plusieurs situations très-gaies , très-comiques. Elle a beaucoup réussi en Angleterre ; elle n'auroit peut-être pas tant de succès en France ; les caracteres n'y sont point dans nos mœurs ; les changemens qu'il faudroit y faire les rendroient trop ressemblans à quelques-uns que l'on trouve dans nos comédies ; & nous ne les supporterions pas tels qu'ils sont. Nous ne dirons pas pour cela qu'ils sont défectueux ; M M. Garrick & Colman ont peint des Anglois & non pas des François , & leur objet principal a été de plaire à leur nation. La traduction en est faite avec beaucoup de goût. L'auteur a retranché quelques traits qui n'auroient fait que des longueurs , & auxquels des lecteurs François , peu instruits de certains usages d'Angleterre , n'auroient compris que très-peu de chose.

ESSAI ON ORIGINAL GENIUS. Essai sur le génie original.

On se propose dans cet essai de montrer ce que c'est que le génie original , & les différens traits auxquels on peut le reconnoître dans la philosophie , dans les beaux arts , & sur-tout dans la poésie. Il est divisé en deux livres qui contiennent chacun plusieurs subdivisions. Le premier traite

des objets & des parties qui caractérisent le génie ; de l'effet qui résulte de ces mêmes parties réunies nécessairement dans sa composition ; de ce qui l'indique ordinairement ; de la liaison qui est entre le génie & l'esprit ; de l'influence réciproque de l'imagination sur le goût, & du goût sur l'imagination , considérés l'un & l'autre comme des parties qui entrent dans la composition du génie ; & enfin des différens degrés qu'on remarque dans ses productions.

Dans le second livre , il est principalement question de ce degré de génie qui mérite le nom de génie original ; de ce qui le constitue ainsi dans la philosophie , dans la poésie , & dans les autres arts libéraux. On présente enfin comme une observation générale , qu'on s'efforce de prouver par plusieurs raisonnemens particuliers , que le génie poétique original a déployé sa plus grande vigueur dans les premiers tems de la société , lorsqu'elle touchoit encore à l'état de nature dont elle étoit à peine sortie ; que cet âge lui étoit plus favorable que tous ceux où elle a fait le plus de progrès. Comme cet endroit est ce qu'il y a de plus remarquable dans l'ouvrage , nous nous y arrêterons un instant.

La première raison que l'auteur apporte

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

pour confirmer son opinion , est tirée de l'antiquité même de ce période. Le poëte qui a vécu dans ces tems reculés a eu nécessairement de grands avantages pour des compositions originales. Il étoit vraisemblablement le premier chanteur de sa nation ; l'empire de l'imagination lui appartenoit tout entier ; aucun rival ne le partageoit avec lui ; personne n'avoit apperçu les richesses qu'elle lui offroit , ou du moins personne n'en avoit tiré parti ; comme il en faisoit la première découverte , il avoit le droit de se les approprier. « Un homme , » dans cet état , ne peut regarder autour de » lui qu'avec étonnement ; tous les objets » sont nouveaux à ses yeux ; la surprise » qu'ils lui inspirent est un plaisir ; & comme des descriptions précédentes ne l'ont » point encore familiarisé avec les tableaux » qu'il contemple , ils font toute leur impression sur son ame. C'est au milieu des » transports & des ravissemens que son » imagination parcourt les beautés immenses & variées de la nature ; emportée par » l'enthousiasme , elle exprime ses idées » avec chaleur ; elle coule comme un torrent ; les objets qui les font naître fournissent toujours les expressions propres ; le génie & le sentiment en créent de nouvelles ; les descriptions sont pittoresques

» & animées ; les métaphores les plus
 » hardies se présentent ; vivement affectée,
 » elle ne fait point d'impression légère,
 » elle brûle. Un poëte d'un génie ordinaire,
 » né dans ces circonstances favorables,
 » offrira même quelques idées originales
 » dans ses productions ; la nature lui décou-
 » vrira toutes les richesses & la variété ;
 » il contempera ce jardin vaste & sans
 » bornes ; il saisira facilement quelques
 » objets essentiels qui n'ont point encore
 » été apperçus, & qui, employés par la poé-
 » sie, pourront lui donner une partie de
 » ces beautés neuves & sublimes qu'il au-
 » roit cherchées vainement s'il eût vécu
 » dans des tems moins heureux ».

L'auteur trouve une seconde raison dans
 l'uniformité & la simplicité des mœurs &
 & des usages des hommes. « Ils ont une
 » influence singulière sur le génie ; leur
 » simplicité dans l'enfance des nations lui
 » est particulièrement favorable. Dans
 » cet état primitif de la société, les mœurs,
 » les sentimens, les passions, si l'on peut
 » s'exprimer ainsi, ont quelque chose d'ori-
 » ginal. Ce sont les simples résultats de la
 » nature qu'ils n'ont point encore déguisée
 » en se mêlant, en se confondant, en pre-
 » nant une forme plus compliquée. Le
 » poëte en peignant ses propres sentimens

D. v.

82 MERCURE DE FRANCE.

» exprime ceux des autres ; il n'y a point
» de différence entr'eux ; leurs goûts , leurs
» dispositions , leurs penchans sont sortis
» du même moule , & formés sur le même
» modele. L'amour tendre & sans art ,
» l'amitié généreuse & solide , des exploits
» guerriers , voilà ce que présente l'histoire
» du berceau des hommes. Le poëte qui
» les décrit en éprouve les inspirations ;
» l'amour , l'amitié , l'héroïsme l'enflam-
» ment. Comme ses sensations sont vives
» & profondes , ses sentimens sont passion-
» nés ou sublimes , selon les circonstances ,
» ses descriptions énergiques , son style
» hardi , métaphorique , élevé ; & l'en-
» semble de son ouvrage , étant l'effusion
» d'une imagination brûlante & d'un
» cœur passionné , est parfaitement origi-
» nal , & parfaitement naturel ..

Le loisir & la tranquillité de la vie , les
plaisirs innocens qui l'accompagnent , sont
une troisieme cause de la supériorité du
génie ; nous aimons encore à contempler
dans les ouvrages des grands maîtres ces
tableaux innocens de l'enfance du monde ,
qui nous rappellent la chimere agréable de
l'âge d'or , & dont l'imagination seule peut
jouir ; transportons un poëte dans ces tems
heureux , qu'il décrive ce qu'il voit : quelle
énergie , quelles graces , quelle douceur ,

quelle sublimité ne mettra-t-il pas dans ses peintures ! Quelle impression ne feront-elles pas sur nous !

Nous nous bornerons à ces traits. L'ouvrage renferme de l'ordre & de la clarté ; les opinions d'Aristote , de Longin , de Cicéron , de Quintilien y sont recueillies avec plusieurs observations des critiques modernes. Le style en est plein & facile ; on n'y trouve peut-être pas assez de *sentiment original* ; on le lit cependant avec plaisir. L'auteur ressemble à ces voyageurs qui ne cherchent pas des pays nouveaux , qui se contentent de parcourir les contrées déjà connues ; il y marche avec plus de facilité , moins de dégoût ; il observe ce que les autres ont déjà observé , & quelquefois il apperçoit dans les mêmes objets des nuances qui leur sont échappées.

FERNEY, AN EPISTOLE TO M. DE VOLTAIRE. Ferney, épître à M. de Voltaire, par Georges Keate.

Le génie a droit aux hommages de toutes les nations ; il n'est étranger dans aucune ; elles s'empressent de le connoître & de lui payer le tribut d'admiration qu'elles lui doivent ; c'est son triomphe le plus flatteur , & la récompense la plus précieuse de ses travaux. M. de Voltaire est sans doute

D vj

74 MERCURE DE FRANCE.

« Qui de nos écrivains qui a le plus reçu de
« témoignages de l'estime des étrangers ; il
« n'en est point qui les ait mérités comme
« lui : nous citerons quelques morceaux de
« l'épître que M. Keates adresse à Ferney ;
« elle a eu beaucoup de succès à Londres. Le
« poète se transporte aux pieds des Alpes ;
« il décrit les agrémens du château de
« Ferney , & la beauté de sa situation.

« L'art employé par la simple nature y
« présente par tout l'emblème brillant de
« l'ame du maître. Tandis que dans une
« scène éloignée qui s'étend jusqu'au fir-
« mament , la terre présente à la vue , des
« merveilles sans nombre , les Alpes lui
« servent de boulevard , & leurs masses
« inégales terminent une perspective im-
« mense ».

« La nature étale aux yeux surpris mille
« charmes champêtres & variés ; ce sont
« ici des moissons abondantes qui dorment
« les campagnes, là des vignobles pourprés
« qui mûrissent sur les côtes , & plus loin
« des montagnes blanchies par les neiges
« éternelles dont elles sont couvertes. On
« voit dans l'éloignement des rochers escar-
« pés cacher leurs sommets dans les nues ,
« pendant que d'autres , semblables à des
« colonnes , semblent s'élever jusqu'aux
« cieux. Les vallées s'étendent au pied de

» ces énormes masses ; des forêts y entre-
 » tiennent la fraîcheur , & ajoutent à leurs
 » beautés , par la variété des tableaux ; la
 » lumière brille & se réfléchit sur les flots
 » qui cherchent à se déborder dans le loin-
 » tain. Ici dorment les eaux paisibles d'un
 » petit océan ; là roulent avec fracas des
 » torrens d'une égale profondeur. Des vil-
 » lages innombrables s'élèvent sur les bords
 » du lac ; ils sont le séjour de la prudence ;
 » l'orgueil en est banni ; l'œil n'apperçoit
 » aucun endroit négligé ; par-tout le sol
 » fertile & reconnoissant paye par des
 » richesses le travail du laboureur ; le con-
 » tentement & la paix y ont établi leur
 » demeure , & la liberté veille elle-même
 » à la sûreté de la plaine ».

« C'est au milieu de ce spectacle enchan-
 » teur , que ce grand homme parcourt le
 » monde vaste & sans bornes des sciences ;
 » son ame toujours active s'élance sur les
 » aîles du génie , dans les régions les plus
 » reculées ; ses regards embrassent à la fois
 » l'un & l'autre pôle ; sans jamais s'égarer à
 » travers les routes tortueuses de la nature ,
 » il suit le cours des planetes & les révolu-
 » tions des astres. Souvent abandonnant
 » les cieux , il jette un regard humain
 » sur le malheur des mortels ; il dépouille
 » les cœurs de leur enveloppe épaisse &

88 MERCURE DE FRANCE.

» grossière ; il leur montre les objets divers
» de leurs soins , de leurs inquiétudes &
» de leurs espérances. La jeune sse s'enflam-
» me à ses leçons , se détourne du mal , ou
» se confirme dans le bien. Il soumet aux
» loix de la raison tous les desirs qui peu-
» vent être dangereux ; il fait parler les
» passions mêmes en faveur de la vertu ».

« Pendant que ces vues sublimes vous
» animent , Voltaire , elles ajoutent de
» nouveaux charmes , une nouvelle fraî-
» cheur à votre solitude ! Retiré loin des
» Cours , en quelques lieux que vous por-
» tiez vos pas , les muses que vous aimez ,
» les muses qui vous sont si fidelles , vous
» accompagnent ; dociles , obéissantes à
» vos moindres signes , elles accourent
» auprès de vous ; l'imagination & le goût
» marchent à leur tête ».

Nous avons imité ce morceau plus que nous ne l'avons traduit ; il seroit difficile de rendre les véritables images de l'auteur ; nous nous sommes contentés d'en donner une idée. Le poëte parcourt ensuite la plupart des ouvrages de M. de Voltaire ; il s'arrête sur-tout sur son théâtre , parce qu'il fournit davantage à la poésie ; il n'oublie presque aucune des tragédies de cet illustre écrivain ; chacune présente un petit tableau intéressant par la chaleur , par

la précision & par la variété. Nous indiquerons celui-ci qui fera juger des autres ; il s'agit des *Scythes*.

« Respirons un moment.... La scène
 » aujourd'hui tranquille dédaigne l'orgueil des empires & la pompe du trône.
 » Elle offre à nos regards des berceaux
 » rustiques, des sieges de gazon émaillés
 » de quelques fleurs. C'est-là qu'une vierge
 » exilée voit sa foi promise à un jeune
 » Scythe. Avant qu'elle ait ferré ces nœuds
 » commencés sous de funestes auspices,
 » le Persan qu'elle avoit aimé vient s'offrir
 » à sa vue. Retourne, prince imprudent,
 » où la gloire t'appelle ; pars, reprends
 » le chemin des campagnes désertes d'Écbatane ; vas rejoindre dans ta cour les
 » plaisirs qui s'y sont fixés ; laisse la nouvelle épouse apprendre aux échos de
 » Scythie à répondre aux gémissemens.
 » Le tems est court, il s'écoule. . . . Ton
 » sort, barbare ! est de séparer des époux
 » que la volonté de deux peres vient
 » d'unir, de faire l'infortune éternelle
 » d'un couple innocent, & de changer
 » l'autel de l'Himen en tombeau ».

M. Keates, qui avoit fait une visite à M. de Voltaire à Ferney, rappelle les charmes qu'il a trouvés dans la conversation de ce grand homme ; son admiration

88 MERCURE DE FRANCE.

cependant ne l'empêche pas de se plaindre des critiques qu'il a faites de *Shakespear* ; il l'invite à ne pas troubler les cendres du poëte Anglois. Sa lettre est terminée par une adresse à Ferney même , dont le nom ne périra jamais , & que les voyageurs s'empresseront de visiter comme les temples anciens , célèbres par les divinités qu'on y révéroit.

De la santé des gens de lettres , par M. Tissot , docteur & praticien en médecine, de la société royale des sciences de Londres , de l'académie méd. phys. de Bâle , de la société économique de Berne. A Paris , chez Didot le jeune , quai des Augustins , à saint Augustin.

Différentes maladies nées d'une trop forte assiduité au travail ; sont les exemples & les avertissemens employés par M. Tissot pour engager les gens de lettres à partager le temps de leur étude , & à ne pas s'appliquer avec tant d'ardeur.

« L'esprit trop occupé affoiblit le genre
» nerveux , & est l'origine de toutes les
» maladies qui affectent la vieillesse de
» la plûpart des sçavans.

Une connoissance profonde , un style clair & pur , beaucoup de lecture , caractérisent cet ouvrage , qui d'abord étoit la-

rin, & que M. Tiffot vouloit dérober aux éloges publiques; mais une édition tronquée, faite à Paris, l'a obligé de traduire lui-même en françois cet ouvrage que les gens de lettres & de cabinet doivent sans cesse consulter.

Traité des eaux minérales, avec plusieurs mémoires de chymie relatifs à cet objet, par M. Monnet, de la société royale de Turin, & de l'académie royale des sciences, arts & belles lettres de Rouen : prix, trois livres relié. A Paris, chez le même libraire : avec approbation & privilege du Roi.

L'auteur dans ce traité démontre la bonté des différentes eaux minérales, & leur qualité; son ouvrage est aussi instructif qu'utile, & l'on y remarque une connoissance profonde de la chymie, & des recherches intéressantes.

Traité élémentaire de morale, dans lequel on développe les principes d'honneur & de vertu, & les devoirs de l'homme envers la société. Piece qui a remporté le prix à l'académie de Dijon en 1766, par M. prêtre, docteur en théologie. A Paris, chez le même.

90 MERCURE DE FRANCE.

Cet ouvrage s'étend sur une matière d'autant plus utile, qu'elle intéresse tous les hommes en général. M. Rose y détaille la règle des mœurs, la dépendance absolue de l'homme envers Dieu, les devoirs de l'homme en particulier; l'égalité naturelle & la dépendance réciproque des hommes entr'eux; les devoirs des souverains & des sujets, & leur attachement à la patrie; les devoirs de famille, ceux des divers états; les règles de l'amitié, les avantages & la consolation de l'amitié fondée sur la vertu. Une diction aisée, des citations bien choisies sont les garans de la bonté de ce traité qui a réuni tous les suffrages de l'académie de Dijon.

Histoire du cœur, par Mlle. de Milly. Chez le Jay, libraire, quai de Gèvres, au grand Corneille.

Madame d'Amouville, veuve d'un homme riche, & n'ayant qu'un seul fils pour héritier, vient passer le temps de son deuil dans un couvent, où Julie, fille de M. d'Orvigny, passe son enfance. Cette Dame lie amitié avec cet enfant; amitié qui tire son origine de l'amour. M. d'Orvigny avoit aimé dans sa jeunesse Madame d'Amouville, ils espéroient tous

deux de jouir d'un heureux hymen ; mais M. d'Orvigny avoit quitté Madame d'Amouville qui l'aimoit éperdument.

Julie rappelée à Bruxelles , étoit heureuse par l'amitié de ses parens ; son cœur ne parloit que pour son amie qu'elle avoit quittée avec regret, lorsque M. d'Amouville fils lia connoissance avec elle chez Madame de Berville. M. d'Orvigny malgré son inconstance, se rappella avec plaisir sa première passion, & témoigna la plus sincère amitié à M. d'Amouville, qui conçut pour Julie l'amour le plus violent. Cet amour fut terminé, après quelques difficultés, au gré des amans ; & Madame d'Amouville vit avec plaisir réaliser le nom de mere qu'elle avoit si souvent donné à Julie.

Abrégé de l'anatomie du corps humain, où l'on donne une description courte & exacte des parties qui le composent, avec leurs usages : par M. Verdier, de l'académie royale de chirurgie, & professeur-démonstrateur royal en anatomie au college de chirurgie de Paris : quatrième édition, revue, corrigée & considérablement augmentée, par M. Sabatier de l'académie royale de chirurgie, professeur.

92 MERCURE DE FRANCE.

démonstrateur royal en anatomie, & chirurgien-major, en survivance, de l'hôtel royal des Invalides. A Paris, chez P. François Didot, quai des Augustins, près du pont Saint-Michel, à saint Augustin, 2 volumes in-12.

Les éditions nombreuses de cet ouvrage de M. Verdier en prouvent le mérite; il le composa d'abord dans la vue de donner à ses élèves un abrégé de ses leçons; dans la suite il l'augmenta. Il y faisoit encore de nouveaux changemens, de nouvelles additions, lorsque la mort interrompit son travail. M. Sabatier, son élève, & l'un de ses successeurs dans la place de professeur-démonstrateur royal en anatomie au collège de chirurgie de Paris, a exécuté ce que M. Verdier avoit entrepris; il a donné plus d'étendue à la partie anatomique, il a multiplié les remarques de physiologie & de pathologie; en y faisant entrer les nouvelles découvertes; il y a ajouté quelques notes historiques qui font connoître les auteurs de ces découvertes, & la manière dont l'anatomie est parvenue au point de perfection où elle est aujourd'hui. Ce travail rend l'ouvrage de M. Verdier plus utile, & l'augmente considérablement; M. Saba-

tier a puisé dans les meilleures sources, & n'a rien avancé sur leur autorité, qu'il n'ait pris le soin de s'en assurer auparavant par sa propre expérience. On a mis à la tête un éloge de M. Verdier par M. Louis ; on s'attache à faire connoître l'homme & l'artiste : nous n'entrerons pas dans des détails sur cet ouvrage. Les gens de l'art ont apprécié le travail de M. Verdier ; ils donnent leurs suffrages à celui de M. Sabatier : cela suffit ; tout ce que nous dirions , ne pourroit rien ajouter à ces éloges.

Avis sur la nouvelle édition du dictionnaire françois-anglois, anglois - françois ; par Boyer , en deux volumes in-4°. imprimés à Lyon en 1768 , chez Jean-Marie Bruyset , & qui se vend à Paris chez de Bure pere, quai des Augustins à Saint-Paul.

On a fait dix ou douze éditions de ce dictionnaire en France , en Angleterre, en Hollande ; il a eu le plus grand succès malgré ses défauts : on les a fait disparaître dans cette nouvelle édition ; on a corrigé toutes les méprises, les contresens, les barbarismes dont il étoit rempli, & on y a ajouté près de quinze mille articles que Boyer avoit omis. Les deux parties françoise-angloise & angloise-

françoise ont été travaillées avec beaucoup de soin ; on a puisé dans les meilleurs sources pour les deux langues. Le dictionnaire de l'académie françoise, celui de M. Chambaud françois & anglois, qui parut à Londres en 1761, & qui mérite de justes éloges, ont servi à la premiere partie ; on a travaillé la seconde sur le dictionnaire de Johnson, qui jouit de la plus grande réputation en Angleterre. Ce sçavant a suivi un plan très-vaste & très-embarrassant ; il a également admis dans son ouvrage les mots douteux qu'évitent les bons écrivains, ceux qui sont uniquement propres à certains auteurs, ceux qui ont été empruntés plus ou moins heureusement des langues étrangères, les mots anciens qu'on trouve dans les écrivains du siècle précédent, & ceux qui, dans cette classe, lui ont paru mériter d'être conservés. Les remarques que Johnson joint à son ouvrage, laissent encore bien des doutes ; une société de gens de lettres anglois, voués à l'étude de la langue, pourroit seul les résoudre ; l'éditeur françois a tâché d'y suppléer par ses soins & son application, en consultant les meilleurs auteurs ; il a même enrichi sa compilation d'environ six mille mots qu'on chercheroit en vain

dans celle de Johnson. Il n'a point rejeté certaines expressions actuellement hors d'usage, mais dont quelques écrivains célèbres se sont servis, parce qu'elles sont nécessaires pour les entendre.

La partie typographique a été très-soignée; le caractère de cette édition est plus gros & plus net; tous les dérivés d'un mot y sont imprimés en lettres majuscules, ils ne l'étoient pas dans les précédentes, de manière que l'œil ne distinguoit point s'ils étoient une dépendance de l'article qui précédoit, ou s'ils en formoient un nouveau. L'I voyelle & l'J consonne, ainsi que l'U & l'V y sont séparés; ils forment effectivement dans l'alphabet de l'une & de l'autre langue deux lettres distinctes, dont la dénomination ne devoit pas être la même. Les mêmes libraires vendent aussi l'abrégé du dictionnaire de Boyer en deux volumes in-8°, grand format; l'exécution en est semblable à celle de l'in-4° que nous annonçons.

Cantiques ou opuscules lyriques sur différens sujets de piété, avec les airs notés à l'usage des catéchismes de la paroisse de Saint-Sulpice, première partie; le prix est trois livres, broché. A Paris chez Cra-

96 MERCURE DE FRANCE.

part, libraire, rue de Vaugirard 1768.

Ceci est une nouvelle édition augmentée de moitié ; il y a des airs faciles ; il y en a de plus de travaillés , pour se conformer au goût & à la science des personnes auxquelles ces airs sont destinés. Les principes de la saine morale, & toutes sortes de vertus sont célébrés dans ces canriques qui sont en même temps destinés à l'amusement & à l'instruction des chrétiens.

Journal d'un voyage à la Louisiane, fait en 1720 ; par M***, capitaine de vaisseau de roi. A la Haye, & se trouve à Paris, chez Musier fils & Fournier, libraires, quai des Augustins ; in-12 petit format, de 316 pages.

Ce voyage paroît sous la forme épistolaire qui lui est commune avec beaucoup d'autres relations ; on a voulu sur-tout prendre pour modèle celle de l'abbé de Choisi ; mais on n'a pas imité son badinage ni ses agréments. L'auteur se présente comme un marin peu exercé dans l'art d'écrire ; c'est à une Dame qu'il adresse ses lettres ; elles forment le journal de son voyage, & sont remplies de détails peu curieux, de termes de marine qui, sur la terre, sont une langue étrangère ; on y trouve aussi quelques

quelques complimens qui sont du même ton que le reste. L'auteur raconte que la discorde est parmi ses dindons ; qu'ils se battent & se tuent. Cette affaire n'est pas une bagatelle , parce que sa vie en dépend ; il ajoute galamment : « on a be-
 » soin d'une infinité de petites ressources
 » pour nous aider à soutenir votre absence ,
 » & mes dindons y entrent pour quelque
 » chose ».

Essai sur les grands hommes d'une partie de la Champagne. ; par un homme du pays. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez Gogué , libraire , quai des Augustins au coin de la rue Pavée , à Saint-Hilaire ; in-8°, 88 pages.

C'est l'amour de sa patrie qui a dicté cet ouvrage à un Champenois ; il se borne à faire connoître les hommes célèbres de la ville de Reims, ou qui sont nés dans les environs ; il ne remonte qu'à Frodoard , le premier historien de la Champagne qui mourut en 966 , après avoir vécu 73 ans. Ces vies sont au nombre de 49 ; elles sont trop précises pour apprendre quelque chose ; elles contiennent ordinairement la date de la vie & de la mort de chaque personnage ; quelquefois on ne donne pas la liste de leurs ouvrages, quand ceux dont

on parle ont été des écrivains : une notice exacte de leurs productions les auroit mieux fait connoître ; le lecteur auroit pu juger s'ils avoient réellement fait honneur à leur patrie. Cette brochure est terminée par une liste des célèbres Rémois & des auteurs de cette ville qui vivent encore. On y remarque plusieurs écrivains estimés.

Exposition de la doctrine de l'église Romaine, contenue dans les articles de la profession de foi dressée par notre saint pere le pape Pie IV, sur les décrets & les canons du concile de Trente, ouvrage divisé en dix conférences que l'auteur a eues avec plusieurs calvinistes, suivi d'un discours sur l'amour de la vérité, prononcé à la cérémonie de l'abjuration d'un d'entre-eux le 5 juillet 1733, dans l'église collégiale & paroissiale de Saint-Merry, à Paris ; par M. Ballet, ancien curé de Gif, prédicateur de la reine. A Paris, chez Despillly, libraire, rue Saint-Jacques, 1756 ; un volume in-12, 15 sols broché.

On a rendu compte de cet ouvrage dans le tems qu'il parut ; nous nous bornons aujourd'hui à en rappeler le titre, qui donne une juste idée de ce qu'il

contient ; il peut être très-utile aux ecclésiastiques chargés de l'instruction de la jeunesse , & souvent obligés d'entrer dans des discussions de controverse avec les calvinistes. Pour leur en faciliter l'acquisition , on le propose à un rabais considérable.

Prospectus d'un ouvrage qui a pour-titre : Logique pratique , ou précis de mathématiques tant élémentaires que transcendantes , destiné à l'instruction de tous les âges & des deux sexes , par M. Fleury , ingénieur & professeur royal de mathématiques.

La justesse de l'esprit conduit naturellement à la droiture du cœur ; c'est par les mathématiques qu'on parvient à acquérir la première ; il est bien singulier que leur étude soit si négligée. M. Fleury se propose d'en faciliter l'étude à ceux qui veulent les étudier sans prendre de leçons , & de guider les maîtres dans les instructions qu'ils donnent. Son ouvrage formera quatre volumes in-4°, divisés chacun en cinq parties ou cinq sections ; il consacre le premier tout entier au calcul , il n'établit aucun principe sans en faire sentir aussitôt l'utilité , en le rapportant à nos besoins par différentes questions. Ce volume com-

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

lesquels l'auteur assure n'avoir rien oublié de ce qui peut instruire & former au calcul numérique & au calcul algébrique. Dans le second volume , on traite de la géométrie. Cette science développe les facultés de l'esprit & lui donne de la justesse & de la précision. « Quand ceux qui » se destinent au barreau & à la magistrature ne prendroient la géométrie que » comme une logique pratique , comme » dit Rollin , ils découvriraient mieux » la vérité où d'autres ne la soupçonneraient pas ». L'état où elle est plus nécessaire est sans contredit celui des militaires. Les sections coniques , la mécanique , le jet des bombes , les calculs différentiel & intégral , & la physique font l'objet du troisième volume ; toutes ces parties sont fondées sur l'arithmétique , l'algèbre & la géométrie. Le dernier volume , destiné aux militaires , renferme ce qu'il y a de plus essentiel dans l'art de la guerre. M. Fleury y traite de la défense & de l'attaque des places , des mines & contremines , de la tactique , & il le termine par des réflexions sur la modestie & la prudence , qui ne sont pas moins nécessaires à un officier que le courage. Cet ouvrage est proposé par souscription. Ces deux premiers volumes couteront 48 liv.

aux souscripteurs ; ils en paieront 18 en souscrivant , autant en recevant le premier volume à la fin de cette année ou au commencement de l'année prochaine , & 12 en recevant le second à la fin de 1749. Ils s'adresseront à l'auteur M. Fleury , rue du Four , maison de M. Perron , maître en chirurgie , la seconde porte cochère à gauche en entrant par la rue Saint-Honoré ; il prie les personnes qui lui écriront d'affranchir leurs lettres. Le prix de ces deux premiers volumes sera de 60 liv. pour ceux qui n'auront pas souscrit.

La Supercherie réciproque , comédie en un acte & en prose , par Mde Benoist. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez Durand , libraire , rue Saint-Jacques , à la sagesse ; in-8° : 1768.

Rosalie , fille d'un fermier , ayant perdu ses parens dès l'enfance , fut élevée par la générosité de la mere du comte. Son éducation , trop au-dessus de sa naissance , fut un malheur pour elle plutôt qu'un bien ; elle ne lui inspira que des idées vaines. Elle fut envoyée dans un couvent où on lui donna des maîtres ; parmi ceux-ci elle distingua celui qui lui apprenoit à chanter : il avoit une figure intéressante , & un air noble ; son cœur conçu pour lui

E iiij

quelque tendresse , & , pour n'en plus rougir , sa vanité lui inspira l'idée de le regarder comme un homme de qualité qui avoit pris ce déguisement pour la voir avec plus de liberté. Elle en fit part à M. Diapason , c'est le nom du maître à chanter , qui n'osa pas la désabuser d'une erreur qui flattoit les sentimens qu'elle lui avoit inspirés ; il passa pour le marquis de Fleville dans l'esprit de Rosalie , qui se fit passer à son tour dans le sien pour la niece du Comte. Sa bienfaitrice étant morte , le Comte , son oncle prétendu , la tire du couvent ; il se propose de la marier à M. Paperar , procureur fiscal. Rosalie rejette cet himen avec dédain. Il n'est point assorti avec les idées de grandeur qu'elle s'est formée , & dans lesquelles elle est encore entretenue par l'amour du maître à chanter , & par l'opinion qu'elle a de sa naissance. Celui-ci vient au château dans son déguisement ; un valet qu'il a pris le porte à pousser l'aventure jusqu'à la fin. Il voit en perspective un établissement avantageux ; il veut conduire Rosalie à un himen secret que le Comte sera forcé d'approuver ensuite. Séduit par son amour , excité par son valet , Diapason se prête à l'imposture. Rosalie , de son côté , persécutée par le Comte , qui presse son himen

avec Paperar , humiliée à chaque instant , se détermine à fuir avec le Marquis. Dans ce moment le Comte & le Procureur fiscal arrivent ; ce dernier reconnoît son neveu dans le prétendu Marquis ; il s'excuse auprès du Comte sur l'ardent amour qu'il éprouve pour sa niece ; celui-ci , surpris , dévoile la naissance de Rosalie. Les deux amans sont égaux ; ils s'étoient trompés tous les deux , on les unit. On n'a pas tiré assez de parti de ce sujet ; la rivalité de l'oncle & du neveu auroit pu produire de plus grands effets : on n'a pas profité du comique que présentoit la supercherie réciproque de Rosalie & de Diapason , & l'action n'a point assez d'intérêt , qui doit être l'âme de tout ouvrage , sur-tout des ouvrages dramatiques ; au reste le style de cette piece est simple , facile & naturel ; dans quelques endroits le dialogue est assez bien coupé , l'auteur mérite des encouragemens , & ses essais annoncent un talent qui se forme , & qui promet.

L'examen impartial des meilleures tragédies de Racine , avec cette épigraphe :

Si j'ai raison , qu'importe qui je sois ?

P. Corn. trag. de Nic.

A Paris chez Merlin , libraire rue de la

E iv

Harpe, & au Palais royal, 1768, in-8°.

Cette brochure est du même format que le commentaire des œuvres de Racine, publié par M. Luneau de Boisjermain; elle ne contient que l'examen de deux pièces, Andromaque & Britannicus; celui des autres ne tardera pas à paroître. L'auteur présente son ouvrage comme le fruit des réflexions qu'il a faites en voyant représenter les tragédies de Racine. Plus difficile que M. l'abbé d'Olivet, qui n'a trouvé que cent fautes dans les œuvres dramatiques de cet illustre poëte, il en relève une quantité plus considérable; dans celles qui sont purement grammaticales, il nous paroît avoir quelquefois raison, & très-souvent tort; ses remarques ne sont pas toujours justes: telle est par exemple celle-ci sur deux vers d'Oreste dans Andromaque.

Tu vis mon désespoir, & tu m'as vu depuis

Trainer de mers en mers ma chaîne & mes ennuis.

» Cette image ne présente-t-elle pas à
» des lecteurs François une image plus
» ignoble que tragique » ? Nous deman-
» derons à notre tour s'il est un François
qui puisse se faire cette question, ou balancer sur la réponse, s'il a du goût ?

Après avoir admiré ce mot de Pilade ;
en parlant d'Hermione :

Eh bien ? il la faut enlever.

Il désapprouve un peu plus bas :

Allons , Seigneur , enlevons Hermione.

Il craint que ce double consentement ne jette de l'odieux sur le caractère de Pilade ; il prétend que comme il est sans passions , le spectateur ne peut approuver en lui ce qu'il excuse dans Oreste. Nous lui répondrons que d'abord Pilade a feint de consentir aux projets de son ami qui n'est pas en état d'écouter la raison , & dont il voudroit modérer la fureur ; il n'y parvient pas. Oreste furieux , désespéré , jaloux , veut justifier le courroux des dieux ; il médite un crime , il se prépare à le commettre ; mais il craint que Pilade ne partage les dangers auxquels il s'expose ; il veut le forcer à s'éloigner , à le laisser seul enlever Hermione , ou périr. La réponse de Pilade alors est le cri du sentiment. Eclairer son ami sur le bord du précipice , l'en arracher ou s'y précipiter avec lui , voilà l'amitié telle que la connoissoient les anciens ; telle que les poètes ont peint celle d'Oreste & de Pilade ; ne la connoîtroit-on plus ? C'est ce que prouveroit la critique de ce mot sublime de Racine , s'il étoit possible qu'elle fût approuvée généralement. Nous

E v

nous bornerons à ces deux exemples ; nous entrerons dans plus de détails sur cet ouvrage , lorsque la suite aura paru ; nous exhortons l'auteur à ne pas précipiter ses jugemens , à ne pas multiplier , comme il l'a fait , les citations des vers sur lesquels il avoue qu'il n'a point de remarques à faire , ni celles des vers qu'il ne transcrit que pour les admirer. Ces citations sont inutiles , elles ne servent qu'à grossir un volume ; & le lecteur n'a pas besoin de guide pour chercher des morceaux admirables dans Racine : il n'a qu'à ouvrir le livre des tragédies de ce grand écrivain.

La république des Jurisconsultes, ouvrage de M. Gennaro , célèbre avocat Napolitain , traduit par M. l'abbé Dinouart , chanoine de l'église collégiale de Saint-Benoît , & de l'académie des arcades de Rome. A Paris, chez Nyon pere , libraire , quai des Augustins, à l'occasion , in-8°.

Joseph Aurele Gennaro jouit d'une réputation méritée parmi les jurisconsultes ; il naquit à Naples en 1701 ; son pere qui étoit avocat le forma à la même profession , dans laquelle il se distingua par la supériorité de ses connoissances & de

ses talens; la république des jurisconsultes écrite en latin méritoit d'être traduite par un homme de lettres, qui sût sentir les défauts de cet ouvrage, & les faire disparaître, tels que la prolixité de quelques détails, l'affectation à citer des vers grecs & latins, des épisodes trop fréquens; & rendre la vérité à ses portraits, dont les nuances sont généralement trop chargées; c'est ce qu'a entrepris M. l'abbé Dinouart. On suppose que les jurisconsultes sont rélégués après leur mort dans une isle de la mer Egée, au-delà des Cyclades, & qu'ils y vivent sous un gouvernement républicain. Gennaro s'y rend, entraîné par ses amis & par sa propre curiosité; ils s'embarquent ensemble; à peine sont-ils sortis du port, qu'ils regrettent leur patrie; l'un d'eux plus résolu que les autres, leur récite, pour les distraire, une élégie latine qu'il a composée contre ceux qui profanent la science des loix en l'étudiant. Le vaisseau est poussé par les vents vers différens endroits; par-tout les voyageurs trouvent des jurisconsultes, s'entretiennent avec eux des plus célèbres, & les apprécient d'une manière neuve, souvent précise & presque toujours piquante: ils arrivent enfin dans l'isle désirée; la multitude des

personnages qu'ils rencontrent , donne lieu à une infinité de jugemens littéraires & critiques qui intéressent la jurisprudence & l'histoire. L'objet général de Gennaro étoit de donner au public les observations qu'il avoit faites sur l'étude des loix , & de critiquer les productions des plus fameux juriscônultes ; il l'a rempli comme il se le proposoit , en jettant de l'agrément sur une matière qui n'en paroïssoit point susceptible , & qui exigeoit plus d'érudition que de graces. A la suite de cet ouvrage on a mis l'analyse d'un traité italien de Gennaro , sur l'abus de l'éloquence du barreau , qui est fort instructif , & qui mériteroit d'être traduit en entier ; elle est suivie d'un poëme latin sur les loix des douze tables , qui contient environ dix-huit cens vers ; c'est l'histoire de toute la jurisprudence ; la versification en est claire , facile , quoiqu'elle ait en même temps la noblesse qu'exigeoit la gravité du sujet. On nous annonce que M. Drouot , docteur agrégé en droit , en a entrepris la traduction ; ce volume est terminé par trois élégies , ce poëme & la première de ces élégies devoient être répandus dans le corps de l'ouvrage même ; le premier est chanté par un jeune poëte à la célébration des

jeux séculaires que la république des jurisconsultes avoit pris des Romains ; l'autre est celle dont nous avons parlé , & qu'un des voyageurs récite dans le vaisseau.

Principes généraux & particuliers de la langue françoise , confirmés par des exemples choisis , instructifs , agréables & tirés des bons auteurs , avec des remarques sur les lettres , la prononciation , la prosodie , les accens , la ponctuation , l'orthographe , & un abrégé de la versification françoise , par M. de Wailly , cinquieme édition revue & considérablement augmentée. A Paris chez J. Barbour , rue des Mathurins : in-12 , 1768.

Cet ouvrage a acquis de nouveaux degrés de perfection à mesure qu'on l'a réimprimé ; il ne contenoit pas d'abord quatre cens pages , il est actuellement de plus de 560. Il en parut des éditions successivement en 1763 , 1765 , & à la fin de 1766. L'auteur , dans celle qu'il donne aujourd'hui , n'a rien négligé pour la rendre digne du public ; il l'a revue avec tout le soin dont il étoit capable ; il a corrigé quelques fautes qui lui étoient échappées ; il a resserré quelques articles trop étendus , il en a réuni plusieurs qui sont devenus plus clairs & plus précis.

112 MERCURE DE FRANCE.

distinction de M. l'abbé de Wailly : nous ne nous arrêterons pas davantage à cette production déjà connue , & qui mérite de plus en plus son succès.

La bienfaisance sur le trône , éloge historique de Stanislas I , roi de Pologne , grand duc de Lithuanie , duc de Lorraine & de Bar : dédié à la reine , par M. Deslaviers avocat au parlement. A Paris chez Delalain libraire, rue Saint-Jacques, 1768, in-8o.

C'est un nouveau tribut rendu à la mémoire de Stanislas *le bienfaisant* ; titre auguste , & bien supérieur à tous ceux qu'ont mérité les plus grands rois ; c'est le sentiment & la reconnoissance qui le lui ont donné. M. Deslaviers n'est qu'historien dans cet éloge ; il suit la vie de Stanislas depuis le moment de sa naissance. A l'âge de 19 ans Stanislas fut chargé de complimenter la reine de Pologne sur la mort du roi son époux ; la manière dont il s'en acquitta étonna tout le monde , & fit concevoir les plus hautes espérances de son génie ; l'évêque de Varmie en 1696 , dans une diète générale qui étoit alors assemblée , félicita la Pologne d'avoir vu naître Stanislas. L'année suivante ce prince confondit la calomnie qui avoit osé attaquer son pere ; il par-

donna aux monîtres qui avoient voulu le
 perdre. « Selon les loix de Pologne , dit
 » M. Desflaviers dans une note , la peine
 » des calomniateurs est que celui qui est
 » convaincu de ce crime, doit en plein sénat
 » se coucher à terre sous le stalle , & entre
 » les jambes de celui qu'il a accusé injuste-
 » ment , & dire à haute voix qu'en répan-
 » dant dans le public telle & telle chose
 » contre celui qui est au-dessus de lui , il
 » en a menti comme un chien. Cette con-
 » fession publique étant achevée , il faut
 » qu'à trois diverses fois il imite la voix
 » d'un chien qui aboye. » On présente
 rapidement le précis des événemens qui
 portèrent Stanislas sur le trône ; on est
 attaché par les malheurs qui l'éloignèrent
 de Pologne ; on frémit des dangers aux-
 quels il s'expose , dans le voyage qu'il
 fait de Dantzic à Königsberg , en butte
 aux traits de l'assassin qui voudra gagner
 le prix qu'on a mis à sa vie : on respire
 quand on le voit arrivé en France ; on le
 suit dans la Lorraine ; chaque jour y pré-
 sente des traits qui attachent des larmes
 d'attendrissement & d'admiration. Cet
 éloge intéresse par le prince qui en est le
 sujet ; on oublie quelques fautes de style
 qui sont échappées à l'auteur : on ne s'ap-
 perçoit pas qu'il manque quelquefois de

chaleur, parce qu'on est occupé des actions du monarque.

Observations sur plusieurs maladies des yeux, par M. Janin oculiste du college de chirurgie de Paris, associé correspondant de l'académie des sciences, arts & belles lettres de Dijon, &c. A Lyon de l'imprimerie d'Aimé de la Roche, in-12 de 33 pages.

Cette brochure contient sept observations sur des fistules lacrymales, & sur des cataractes de différente espece. M. Janin les décrit telles qu'il les a vues dans les traitemens qu'il en a faits; il y a joint deux dissertations liées naturellement au sujet, l'une sur la cause des mouvemens de l'iris, & l'autre traite des diverses opinions sur l'organe immédiat de la vue. Elles annoncent un homme instruit & qui a fait des études profondes sur les maladies des yeux. Il demeure à Lyon, chez M. Blanc baigneur, rue de l'arsenal, & donne gratuitement tous les matins ses soins aux pauvres.

Journal des guérisons opérées aux fontaines minérales de Saint-Amand en Flandres, pendant la saison de 1767, par le sieur Desmillevilles.

Cette petite brochure d'environ 48 pages, doit servir de suite à l'essai du sieur Desmillevilles sur les eaux & les boues minérales de Saint-Amand. Elle ne contient que le recueil des observations qu'il a faites sur les bons effets qu'elles ont produits en 1767. Des malades attaqués de rhumatisme, de sciatique, de paralysie, de maladies de la peau, des reins & du bas ventre, ont été guéris par l'usage de ces eaux.

THE ART OF KNOWING MANKING.

L'art de connoître les hommes, in-12.

Personne ne doute de l'utilité de cet art; l'auteur n'avoit pas besoin d'en faire l'apologie; il devoit plutôt travailler à se défendre de la misanthropie, qui se fait voir à chaque page de son livre. En peignant l'humanité, il s'est attaché à la présenter toujours du mauvais côté; s'il relève quelque vertu, c'est pour faire mieux sortir les vices, & souvent il ne la trouve pas sans défaut. Pourquoi nous offrir la satire des hommes? Pourquoi déprimer leurs vertus? Est-il avantageux de prouver qu'elles tirent leur origine des vices ou des faiblesses? Un auteur qui fait un pareil emploi de ses talens, songe plus à les faire briller, à satisfaire sa vanité, qu'à travail-

ler à notre bonheur , qu'à nous reconcilier avec notre espece & avec nous-mêmes. Il mérite des autres hommes le traitement qu'il leur fait ; qui ne fait point de grace , ne doit guere en attendre. La plupart des observations qu'on trouve dans cette production sont justes , mais on en voit peu qui soient neuves.

A GENUINE HISTORY OF M. AND MRS. TENDUCCI. Histoire véritable de M. & de Madame Tenducci , in-8o.

M. Tenducci est un chantre italien , qui doit les agrémens de sa voix à cette opération barbare , trop commune peut-être dans son pays. Ses manieres honnêtes & polies , la douceur de son chant firent la conquête d'une jeune demoiselle , avec laquelle il se maria en Irlande dans l'année 1766. Ce qui paroîtra sans doute bien singulier , c'est que la tendresse de son épouse n'a point diminué après deux ans de mariage ; c'est elle-même qui écrit son histoire , elle l'adresse à un ami qu'elle a ou qu'elle suppose avoir à Bath ; elle y rend compte des persécutions qu'elle & son mari ont éprouvées de la part de ses parens qui n'ont pas vu cette union de bon œil , & qui ont tenté toutes sortes de moyens légitimes & non légitimes pour la rompre ; ils

ne se feroient jamais attendus de trouver les plus grands obstacles de la part de Madame Tenducci. Cette histoire, indépendamment de la singularité qui la rend curieuse parce qu'elle est vraie, offre des détails intéressans. On frémit des excès auxquels s'est portée la famille de l'héroïne; cet hymen extraordinaire n'a causé que du trouble & des chagrins à Madame Tenducci, & certainement rien ne l'en dédommage; son attachement pour son époux n'est pas moins extraordinaire; on est étonné de sa constance à lui sacrifier le repos de sa vie. On a beaucoup plaisanté sur son aventure; on auroit dû sans doute la plaindre.

LETTERS TO MARRIED WOMEN. Lettres aux femmes mariées, petit in-8°.

Ces lettres traitent un sujet bien intéressant; l'auteur fait voir le ridicule des préjugés qui attribuent à l'imagination des meres, la plupart des taches & des défauts qu'on apperçoit sur le corps des enfans; il parle des fausses couches, & conseille d'éviter le trop grand exercice, le trop de repos, &c. Il exhorte les meres à remplir le grand but de la nature, à ne pas se soustraire au devoir sacré qu'elle leur impose, celui de nourrir leurs enfans; il présente ensuite la meilleure maniere

118 MERCURE DE FRANCE.

de les élever depuis leur naissance jusqu'au moment où on les sevre. Comme il y a des cas où une mere ne peut pas allaiter son enfant , l'auteur veut qu'elle s'assure bien que cela est impossible , & qu'au lieu de donner l'enfant à une nourrice étrangere , elle le garde sous ses yeux , & le nourrisse avec du lait de vache , qui peut être pris en général sans avoir été bouilli , & sans autre mélange que d'un peu de sucre. Il entre ensuite dans des détails sur l'enfant & sur la mere depuis le tems où le premier a été sevré jusqu'à l'âge de deux ans ; il parle du traitement qu'il faut lui faire lorsqu'il se porte bien & lorsqu'il est malade. Il moralise ensuite & insiste sur la nécessité de cultiver ses dispositions pour le rendre vertueux & aimable ; ces lettres doivent être lues & méditées par toutes les meres ; les instructions qu'elles y trouveront sont intéressantes , claires , & utiles.

Les principes de la langue latine , mis dans un ordre plus clair , plus étendu & plus exact. A Paris , chez J. Barbou , imprimeur-libraire , rue des Mathurins ; 1768 ; in-12.

Cet ouvrage est estimé & mérite de l'être ; il n'y en a point de meilleur & de plus utile parmi ceux dont on se sert dans

les colleges. Cette édition, qui est la sixieme, a été retouchée avec beaucoup de soin. A l'article des conjugaisons on a ajouté la formation des tems dans les verbes actifs & passifs ; on rectifie, dans la syntaxe, plusieurs regles qui paroissent manquer de justesse.

Guide des chemins de la France, contenant toutes les routes générales & particulieres. Troisieme édition, revue, corrigée & presque entièrement refondue, considérablement augmentée, & principalement d'une notice très-ample des villes principales & des choses les plus remarquables qu'on y trouve. A Paris, chez Vincent, imprimeur-libraire, rue Saint-Severin ; in-12 : 1768.

Cet ouvrage étoit connu déjà sous le titre de *nouveau guide des chemins de la France* ; il reparoit aujourd'hui, pour la troisieme fois, avec une quantité de corrections qui en font un ouvrage absolument nouveau, & qui remplit son objet de maniere à ne laisser rien à désirer,



A C A D É M I E S.

I.

Prix proposé par l'académie royale des sciences de Paris, pour l'année 1770.

L'ACADÉMIE avoit proposé pour le sujet du prix de 1768, de perfectionner les méthodes sur lesquelles est fondée la théorie de la lune, de fixer par ce moyen celles des équations de cette planete qui sont encore incertaines, & d'examiner en particulier si on peut rendre raison, par cette théorie, de l'équation séculaire du mouvement moyen de la lune.

N'ayant pas été satisfaite des recherches qu'elle a reçues sur ce sujet, elle le propose de nouveau pour l'année 1770.

Le prix sera double, c'est-à-dire, de 5000 livres.

Les sçavans de toutes les nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les associés étrangers de l'académie. Elle s'est fait la loi d'exclure les academiciens régnicoles de prétendre aux prix.

Ceux qui composeront, seront invités à écrire en françois ou en latin, mais sans aucune

aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, & l'académie fera traduire leurs ouvrages.

On les prie que leurs écrits soient fort lisibles, sur-tout quand il y aura des calculs d'algebre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront avec cette même sentence, leur nom, leurs qualités & leur adresse; & ce billet ne sera ouvert par l'académie, qu'en cas que la piece ait remporté le prix.

Ceux qui travailleront pour le prix, adresseront leurs ouvrages à Paris au secrétaire perpétuel de l'académie, où les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas le secrétaire en donnera en même temps à celui qui les lui aura remis, son récépissé, où sera marquée la sentence de l'ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier septembre 1769, exclusivement.

L'académie à son assemblée publique d'après pâques 1770, proclamera la piece qui aura mérité ce prix.

S'il y a un récépissé du secrétaire pour la
Vol. II. F

122 MERCURE DE FRANCE.

pièce qui aura remporté le prix , le trésorier de l'académie délivrera la somme du prix à celui qui lui rapportera ce récépissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du secrétaire , le trésorier ne délivrera le prix qu'à l'auteur même , qui se fera connoître , ou au porteur d'une procuration de sa part.

I I.

La société royale des sciences de Montpellier propose encore , pour le sujet du prix de 1769 : *quels sont les principaux caractères des terres du bas Languedoc ? quels sont les défauts de celles qui sont peu propres à la production des grains , & les moyens d'y remédier ?*

Les mémoires ne seront reçus que jusqu'au 8 septembre de la même année , & adressés à M. Ratte , secrétaire perpétuel de la société , avec les conditions ordinaires.



COMÉDIE FRANÇOISE.

LEs Comédiens françois donnerent le sept mai dernier la premiere représentation de *Beverlei*, tragédie bourgeoise, imitée de l'anglois, en cinq actes, & en vers libres.

L'auteur, M. Saurin de l'académie françoise, avoit déjà essayé sur notre théâtre une autre production du théâtre anglois, *Blanche & Guiscard*. Les meurtres multipliés au cinquieme acte parurent blesser notre délicatesse, peut-être trop rigoureuse; mais les beautés vraiment tragiques, répandues dans le rôle de *Blanche*, n'échapperent point aux connoisseurs.

On a dit qu'un ouvrage de théâtre étoit une expérience sur le cœur humain; si jamais ce mot fut vrai, c'est sur-tout relativement à la piece de M. Saurin; mais elle est de plus une expérience sur le goût national: elle nous donne lieu d'observer ce que les françois peuvent supporter de terreur sur la scène, & le genre d'horreurs auquel ils s'accoutumeroient avec peine.

Le théâtre représente un salon mal meublé, & dont les murs sont presque nus, avec des restes de dorure. Madame Beverlei est assise à côté de sa sœur ; elle travaille avec distraction : l'inquiétude est sur son visage, dans ses gestes & dans ses paroles ; son époux a passé la nuit hors de chez lui, & n'est point encore rentré. Cette absence paroît la seule chose qui l'afflige ; elle lui pardonne tout le reste, l'excuse sur le jeu, & se résigne à l'indigence. Sa sœur se répand en plaintes contre lui ; elle le trouve d'autant plus coupable, que son épouse est plus indulgente : elle retrace vivement tous les excès où l'amour du jeu l'a entraîné.

M^{de} BEVERLEI.

Il n'a qu'un seul défaut. . .

HENRIETTE

Qui les renferme tous.

Les veilles, les chagrins ont flétri sa jeunesse.

Madame Beverlei répond :

Ce changement, encor, n'a point frappé mes yeux.

Henriette lui parle du petit Tomi, de cet enfant, dont l'héritage est dissipé ; elle craint elle-même pour des fonds qu'elle a confiés à Beverlei : elle doit

épouser Leuson. Ce mariage feroit son bonheur ; mais comment penser au bonheur, quand sa sœur est dans l'infortune ! Cependant des fonds qu'on attend de Cadix peuvent encore réparer tout ; mais un joueur se corrige-t-il ? Il a d'ailleurs un ami suspect , Stukeli. Hier , dit Henriette ,

Hier Leuson me chargea de vous dire
Qu'il a sur Stukéli le plus grave soupçon :
Souvent sur notre front notre cœur se fait lire ;
Et l'air de Stukeli n'annonce rien de bon.

Jarvis paroît , ce vieux domestique
qu'on a été forcé de congédier après
quarante ans de service. Madame Beverlei l'avoit prié de lui épargner des visites qui lui semblent des reproches : je l'ai donc oublié , dit le bon homme.

A mon âge aisément l'on oublie & l'on pleure.

Et il pleure sur le sort de son maître
& sur ses égaremens.

Stukeli vient : on lui demande s'il n'a point vu Beverlei ; il répond qu'il l'a laissé la veille chez Vilson, en assez mauvaise compagnie ; il ne peut concevoir qu'il ne soit pas rentré : il blâme sa pas-

F iij

sion pour le jeu. Il l'a toujours combattue; & quand il a vu son ami malheureux, il lui a ouvert sa bourse : Jarvis offre d'aller chercher son maître chez Vilson; Madame Beverlei lui recommande de ne rien dire qui puisse avoir l'ait du reproche : elle n'en fit jamais à son mari.

Les malheureux, Jarvis, sont aîlés à blesser :
Avec ménagement il faut qu'on les approche.

Elle appelle son fils :

Ecoutez-moi, Tomi :

Ce matin, *suivant l'ordinaire*,
Votre pere, mon fils, n'a pu vous embrasser;
Mais quand il reviendra, si vous voulez me plaire,
Songez à le bien caresser,
N'y marquez pas.

Henriette sort avec l'enfant ; & Madame Bevetlei, demeurée seule avec Stukeli, l'interroge encore sur ce qui peut retenir son mari si long temps. Il profite de cette ouverture pour jeter des soupçons dans l'ame d'une épouse sensible : il parle de bruit vagues, de rapports. Madame Beverlei, troublée intérieurement, répond avec une fermeté qui déconcerte l'imposteur ; il revient sur lui, & garantit la fidélité de son ami.

Mon estime pour lui m'en répond mieux que vous,

J U I L L E T 1768. 127

Dit Madame Beveley, & elle le quitte.
Stukeli dévoile son caractère dans un monologue ; il a aimé Madame Beverlei : il a déjà ruiné par ses artifices le rival qu'on lui a préféré ; il veut le perdre encore dans le cœur de sa femme, & la séduire elle-même. Leuson l'aborde.

Je vous trouve à propos : jusqu'en votre demeure
J'aurois été, Monsieur, vous chercher tout-à-
l'heure.

S T U K E L I.

De quoi s'agit-il donc, Monsieur ?

L E U S O N.

De mon ami,

De Béverlei.

S T U K E L I.

Dites le nôtre.

L E U S O N, *d'un ton ferme.*

Je dis le mien.....

On veut que, chez Vilson ;

Vous ayez, avec Mackinson,

Une secrète intelligence.

Vous vous enrichissez, dit-on,

Lorsque Béverlei se ruine.

La querelle est prête à s'élever. Henriette retient Leuson à qui elle veut par-

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

ler , & Stukeli se retire ; Henriette craint les suites de ce différend : Leufon la rassure.

Je crois à sa valeur comme à sa probité ,

Dit-il , en parlant de Stukeli : il presse Henriette de conclure leur mariage ; il veut s'attacher à Beverley par d'autres liens que ceux de l'amitié : mais elle allègue les chagrins de sa sœur , comme une trop juste raison de différer leur hymen : elle sort pour aller la consoler.

Beverlei ouvre le second acte ; la scène a changé , & représente une place près de la maison de Beverlei.

Ciel ! voici ma maison , & je crains d'y rentrer :
A ma femme , à ma sœur , je n'ose me montrer ;
J'ai tout trahi , l'amour , l'amitié , la nature :
A tout ce qui m'est cher , à moi-même odieux ,
Sans dessein , sans espoir , errant à l'aventure ,
La honte & le remords me suivent en tous lieux.

O ! du jeu passion fatale !

Ou , plutôt , vil amour de l'or !

Eh ! qu'avois-je besoin d'en amasser encor ?

A ma félicité *quelle autre fut égale ?*

Tout prévenoit mes vœux , tout flattoit mes
desirs ,

*L'amour semoit de fleurs ma couche nuptiale ;
Et l'aurore avec moi réveillait les plaisirs.*

Nous osons croire que ces vers sont d'une tournure beaucoup trop métaphorique, & d'une poésie trop figurée pour la situation. Que Beverlei se rappelle son bonheur passé, pour l'opposer au malheur présent ; qu'il en trace une image douce & intéressante : rien n'est plus vraisemblable ; mais qu'il emploie le langage de la poésie épique ; qu'il personnifie l'aurore, l'amour & les plaisirs : c'est ce qu'on ne doit pas attendre de l'état violent où il est. Les malheureux ont l'éloquence de la douleur ; elle est sombre & énergique, & les couleurs riantes se refusent à leur imagination.

Jarvis se présente à son maître, il l'a cherché vainement chez Vilson. Il le presse de rentrer chez lui ; il porte le zèle jusqu'à lui offrir le peu de bien qu'il peut avoir.

B E V E R L E I.

O ! digne serviteur ! . .

De ton maître avili crains plutôt la bassesse :

Oui, crains que, sans pitié, dépouillant ta vieillesse

Je n'abuse de ton bon cœur :

Tu ne fais pas, Jarvis, ce que c'est qu'un joueur ;

J'ai ruiné mon fils, & ma femme & ma sœur :

De la même fureur crains d'être aussi la proie.

Un misérable qui se noie,

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

S'attache, en bécotant, au plus foible roseau.
Crains que je ne t'entraîne aussi dans mon nau-
frage.

Cette réponse est admirable ; le senti-
ment en est bien profond, & l'expression
vigoureuse : Beverlei continue.

Va trouver ta maitresse... hélas ! dans son mal-
heur,

On peut la consoler ; elle n'est pas coupable.

Mais modère pour moi ton zèle :

Qu'ont mes malheurs & toi, Jarvis, à démêler ?

Né dans ce que l'orgueil appelle la bassesse,

De l'honneur tu suivis la loi ;

Et l'honneur rarement conduit à la richesse.

Les besoins vont bientôt assaillir ta vieillesse,

Ne mets pas la misère entre la tombe & toi.

Ce dernier vers est d'une grande beauté.
Il y a dans l'anglois : *Ne sois point pressé
entre l'indigence & le tombeau.* Le vers
françois nous paroît bien plus pathétique
& plus naturel.

Suit une scène entre Beverlei & Stukeli,
où ce dernier développe toute la mali-
gnité de son caractère : toujours occupé
de son projet, il veut ôter à Beverlei
toutes les ressources qui peuvent lui rester.
Il lui fait entendre que, pour le secourir,

il s'est mis dans le besoin , & même en danger d'être arrêté : il ose lui conseiller d'avoir recours à Jarvis ; & rebuté sur cet article , il lui parle des diamans de sa femme. A ce seul mot Beverlei se récrie ; cependant l'extrémité où il voit celui qu'il croit son ami ; la douleur feinte de Stukeli , ses reproches , ses séductions entraînent à la fin le malheureux Beverlei. Il consent à tout , & Stukeli le quitte. Prêt à rentrer dans la maison , il rencontre sa sœur , dont il essuie les plus sanglans reproches , & qui va même jusqu'à lui redemander ses fonds qu'il a entre les mains. Madame Beverlei vient se jeter entre les bras de son mari avec le petit Tomi ; il reçoit leurs caresses qu'il a si peu méritées ; il se souvient de ses torts qu'on ne lui reproche point. Il est puni. Ce tableau est attendrissant : Leuson survient ; Beverlei prévenu contre lui par Stukeli , le reçoit froidement : Leuson veut le détromper sur le scélérat qui le domine. Beverlei refuse de l'écouter , & demande qu'on le laisse seul avec sa femme ; Leuson sort en se promettant de démasquer bientôt Stukeli , & de servir Beverlei. Celui-ci vante à sa femme la fidélité & le zèle de son ami prétendu. Il lui parle du péril où il est. On apporte une lettre , elle

est de Stukeli : il se prépare , dit-il dans cette lettre , à quitter l'Angleterre , & ne veut point qu'on parle à Madame Beverlei de l'expédient dont ils étoient convenus : elle veut sçavoir quel il est , son mari lui déclare , tout en rougissant.

Mde BEVERLEI.

Mes diamans ?

BEVERLEI.

J'ai honte. . .

Mde BEVERLEI.

Est-ce donc une affaire ?

Mon ami , *sois bien assuré*

*Que la paix de ton cœur par-dessus tout m'est chère ;
Que jamais rien , par moi , n'y sera préféré.*

.

Mais vous ne jouerez plus.

Beverlei s'y engage. Mais , dit-il ,

Pour le meilleur des amis

Pouvois-je faire moins ?

Mde BEVERLEI.

Pouviez-vous davantage ?

Puisse-t-il en sentir le prix !

Et puisse votre cœur ne s'être pas mépris !

A l'ouverture du troisieme acte , Stukeii apprend au spectateur que les diamans sont perdus. Madame Beverlei sortant du logis , vient à sa rencontre : on peut re-

marquer que lorsque la scene se passe dans une place publique, il est toujours assez difficile de motiver les allées & venues des acteurs. Cet inconvénient peut s'observer dans quelques pieces de Moliere ; mais lorsque l'action est intéressante , on ne songe gueres à chicaner l'auteur sur cette inexactitude qui n'est pas indifférente pour la perfection, mais qui l'est assez pour le plaisir des spectateurs.

Stukeli cherche à consommer dans cette scene l'ouvrage de scélératesse & de perfidie qu'il a ébauché dans le premier acte. Il déclare qu'il n'a point reçu les diamans ; il fait entendre qu'ils ont pu être donnés à une rivale :

A l'un de ces objets de luxe & de scandale ;
A qui nous prodiguons l'argent & le mépris.

Enfin , voyant que Madame Beverley s'obstine à ne rien croire , il va jusqu'à dire que Beverlei lui a fait confidence de son infidélité.

Mde B É V E R L E Y .

.....
S'il n'est d'un imposteur , ton rapport est d'un traître.

Choisis d'être perfide ou calomniateur.

Je te crois tous les deux.

134: MERCURE DE FRANCE.

Elle le chasse de sa présence avec indignation. Henriette vient lui reprocher la foiblesse qu'elle a eu de donner ses bijoux.

Avant de les avoir il auroit eu ma vie.

Mde BÉVERLEY.

Il n'avoit qu'à *la* demander,

Il auroit eu la mienne.

Il y a dans cette réponse si touchante un contresens grammatical qu'on ne peut contester, puisque *la demander* se rapporte nécessairement par la construction à la vie d'Henriette, & qu'il doit, par le sens de la phrase, se rapporter à la vie de Madame Beverley. Cependant le sens est si clair, & ce vers est d'une précision si heureuse, que je ne voudrois point le changer.

Quelques instans je veux être à moi-même ;
(dit Mde Beverley).

Et je vois que Leufon cherche votre entretien ;

Il vous apprendra comme on aime.

Leufon annonce à Henriette qu'il a un secret à lui révéler ; mais qu'elle n'en sera instruite qu'à condition qu'elle fixera au lendemain le mariage si long temps projeté entr'eux. Il reçoit sa parole, & lui

apprend que le bien qu'elle a confié à Beverley est perdu ; il tient cette nouvelle de Bates , le principal agent de Stukeli. Ce Bates a reçu des services de Leuson , & c'est par son moyen que Leuson se flatte de produire au grand jour toutes les manœuvres du scélérat. Il sort ; & Beverley rayonnant de joie , vient apprendre à sa sœur & à sa femme que les fonds qu'on attendoit de Cadix , sont arrivés. Il a cent mille écus dans son portefeuille. Il abjure à jamais la passion du jeu ; il veut se retirer à la campagne : cependant il est obligé d'aller acquitter une dette pressante ; sa femme le conjure de revenir au plutôt , elle desire de l'entretenir sur un sujet important. Elle rentre avec sa sœur , & Beverley rencontre sur son chemin Stukeli qui lui fait compliment de sa bonne fortune ; & comme Beverley parle d'aller satisfaire James & Mackinson ses créanciers , Stukeli saisit ce moment pour lui apprendre qu'ils font une partie considérable chez Vilson , qu'ils jouent d'un malheur affreux , que c'est le moment de faire un beau gain , &c. Beverley combat faiblement les artifices du perfide , & sa propre passion. Il remet ses papiers entre les mains de Stukeli , & pour plus grande sûreté , il prend le parti de

136 MERCURE DE FRANCE.

faire demander Mackinon à la porte, & de ne point entrer chez Vilson. Il sort avec Stukeli.

Le quatrieme acte se passe dans la nuit. Beverlei paroît dans les convulsions du désespoir : Stukeli est avec lui.

STUKELI.

Falloit-il entrer chez Vilson ?
Si mes conseils sur vous avoient eu quelque empire,
Votre ami. . .

BÉVERLEI.

Mon ami ! barbare ! à toi ce nom !
Tu n'es qu'une horrible furie
Qui de son souffle impur empoisonna ma vie ;
Un monstre par l'enfer contre moi déchaîné.
Sans cette amitié détestable
Seroit-il un mortel plus que moi fortuné ?
En est-il un plus misérable ?
Heureux pere ! heureux frere , & moins époux
qu'amant ,
Manquoit-il à mes vœux quelque bien desirable ?
Mais , d'un fatal égarement
Réveillant dans mon cœur la semence endormie ,
Tu lui fournis de l'aliment ,
Et fis d'une étincelle un affreux incendie.
Tout a péri , mes biens , mon honneur & ma vie.
Voilà ce qu'a produit ta funeste amitié.

*Réveiller la semence endormie d'un égar-
ement, & lui fournir de l'aliment, c'est ce
qu'on peut appeller une suite de méta-
phores incohérentes ; mais les reproches
de Beverlei sont animés & énergiques.*

.
Oui, j'ai vu l'artifice,
Et qu'en montrant le précipice,
Tu savois inspirer la fureur d'y courir.
Mais mon cœur étoit ton complice,
Et cherchoit lui-même à périr.
Mais, réponds-moi, pourquoi me rendre
Les effets qu'en dépôt j'avois mis dans tes mains?

S T U K E L I.

Vous savez que pour m'en défendre
Tous mes efforts ont été vains.
Vous avez voulu les reprendre.

B É V E R L E I.

Traître, donne-t-on du poison
Au furieux qui le demande ?

Il s'élève dans son ame des soupçons
contre James & Mackinson : Stukeli les
justifie.

. . . Par moi l'un & l'autre, en jouant, observé,
M'a paru loyal & fidelle.

B É V E R L E I.

Mais toi-même, l'es-tu ?

138 MERCURE DE FRANCE.

Tout à tout il s'emporte contre Stukeli, lui demande pardon ; il lui dit de fortir, de demeurer.

.
Non, crains tout en effet... dans un moment
de rage

Je puis te poignarder & moi-même après toi.

Il demeure seul dans la nuit, dans les remords & les fureurs. Il reconnoît à travers les ténèbres Leufon. Il s'approche furieux & ulcéré des propos qu'il croit que Leufon a tenus contre lui, il met l'épée à la main, & lui crie de se défendre. Leufon n'oppose à cet emportement que le sang-froid & la vérité : il promet de prouver la perfidie de Stukeli.

. . . Demain, moins prévenu,
Béverlei rougira de m'avoir mal connu.

Il s'éloigne, & Beverley hors de lui veut se percer de son épée : le vieux Jarvis survient, & le conjure de la lui remettre.

BÉVERLEI.

Oui, prens-la, prens ce fer, ôte-le de mes mains.
Peut-être en ce moment c'est le ciel qui t'envoie.

JARVIS.

Ah ! Monsieur, quelle est donc ma joie !
Et que Jarvis se tient heureux !

B É V E R L E I.

Puisses-tu toujours l'être, ô vieillard vertueux!

Mais ne reste pas davantage.

De mes malheurs, Jarvis, crains la contagion.

La ruine, l'horreur, la malédiction,

De tout ce qui m'approche est le cruel partage.

Rentre, bon vieillard, couche-toi,

Va trouver le repos... qui n'est plus fait pour moi.

.....
Va-t-en. Couché sur cette pierre,

Je passerai la nuit à dévorer mon cœur.

Cette expression est-elle claire & naturelle? Ce qui précède est fort beau ; mais la scène suivante est bien au-dessus. Madame Beverlei, qui a envoyé Jarvis chercher son mari, n'a pu résister à son impatience. Elle sort avec de la lumière, elle voit le malheureux Beverlei étendu sur des pierres dans l'attitude du désespoir, & Jarvis à ses pieds fondant en larmes. Ce spectacle est déchirant. Ce sont là de grands effets dramatiques, & le style n'est pas au-dessous de la situation.

B É V E R L E I.

.....
Frémissez, je n'ai rien que d'affreux à vous dire.
De malédictions vous allez m'accabler.

Mde BÉVERLEI.

Ah ! mon cœur en est incapable.
Il n'apprendra jamais qu'à benir mon époux.

BÉVERLEI.

Cet époux est un misérable ,
 Qui ne doit être vu par vous
 Que comme un monstre détestable.
 Ce jour a fixé notre sort.
 La misère & les pleurs voilà votre partage.
 C'est celui de mon fils , & le mien c'est la mort.

Mde BÉVERLEI.

Quoi donc !

BÉVERLEI.

Tout est perdu. Le désespoir, la rage,
 Voilà tout ce qui m'est resté.
 Maudissez votre époux, il l'a bien mérité.

Mde BÉVERLEI.

Exauce mes vœux & mes larmes,
 Ciel ! d'un œil de bonté, regarde sa douleur.
De son front obscurci dissipe les allarmes,
 Ramene la paix dans son cœur.
 Si l'infortune & la misère
 Doivent tomber sur l'un des deux,
 Épuise sur moi ta colere,
 Et que Béverlei soit heureux !

B É V E R L E I.

Et c'est ainsi que me maudit ta bouche !

Que nous reste-t-il ?

Mde B É V E R L E I.

Le courage

Et le travail.

Elle parvient, à force de tendresse & de constance, à le calmer & à l'adoucir. Il se jette dans ses bras, & ses larmes coulent ; mais on vient porter le dernier coup : on l'arrête pour une dette de 300 pieces. Jarvis offre d'en payer la moitié ; on ne l'écoute pas ; on mene Beverlei en prison, & sa femme le suit.

Le cinquieme acte se passe dans la prison. Le petit Tomi dort sur un fauteuil : Jarvis est dans la même chambre ; Madame Beverlei vient lui apprendre que son époux goûte un moment de sommeil.

.
 O la cruelle, ô l'effroyable nuit !

Plongé dans un morne silence,
 L'œil fixe, il paroïsoit ni n'entendre, ni voir ;
 Et soudain furieux jusques à la démence,

Poussant les cris du désespoir,
 Il détestoit son existence.

Mde BÉVERLEI.

Ah ! mon cœur en est incapable.
Il n'apprendra jamais qu'à benir mon époux !

BÉVERLEI.

Cet époux est un misérable ,
 Qui ne doit être vu par vous
 Que comme un monstre détestable.
 Ce jour a fixé notre sort.
 La misère & les pleurs voilà votre partage.
 C'est celui de mon fils , & le mien c'est la mort !

Mde BÉVERLEI.

Quoi donc !

BÉVERLEI.

Tout est perdu. Le désespoir, la rage,
 Voilà tout ce qui m'est resté.
 Maudissez votre époux, il l'a bien mérité.

Mde BÉVERLEI.

Exauce mes vœux & mes larmes ,
 Ciel ! d'un œil de bonté, regarde sa douleur.
De son front obscurci dissipe les allarmes ,
 Ramene la paix dans son cœur.
 Si l'infortune & la misère
 Doivent tomber sur l'un des deux ,
 Epuise sur moi ta colere ,
 Et que Béverlei soit heureux !

B É V E R L E I.

Et c'est ainsi que me maudit ta bouche!

Que nous reste-t-il ?

Mde B É V E R L E I.

Le courage

Et le travail,

Elle parvient, à force de tendresse & de constance, à le calmer & à l'adoucir. Il se jette dans ses bras, & ses larmes coulent ; mais on vient porter le dernier coup : on l'arrête pour une dette de 300 pieces. Jarvis offre d'en payer la moitié ; on ne l'écoute pas ; on mene Beverlei en prison, & sa femme le suit.

Le cinquieme acte se passe dans la prison. Le petit Tomi dort sur un fauteuil : Jarvis est dans la même chambre ; Madame Beverlei vient lui apprendre que son époux goûte un moment de sommeil.

O la cruelle, ô l'effroyable nuit !

Plongé dans un morne silence,
L'œil fixe, il paroïssoit ni n'entendre, ni voir ;
Et soudain furiex jusques à la démence,

Poussant les cris du désespoir,
Il détestoit son existence.

144 MERCURE DE FRANCE.

Nature, tu frémis... Terreur d'un autre monde,
Abîme de l'éternité,

Obscurité vaste & profonde,
Tout cœur à ton aspect se glace épouvanté:
Mais j'abhorre la vie, & mon destin l'emporte.
Il boit.

C'en est fait... c'est la mort qu'en mes veines
je porte :

De mes jours ce soleil éclaire le dernier.
O si l'homme au tombeau s'enfermoit tout entier !
Mais des pleurs des vivans si l'ame encore émue
Voit ceux qui lui sont chers souffrans & mal-
heureux,

Si j'entends vos cris douloureux,
O ma femme, ô mon fils, ô famille éperdue !
L'enfer, l'enfer n'a pas de tourmens plus affreux.

. . . O réflexion trop tardive !
Mon fils ! un doux sommeil tient son ame captive.
Je n'entendrai donc plus le son de cette voix,
A mon oreille, hélas ! si chère !

Que je t'embrasse au moins pour la dernière fois.
O malheureux enfant d'un plus malheureux pere !

Qu'en le voyant mon ame s'attendrit !
Il semble qu'en dormant sa bouche me sourit.
Cette bouche... ces traits... Ce sont ceux de sa mere :
Pauvre enfant ! tu ne sens, ni ne prévois ton sort ;
La honte de ma vie, & l'horreur de ma mort ;
Voilà ton unique héritage :
L'opprobre sera ton partage.

De

De misère accablé, n'osant lever les yeux,
 Tu vivras pour maudire & le jour & ton pere.
 La vie est elle donc un bien si précieux ?
 Ma fureur t'a ravi tout ce qui la rend chere :
 Qui t'en délivreroit t'ôteroit un fardeau.

Que n'a-t-on étouffé ton pere en son berceau ?
 Mais déjà le poison... je sens que je m'égare ;

Une épaisse & noire vapeur

Couvre mes yeux, & dans mon cœur

Fait naître une fureur barbare :

Que dis-je fureur ? c'est pitié.

Pour qui dans le malheur languit humilié,
 Mourir est un instant, vivre est un long supplice.

Mon fils, ce seroit là ton sort...

Osons-l'y dérober... le moment est propice ;

Qu'il passe, sans douleur, du sommeil à la mort.

Ce fer... Tuer mon fils ! Le transport est horrible.

Nature ! ah ! ta voix dans mon cœur

Vient de jeter un cri terrible...

Il s'éveille ?

Tomi effrayé se jette aux genoux de son pere, qui laisse tomber le couteau de ses mains. Madame Beverlei rentre & reproche à son époux cet horrible égarement qu'il n'a pas pu lui cacher. Leuson vient annoncer que Stukeli a été assassiné par Jame ; qu'un différend s'étoit élevé entr'eux sur le partage des dépouilles ; que les effets de Beverlei lui seront rendus.

Vol. II.

G

146 MERCURE DE FRANCE.

& que J^ame est arrêté. Beverlei leur avoue qu'il a pris du poison, & qu'il n'y a plus de remede. Il meurt dans les remords.

Ce cinquieme acte est le seul où M. Saurin se soit écarté pour le fond de l'action de l'original anglois; jusques-là il a suivi fidèlement la même marche, en corrigeant les irrégularités, & supprimant des détails dégoûtans & contraires à nos mœurs. Cet enfant, qui n'est point dans la piece angloise, occupe ici presque tout le cinquieme acte. La situation qu'il produit, est-elle heureuse au théâtre? tient-elle à la piece? ajoute-t-elle à l'intérêt? nous nous permettrons quelques réflexions.

Les quatre premiers actes de l'ouvrage ont fait généralement le plus grand plaisir. Le quatrieme sur-tout est de la plus grande beauté; l'action est attachante, le cœur est toujours intéressé & attendri; il s'en faut bien que l'effet du cinquieme acte soit le même. Une partie des spectateurs a été révoltée; & l'autre, en tolérant l'horreur de ce spectacle, est convenue que l'effet qu'il produit, pese à l'ame & l'accable. Ce partage d'avis & cette différence entre la sensation que les premiers actes ont produite, & celle que fait le dernier, sont déjà de grandes présomptions: c'est que l'horreur n'est point

un plaisir ; c'est que le cœur aime à être effrayé ou attendri au théâtre, & non pas à être cruellement blessé ; il veut qu'on lui fasse sentir l'humanité, & non qu'on la lui fasse haïr. Les larmes sont délicieuses ; le serrement de cœur qui les sèche & les tarit, est à charge : les atrocités en tout genre ne sont pas bonnes à présenter aux hommes ; celle-ci en particulier n'est point préparée, ne naît point du fond du sujet, elle distrait l'ame de l'intérêt qui l'occupoit. On plaignoit un malheureux dans les remords ; on détourne les yeux d'un forcené qui oublie la nature ; on nous dit qu'il y a des exemples d'une pareille horreur ; que des peres ont tué leurs enfans, soit ; mais tout ce qui est horrible est-il intéressant ? Est-il même bien vraisemblable que Beverlei ne songe pas qu'il va porter à sa femme un coup mortel ; qu'il va lui ôter la seule consolation qui peut l'attacher à la vie ? Cette idée si naturelle ne lui vient point à l'esprit ; cependant il n'est point dans le délire, sa mort est très-raisonnée, il se rend compte de ses motifs : enfin l'on peut croire que l'auteur en voulant ajouter à l'intérêt de son ouvrage, y a peut-être nui, en mêlant à cette espece de douleur qui nous plaît, ces impressions

désolantes que nous repoussons. Il y a un terme dans tous les arts d'imitation, qu'il ne faut point passer. Nous sommes loin cependant de rien affirmer ; nous laissons ce ton de décision absolue à l'ignorance , quand elle loue le mauvais goût ; & à la haine , quand elle juge le génie.

On a fait d'autres observations sur Beverlei ; on trouve que ce n'est pas un joueur assez caractérisé ; qu'on ne voit pas assez les symptômes de cette funeste maladie , & les traits prononcés de la passion. On peut répondre que l'imitateur françois , ainsi que son original , a voulu peindre sur-tout les effets du jeu , & l'on ne peut nier qu'ils n'y ayent tous deux très-bien réussi. Regnard avoit peint le caractère avec des effets moins affreux , & il n'y a rien à ajouter à son tableau. On fait aussi quelques reproches au rôle de Mde Beverlei ; & à celui de Stukeli. L'un est d'une résignation trop continue , & l'autre n'est pas assez adroitement méchant , & n'explique pas assez ses motifs. Il a , dit-il , été autrefois dédaigné par Madame Beverlei ; comment ne s'en souvient-elle pas , & n'a-t-elle point les plus graves soupçons sur lui , d'après ce souvenir ?

*Verum ubi plura nitent in carmine ,
Non ego paucis offendar maculis,*

Le style est en général naturel & pathétique ; il y a quelques vers profaïques , & quelques fautes faciles à corriger. Mais , quoi qu'il en soit , il y a peu de rôle au théâtre plus intéressant que celui de Beverlei ; & il n'y en a point qui soit mieux joué.

N°. L'abondance des matieres nous oblige de renvoyer au Mercure prochain l'article que nous avons annoncé de *la Gageure imprévue* , comédie de M. Sedaine.

M É D E C I N E.

Lettre de M. de Voltaire à M. Paulet , au sujet de l'histoire de la petite-vérole.

J E crois , Monsieur , que Don Quichotte n'avoit pas lu plus de livres de chevalerie que j'en ai lu de médecine ; je suis né foible & malade , & je ressemble aux gens qui ayant d'anciens procès de famille , passent leur vie à feuilleter les jurisprudences sans pouvoir finir leurs procès. Il y a environ 74 ans que je soutiens comme je peux mon procès contre la nature : j'ai gagné un grand incident , puisque je suis encore en vie ; mais j'ai perdu tous les autres , ayant toujours vécu dans les souffrances.

G iij

De tous les livres que j'ai lus, il n'y en a point qui m'ait plus intéressé que le vôtre. Je vous suis très-obligé de m'avoir fait faire connoissance avec le Rhasez. Nous étions de grands ignorans & de misérables barbares quand ces Arabes se dégrassoient. Nous nous sommes formés bien tard en tout genre, mais nous avons regagné le tems perdu. Votre livre, sur-tout, en est un bon témoignage. Il m'a beaucoup instruit, mais j'ai encore quelques petits scrupules sur la patrie de la petite vérole. J'avois toujours pensé qu'elle étoit native de l'Arabie déserte, & cousine germaine de la lepre, qui appartenoit de droit au peuple Juif, peuple le plus infecté qui ait jamais été dans notre malheureux globe.

Si la petite vérole étoit native d'Egypte, je ne vois pas comment les troupes de Marc Antoine, d'Auguste & de ses successeurs ne l'auroient pas apportée à Rome. Presque tous les Romains eurent des domestiques Egyptiens *Verna Canopi*. Ils n'en eurent jamais d'Arabes. Les Arabes restèrent presque toujours dans leur grande presqu'île jusqu'au tems de Mahomet. Ce fut dans ce tems que la petite vérole commença à être connue. Voilà mes raisons, mais je me défie d'elles, puisque vous pensez différemment.

Vous, m'avez convaincu, Monsieur, que l'extirpation seroit très-préférable à l'inoculation. La difficulté est de pouvoir mettre une sonnette au cou du chat. Je ne crois pas les princes de l'Europe portés à faire une ligue offensive & défensive contre ce fléau du genre humain. Mais si vous obtenez quelques arrêts contre la petite vérole, je vous prierai aussi, sans aucun intérêt, de présenter requête contre la grosse sœur.

Je ne sçais laquelle de ces deux demoiselles a fait le plus de mal au genre humain, mais la grosse sœur me paroît cent fois plus absurde que l'autre. C'est un si énorme ridicule dans la nature d'empoisonner les sources de la génération, que je ne sçais plus où j'en suis quand je fais l'éloge de cette bonne mère. La nature est très-aimable & très-respectable, sans doute; mais elle a des enfans bien infâmes.

Je conçois bien que si tous les gouvernemens de l'Europe s'entendoient ensemble, ils pourroient à toute force diminuer un peu l'empire des deux sœurs. Nous avons actuellement plus de douze cent mille hommes qui montent la garde en pleine paix; si on les employoit à extirper les deux virus qui désolent le genre humain, ils seroient du moins bons à

quelque chose. On pourroit même leur donner encore à combattre le scorbut, les fièvres pourprées, & les autres faveurs de ce genre, que la nature nous a faites.

Vous avez dans Paris un hôtel-dieu où regne une contagion éternelle, où les malades, entassés les uns sur les autres, se donnent réciproquement la peste & la mort. Vous avez des boucheries dans de petites rues sans issue, qui répandent en été une odeur cadavéreuse, capable d'empoisonner tout un quartier. Les exhalaisons des morts tuent les vivans dans vos églises; & les charniers des Innocens ou de Saint Innocent sont encore un témoignage de barbarie qui nous met fort au-dessous des Horrentots & des Negres.

Nous serons long-temps fous & insensibles au bien public. On fait de tems en tems quelques efforts & on s'en lasse le lendemain. La constance, le nombre d'hommes nécessaire & l'argent manquent pour tous les grands établissemens. Chacun vit pour soi. *Sauve qui peut* est la devise de chaque particulier. Plus les hommes sont inattentifs à leur plus grand intérêt, plus vos idées patriotiques m'ont inspiré d'estime. J'ai l'honneur d'être, &c.

Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

Au château de Ferney, par Geneve, ce 22 avril 1768.

Ligue contre la petite-vérole.

IL y a deux grands problèmes à résoudre, intéressans pour l'humanité ; savoir : 1°. s'il est plus avantageux d'avoir la petite-vérole que de ne l'avoir pas du tout. Il est prouvé qu'il n'est pas nécessaire que l'homme soit malade pour parvenir à la plus longue vieillesse ; les Sauvages & les Hottentots sont en état de nous donner la solution de ce problème. Les mots de gourme, de fermentation, d'ébullition, de germe, de destin irrévocable, &c. sont des mots barbares, indignes de notre siècle, & transmis par des peuples encore plus barbares.

Le second problème consiste à savoir s'il est possible de se préserver entièrement de la petite-vérole ou non. Pour le résoudre il faut établir quelques vérités.

1°. La petite-vérole est étrangère, nouvelle dans nos climats ; elle n'est point héréditaire, personne n'en porte le germe, il n'est pas nécessaire d'en être attaqué.

2°. Il y a encore des nations qui ne la connoissent pas.

3°. Il y a un peuple qui s'en est préservé pendant près d'un siècle.

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

4°. Il y a en Europe environ le tiers des hommes qui n'en est point attaqué.

5°. Elle n'attaque en général que les enfans.

6°. Elle disparoit d'elle-même des villes plusieurs années de suite.

7°. Elle est contagieuse comme une peste.

8°. Il n'y a que le pus ou les croûtes, les véritables semences de la maladie, qui puissent la donner, soit qu'on touche ces croûtes, soit qu'on les avale avec les alimens.

9°. Ces semences de petite-vérole s'attachent sur tous les corps, tels que les meubles, les linges, les habits, &c. &c. peuvent communiquer la maladie encore au bout d'une année, lorsqu'on manie ou qu'on touche simplement ces corps, sur-tout au printems, où les pores sont plus ouverts.

11°. La petite-vérole se communique comme la peste qui attaque tous les âges. On arrête les progrès d'une peste. Nous en avons un exemple tout récent à Marseille, où l'on vient de l'étouffer dans le lazaret de Saint Roch.

12°. Il est prouvé qu'il y a des pafu ms capables de désinfecter les meubles lorsqu'ils sont exposés à leur vapeur.

Si la petite-vérole n'attaque qu'une

classe d'hommes en général, c'est-à-dire les enfans, & qu'il n'y ait que les deux tiers de cette classe qui en soient atteints, en Europe ; si on ne craint la maladie que dans deux saisons principales ; le printemps & l'automne ; s'il n'y a des précautions à prendre que depuis l'instant que la petite-vérole est en maturité jusqu'à la chute entière des croûtes, ce qui est un tems très-court ; si, malgré notre négligence & notre aveuglement la petite-vérole disparoît d'elle-même : il est évident qu'en prenant les moindres précautions elle doit disparoître entièrement de nos climats. Tout l'art consiste à ne pas toucher un malade avec ses croûtes, ce qu'on n'a jamais fait impunément quand même on auroit eu dix fois la petite-vérole. Toutes les fois qu'on a l'imprudence d'embrasser un convalescent qui a encore ses croûtes, on sent toujours une démangeaison aux joues, il y survient des boutons ou bien l'on prend une petite-vérole complète. J'en appelle à l'expérience de tous ceux qui s'y sont exposés. Ainsi, rien de plus aveugle, rien de plus barbare que de laisser sortir les enfans avec leurs croûtes ; ils vont semer la petite-vérole dans tous les quartiers d'une ville ; & cette négligence parmi nous prouve bien encore qu'on

156 MERCURE DE FRANCE.

ne connoît pas cette maladie, & , qui pis est, qu'on ne veut pas la connoître. On a vu en France un évêque, nommé M. l'*Allemand*, qui eût la petite-vérole sept années de suite, & toujours au mois de mai. Si quelque homme éclairé lui eût dit : Monseigneur, quand votre petite-vérole est en croûtes ne lisez point, ne touchez aucun corps sans le laver avec du vinaigre, sans le désinfecter avec un parfum, ou sans le tremper dans l'eau bouillante ; purifiez vous-même votre corps comme les prêtres Juifs, lavez-vous avec une décoction de genievre : on lui auroit rendu un grand service & on lui auroit épargné la douleur de se voir mourir d'une maladie dont il ignoroit la cause. On dit que la ville d'Eu est affligée depuis long-tems d'une maladie contagieuse ; c'est quelque fièvre pourprée sans doute ou la fièvre rouge ; si elle veut s'en délivrer, elle n'a qu'à lire l'histoire de la petite-vérole, & faire usage des moyens qu'on y trouve, si elle veut se préserver de la maladie contagieuse dont elle est affligée. Il regne encore dans la Picardie une maladie meurtrière, c'est la fièvre rouge, *febris scarlatina*, qui n'attaque que les enfans ; elle est contagieuse comme la petite-vérole, & laisse après elle des semences qui la perpétuent.

On peut appliquer ce qu'on trouve dans l'histoire de la petite-vérole à la fièvre rouge. Il n'y a pas deux mois qu'elle fut apportée de Saint Quentin dans un village voisin, nommé *Ouette*, par le moyen d'un tablier qui avoit servi à un malade, & qu'une blanchisseuse imprudente qui l'étoit venu chercher à la ville, laissa mettre à sa petite fille avant de l'avoir lavé. Cette maladie se répand dans la Picardie sans qu'on songe à l'arrêter, parce qu'on ignore peut-être qu'elle est contagieuse. C'est ainsi que les erreurs se perpétuent & deviennent funestes. On ne peut pas se défaire de ses misérables préjugés. Et, lorsqu'on essaye de prouver que l'extirpation de la petite-vérole est possible, on trouve des gens qui veulent prouver que cela est impossible. Ne donne-t-on pas alors la preuve la plus complète de son impéritie, & de l'abus du pouvoir qu'on lui a donné d'être utile au genre humain ? Y a-t-il une marque plus certaine qu'on ne connoît pas la petite-vérole ? Tandis que cet écrivain, qui est médecin, répandoit dans Paris une misérable brochure pour nous avertir que la peste est endémique dans le climat de Marseille ; les officiers de santé de cette ville, qui, heureusement, ne l'écoutoient pas, arrêtoient cette maladie dans l'enceinte

du lavaret de Saint Roch. Il n'est pas permis de se tromper sur une matiere aussi grave & de jeter tout le monde dans l'erreur. Mais nous ferons long-tems barbares. Nous ne saurons jamais imiter nos peres qui ont détruit la lepre. A quoi servent les bons livres & les bonnes observations, si personne ne les lit? Tandis qu'un forçat échappé de Marseille répandoit la contagion avec un manteau infecté dans la Provence & le Languedoc, il y avoit des auteurs qui faisoient des dissertations sublimes pour expliquer les causes de la peste qu'on cherchoit dans les intempéries de l'air, dans des révolutions dont on ignoroit la cause. On arrêta le galérien, on brûla le manteau, on forma des lignes, & la peste disparut. On cherche à se préserver de la petite-vérole, à s'éclairer; il y a des gens qui crient : *c'est impossible*. Laissons crier les sourds & les aveugles, qui disent que l'usage du linge a mis fin à la lepre, tandis que les monumens de sa destruction existent encore en nature dans presque toutes nos villes de France, tandis que nos annales, nos archives sont remplies de loix, d'arrêts concernant les lépreux. Laissons-leur dire encore aux grands enfans que nous avons le germe d'une maladie inconnue en Europe avant Mahomet, &

qui n'est point héréditaire ; laissons-leur dire encore sérieusement que la peur donne la petite-vérole aux enfans, qui n'ont point peur ; qui soutiennent qu'un destin irrévocable qu'un seul homme pourroit révoquer condamne à la petite-vérole ; qui croient aux songes, aux miracles de l'inoculation qui sème par-tout la maladie. Laissons dire encore ceux qui font des argumens pitoyables, jusqu'à dire qu'une barrière autour du lit du malade l'étoufferoit. Imitons le bon sens de nos peres. Au lieu d'établir des magasins de petite-vérole qu'il faudroit un jour détruire comme font les Anglois, au lieu d'entretenir des foyers de peste, faisons plutôt comme les Tartares, qui enferment le premier qui est attaqué de la petite-vérole, qu'ils regardent avec raison comme une peste ; purifions nos corps, nos habits, notre linge, tout ce qui est infecté, & la petite-vérole deviendra plus rare, disparaîtra de nos villes, de nos campagnes, malgré les clameurs de ceux qui sont intéressés à l'entretenir, malgré le génie de ceux qui n'ont d'autre mérite que de crier *c'est impossible*. Et parce que la peste est toujours en Egypte & à Constantinople, pays de préjugés & de barbarie, faut-il conclure que nous ne devons pas nous

en défendre lorsqu'elle est en France ? On gagnera toujours beaucoup de la rendre plus rare ; & l'on apprendra enfin à s'en délivrer tout-à-fait ; au lieu qu'il y a tout à craindre de l'inoculation qui rend la maladie plus fréquente. Prenons un extrait de cet arrêt du conseil d'état du Roi, de 1720, qui arrêta la contagion de Marseille ; suivons les préceptes d'Homere, qui charmoit les Grecs en leur donnant des conseils utiles, en les invitant au commencement de l'iliade à se purifier, à jeter dans la mer tout ce qu'il y avoit d'immonde dans le camp. Ecoutons les loix du sage Moïse, qui ordonnoit de séparer les lépreux, & de purifier tous les corps qu'ils avoient touchés. Consultons nos annales, on y trouvera que le célèbre Achille de Harlay éloigna la peste de Paris, dans un temps où plusieurs de nos provinces en étoient infectées ; & lorsqu'un pestiféré en 1668 vint infecter une maison entiere dans la rue de la Parcheminerie, un seul arrêt rendu dans le temps, & bien exécuté, éloigna la contagion, & fit disparoître la maladie. J'ose dire que le sort de la petite vérole est dans les mains des magistrats. Il y aura même une petite gloire à faire disparoître une maladie qui disparoit d'elle-même.

J U I L L E T 1768. 169

Les nations voisines seront forcées de nous imiter ; mais le bien précieux , le bien inestimable & immanquable qui en sera la suite , est un motif puissant qui doit décider la nation , & tous les vrais amis du genre humain. En attendant , on invite tous les particuliers à prendre des précautions contre la contagion , & de fuir tous ceux qui portent des croûtes de petite vérole , ou qui en ramassent ; la vérité perce & triomphe tôt ou tard.

*Paulet , médecin de la faculté de
Paris & de Montpellier.*

Paris , le 10 juillet 1768.

P H Y S I Q U E.

*Expériences pour faire venir des légumes ;
& des fruits en hiver , & préserver du
froid les arbres fruitiers *.*

C'EST un principe certain en physique que la terre peut végéter en tout temps ,

* Ceux qui voudront l'entreprendre peuvent s'adresser à celui qui a travaillé avec l'auteur , chez le sieur *Durieux* , Distillateur - Chymiste privilégié du Roi , rue Charonne , fauxbourg Saint-Antoine : son tableau est sur la porte.

162 MERCURE DE FRANCE.

& que si elle ne produit ni légumes ni fruits, c'est l'éloignement du soleil de notre horison, & la rigueur du froid qui en retarde les productions ; cela est si vrai, qu'il y a des climats qui procurent deux récoltes par année : le soleil, ce pere de la nature, est un agent qui fait fermenter & agir les sels dont la terre est tissue, il en ouvre les pores, & donne l'action aux deux êtres, créateurs de tout ce qui prend naissance, le volatil, & l'actif ou le fixe, qui combattent sans cesse sur leur propre substance ; & l'actif dont le soleil est le premier principe, donne la germination à toutes les semences, en fixe le mouvement, & fait produire chaque chose selon son espece. La rigueur du froid est le seul obstacle à cette nutrition, parce que resserrant les pores, il en écarter la chaleur, & la répercute vers le centre de la terre, qui est son foyer, ou réservoir des rayons du soleil ; c'est-là où ils abou- rissent, s'élèvent du centre à la circonfé- rence aux approches du soleil jusques à la surface de la terre, & donnent la nais- sance aux différens êtres, & les fait fruc- tifier : cette vérité est si constante, qu'en faisant l'hiver des fouilles dans la terre jusques à une certaine distance, on res- sent une chaleur différente de la surface,

& qu'on la reconnoît plus considérable à mesure qu'on approfondit.

C'est donc la chaleur naturelle qui seule échauffant les sels, les fait fermenter; il ne s'agit que de la conserver dans le temps que le soleil s'écarte de notre horizon, & de l'obliger à donner l'action nécessaire aux sels de la terre pour faire fructifier tout ce qui végète, en le préservant du froid.

Tout le monde conviendra de ce principe, si l'on fait attention qu'il s'est trouvé des curieux, aux environs de Paris *, qui ont pratiqué, à grands frais, des feux souterrains, & artistement conduits, pour échauffer la terre & la forcer à végéter. Ils ont dirigé ces feux par des canaux particuliers sous les semences & les plants qu'ils avoient introduits dans la terre; elle leur a produit des légumes & des fruits depuis la fin d'octobre jusques au commencement du printemps, dont les substances étoient perceptibles, mais qui n'avoient ni le goût parfait ni la nutrition des récoltes ordinaires; la raison en est sensible, c'est qu'ils ont fait usage d'un feu sec, dévorant, & étranger à celui de la nature, qui est un feu oléagineux,

* M. Paris Duverney, à Plaisance.

164 MERCURE DE FRANCE.

nutritif, humide, créateur, & rénovateur des substances.

Un particulier à qui la nature avoit donné un goût singulier sur la végétation de la terre, en a fait l'épreuve ; il a imaginé des cabinets propres à conserver la chaleur naturelle lorsqu'elle quitte notre horizon, ou que le soleil s'en éloigne ; il a introduit des semences dans le centre de ces cabinets, & il a vu avec admiration que la terre végetoit en tout temps, & qu'elle pouvoit fructifier sans le secours des feux souterrains & étrangers ; il a fait venir des légumes, & des fruits ayant leur maturité, c'est-à-dire la forme, la couleur & le goût ; mais, dans le temps qu'il alloit recueillir le fruit de ses travaux, il est décédé.

Il a laissé, pour confident de son secret, un particulier qui a été associé à ses travaux, & qui est en état de faire cette épreuve pour la persuasion de ceux qui voudroient l'entreprendre : il observe que ces cabinets sont si ingénieusement inventés, qu'ils ne privent pas les légumes & les fruits de la nécessité de l'air utile à leur production ; leur construction même contient une mécanique si réfléchie, que dans les temps de l'apparition du soleil, il peut faire régner son influence sur les

productions, de manière que les rayons venant à se joindre au feu intérieur & terrestre, ils en augmentent la chaleur & donnent la couleur aux fruits.

Il ne faut pas s'imaginer que la construction de ces cabinets soit seule suffisante pour les faire fructifier, ils ont besoin d'un arrosement particulier, c'est-à-dire, d'une liqueur qui contient un feu naturel, analogue à celui de la terre, & c'est en ce point que réside le secret de la végétation, car l'arrosement des pluies du ciel, ou de l'eau des rivières & des fontaines est pernicieux, parce que ces eaux sont chargées d'un froid glacial qu'elles ont emprunté de l'atmosphère où elles ont passé, ou par leur séjour sur la terre; ce n'est pas qu'elles ne contiennent dans leur essence un feu naturel, mais il n'est pas assez volumineux ni dominant pour absorber le froid.

Le temps le plus propre pour commencer cette opération est déterminé au commencement de septembre, parce que la terre est suffisamment échauffée à la fin d'août des influences du soleil; il ne s'agit que de conserver cette chaleur & de l'entretenir pendant trois mois, au bout desquels on verra les légumes & les fruits dans leur maturité au grand étonnement

des spectateurs. Parmi les productions de la première espèce on y verra éclore des petits poids, & arricots verts, des fèves de marais, des laitues de toutes espèces, des melons, des concombres, & autres de pareille nature ; & , au nombre de ceux de la seconde espèce, on y verra fructifier des abricots, des pêches, des poires, des pommes, & des prunes. En voilà plus qu'il n'en faut pour satisfaire la curiosité de ceux qui douteroient que la terre produit en tout temps.

La dépense d'une première épreuve n'est pas bien considérable, puisqu'elle ne peut aller qu'à vingt-cinq louis, tant pour la nourriture & le logement de l'artiste pendant l'espace de trois mois, que pour l'achat des ustensiles nécessaires, qui, quoique consacrés à l'exécution de ce secret, peuvent être revendus les deux tiers de ce qu'ils auroient coûté ; mais, pour y réussir avec succès, il est nécessaire de faire choix d'un jardin qui ait les aspects du soleil les plus favorables ; les murs & contre-murs propres aux espaliers, sont d'une grande utilité ; les terrasses graduelles sont déterminantes par la chaleur du soleil qu'elles concentrent en elles-mêmes : tous ces objets concourent à la réussite de l'exécution.

J U I L L E T 1768. 167

A l'égard de la conservation de la chaleur des arbres en plein vent, ils feront la matiere d'une seconde dissertation, parce que le plus intéressant est l'exécution du secret en faveur des espaliers, légumes & fruits.

N. B. Nous avons rapporté cette dissertation parce qu'elle annonce un fait intéressant. Mais nous sommes bien éloignés d'adopter les raisonnemens de physique singuliers qu'elle contient.

G R A V U R E.

I.

M. MOITTE, graveur du roi, vient de publier le second cahier de sa suite intéressante des *habillemens suivant le costume d'Italie*, d'après M. Greuze, peintre du roi. On connoît le goût & le talent supérieur de ce maître pour saisir la belle & simple nature, & pour lui conserver ses charmes & ses graces touchantes. Chaque cahier est composé de six estampes. Celui que nous annonçons représente la bouquetiere Génoise, la bourgeoise de Genes,

la paysanne Parmesane , la paysanne Bolo-
noise , la bourgeoise de Bologne , la pay-
sanne Florentine ; toutes ces figures sont
du choix le plus agréable & le plus inté-
ressant : elles sont parfaitement rendues
par la gravure , & placées dans un site riche
& bien décoré. Cette suite sera composée
en tout de vingt-quatre estampes , avec
un frontispice orné. Ces estampes ont en-
viron dix pouces & demi de hauteur sur
huit de largeur.

I I.

Mlle Boizot , qui occupe un rang dis-
tingué par ses talens parmi les meilleurs
graveurs , vient de terminer deux estampes
d'un travail agréable & précieux , d'après
deux excellens tableaux originaux de Merzu-
qui sont dans le cabinet de M. le duc de
Choiseul , amateur éclairé , & protecteur
bienfaisant des arts & des artistes.

Ces estampes ont quatorze pouces quatre
lignes de haut sur dix pouces deux lignes
de large. Elles doivent servir de pendans.
Elles représentent l'une *la Hollandoise à
son clavecin* , l'autre *le déjeûné de la Hol-
landoise*. Une expression naturelle , simple
& vraie , fait le mérite de ces figures , qui
ont parfaitement le caractère de leur na-
tion.

tion. L'auteur a fait l'hommage de son travail à Mde la duchesse de Gramont, qui distingue, aime & soutient les talens.

Le prix de ces estampes est de 3 livres. Elles se vendent à Paris, chez M. Flipart, graveur du roi, rue d'Enfer, près la place Saint-Michel; & chez Joullain, marchand d'estampes, quai de la Mégisserie.

I I I.

Le sieur Halbou, graveur, déjà connu par plusieurs estampes agréables qu'il a publiées, vient d'en faire paroître deux nouvelles dans le genre gracieux. L'une représente *la Sultane favorite* recevant les protestations d'amour du Sultan, l'autre *le Sultan galant* qui orne de fleurs la tête de son amante. Ces sujets doivent servir de pendans, & sont gravés avec beaucoup d'expression, d'intelligence & d'effet d'après les tableaux originaux de M. Jeurat, peintre du roi, qui a si bien réussi à rendre les usages & les différentes modes des Turcs. Ces estampes ont un pied huit pouces & demi de hauteur sur un pied deux pouces & demi de largeur.

Elles se vendent 3 liv. chacune. A Paris, chez l'auteur, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue des Deux-Portes; & chez la veuve

Vol. II.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

Chéreau, rue Saint-Jacques, aux deux piliers d'or.

PEINTURE EN CHEVEUX.

Mde Moreau a inventé l'art singulier de peindre en cheveux. Elle se sert de cheveux dont les différentes teintes lui donnent la variété nécessaire des nuances pour faire des miniatures, qui ont un effet saillant, vif & brillant. Elle compose en ce genre de petits portraits, des agathes herborisées, des paysages, des marines, des figures d'animaux. Sa demeure est chez le sieur Sollin, marchand, rue de la Barillerie, près le palais à Paris.

M U S I Q U E.

I.

Pieces de Clavecin, composées par M. Marchal. Prix 9 liv. A Paris, chez l'auteur, fauxbourg & près la grille Saint-Denis ; & aux adresses ordinaires de musique.

Ces pieces, dans un goût moderne, agréable & varié, n'ont point trop de difficultés. Les sujets en sont bien choisis, piquans, & soutenus avec art dans les différentes modulations.

I I.

Six sonates à violoncelle ou violon & basse, dédiées à M. de Saint-Martin, capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes ; par J. Rey : œuvre première. A Paris, chez l'auteur, rue Saint-Thomas-du Louvre, maison de Mde le Blanc ; chez Mde Lemarchand, cloître Saint-Thomas-du-Louvre ; & aux adresses ordinaires de musique.

I.

Recueil d'airs choisis, avec accompagnement de guitarre ; par M. Bouleron, ordinaire de la musique du roi : prix 6 liv. A Versailles, chez M. Huguet, marchand de musique, rue Saint-Pierre ; à Paris, aux adresses ordinaires de musique.

G É O G R A P H I E.

I.

Le sieur Denis, géographe, vient de publier, en quatre feuilles, une carte unique en son genre, où sont marquées les routes de Paris aux principales villes de France, & les routes d'une ville à une autre. Les villes sont situées suivant les

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

observations de MM. Maraldi & Cassini.

Pour rendre cette carte plus utile, & pour marquer avec la plus grande précision la distance respective des lieux, il a tiré des cercles de deux mille toises, qui ont pour centre l'observatoire de Paris. Le prix de cette carte lavée est de 3 liv. Elle se vend chez les sieurs Denis & Pasquier, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le college de Louis le Grand.

I I.

Cosmographie universelle, physique & astronomique, pour l'étude de tous les âges de l'histoire, de format in-4°. grand papier, dirigée par M. Philippe, de l'académie royale des sciences & belles-lettres d'Angers, censeur royal, & professeur d'histoire, 1768.

Cet ouvrage, destiné à servir de guide & de commentaire dans la lecture des livres historiques, peut accompagner, à plus forte raison, les meilleures méthodes que nous avons pour étudier la géographie, entr'autres celles de Mademoiselle Crozat, des abbés Lenglet du Frenoy & la Croix. Il est actuellement composé de 32 cartes toutes lavées & enluminées à la maniere des ingénieurs; & chacune est du

J U I L L E T 1768. 173

prix de seize sols , l'une dans l'autre. On le livre au public , avec la précaution de l'encartonner solidement , & d'y placer des onglets d'attente pour les cartes qu'on donnera successivement de six mois en six mois.

Il contient les 32 articles suivans.

1°. L'hémisphere céleste septentrional , une feuille.

2°. L'hémisphere céleste méridional , une feuille.

3°. La projection générale de l'ancien & du nouveau monde , une feuille.

4°. *Orbis vetus* : le monde connu des anciens , pour l'intelligence de l'histoire profane , une feuille.

5°. Les quatre parties du globe terrestre , quatre feuilles.

6°. Le Dannemarck , la Norwege , & la Suede , une feuille.

7°. La Russie d'Europe , la plus vaste des couronnes du nord , suivant son état actuel , une feuille.

8°. Les Gaules , sous les trois monarchies qui les partageoient quand Clovis en fit la conquête , une feuille.

9°. La France , avec dix feuilles pour le développement des trente provinces de ce royaume , onze feuilles.

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

10°. Une Allemagne générale pour les premières études, une feuille.

11°. Les cantons Suisses, les ligues des Grisons, leurs alliés & leurs sujets, une feuille.

12°. La Pologne, avec la Lithuanie, la Curlande, &c. Une feuille.

13°. L'Espagne y compris le Portugal, une feuille.

14°. Une Italie générale pour les premières études, une feuille.

15°. L'Italie septentrionale, l'Italie moyenne, & l'Italie méridionale, trois feuilles.

16°. Carte de la Turquie d'Europe & de la Hongrie, une feuille.

17°. Les îles Britanniques, c'est-à-dire, l'Angleterre, l'Ecosse, & l'Irlande, une feuille.

Total 32 cartes dont le prix, la reliure en carton comprise, est de 27 liv.

Outre le soin & l'exactitude qu'on peut remarquer dans cette cosmographie, elle renferme quantité d'accessoires astronomiques, tels que l'indication des climats, la durée des jours & des nuits, le calcul des distances dans la carte réduite du globe terrestre, & des degrés de la longitude diminuée dans celle de la France, &c. Ca

J U I L L E T 1768. 175
qui ne se rencontre dans aucun atlas de ce
format.

A Paris , chez Sallant & Nyon , libraires ,
rue Saint-Jean de Beauvais. Desaint ,
libraire , rue du Foin. Lacombe , libraire.

La suite au mois de janvier prochain

Remede contre la démence.

Le Sieur Chautzel du Bruel , de la ville
de Milland en Rouergue , & la Dame son
épouse prétendent posséder un remede sûr
contre la démence & la folie, quelle qu'en
soit la cause. Ce remede a déjà , dit-on ,
fait plusieurs guérisons dans le pays & sur-
tout à Montpellier , où plusieurs chymistes
& médecins de cette ville ont analysé ce
médicament. Un médecin de cette ville
qui a le secret de la composition , l'admini-
stre , & traite les malades avec le plus
grand succès. Le possesseur envoie aussi son
remede aux personnes qui veulent l'éprou-
ver , avec la façon de s'en servir.

Nouvel instrument de chirurgie.

M. de Beauve , maître en chirurgie à
Paris , vient d'inventer un nouvel instru-
ment , en forme de sonde , propre à faire

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

passer des alimens & des médicamens dans l'œsophage d'un malade dont les organes nutritifs sont sans fonction. Cette invention est très-utile pour ceux qui par une paralysie dans la gorge , ou par quelque autre cause, sont hors d'état de pouvoir rien avaler , & en danger de mourir d'inanition.

ÉVÈNEMENT REMARQUABLE.

Derniere éruption du Vésuve, en 1767.

Les environs de la ville de Naples, trop voisine du Vésuve si fameux par ses éruptions , & dont les cendres comblèrent autrefois Herculanium & Pompeïa, sont exposés de tems en tems aux fureurs de ce volcan. Depuis les Romains il a épargné les villes, mais il ravage quelquefois les campagnes en les couvrant de ses laves qui sont des torrens de matière enflammée. Elle coule comme du plomb fondu en sortant du volcan , se fige ensuite , se détache comme la glace dans un dégel , & prend différentes épaisseurs suivant la configuration du terrain qu'elle parcourt ; enfin elle devient très-dure & très-pesante lorsqu'elle est totalement refroidie.

Ce siècle offre deux ou trois exemples d'éruptions remarquables, & particulièrement en 1760; mais celle du mois d'octobre 1767 a été si terrible, qu'elle jeta l'effroi parmi les personnes les plus familiarisées avec ce volcan.

A peine la poésie & la peinture pourroient-elles rendre cette belle horreur. Qu'on se représente une vaste campagne montueuse, dont les différens vallons sont couverts d'un lit mouvant de brasier allumé, de dix, vingt, jusqu'à trente pieds d'épaisseur, & du milieu de laquelle s'élève une immense montagne de feu, jettant par son sommet de l'artifice dont l'explosion fait retentir tous les environs; par son flanc ouvert en plusieurs endroits elle vomit des flots de matière enflammée, qui dans leurs cours entraînent des arbres, des pierres monstrueuses & les murs les plus solides; ajoutez à l'idée de ce spectacle infernal, la consternation des malheureux paysans qui s'enfuient avec leurs effets, les lamentations de ceux dont les vignes sont couvertes & les maisons englouties par cette lave brûlante, & par dessus tout, le fracas épouvantable qui se fait entendre du creux de la montagne en travail; fracas, que l'on ne peut comparer qu'à des tonnerres con-

H v

1-8 MERCURE DE FRANCE.

rinuels soutenus de la canonade la plus vive.

Les maisons de la ville de Naples éprouverent , pendant cette éruption , des secousses qui faisoient vaciller les portes & les fenêtres ; on y voyoit tomber des pluies de cendre aussi noire & aussi grenue que de la poudre à canon. Qu'on juge de la force de ce volcan qui fait voler cette cendre à près de quatre lieues de distance. Quelqu'affreux que soit le spectacle de cette montagne tonnante & embrasée , l'œil de l'observateur s'y fixe avec avidité , & l'on est tenté quelquefois de croire avec le peuple Napolitain que ce phénomène redoutable ne peut être que l'effet de la vengeance céleste. Cependant , à le considérer en physicien , c'est le salut de Naples ; car si malheureusement la matière qui fait tout ce ravage ne se procuroit point elle-même une sortie , il en résulteroit un tremblement de terre , qui , comme celui de Lisbonne , renverseroit de fond en comble la ville amphithéâtrale de Naples. Les premiers instans de l'éruption l'ont fait craindre au point que le roi avec toute sa cour s'est retiré précipitamment de son château royal de Porrici , très-voisin du Vésuve. Il n'y avoit point de tems à perdre ;

si les laves avoient suivi leur première direction , ce château & les hôtels adjacens auroient essuyé un terrible assaut : mais heureusement le danger se dissipa au bout de quelques jours. Quel beau sujet de dissertation pour les sçavans ! D'où vient cette matière des volcans ? Comment se forme-t-elle ? Quel est son dépôt , son foyer , son agent ? Qui l'agite ? Qui l'enflamme ? Qui l'élève au sommet du gouffre ?

S'il est difficile de peindre les ravages du volcan , il ne l'est pas moins de donner une idée de la révolution qu'ils ont occasionnée dans toutes les têtes Napolitaines. Au premier signal de l'éruption , le peuple se répandit tumultueusement dans les rues & sur les places publiques ; son premier soin fut de se rendre à la porte du cardinal archevêque , pour lui demander une procession solennelle , où l'on devoit porter la chasse de saint Janvier , patron miraculeux de cette ville ; mais ce prélat infirme ne se livrant point assez tôt aux transports de la populace , elle mit le feu aux portes de son palais , & elle ne s'empressa de l'éteindre qu'après avoir obtenu sans délai ce qu'elle demandoit.

Indépendamment de cette procession générale , qui dirigea sa marche vers le

Vésuve, on rencontroit jour & nuit dans toutes les rues des processions particulières, où saint Janvier étoit porté. A presque toutes les fenêtres on exposoit l'effigie de ce saint, ou celle d'une vierge entourée de cierges, plusieurs mêmes portoient à la main leur bien-aimé patron, & le harangoient hautement de la manière la plus bizarre; ils lui demandoient d'abord sa protection; ils s'interrompoient ensuite en paroissant surpris de sa résistance, & sur le peu d'efficacité de leurs prières, ils finissoient par se fâcher, & par lui reprocher outrageusement son insensibilité.

Les jeunes filles formoient aussi entre elles de petites processions où elles affi- roient pieds nus, les cheveux épars, la tête couronnée d'épines & récitant des prières du ton le plus lugubre. Une d'entre elles qui portoit le crucifix ayant été apperçue avec une goutte de sang au visage, ses camarades s'imaginèrent que ce crucifix avoit versé des larmes de sang. Après avoir crié au miracle, elles se saisirent de cette personne, & la regardant dès-lors comme une sainte, elles lui couperent les cheveux & une partie de ses vêtemens pour s'en faire des reliques; on la conduisit ensuite en triomphe, & on a fait depuis une quête qui l'a mise en état de se marier.

J U I L L E T 1768. 181

L'enthousiasme des moines augmentoit encore les allarmes & les dévotions populaires : on les entendoit dans les marchés & au coin des rues s'emporter contre les pécheurs qui avoient attiré sur la ville la colere de Dieu ; ils faisoient plus de bruit que le volcan ; ils effrayoient les esprits par leurs gestes , leurs cris , & par une peinture exagérée du danger. D'un autre côté le désordre se mêlant à la frayeur publique , les criminels s'efforçoient de briser les portes & les grilles de leurs prisons , excités par les lamentations des passans qui leur crioient qu'ils alloient périr. Enfin cet événement est une source de réflexions à faire sur le moral & le physique du pays.

A N C I E N S U S A G E S .

C'ÉTOIT un ancien usage dans un village proche Soissons, nommé Charellles , de publier le jour de la nativité de Notre-Dame qui est la fête du lieu , immédiatement après vêpres , trois branles à danser pour les amoureux , à tant de livres de cire pour l'entretien du luminaire de l'église. Chacun étoit reçu à son enchere , & à chaque enchere le curé & le chœur chantoient le

182 MERCURE DE FRANCE.

verset deposuit potentes de sede. L'année étoit bonne lorsqu'il y avoit beaucoup d'amoureux, chacun croyant que son amour n'auroit pas été heureux s'il n'avoit enchéri à son tour, & si l'on n'avoit chanté le verset pour lui.

I I.

La ville d'Utrecht étoit redevable à la province d'Hollande à titre d'hommage d'un porc tous les ans. Les magistrats d'Utrecht écrivirent en 1612, au pensionnaire Barnewelt, pour se plaindre de ce qu'on mettoit leur porc au carcan exposé à l'insulte du peuple. Le pensionnaire répondit que suivant l'ancien usage le porc devoit être attaché à un poteau dans la cour du palais, mais qu'on vouloit bien lui ôter le collier & la chaîne. Les magistrats ne se contenterent point de cette réponse, ils sollicitèrent les Etats pendant trois ans, & parvinrent enfin à s'affranchir de cette redevance.

COUTUME EN HOLLANDE.

Si un homme fort & en état de travailler fait le métier de mendiant en Hollande, on le saisit, on le descend dans un

puits profond & on lâche un robinet ; si le pauvre ne pompoit pas sans relâche, il seroit bientôt noyé. Pendant que ce malheureux travaille , de graves Hollandois font des paris sur le bord du puits ; l'un gage que cet homme est lâche & paresseux & que l'eau va l'ensevelir ; l'autre soutient le contraire. Enfin après quelques heures on tire le mendiant plus mort que vif , & on le renvoie avec cette utile leçon du travail.

A N E C D O T E S.

I.

Feu M. le cardinal de Noailles , archevêque de Paris , alloit souvent visiter les pauvres , les prisonniers , & les malades de Bicêtre. Dans une de ces visites , il demanda à voir le quartier des personnes détenues pour cause de folie. Un homme d'environ quarante ans se présenta à son éminence , & le supplia de lui procurer son élargissement. « Je mérite , Monseigneur , lui dit-il ; que vous vous inté-
 » ressiez en ma faveur. Je jouissois d'une
 » fortune honnête , & mes parens pour
 » avoir mon bien , m'ont accusé de folie ,
 » & ont eu assez de crédit pour me faire
 » enfermer dans cette maison. Je conjure
 » votre éminence de me questionner sur

» toutes sortes de fujets ; elle reconnoitra
 » par elle-même l'injustice de ma déten-
 » tion. » En effet M. le cardinal , après
 une demi-heure d'entretien , le trouva
 de très-bon sens , & ne douta pas que le
 prisonnier ne fût la victime de l'avidité
 de ses parens. « Je plains votre sort , lui
 » dit-il , & je vous promets de travailler
 » efficacement à vous procurer incessam-
 » ment votre liberté. Je reviendrai la se-
 » maine prochaine , & j'espère apporter
 » avec moi l'ordre de votre délivrance. J'ai
 » encore une grâce à vous demander , mon-
 » seigneur , lui dit le prisonnier ; *ne venez*
 » *pas un samedi ; je ne pourrois pas avoir*
 » *l'honneur de voir votre éminence* , parce
 » que je reçois ce jour-là la visite des âmes
 » du purgatoire. Vous faites bien de m'aver-
 » tir , reprit le prélat , je sçais au juste à
 » quoi m'en tenir ».

I I.

Deux voyageurs marchaient de front
 sur un grand chemin , un peu écartés l'un
 de l'autre. Un troisième passa au milieu
 d'eux sans les saluer. « *Tu es une bête ou un*
 » *insolent* , lui dirent les premiers ; *entre*
 » *deux* , répondit l'autre ».

I I I.

Jacques II, roi d'Angleterre, ayant été détrôné par le prince d'Orange, venoit pour prendre possession de son royaume. Un prisonnier, un soldat, & un crocheteur s'entretenoient de cet événement.

« *Que m'importe, dit le crocheteur, que ce soit Jacques ou Guillaume, qui soit notre roi ? Je n'en porterai pas moins mes crochets.* Mais, dit le prisonnier enchaîné, *que deviendra notre liberté ?* Et mor.
 « dit le soldat, *que deviendra notre sainte religion ?* »

I V.

M. de V.... recevant chez lui un jeune François qui revenoit de Rome, lui dit,
 « *il falloit y rester ; vous avez vu plus de Vénus dans ce pays là, que vous ne verrez de vierges dans le vôtre.* »

V.

M. Pitt, ci-devant ministre du roi d'Angleterre, avoit pour lui un parti considérable, & un contre lui. On appelloit le premier les *pitoyables*, & le second les *impitoyables*.

V I.

Charles II , roi d'Angleterre , ordonna à une femme de la cour de faire des excuses publiques à une autre femme que la première avoit traitée de C.... Voici en quels termes se fit cette réparation : « J'ai » dit que vous étiez une C.... *cela est* » *vrai ; j'ai ordre de vous en faire des* » *excuses , j'en suis fâchée ».*

TRAIT DE GÉNÉROSITÉ.

Un mandarin Chinois avoit été condamné à mort pour avoir prévariqué dans sa place. Son fils âgé de quinze ans , alla se jeter aux pieds de l'empereur , & offrir sa vie pour conserver celle de son pere. L'empereur touché de la piété de ce généreux enfant , lui accorda la grace de son pere , & voulut lui donner des marques personnelles d'honneur ; il les refusa en disant qu'il *ne vouloit point d'une distinction qui lui rappellerait l'idée d'un pere coupable.*

I.

QUESTION S.

On demande *ce qu'on entend par comique larmoyant , & par tragédie bourgeoise ? sçavoir , si ce genre est nouveau ; s'il doit*

J U I L L E T 1768. 137

*Être admis , & quelles sont les regles propres
à cette espece de drame ?*

I I.

*Quels sont les différens caractères de la
danse ; & ce que l'on peut desirer pour les
progrès & l'expression de cet art.*

Nota. Nous nous proposons de donner
la solution de ces questions intéressantes ,
en profitant des observations dont on nous
fera part.

A V I S.

I.

Plusieurs citoyens de Toulouse , ama-
teurs des beaux arts , ont formé une so-
ciété , qui a le privilege exclusif des trois
spectacles dans cette ville : désirant avoir
les meilleurs sujets dans les trois genres ,
elle donne avis aux acteurs répandus dans
les provinces & chez l'étranger , de faire
leurs propositions à M. Devaulx , régis-
seur du spectacle , à l'hôtel de la comédie ,
à Toulouse.

I I.

Fabrique d'acide marin ou d'esprit de sel.

Il y a peu d'occasions où l'esprit de

sel ne remplace avantageusement l'eau forte ou l'acide nitreux. L'esprit de sel doit être utilement employé dans une multitude d'arts, sur-tout dans la teinture sur toutes sortes d'étoffes & de toiles. Les artistes n'en n'ont pas fait jusqu'ici des essais, & un grand usage dans leurs opérations, parce que l'esprit de sel étoit rare & fort cher dans le commerce; mais M. Baumé, apothicaire, rue Coquillière, & chymiste connu par ses ouvrages & par ses découvertes, vient d'établir une manufacture & fabrique d'esprit de sel, qu'il est en état de donner de la meilleure qualité, & à très-bas prix, & autant que l'on en demandera pour l'usage en grand dans les arts & les manufactures. Il a éprouvé lui-même que l'esprit de sel a les effets ordinaires de l'acide nitreux, & des avantages qui lui sont particuliers que l'expérience seule peut enseigner.

I I I.

Le sieur Ravoisié, marchand confiseur, qui a annoncé & vend avec succès les pastilles pour faire l'orgeat & la limonade, vient, à la faveur de la saison, d'en composer de nouvelles très-agréables pour faire de l'eau de fraises, framboises, & gro-

J U I L L E T 1768. 189
feilles. Elles se conservent & peuvent se transporter par-tout.

Une de ces pastilles mise dans un verre d'eau , & remuée pour la faire fondre , donne aussi-tôt un verre de liqueur fraîche & gracieuse.

Les boîtes sont de 3 liv. & de 36. s. Au fidele Berger , rue des Lombards , à Paris. On trouve chez le même marchand les diaboliny de Naples pour la digestion , ainsi que des pastilles au kerwafer.

I V.

L'abbé Bencirechi , Toscan , de plusieurs académies d'Italie , se propose de donner des leçons de langue italienne aux amateurs & autres qui voudront lui donner leur confiance. Il a composé & fait imprimer en Allemagne une nouvelle grammaire , sous le titre de *l'art d'apprendre parfaitement la langue italienne*. Il a enseigné avec succès cette langue à plusieurs personnes de considération de la cour de Vienne. Il annonce même un nouveau système pour apprendre facilement la prononciation , pour fixer les regles de l'ortographe , & faire sentir les graces délicates , particulieres à cette langue.

Sa demeure est rue du Colombier , au petit hôtel de la couronne.

V.

Les personnes qui ont fait quelque séjour à Paris ou à la Cour , connoissent l'utilité , l'agrément & même la nécessité des chaises roulantes , vulgairement appelées brouettes , tirées par des hommes. Ces voitures établies dans la capitale depuis cent ans , sont les seules dont on peut se servir sans danger dans les temps de neige , glaces & verglats : elles ont toute préférence sur les autres voitures à bras , lorsqu'il fait du vent. Elles sont commodés pour tous ceux que des fonctions publiques obligent de sortir la nuit ; elles sont de nécessité pour les personnes âgées , infirmes , convalescentes , &c. parce que leurs mouvemens sont très-doux , & que leur usage n'est susceptible d'aucun danger.

Le roi ayant renouvelé pour cinquante années par ses lettres-patentes , enregistrées au parlement , le privilege exclusif des brouettes , tant pour la ville de Paris , que pour celles du royaume , les propriétaires voulant faire jouir les habitans des provinces de la commodité de ces voitures , vont s'occuper sérieusement à en établir

dans les villes les plus considérables & les plus susceptibles de s'en servir: Ces chaises ou brouettes seront construites sur le modele de celles de la cour, avec toute la solidité & propreté convenables. Les personnes qui desireront acquérir dans leurs villes la propriété de ce privilege, en tout ou en partie, ou faire quelque arrangement relatif à cet établissement, pourront s'adresser à Monsieur de Néelle, l'un des propriétaires du privilege, demeurant à Paris, rue de Tournon, vis-à-vis l'hôtel de Nivernois, en affranchissant leurs lettres; il leur marquera les conditions auxquelles il veut traiter, leur fera parvenir des modeles, en remboursant la valeur, & leur donnera toutes les instructions nécessaires à ce sujet,

V I,

De diverses branches qui composent le commerce de mer, celle de la traite des negres, des envois & des retours d'Amérique, ont toujours présenté les avantages les plus considérables & les plus certains pour l'état & pour les particuliers. D'un autre côté la liberté établie par les loix du royaume, de former pour le commerce maritime toutes sortes de sociétés, & la protection & la faveur singulieres

que le gouvernement a accordées aux branches dont on vient de parler, par les arrêts du conseil des 29, 31 juillet, & 30 septembre 1767, ont donné l'idée à des négocians de former un établissement à Paris, qui pût les embrasser pendant l'espace de quinze années.

Si le commerce d'Afrique & d'Amérique a des avantages, celui du nord & de la pêche peuvent également en procurer. Il entre aussi dans le plan de la société de s'en occuper par la suite.

La société a cru devoir établir, quant à présent, une maison au Havre, une à Bordeaux, & une autre en Amérique, pour suivre les deux premières branches de commerce ci-dessus.

Elle se propose d'armer chaque année, & à certaines époques successives, quinze navires & leurs dépendances; elle doit leur donner diverses cargaisons, les assujettir à diverses destinations, & mettre de la vivacité dans leurs expéditions.

Pour éviter la perte des capitaux des mises, ils seront assurés. Les compagnies d'assurances du royaume, ou des personnes solvables seront donc les cautions des différens risques de mer.

Une somme de *trois millions* sera suffisante pour embrasser en grand les deux
objets

objets ci-dessus, & cent intérêts de trente mille livres donneront ce capital.

Ceux qui désireront prendre de ces intérêts, pourront maintenant remettre leurs soumissions à la caisse de la maison, & l'on n'en recevra plus passé le premier avril 1769.

La première des expéditions des navires ne doit avoir lieu que lorsqu'on aura des soumissions en quantité suffisante.

Tout intéressé de 30,000 liv. régira en personne l'entreprise, & il sera nommé tous les deux ans parmi eux, des personnes pour administrer les opérations courantes.

Les correspondans qu'on a établis dans les ports, & les négocians qui se sont chargés de la maison de Paris, sont astreints à des arrangemens économiques qui leur tiennent lieu de commission.

Des quinze navires que la société projette de faire armer, avec le contingent de ce que chaque intéressé s'engagera de fournir sans augmentation, sept navires feront le commerce d'Afrique, & huit celui de l'Amérique; & il résultera de l'arrangement de leurs opérations :

1°. Que les voyages d'Afrique ne seront plus que de huit à dix mois, & ceux d'Amérique d'environ 6 mois, attendu

196 MERCURE DE FRANCE.

Ceux d'un armement particulier , que l'on devragagner dans celle-là , dans les mêmes circonstances où l'on pourra perdre dans celui-ci.

Ceux qui voudront avoir une connoissance plus étendue des conditions que l'on propose au public , pour entreprendre le commerce en question , peuvent s'adresser chaque jour , depuis neuf heures jusqu'à midi , & depuis trois heures de relevée jusqu'à sept , excepté les jours de dimanches & de fêtes , à la maison de commerce maritime , rue Coq-Héron : il leur en sera donné communication.

ORDONNANCES, LETTRES-PATENTES, ARRÊTS, &c.

ORDONNANCE du Roi , du 24 avril 1768 ; qui défend à tous suisses , portiers , domestiques & à toutes autres personnes logeant dans les maisons royales ou dans des lieux privilégiés , de vendre & débiter du tabac , sans la permission par écrit de l'adjudicataire des fermes ; & qui autorise les employés des fermes à faire visite & perquisition dans lesdites maisons royales & lieux privilégiés , avec les formalités prescrites.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 29 avril 1768 , qui casse & annulle plusieurs ordonnances des bureaux des finances d'Amiens, la Rochelle, Moulins & Limoges, en ce qu'elles ordonnoient que les propriétaires de parties prenantes employées dans les états du Roi de ces généralités, seroient tenus de faire enregistrer en leurs bureaux, les titres qu'ils ont été obligés de faire renouveler au desir de l'édit du mois de décembre 1764 , & de la déclaration du 19 juillet 1767.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 5 mai 1768 , qui subroge François Noel au lieu & place de François Tessier, dans la régie & exploitation, tant des droits des offices supprimés par l'édit du mois d'avril dernier, dont Sa Majesté s'est réservé la perception, que de ceux établis pour le paiement du don gratuit, qui doivent continuer d'être perçus jusqu'au 31 décembre 1774.

Arrêt du conseil d'état du Roi, & lettres-patentes sur icelui, du 15 mai 1768, registrées en la cour des aides le premier juin 1768, qui ordonnent que François Noel, subrogé à François Tessier par arrêt du conseil du 5 mai 1768, sera mis

198 **MERCURE DE FRANCE.**
en possession de la régie & perception des
droits réservés.

Lettres-patentes du Roi , données à
Versailles le 21 mai 1768 , registrées en
parlement le 4 juin 1768 , qui nomment
M. de Jarente de la Bruyere , évêque
d'Orléans , pour diriger & administrer le
temporel des abbayes de saint Germain-
des-prés , du Bec-Hellouin & de Châlis ;
& les sieurs Marchal de Saincy , pere &
fils , adjoints à la place d'économe , pour
faire la recette & régie des biens & reve-
nus desdites abbayes.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du
28 mai 1768 , qui en ordonnant l'exé-
cution de ceux des 7 septembre 1688 ,
premier février & 10 mai 1689 , & en
les interprétant en tant que de besoin ,
ordonne , aux exceptions y contenues , que
les cuirs tannés & corroyés , vaches de
Rouffy , peaux de veau & autres passées
en couleur , soit en pieces entieres , soit
en bandes , ou autrement ; comme aussi
tous ouvrages de cuirs & peaux , tels que
bottes , bottines , &c. venant de l'étranger ,
payeront à toutes les entrées du royaume
vingt pour cent de leur valeur.

P O M P E F U N E B R E.

Nous rapporterons ce qui s'est passé en 1683, lors de la mort de l'épouse de Louis le Grand ; cette relation fera connoître le cérémonial observé au convoi des reines.

Marie-Thérèse d'Autriche , reine de France & de Navarre , fille , femme & sœur de roi , mourut le 30 juillet 1683 , à l'âge de quarante-cinq ans , & dans la vingt-troisième année de son mariage ; son corps fut exposé dans son lit pour y demeurer vingt-quatre heures *.

Les missionnaires & les récollets de Versailles furent mandés pour psalmodier dans sa chambre. On y joignit vingt feuellans , ces peres ayant droit d'être appelés auprès des corps des rois & des reines de France ; depuis que Henri III a fondé leur couvent dans la rue Saint-Honoré.

A une heure après minuit l'aumônier de quartier fit commencer des messes sur deux autels qui avoient été dressés dans la même chambre ; ces messes duroient jusqu'à une heure après midi. Quand elles étoient finies on recommençoit à psalmodier jusqu'à une heure après minuit.

Dès le jour de la mort de la reine , des prélats qui devoient être au moins au nombre de quatre ,

* Autrefois, quand on cessoit de voir les rois & les reines dans leur lit de parade , on mettoit une effigie de cire en leur place , & on la servoit quarante jours à dîner & à souper ; mais cette cérémonie a été changée.

200 MERCURE DE FRANCE.

se placèrent auprès d'elle à la droite en camail & en rochet. Tant que le corps demeura à Versailles, ils furent tous les jours relevés par quatre autres. Il y en avoit souvent davantage ; plusieurs dirent la messe sur les autels dressés dans la chambre. Les principales dames de la cour de la reine étoient à la gauche.

Le corps de cette princesse fut embaumé le 31, on en sépara le cœur & les entrailles qui furent pareillement embaumées, & enfermées l'un dans un cœur d'argent, & les autres dans une urne. Ses femmes de chambre la revêtirent de l'habit du tiers ordre de Saint-François dont elle étoit. Son corps fut mis ensuite dans un cercueil de plomb, & porté dans son grand cabinet qui étoit tendu de deuil, avec plusieurs bandes de velours parsemées de fleurs de lys & de larmes, & chargées d'écussons aux armes de cette princesse. On voyoit entre ces bandes de velours plusieurs plaques d'argent à deux branches garnies de bougies. On posa le corps sur une estrade élevée de deux pieds sous un dais de velours noir à grandes crépines d'argent, & tout rempli d'écussons aux armes de France & d'Espagne. Il y avoit autour de l'estrade quatre rangs de grands chandeliers d'argent garnis de cierges, & auprès un petit autel sur lequel étoit une croix & plusieurs chandeliers de vermeil doré. Le cercueil étoit couvert du poêle de la couronne de drap d'or croisé d'argent, doublé & bordé d'hermine, avec des écussons aux quatre coins aux armes de la reine ; sur ce poêle vers l'endroit des pieds, on voyoit un carreau sur lequel étoit une couronne d'or couverte de crêpe ; on posa le cœur sur l'un des deux autels dressés dans le même cabinet, pour y célébrer des messes.

Les missionnaires & les prêtres qui psalmo-

étoient le long des croisées, l'aumônier de quartier étoit assis entr'eux & le cercueil, sur un banc couvert de deuil; aux pieds du cercueil il y avoit deux hérauts d'armes sur deux petits bancs avec leurs coïtes d'armes, leurs robes de deuil qui sont de grandes soutanes à capuchon, leurs épées & leurs caducées couverts de crêpes; le bénitier étoit entr'eux. La cour vint jeter de l'eau bénite; les princes & les princesses du sang y furent conduits par le grand maître des cérémonies, & reçus par les officiers & les dames ayant charges dans le palais de la reine; ils reçurent l'aspersion des mains de l'aumônier de quartier à qui les hérauts le donnoient; ces hérauts le remettoient eux-mêmes à ceux qui n'étoient pas de ce rang, & présentoient le caveau.

Le lundi au soir, le cœur fut porté au monastère du Val de Grace, le clergé de la paroisse de Versailles l'accompagna jusqu'au carrosse du corps de la reine, où le cardinal de Bouillon le reçut, & le tint sur ses genoux. Mademoiselle & la grande duchesse de Toscane étoient dans ce carrosse qui fut suivi de plusieurs autres, & entouré de pages & de valets de pied; on arriva au Val de Grace à trois heures après minuit; l'abbesse, à la tête de ses religieuses, vint recevoir le cœur à la porte du monastère; il fut posé sur une estrade, & sous un dais; on fit les cérémonies ordinaires qui ne finirent qu'à quatre heures du matin.

Le Roi écrivit une lettre à M. l'archevêque de Paris, qui fit un mandement pour ordonner un service dans toutes les paroisses. Le transport du corps fut fait à l'église de Saint-Denis, le 10 août; cinq princesses de la famille royale & du sang furent choisies pour faire le deuil, & les honneurs de la pompe. Elles devoient être dans cinq car-

roises remplis de duchesses & de dames invitées, pour les accompagner. Elles arriverent sur les six heures du soir à Versailles, & furent conduites dans la chambre de la reine, où les dames du palais s'étoient rendues.

Le premier aumônier du roi, revêtu de ses habits pontificaux, alla jeter de l'eau benite sur le corps & commença les prières; elles furent continuées par les prêtres de l'église paroissiale de Versailles. Douze gardes du corps conduits par un exempt monterent sur l'estrade, & ayant levé le corps, tête nue, le porterent sur un charriot fait exprès pour le conduire à Saint-Denis. Ce charriot étoit couvert d'un grand poêle de velours noir croisé de moire d'argent, & bordé d'hermine, avec plusieurs écussons fort larges en broderie d'or & d'argent. Les chevaux qui le tiroient, au nombre de huit, étoient caparaçonnés de velours noir croisé de moire d'argent avec des écussons en broderie. Le cocher & le postillon étoient vêtus de velours noir. Les entrailles furent portées dans le même charriot, par deux gardes aussi tête nue. Pendant qu'on y plaça le corps, la musique de la reine chanta un *de profundis*. Le clergé de la paroisse, quatre vingt récollets, & plus de deux cents habitants de Versailles, en deuil, chacun un cierge à la main, assisterent à cette cérémonie; ils étoient venus en procession jusques à la chambre où reposoit le corps de cette princesse, & l'accompagnerent au-delà de la montagne de Picardie.

La compagnie des archers & M. le prévôt de l'Isle étoient à la tête de la marche, suivis de soixante-six des gens servant dans les sept offices de la reine, vêtus de drap gris, portant chacun un flambeau, & des officiers des sept offices, au nombre de plus de trois cens vêtus de deuil & à pied.

- Les carrolles des personnes du conseil de la reine , & plusieurs officiers de son service sur des chevaux caparaçonnés de noir , venoient ensuite , suivis de plusieurs valets de pied , & domestiques en deuil.

Trois carrolles du roi & trois de la reine marchoient après eux. Ils étoient drapés & les chevaux avoient des housses traînantes croisées de moire d'argent. Les princesses du sang & les dames du palais occupoient cinq de ces carrolles ; le premier aumônier du roi , & plusieurs autres prélats étoient dans le dernier.

Les mousquetaires , avec leurs officiers à leur tête , tous vêtus de deuil , ayant de grandes écharpes de crêpe , marchaient quatre à quatre portant des flambeaux. Leurs mousquetons avoient la bouche en bas , & leurs hautbois couverts de crêpe , ainsi que leurs tambours , rendoient un son lugubre.

Plusieurs compagnies , les chevaux-légers * , les pages de la grande & petite écurie , & ceux de la reine , conduits par les écuyers du roi , formoient deux longues lignes avec chacun un flambeau. Quatre trompettes de la chambre du roi précédoient les hérauts & le roi d'armes , tous revêtus de leurs cottes d'armes par dessus leurs robes de deuil traînantes , le chapeau rabattu avec leurs caducées couverts de crêpe. Le grand maître & le maître des cérémonies venoient ensuite. Les suisses du roi précédoient le charriot. Quatre aumôniers de la reine , montés sur des

* Les chevaux-légers de la garde du roi avoient des écharpes & des cordons de crêpe , qui sont les seules marques de deuil qu'ils portent en pareilles occasions.

204 MERCURE DE FRANCE.

chevaux caparaçonnés de noir, tenoient avec des cordons les quatre coins du grand poêle qui couvroit le charriot, à la droite du quel étoit le chevalier d'honneur de la reine, en manteau long, sur un cheval couvert d'une housse traînante. Le premier écuyer de la reine devoit être à la gauche; une indisposition l'empêcha de s'y trouver. Derrière marchoient des officiers des gardes du corps à la tête de cinquante gardes, ayant des écharpes & des cordons de crêpe, & portant un flambeau. Le prince de Soubise paroissoit à la tête des gardarmes du roi. Les carrosses des princesses qui faisoient les honneurs, & ceux de leurs écuyers, environnés de valets de pied, fermoient cette marche.

La pompe funebre sortit ainsi de Versailles au milieu d'une double haie de gardes-françoises & suisses qui bordoient l'avenue avec leurs armes traînantes, les drapeaux renversés & repliés, couverts de crêpes, ainsi que les tambours, qui ne furent frappés que d'un seul coup, pendant que le convoi passa. Les curés des églises de la route vinrent avec leur clergé, suivant l'usage, au-devant du corps, & firent les prières accoutumées.

On arriva le mercredi 12, à sept heures du matin, à un quart de lieue de Saint-Denis, où le convoi étoit attendu par un clergé très-nombreux & par les religieux de l'abbaye; les prélats & les aumôniers mirent pied à terre à la première troix, & suivirent le corps à pied jusqu'à la ville: la porte étoit tendue de deuil, le dedans & le dehors de l'église l'étoient aussi.

Le premier aumônier présenta le corps aux religieux de l'abbaye & leur fit un discours, auquel le prieur répondit. Les gardes portèrent le corps sur une estrade dans le chœur. Le premier

aumônier fit quelques prières & célébra ensuite une messe haute, qui fut chantée par les religieux. Les officiers de la maison de la reine y assistèrent. Les cérémonies durèrent jusqu'à onze heures du matin.

Les gardes & les suisses, & toute la maison de la reine demeurèrent à Saint-Denis. Les tables des officiers y furent servies à l'ordinaire, & la maison ne se sépara qu'après que la reine fut inhumée, le jour du service solennel, auquel les compagnies furent invitées.

Le pere Menestrier, jésuite, avoit donné l'idée de la décoration de l'église.

A l'entrée du chœur étoit une perspective qui faisoit paroître un temple ouvert : on voyoit des deux côtés les tombeaux des rois de France. Les images de la Mort & de l'Immortalité portoient une inscription latine, par laquelle elles paroissoient inviter les manes des monarques d'aller au-devant de Marie-Thérèse, reine de France.

Dans un fronton au dessus de ce temple paroissoient les saints de la maison royale qui sembloient montrer une trace de lumière à la reine & l'inviter d'y monter. Une tête de mort avec des ailes de chauve-souris séparoit les armoiries de France & d'Espagne. Une croix entre deux lampes allumées sur un globe du monde figuroit la résurrection.

Une chapelle ardente, composée de six colonnes de lumières, étoient dans le chœur, au dessus du corps, avec autant de consoles qui portoient une pyramide de lumières. On n'y avoit point dressé de mausolée, parce que l'église sert elle-même de mausolée en semblable occasion.

Seize figures couchées sur les ceintres des huit arcades qui entourent le chœur représentoient les divers avantages de la fortune que la reine n'avoit

206 MERCURE DE FRANCE.

regardé que comme des moyens offerts pour arriver à une plus parfaite pratique de la vertu. La *Naissance* étoit représentée par une figure dont l'habit étoit semé des tours de Castille & des lions de Léon : elle tenoit une branche de grenadier dont les fruits étoient couronnés.

Le *Rang* avoit son habit semé d'étoiles.

L' *Autorité* tenoit un caducée.

La *Puissance* avoit un faisceau romain.

La *Majesté*, le sceptre & la couronne.

La *Magnificence*, son habit semé de lys.

L' *Abondance*, sa corne pleine de fruits.

Le *Mariage*, son habit semé de jous & de cœurs entrelacés de nœuds d'amour.

L' *Indépendance*, une robe volante sans ceinture, avec une hirondelle à la main.

La *Réputation* étoit peinte comme la renommée.

La *Conduite* avoit un niveau entre les mains, & le coffret des sceaux pour le secret.

Le *Domaine* avoit son habit en carte de géographie.

Le *Repos* étoit dans la posture d'un homme dormant avec des pavots en main.

La *Délicatesse* avoit son habit semé de fleurs & un voile délié.

La *Distinction*, son habit en échiquier.

La *Félicité*, ses symboles ordinaires.

Toutes ces vertus ou qualités avoient chacune une devise relative à la reine.

On avoit élevé un superbe pavillon entre le dais qui couvroit l'autel & celui qui étoit placé au dessus de la chapelle ardente.

Lorsque la messe fut célébrée & que l'on eut fait les prières, les encensemens & aspersions ordinaires, douze gardes du corps descendirent de cercueil de dessus l'estrade, & le porterent dans

le caveau; quatre présidens du parlement tenoient les quatre coins du drap mortuaire, en même tems le roi d'armes étant au haut des degrés du caveau appella les honneurs en ces termes: «Mort-»
 » sieur le marquis de Villacerf, premier maître
 » d'hôtel de la reine, venez faire votre charge. &c.

Le manteau royal fut apporté par le premier écuyer de la reine, la couronne par son chevalier d'honneur, &c. & furent remis au roi d'armes qui les fit passer à deux religieux au bas des degrés. On mit le tout sur le cercueil de la reine. Les bâtons du premier maître d'hôtel & des maîtres d'hôtel ordinaire & de quartier furent rompus; alors le roi d'armes s'avança trois pas du côté du chœur, & cria deux fois: *Marie-Thérèse, Infante d'Espagne, épouse de Louis le Grand, est morte, priez Dieu pour son ame.*

Le *Dies ira* & le *De profundis*, mis en musique par Lulli, furent chantés.

Les compagnies dînèrent dans le réfectoire de l'abbaye. On fit une distribution considérable d'aumônes à plus de quatre mille pauvres.

On fit aussi un service solennel à Notre-Dame. Les cérémonies y furent les mêmes qu'à S. Denis.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Pétersbourg, le 13 mai 1768.

Un anonyme ayant remis vers la fin de l'année dernière une somme de mille ducats à la société économique de cette ville, elle proposa un prix de cent ducats avec une médaille d'or de vingt-cinq, destiné pour le meilleur mémoire sur cette question: *Est-il plus avantageux & plus utile au public que le paysan possède en propre des terres ou seulement des biens immeubles, & quelle seroit*

208 MERCURE DE FRANCE.

l'étendue de ses droits sur cette propriété pour la plus grande utilité du public ? Il y a eu cent soixante concurrens ; la société a adjugé le prix à un mémoire françois qui a pour devise : in favorem libertatis omnia jurâ clamant ; sed est modus in rebus. Le sieur Bearde de Labbaye en est l'auteur.

Du 11 juin 1768.

Le général Mokzanowski , qu'on avoit envoyé aux confédérés pour les porter à la paix , est revenu dans cette capitale ainsi que le sieur Dzieduszycki , à qui l'on avoit confié le commandement des troupes Polonoises , qui l'ont abandonné pour se joindre aux confédérés. Ceux d'Halitz , après avoir signé leur acte de confédération , se sont rendus à Posin ; on apprend que la noblesse de la Samogitie s'est soulevée ; les Russes ne se trouvent qu'au nombre de six mille dans tout le pays , & ils n'ont point encote de nouvelles du renfort qu'ils attendent.

De Stockholm , le 27 juin 1768.

Emmanuel Swedenborg , ci-devant assesseur au college royal des mines , fameux par ses visions & les prétendus entretiens avec les morts , s'est embarqué pour aller faire imprimer en Hollande ses derniers ouvrages. Il est dans la quatre-vingt-unieme année de son âge , & a prédit , avant de partir , que ce voyage , le dixieme qu'il a fait dans les pays étrangers , seroit le dernier qu'il entreprendroit , mais qu'il reviendrait mourir dans sa patrie. Il a publié sur la théologie & la minéralogie plusieurs ouvrages estimés.

De Vienne , le 15 juin 1768.

On apprend de Berne , que les princes Guillaume-Auguste & Frédéric-Louis de Holstein-

Gottorp y ont été inoculés sous les yeux du docteur Haller , & que l'éruption s'est faite très-heureusement. Le sieur Ingenhous, médecin Anglois, qu'on a fait venir ici de Londres pour essayer la pratique de l'inoculation , a commencé cette expérience sur seize enfans depuis l'âge d'un an jusqu'à treize , dans l'hôpital érigé pour cet effet au village de Meydling.

De Lisbonne , le 31 mai 1768.

Le nombre des prêtres , des religieux , des moines & des religieuses de ce royaume , porta sa majesté à ordonner en 1764 , que personne ne put dans ses Etats , pendant dix ans , prendre les ordres sacrés , ni entrer dans aucun couvent sans la permission expresse , expédiée à la secrétairerie d'Etat. Cependant le roi , voulant bien avoir égard aux représentations qui lui ont été faites par les provinciaux des dominicains , des augustins réformés & des récollets , vient d'accorder à chacun d'eux la permission de recevoir vingt sujets. Le provincial des dominicains exige jusqu'à sept mille cinq cens livres de chaque sujet qui voudra entrer dans cet ordre.

De Rome , le 15 juin 1768.

On apprend par un exprès arrivé d'hier , qu'un corps de troupes Napolitaines s'est emparé de Benevent le 11 de ce mois , & que le prélat Lante, gouverneur de cette ville , s'est mis en route pour revenir auprès de sa sainteté ; on assure que ces mêmes troupes ont dû s'emparer aussi de Pontecorvo , autre ville de la domination du pape. Le prince Odescalchi de Braciano a été inoculé avec le plus grand succès.

De Londres , le 10 juin.

Extrait d'une lettre écrite de l'isle de Montserrat dans l'Amérique septentrionale , le 6 mars 1768.

Les negres de cette isle avoient formé le projet d'exterminer tous les blancs , & de s'emparer de leurs biens & de leurs femmes. Ils devoient d'abord faire sauter en l'air la salle du bal , le 17 mars au soir pendant, qu'on y danseroit. Le complot n'a été découvert que trois heures avant le moment convenu pour l'exécuter. Il y a maintenant soixante-dix negres dans les fers. Les autres se sont retirés sur les montagnes avec tout ce qu'ils ont pu emporter d'armes & de munitions , & ils semblent déterminés à se défendre avec tout le courage qu'on peut attendre de gens animés par le désespoir.

Du 21 juin 1768.

Le 18 le tribunal du banc du roi a enfin prononcé le jugement définitif du sieur Wilkes. Les deux sentences des jurés , par lesquelles il est déclaré coupable d'avoir publié l'ouvrage intitulé : *essai sur la femme* , & républié dans le numéro 45 du *North-Briton* , avoient été confirmées dans la séance du 14. La cour du banc a condamné le sieur Wilkes à garder la prison pendant deux ans , à commencer du jour qu'il s'y est volontairement rendu ; à payer une amende de mille livres sterling , & à donner caution de sa bonne conduite pendant sept ans ; cette caution a été fixée à deux mille livres sterlings , dont une moitié en son nom , & l'autre au nom de deux autres personnes. Le sieur Wilkes voyant sa proscription

révoquée, déclara qu'il poursuivroit juridiquement le comte Halifax.

Dans les assemblées que les ministres tiennent relativement aux colonies du continent de l'Amérique, qui persistent à ne vouloir pas se soumettre aux taxes imposées, & à ne rien tirer des manufactures de la grande Bretagne, on a proposé de permettre aux habitans de ces colonies, 1°. d'ouvrir & d'exploiter leurs mines & minieres sans nulle redevance à la couronne, & aux mêmes conditions que celles qui sont imposées en Angleterre pour cet objet. 2°. Leur accorder le droit de battre monnoie. 3°. De révoquer les actes du parlement qui peuvent gêner leur commerce, mais de leur imposer l'obligation de lever une somme équivalente aux droits actuellement établis, laquelle sera perçue de la maniere que chaque province jugera la plus convenable, & appliquée à l'entretien des garnisons & aux autres dépenses militaires de l'Amérique; le surplus destiné au remboursement des dettes qu'à occasionnées pendant les dernieres guerres la défense des colonies.

F R A N C E.

De Marly, le 29 juin 1768.

Aujourd'hui la cour a pris le deuil pour six mois à l'occasion de la mort de la reine.

De Versailles, le 2 juillet 1768.

Tout étant prêt pour le départ du convoi de la reine, l'évêque de Chartres, premier aumônier de sa majesté, a fait, à huit heures du soir, la cérémonie de lever le corps qui, après le *De profundis* chanté par la musique du roi, a été placé dans le char destiné à le porter à l'église de l'abbaye

212 MERCURE DE FRANCE.

royale de Saint Denis. Le convoi s'est mis en marche peu de tems après dans l'ordre suivant. Un détachement des gardes du corps ; un grand nombre de pauvres , vêtus de robes de drap gris , portant des flambeaux ; des officiers des offices de la reine , en deuil , portant aussi des flambeaux ; d'autres officiers en manteau , à cheval ; une partie des carrosses des personnes principales qui composoient le deuil ; la seconde compagnie des mousquetaires de la garde du roi , ainsi que la première compagnie ; les chevaux légers de la garde ; deux grands carrosses du roi , drapés de violet ; trois autres grands carrosses du roi , drapés de noir avec des caparaçons qui couvroient entièrement les chevaux ; ces carrosses , attelés de huit chevaux & éclairés par un grand nombre de gens à cheval , étoient occupés par la comtesse de la Marche , Mademoiselle , & les Dames d'honneur , d'atours & Dames du palais de la reine : marchaient ensuite les pages de la reine , les pages de la grande & petite écurie du roi & des écuyers de leurs majestés ; les trompettes de la chambre & écuries ; les hérauts d'armes ; le roi d'armes ; le marquis de Dreux , grand-maître , le sieur de Nantouillet , maître , & le sieur de Watronville , aide des cérémonies ; quatre chevaux légers. Venoit ensuite le char , qui portoit le corps : il étoit attelé de huit chevaux caparaçonnés de velours noir avec des croix de moire d'argent aux armes de la reine en broderie , conduit par le cocher & le postillon vêtus de velours noir , & entouré de valets de pied de la reine & des cent Suisses de la garde : les quatre coins du poêle étoient portés par quatre aumôniers de la reine , à cheval : le comte de Saux-Tavannes , chevalier d'honneur , & le comte de Tessé , premier écuyer de sa majesté , étoient à cheval à droit & à gauche

du char, derrière lequel marchaient des gardes du corps & ensuite les gendarmes de la garde ; cette compagnie étoit suivie de carrosses drapés de noir où étoient les femmes de chambre de la reine : la marche étoit fermée par des carrosses des princesses , du grand aumônier de la reine , & des dames d'honneur & du palais de sa majesté : toutes les troupes portoient des flambeaux , ainsi que les pages , valets de pied & palfreniers.

Le convoi passa par Sevres & le pont de Sevres , traversa le bois de Boulogne & suivit le grand chemin qui conduit à Saint-Denis , où il arriva le lendemain vers les quatre heures & demie du matin. Les religieux de l'abbaye & tout le clergé , tant séculier que régulier de la ville de S. Denis , & le Comte Danès , gouverneur , à la tête du corps de ville , vinrent sur le chemin de S. Ouen recevoir le corps de la reine : ils marcherent processionnellement devant le char jusqu'à l'église , à la porte de laquelle l'évêque de Chartres , premier aumônier de la reine , présenta au prieur de l'abbaye le corps de sa majesté qui fut transporté & exposé dans le chœur de l'église. On chanta les prières ordinaires , auxquelles assistèrent les princesses du sang & toutes les personnes qui s'étoient trouvées au convoi. Le même jour , le corps de la reine fut transporté dans la chapelle haute de l'église, où il doit rester en dépôt jusqu'au moment de l'inhumation : on chante , chaque jour , dans cette chapelle , une grand'messe à laquelle assistent plusieurs dames de la reine , ainsi qu'un grand nombre d'officiers de la maison de sa majesté. Le cœur de la reine a été mis en dépôt , avec le corps , dans la chapelle haute , en attendant qu'il soit transporté à Notre-Dame de Bon-Secours en Lorraine , ainsi que sa majesté l'a demandé par son testament.

E R R A T A.

Dans le premier volume de juillet , page 24 , après la ligne seizieme, *ajoutez* : *HEL*. Tout excès est dangereux. Tout éclat déplacé l'est encore davantage.

Même volume , page 91 , après la ligne 4 , *ajoutez* ce titre :

Faits qui ont influé sur la cherté des grains en France & en Angleterre. Avril 1768 , brochure in-8° de 48 pages.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le second volume du *Mercur* de juillet 1768 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris , le 14 juin 1768.

GUIROY.

T A B L E.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A mon vaisseau , épître de M. de V. . .	page 5
Galimathias pindarique sur un carrousel , &c. par M. de V. . .	p. 8
La félicité née du malheur , nouvelle.	11
Les charmes de l'imagination.	27
Les dangers de l'imagination ,	29

J U I L L E T 1768. 215

Le Chat & la Sonnette, conte.	31
Le vieillard politique.	32
A. M. Saurin sur Beverlei.	36
La Bienfaisance & l'Equité.	37
L'Amitié trahie, nouvelle angloise.	49
Vers à Mde Benoist.	52
Imitation de la troisieme ode d'Horace.	53
Entretien entre un géometre & un citoyen de Paris.	55
Explication des énigmes & logogryphes.	67
Enigmes.	68
Logogryphes.	69
N O U V E L L E S L I T T É R A I R E S.	
Songes philosophiques, par M. Mercier.	71
Le Mariage clandestin, comédie.	74
Essai sur le génie original.	78
Epître de M. de Voltaire.	83
De la santé des gens de lettres.	88
Traité des eaux minérales.	89
Traité élémentaire de morale.	<i>Ibid.</i>
Histoire du cœur.	90
Abrégé d'anatomie.	91
Avis sur le dictionnaire anglois.	93
Cantiques.	95
Journal d'un voyage à la Louisiane.	96
Essai sur les grands hommes de la Champagne.	97
Exposition de la doctrine.	98
Logique-pratique.	99
La supercherie réciproque.	101
L'examen des tragédies de Racine.	103
La république des jurisconsultes.	106
Principes de la langue françoise.	109
Eloge de Stanislas.	112
Observations sur les maladies des yeux.	114
Journal des guérisons opérées aux fontaines de Saint-Amand.	<i>Ibid.</i>

216 MERCURE DE FRANCE.

L'art de connoître les hommes.	115
Histoire de M. & de Mde Tenducci.	116
Lettres aux femmes mariées.	117
Principes de la langue latine.	118
Guide des chemins de la France.	119
Prix de l'académie des sciences.	120
Prix de l'académie de Montpellier.	122
COMÉDIE FRANÇOISE, <i>Beverlei.</i>	123
Lettre de M. de Voltaire à M. Paulet, au sujet de l'histoire de la petite-vérole	149
Ligue contre la petite-vérole.	153
Expériences physique pour faire venir des légu- mes & des fruits en hiver, &c.	161
GRAVURE.	167
PEINTURE EN CHEVEUX.	170
MUSIQUE.	<i>Ibid.</i>
GÉOGRAPHIE.	171
MÉDECINE ET CHIRURGIE.	175
Événement remarquable.	176
ANCIENS USAGES.	181
Coutume en Hollande.	182
ANECDOTES.	183
TRAITS DE GÉNÉROSITÉ.	186
QUESTIONS.	<i>Ibid.</i>
AVIS.	187
Ordonnances.	196
Pompe funebre.	199
Nouvelles politiques.	207

De l'Imprimerie de Louis CILLOT, rue Dauphine.

JOURNAUX & LIVRES qui se trouvent
chez **LACOMBE**, Libraire, à Paris.

Ce Libraire se charge d'envoyer en Province les Livres, Estampes, Musiques, &c. aux particuliers qui lui marquent leurs intentions en lui faisant remettre d'avance les fonds nécessaires en argent, ou en effets à recevoir à Paris.

J O U R N A U X.

Pour lesquels on s'abonne, soit pour Paris, soit pour la Province, chez LACOMBE, Libraire.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

MERCURE DE FRANCE; il en paroît 16 vol. in-12 par an; l'abonnement est à Paris de 24 liv. Et pour la Province, port franc par la poste, 32 liv.
JOURNAL DES SÇAVANS, in 4^o ou in 12, 14 vol. à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province. 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante cahiers de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANT-COUREUR, feuille qui paroît le lundi de chaque semaine, & qui donne la notice des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux & mécaniques, de l'Industrie & de la Littérature. L'abonnement, soit pour Paris, soit pour la Province, port franc par la poste, est de 12 liv.

2
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart; il en paroît 14 vol. par an. L'abonnement pour Paris est de 9 liv. 16 sols.
 Et pour la Province, port franc par la poste, 14 l.
EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN, ou bibliothèque raisonnée des Sciences morale & politique, in-12, 12 vol. par an. L'abonnement pour Paris est de 18 liv.
 Et pour la Province, port franc par la poste, 24 l.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, in-12, composé de 24 vol. par an, port franc par la poste, à Paris & en Province 33 liv. 12 s.
JOURNAL POLITIQUE, port franc par la poste à Paris & en Province 14 liv.

L I V R E S.

DICTIONNAIRE raisonné universel d'HISTOIRE NATURELLE, par M. Valmont de Bomare, nouvelle édition, 6 vol. in-8°. relié. 27 liv.
 Et en 4 vol. in-4°. relié. 48 liv.
DICTIONNAIRE de CHYMIE, par M. Macquer, 2 vol. in-8° reliés. 9 liv.
DICTIONNAIRE portatif des ARTS ET METIERS, 2 vol. in-8°. reliés. 9 liv.
DICTIONNAIRE de CHIRURGIE, 2 vol. in-8°. rel. 9 liv.
DICTIONNAIRE interprété de MATIÈRE MÉDICALE, &c. vol. in-8° d'environ 900 pages relié. 5 liv.
DICTIONNAIRE d'ANECDOTES, de traits caractéristiques & singuliers, faillies, bons mots & réparties ingénieuses, &c. 1 vol. in-8° relié. 4 liv. 10 s.
DICTIONNAIRE des PORTRAITS HISTORIQUES, anecdotes, & traits remarquables des hommes illustres, 3 vol. in-8° reliés. 15 liv.
DICTIONNAIRE ECCLÉSIASTIQUE & CANONIQUE, portatif, 2 vol. in-8° reliés. 9 liv.

- Dict. portatif de Jurisprudence & de pratique*,
 3 vol. in-8° reliés. 10 liv. 10 s.
- Dict. lyrique*, portatif, ou choix des plus jolies
 ariettes de tous les genres, disposées pour la
 voix & les instrumens, avec les paroles fran-
 çaises sous la musique, 2 vol. in-8°, 15 liv.
- Dict. typographique, historique & critique des*
livres rares, singuliers, estimés & recherchés,
avec les prix, 2 vol. in-8° reliés. 9 liv.
- Dict. historique*, par M. l'abbé Ladvocat, 2 vol.
 in-8° reliés. 10 liv. 10 s.
- Dict. géographique de Vosgien*, revu par M. l'abbé
 Ladvocat, 2 vol. in-8°, nouv. édit. 4 liv. 10 s.
- Dict. de droit canonique*, par Durand de Mail-
 lane, 2 vol. in-4° reliés. 24 liv.
- Dict. de physique*, par le Pere Paulian, 3 vol.
 in-4° brochés. 27 l.
- Dict. universel des fossiles propres & des fossiles*
accidentels, &c. in-8°, par M. Bertrand, relié.
 4 l. 10 s.
- Dict. anglois & françois, françois & anglois*,
 in-8° relié. 10 liv.
- Dict. allemand & françois, & françois & alle-*
mand, in-8° relié. 6 l.
- *Idem in-4°* relié. 12 l.
- Dict. de droit & de pratiq.* 2 vol. in-4° relié. 20 l.
- Avis aux meres qui veulent nourrir leurs en-*
fans, broché. 1 liv.
- Trois avis au peuple sur le blé, la farine & le*
pain. 2 liv. 12 s.
- Almanach philosophique.* 1 liv. 4 s.
- Anecdotes de médecine*, in-12 relié. 3 liv.
- Antropologie*, 2 vol. in-12, broché. 4 liv.
- *Idem in-4°* broché. 6 liv.
- Anatomie du corps humain*, par M. J. Prostevat,
 in-4° relié. 12 liv.
- Almahide*, 8 vol. in-8°, reliés. 32 liv.

- 4
Le Botaniste François, 2 vol. reliés. 5 liv.
Le bon Fermier, ou l'Ami des Laboureurs, in-12
broché. 2 liv.
La bonne Fermiere, broché. 1 liv. 16 s.
Bucace Italien, édit. de Londres, in-4°, br. 24 liv.
Bibliothèque des jeunes négocians, par Jean La-
rue, 2 vol. in-4° relié. 18 liv.
La sainte Bible par le Cène, 2 vol. in-fol. rel. 40 l.
Catéch. de Montpell. en lat. 6 vol. in-4°, br. 48 l.
Celiane, ou les Amans séduits par leur vertu,
in-12, broché. 1 liv. 10 s.
Le Citoyen déintéressé, 2 vol. in-8°, br. 4 l. 10 s.
Commentaire des aphorismes de médecine d'Her-
man Boerhave, par Wans Wieten en fran-
çois, 2 vol. in-12, brochés. 4 liv.
Conférence de Bornier, 2 vol. in-4°, reliés. 24 l.
Controverse sur la religion chrétienne & celle des
Mahométans, in-12, 1767, broché. 1 l. 16 s.
Le Docteur Panfophe, ou lettre de M. de Vol-
taire à M. Hume, in-12, broché. 12 s.
LES DELASSEMENS CHAMPIÊTRES, 2 vol. in-12
brochés. 4 liv.
Disputationes ad morborum historiam & cura-
tionem, &c. Albertus Hallerus, 6 vol. in-4°,
reliés. 60 liv.
Disputationes chirurgicæ selectæ, Albertus Hal-
lerus, 5 vol. in-4°, reliés. 50 liv.
Dispensatorium Pharmaceuticum, in-4°, 2 vol.
brochés. 24 liv.
Dissertation sur la littérature, 4 vol. in-8°. 6 liv.
Elémens de pharmacie, théorique & pratique, par
M. Beaumé, Maître Apothicaire de Paris,
1 vol. in-8°, grand papier, avec fig. relié. 6 liv.
Examen des faits qui servent de fondement à la
religion chrétienne, 3 vol. in-12, par M. l'abbé
François, reliés. 7 liv. 10 s.
Essai sur les erreurs & superstitions anciennes &

- modernes , nouvelle édition , augmentée ,
1767 , grand in-8° , relié. 5 liv.
- Elemens de philosophie rurale* , broché 2 liv.
- Essais sur l'art de la guerre* , avec cartes & plan-
ches , par M. le comte de Turpin , 2 vol. in-4° ,
brochés. 24 liv.
- Exposé succinct de la contestation de M. Rousseau*
avec M. Hume , in 12 , broché. 24 f.
- Essai sur l'hist. des belles lettres* , 4 vol. rel. 12 liv.
- Entretien d'une ame pénitente* , in 12 broché. 2 liv.
- Les élémens de la médecine pratique* , par M.
Bouillet , in 4° , relié. 7 liv.
- Elém. de métaph. sacrée & profane* , in-8° br. 3 liv.
- Histoire naturelle de l'homme dans l'état de ma-
ladie* , in-8° , 2 vol. relié. 9 liv.
- Hist. des progrès de l'esprit humain dans les scien-
ces exactes* , & dans les arts qui en dépendent ;
&c. par M. Saverien , grand in-8° relié. 5 liv.
- Hist. de Christine* , Reine de Suede , in-12 , relié.
2 liv. 10 f.
- Hist. de la prédication* , 1 vol. in-12. rel. 2 liv. 10 f.
- Hist. des Empereurs* , 12 vol. reliés in-12. 36 l.
- Hist. du bas Empire* , 10 vol. reliés. 30 liv.
- Hist. ecclési. de Racine* , 15 vol. in-12, relié. 48 liv.
in-4° , 13 vol. 130 liv.
- Hist. de France de Vely* , 18 vol. reliés , in 12.
54 liv.
- Hist. moderne* , 12 vol. reliés , in-12. 36 liv.
- Hist. de Lucie Weller* , 2 vol. in 12 , broché. 4 liv.
- Hist. des révolutions de Florence sous les Medicis* ,
3 vol. in-12 reliés. 7 liv. 10 f.
- Hist. de l'Afrique (nouvelle) françoise* , 2 vol.
in-12 , reliés. 6 liv.
- Hist. de l'empire ottoman* , in-4° , relié. 9 liv.
- Hist. des navigations aux terres Australes* , 2 vol.
in-4° , reliés. 24 liv.

- Hist. navale d'Angleterre*, 3 vol. in-4°. rel. 27 liv.
Mélanges intéressans & curieux, contenant l'histoire naturelle, morale, civile & politique de l'Asie, de l'Afrique & des terres Polaires, par M. Rousselot de Surgy, 1766, 10 vol. in-12, reliés. 25 liv.
Mém. de Mlle de Valcourt, 2 vol. broc. 2 liv. 8 s.
M. de ciné rurale & pratique, rel. in-12. 2 l. 10 s.
Henry IV. ou la réduction de Paris, poème en trois actes. 1 liv. 4 s.
Manuel de chymie, par M. Beaumé, nouvelle édition augmentée, in-12, relié. 2 liv. 10 s.
Manuel lexique, par M. l'abbé Prevôt, 2 vol. in-8°, reliés. 9 liv.
Manuel harmonique, &c. par M. Dubreuil, maître de clavecin, in-8°; 1767, broché. 1 liv. 16 s.
Mémoires militaires, & voyages du Pere de Singlande, 2 vol. in-12, 1766, broc. 2 l. 10 s.
Alémoire sur l'administration des finances d'Angleterre, in-4°, broché. 6 liv.
Maladies des gens de mer, par M. Poissonnier, in-8°, relié. 5 liv.
Monades de Leibnitz, in-4°, broché. 9 liv.
Mémoire sur le safran, in-8°, broché. 1 liv. 4 s.
Notes sur la lettre de M. de Voltaire, br. 9 sols.
Oeuvres dramatiques, avec des observations, par M. Marin, in-8°, broché. 2 liv.
Octavè ou Le jeune Pompée, ou Le Triumvirat, avec des notes & des morceaux historiques, 1 vol. in-8°, broché. 1 liv. 16 s.
Les Œuvres de Rousseau, in-12, petit format, 5 vol. reliés. 10 liv.
Les Œuvres de M. d'Héricourt, 4 vol. in-4°, reliés. 40 liv.
Observations sur la mouture des bleds, & sur leur produit. 10 s.
La poésie de M. de Voltaire, 2 part. en un

- grand in-8°, relié. 7
5 liv.
- Pensées & réflexions morales*, nouv. édit. revue & augmentée, broché. 1 liv. 10 f.
- Polypes d'eau douce*, ou lettre de M. Romé de l'Isle à M. Bertrand, &c. broché. 12 f.
- La passion de notre Seigneur Jesus-Christ*, mise en vers & en dialogues, in-8°, broché. 12 f.
- Richardet*, poëme héroï-comique, en 12 chants, dans le goût de l'Arioste, 1 vol. grand in-8°, relié. 5 liv.
- Les Seythes*, tragédie de M. de Voltaire, nouv. édition, in-8°, broché. 1 l. 10 f.
- Syphilis*, ou le mal vénérien, poëme latin de Jérôme Fracastor, avec la traduction en françois & des notes, 1 vol. in-8° broché. 1 l. 10 f.
- La Sechia Rapita*, 2 vol. in-8° reliés. 36 liv.
- Table des monnoies courantes* dans les quatre parties du monde, brochés. 1 l. 4 f.
- Traité de toutes les coliques*, in-12, 1767, broché. 1 liv. 10 f.
- Traité des principaux objets de médecine*, 2 vol. in-12, reliés. 5 liv.
- Théorie du plaisir*, 1 vol. broché. 1 liv. 16 f.
- Traité des jacinthes*, broché. 1 liv. 4 f.
- Traité des tulipes*, broché. 1 liv. 10 f.
- Traité des renoncules*, broché. 2 liv.
- Recueil de divers traités sur l'histoire naturelle de la terre & des fossiles*, in-4°, broché. 9 liv.
- Virgile d'Annibal Carro*, 2 vol. in-8°, reliés. 36 l.

Ouvrages sous presse & qui doivent paroître incessamment.

Supplément pour la premiere édition du dictionnaire d'histoire naturelle, volume in-8°.

Histoire du Patriotisme François, ou nouvelle histoire de France, dans laquelle on s'est

principalement attaché à décrire les traits de patriotisme qui ont illustré nos Rois , la Noblesse & le Peuple François , depuis l'origine de la monarchie , jusqu'à nos jours , 6 vol. in-12.

Variétés littéraires , ou choix de morceaux intéressans & curieux , concernant les sciences , les arts & la littérature , 4 vol. in-12.

Dictionnaire de l'élocution françoise , contenant les regles & les exemples de la grammaire , de l'éloquence & de la poésie , 2 vol. in-8°.

Histoire littéraire des Femmes Françaises , contenant une analyse raisonnée de leurs ouvrages , &c. 5 vol. grand in-8°.

Histoire des théâtres de la Comédie Italienne & de l'Opéra-comique , depuis leur établissement en France jusqu'à nos jours , avec l'analyse raisonnée , & l'histoire anecdotique de ces théâtres , 6 vol. in-12.

Les Nuits parisiennes , ou recueil de traits singuliers , d'anecdotes , de pensées , &c. 2 vol. in-8°.

Les deux âges du goût & du génie , ou les efforts & les progrès du goût & du génie dans les sciences , les arts & la littérature , sous les regnes de Louis XIV & de Louis XV , vol. grand in-8°.

Nouvelles recherches sur les êtres microscopiques , & sur la génération des corps organisés , vol. grand in-8° , avec figures.

Dictionnaire de la géographie ancienne , vol. in-8°.

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 08573 8380

